UCLouvain

Faculté des sciences économiques, sociales, politiques et de la communication

Travail-famille : conciliation des rôles économiques et domestiques dans trois capitales d'Afrique de l'Ouest

Défense publique

Kpadonou Norbert

Doctorat en sciences politiques et sociales (Démographie)

Membres du jury :

Catherine Gourbin (Université catholique de Louvain) : Promotrice

Agnès Adjamagbo (Aix-Marseille université) : Co-promotrice

Ester Rizzi (Université catholique de Louvain)

Bruno Schoumaker (Université catholique de Louvain) : Secrétaire

Valérie Golaz (INED-LPED) : Membre extérieur

Philippe Bocquier (Université catholique de Louvain) : Président

Année académique 2018-2019

Remerciements

Cette œuvre a été possible grâce à la confiance, la collaboration et le soutien de plusieurs personnes. Je veux témoigner ma profonde reconnaissance à toutes les personnes et institutions qui ont contribué à l'aboutissement de ce projet.

Tout d'abord merci à Agnès Adjamagbo et Catherine Gourbin qui ont accepté de diriger cette thèse et qui m'ont accompagné de la conception jusqu'à la fin de ce projet. Le parcours n'est pas aisé mais nous sommes arrivés. Merci pour vos conseils, vos encouragements qui m'ont permis de persévérer. Merci également aux membres du comité d'accompagnement, Ester Rizzi et Bruno Schoumaker pour leurs commentaires, remarques et suggestions très utiles et aux membres du jury Valérie Golaz et Philippe Bocquier qui ont consacré du temps à l'évaluation de cette thèse.

Je voudrais aussi remercier très sincèrement Bénédicte Gastineau et Mouftaou Amadou, qui avec Agnès m'ont fait confiance en m'acceptant dans l'équipe du projet FAGEAC. Mes remerciements vont aussi à tous les autres collègues et amis de l'équipe du projet FAGEAC du CEFORP (Cotonou), de l'URD (Lomé) et de l'ISSP (Ouagadougou) qui ont assuré la collecte des données exploitées dans cette thèse.

Merci à ma chère épouse Affiavi Youboe pour qui la vie s'est arrêtée depuis quatre ans, qui a supporté mes absences et partagé mes humeurs et mes stress de doctorant. Je remercie aussi mes parents Yéboudé Sotodji et Kpadonou Danhoundo qui ont cru et investi dans notre instruction malgré les maigres ressources dont ils disposent. Je remercie également mes frères et sœurs qui m'ont encouragé et soutenu dans cette aventure.

Je remercie l'UCLouvain pour les moyens matériels, financiers et humains mis à ma disposition pour permettre le déroulement de cette thèse dans les meilleures conditions possibles, en particulier le Centre de recherche en démographie et tous ses membres qui m'ont accueilli pendant mes années de thèse, merci pour les bons moments partagés ensemble et pour tout ce que j'ai appris de votre expérience de chercheurs. Merci à l'IRD qui m'a permis de rencontrer sur mon parcours Agnès et Bénédicte qui m'ont permis de réorienter mon parcours académique et à l'ANR qui a financé le projet FAGEAC sur lequel j'ai travaillé pendant 4 années et qui a fourni les données pour ma thèse.

Table des matières

Remerciements i
Table des matières ii
Liste des tableaux vi
Liste des graphiques ix
Introduction générale 1
Chapitre 1. Problématique, théorie et hypothèses 6
Introduction 6
1. Problématique 6
2. Cadre théorique 9
2.1. Définition des concepts 9
2.2. Approches théoriques 14
3. Des vérifications empiriques 24
3.1. L'influence des méthodes et des données 24
3.2. Division du travail domestique et normes sociales 26
3.3. Cycle de vie du couple et partage des tâches domestiques 28
3.4 Niveau d'instruction et relation travail-famille 29
3.5. L'effet revenu dans la conciliation travail-famille 30
3.6. Le contexte macro et institutionnel 31
3.7. Le travail et la famille dans le contexte africain 32
3.8. Discussion 37
4. Cadre théorique d'analyse de la relation travail-famille et hypothèses 38
4.1. L'environnement 38
4.2. Facteurs d'incompatibilité et facteurs de conciliation 40
4.3. Déterminants spécifiques de l'activité 40
4.4. Déterminants spécifiques de la fécondité 41
4.5. Relations travail-famille 41
Conclusion 42
Chapitre 2. Contexte de l'étude 43
Introduction 43
1. Poids démographique des villes 43
1.1. Cotonou 43
1.2. Lomé 48
1.3. Ouagadougou 50
2. Nuptialité et fécondité des villes 51

2.1. Nuptialité 52
2.2. Une fécondité quasi stable 53
2.3. Planification et contrôle des naissances 61
3. Femmes et activités dans les villes ouest africaines 65
4. Femmes chef de ménage et niveau d'instruction des femmes 68
5. Contexte institutionnel 70
5.1. La législation du travail 70
5.2. Le droit des personnes et de la famille 72
6. La nécessité de la comparaison 73
Chapitre 3. Données et méthodes d'analyse 76
Introduction 76
1. Le projet *FAGEAC* 76
1.1. Objectifs du projet 77
1.2. Choix méthodologique 78
1.3. Structuration du projet 79
2. Les entretiens qualitatifs 80
3. L'enquête « Activité Économique, Partage Des Ressources Et Prise En Charge Des Dépenses Au Sein Des Ménages (AEMU) » 84
3.1. Taille et sélection de l'échantillon 85
3.2. L'enquête ménage 86
3.3. L'enquête individuelle 89
4. Données mobilisées et qualité des données 90
4.1. Les variables ménage 92
4.2. Les caractéristiques individuelles 93
4.3. Activités, tâches domestiques et dépenses 99
5. Méthodes d'analyse 101
5.1. Rappel d'éléments théoriques 101
5.2. Analyse quantitative 102
.5.3. L'analyse qualitative 107
Conclusion 109
Chapitre 4. Les ménages urbains, le travail domestique et les dépenses en Afrique de l'Ouest 111
Introduction 111
1. Les ménages urbains ouest africains 111
1.1. Des ménages en majorité dirigés par les hommes 111
1.2. Des ménages de taille modérée 112
1.3. Une polygamie urbaine très marginale 112

1.4. Structure des ménages très liée au sexe du chef de ménage 113
2. Des tâches domestiques et des soins aux enfants essentiellement réservés aux femmes 114
2.1. Le partage des tâches domestiques 115
2.2. Les soins aux enfants 119
2.3. Analyse spécifique de la contribution des personnes en union aux tâches domestiques et aux soins aux enfants 122
3. Des dépenses à la charge des chefs de ménage 124
3.1. Le loyer 124
3.2. L'électricité 125
3.3. L'eau 125
3.4. L'énergie pour la cuisson 126
3.5. L'alimentation 126
3.6. Employé de maison 126
3.7. Analyse de la contribution des personnes en union aux dépenses 127
4. Analyse multivariée 128
4.1. Analyse de la contribution aux tâches domestiques 128
4.2. Analyse de la contribution aux soins aux enfants 133
4.3. Analyse de la contribution aux dépenses 139
Discussion et conclusion 143
Chapitre 5. Activités professionnelles dans les villes ouest africaines : quels effets des variables de famille et de fécondité ? 146
Introduction 146
1. Les inactifs et les actifs 147
1.1. Les personnes inactives 147
1.2. Caractéristiques sociodémographiques de l'échantillon 148
2. Les actifs sur le marché du travail 152
2.1. Les taux d'occupation 152
2.2. Caractéristiques des personnes au chômage 155
2.3. Les actifs occupés et leurs activités 156
2.3.6. Catégories d'activités 166
4. Modèles d'offre de travail : Rôle de la famille et de la fécondité 168
4.1. Résultats du modèle dichotomique 168
4.2. Résultats du modèle polytomique 176
5. Synthèse et discussion 190
Conclusion 192
Chapitre 6. Epouses-mères-travailleuses : les femmes de Cotonou et Lomé entre normes et pratiques 193

Introduction 193
1. Entre travail et famille : quel équilibre possible ? 194
1.1. S'occuper de la famille mais avoir une activité rémunérée aussi 194
1.2. Changer d'activité mais ne pas sortir du marché de travail 195
1.3. L'incompatibilité incontournable 196
1.4. Les femmes ont toujours travaillé 197
1.5. La nécessité du travail des femmes 199
2. L'utilité de l'époux 200
2.1. La figure du bon époux : au-delà du gagne-pain 200
2.2. Le travail comme premier mari 202
2.3. L'époux source de valorisation sociale 204
2.4. Limitation des naissances : recherche de la qualité et du bien-être 206
3. Les tâches domestiques et les dépenses dans les ménages 208
3.1. Les hommes quasi absents dans les tâches domestiques 208
3.2. Le regard social en cause 210
3.3. Partage des dépenses : le revenu de l'homme seul ne suffit pas 211
4. Concilier travail et famille : le dur labeur des femmes à Cotonou et Lomé 213
4.1. Organisation des tâches 213
4.2. Les domestiques : un casse-tête 215
4.3. L'électroménager : une aide précieuse ? 220
4.4. Le soutien des grands-mères ou proches parents 221
4.5. Les garderies et écoles avec cantine 222
Conclusion 223
Conclusion générale 227
Références bibliographiques 233
Annexes 242
Annexe 1 : Tableau récapitulatif des principaux articles de la revue empirique 242
Annexe 2 : annexes au chapitre 3 249
Annexe 2.1 : Guide d'entretien semi-structuré 249
Annexe 2.2 : Grille de codification 251
Annexe 2.3 : Répartition de l'échantillon par arrondissement dans chaque ville 252
Annexe 4 : Tableaux annexes au chapitre 4 253
Annexe 4.1 : Contribution de l'ensemble des membres du ménage aux tâches et aux dépenses 253
Annexe 4.2 : Contribution des personnes en union aux tâches et aux dépenses 262
Annexe 5 : Tableaux annexes du chapitre 5 271

Liste des tableaux

Tableau 2.1 : Effectifs des immigrations à Cotonou et solde migratoire de la ville aux trois RGPH 45
Tableau 2.2 : Flux migratoires Cotonou-Banlieues au cours des 5 dernières années..... 46
Tableau 2.3 : Evolution de la population de Cotonou par rapport à l'ensemble urbain et au niveau national..... 47
Tableau 2.4 : Evolution du TBN, du TGFG et de L'ISF à Cotonou de 1996 à 2012..... 54
Tableau 2.5 : Evolution du TBN, du TGFG et de L'ISF à Lomé de 1988 à 2013..... 54
Tableau 2.6 : Evolution du TBN, du TGFG et de L'ISF à Ouagadougou de 1993 à 2010..... 54
Tableau 2.7 : Evolution des taux de prévalence (en %) contraceptive moderne et traditionnelle chez les femmes en union et les femmes hors union sexuellement actives au Bénin, Togo et Burkina Faso. 64
Tableau 2.8 : Evolution des taux de prévalence contraceptive moderne et traditionnelle chez les femmes en union à Cotonou, Lomé et Ouagadougou. 65
Tableau 2.9 : Evolution de la proportion (en %) de femmes chefs de ménages par pays selon le milieu de résidence 69
Tableau 2.10 : Niveau d'instruction des femmes de 15-49 ans à Cotonou, Lomé et Ouagadougou.... 70
Tableau 3.1 : Objectifs et tâches du projet FAGEAC 79
Tableau 3.2 : Caractéristique de l'échantillon qualitatif de femmes interviewées..... 82
Tableau 3.3 : Répartition de l'échantillon de Cotonou par Arrondissement 86
Tableau 3.4 : Répartition des répondants à l'enquête ménage selon le sexe et le lien de parenté avec le chef de ménage. 88
Tableau 3.5 : Répartition de l'échantillon par ville selon le sexe 91
Tableau 3.6 : Répartition des actifs selon le sexe par ville (%) 92
Tableau 3.7 : Indice de Whipple selon le sexe par ville..... 95
Tableau 3.8 : Indice de Whipple spécifique à 0 par sexe et par ville 95
Tableau 3.9 : Indice de Whipple spécifique à 5 par sexe et par ville 95
Tableau 3.11 : Synthèse hypothèses et méthodes de vérification 108
Tableau 4.1 : Répartition des chefs de ménage selon le sexe par ville..... 111
Tableau 4.2 : Taille moyenne des ménages selon la ville et le sexe du chef de ménage..... 112
Tableau 4.3 : Etat matrimonial selon le sexe et la ville (12 ans et +) 113
Tableau 4.4 : Typologie des ménages par ville selon le sexe du chef de ménage 114
Tableau 4.5 : Répartition des membres des ménages selon leurs caractéristiques 115
Tableau 4.6 : Nombre de cuisines par ménage selon la ville 116
Tableau 4.7 : Contribution des hommes et des femmes aux tâches domestiques par ville..... 119
Tableau 4.8 : Contribution des hommes et des femmes aux soins aux enfants par ville 121
Tableau 4.9 : Contribution des personnes en union aux tâches domestiques et aux soins aux enfants 123
Tableau 4.10 : Contribution des hommes et des femmes aux dépenses par ville..... 124
Tableau 4.11 : Contribution des femmes et des hommes en union aux dépenses 128
Tableau 4.12 : Résultats régressions logistiques tâches domestiques à Cotonou (odds ratios)..... 129
Tableau 4.13 : Résultats régressions logistiques tâches domestiques à Lomé (odds ratios)..... 131
Tableau 4.14 : Résultats régressions logistiques tâches domestiques à Ouagadougou (odds ratios) 133
Tableau 4.15 : Résultats régressions logistiques soins aux enfants à Cotonou (odds ratios) 135
Tableau 4.16 : Résultats régressions logistiques soins aux enfants à Lomé (odds ratios) 136
Tableau 4.17 : Résultats régressions logistiques soins aux enfants à Ouagadougou (odds ratios) 138
Tableau 4.18 : résultats régressions logistiques dépenses à Cotonou (odds ratios) 140
Tableau 4.19 : Résultats régressions logistiques dépenses à Lomé (odds ratios)..... 141

Tableau 5.1 : Répartitions des personnes inactives selon le sexe par ville (%)..... 147
Tableau 5.2 : Répartition des personnes inactives selon l'âge et le sexe par ville (%) 147
Tableau 5.3 : Répartition des personnes inactives selon le motif d'inactivité et le sexe par ville (%) 148
Tableau 5.4 : Répartition de l'échantillon selon l'âge et le sexe par ville (%)..... 148
Tableau 5.5 : Répartition des actifs selon le niveau d'instruction et le sexe par ville (%) 149
Tableau 5.6 : Répartition des actifs selon le statut matrimonial et le sexe par ville (%) 150
Tableau 5.7 : Répartition des actifs selon l'âge à la naissance du premier enfant et le sexe par ville 150
Tableau 5.8 : Répartition des actifs selon le nombre d'enfants et le sexe par ville..... 151
Tableau 5.9 : Taux d'occupation selon le sexe par ville 153
Tableau 5.10 : Taux d'occupation des femmes par ville selon quelques caractéristiques socio-démographiques 154
Tableau 5.11 : Taux d'occupation des hommes par ville selon quelques caractéristiques socio-démographiques 155
Tableau 5.12 : Répartition des actifs occupés selon le nombre d'activités exercées 157
Tableau 5.13 : Répartition des actifs occupés selon le sexe et le type d'emploi par ville 157
Tableau 5.14 : Répartition des salariés selon les grands groupes professionnels et le sexe par ville (%) 160
Tableau 5.15 : Caractéristiques du travail des salariés 163
Tableau 5.16 : Caractéristiques des activités indépendantes..... 165
Tableau 5.17 : Répartition des actifs occupés selon le lieu de travail et le sexe par ville..... 166
Tableau 5.18 : Répartition des actifs occupés selon la formalisation de l'activité et le sexe par ville 167
Tableau 5.19 : Répartition des actifs selon le type d'emploi et le sexe par ville 167
Tableau 5.20 : Résultats régressions logistiques binaires Cotonou (odds ratios)..... 172
Tableau 5.21 : Résultats régressions logistiques binaires Lomé (odds ratios)..... 173
Tableau 5.22 : Résultats régressions logistiques binaires Ouagadougou (odds ratios)..... 175
Tableau 5.23 : Résultats régressions logistiques multinomiales hommes Cotonou (ratios risques relatifs) 180
Tableau 5.24 : Résultats régressions logistiques multinomiales femmes Cotonou (ratios risques relatifs) 182
Tableau 5.25 : Résultats régressions logistiques multinomiales hommes Lomé (ratios risques relatifs) 183
Tableau 5.26 : Résultats régressions logistiques multinomiales femmes Lomé (ratios risques relatifs) 185
Tableau 5.27 : Résultats régressions logistiques multinomiales hommes Ouagadougou (ratios risques relatifs) 187
Tableau 5.28 : Résultats régressions logistiques multinomiales femmes Ouagadougou (ratios risques relatifs) 188
Tableau A2.3.1 : Répartition de l'échantillon de Cotonou par Arrondissement..... 252
Tableau A2.3.2 : Répartition de l'échantillon de Lomé par Arrondissement..... 252
Tableau A2.3.3 : Répartition de l'échantillon de Ouagadougou par Arrondissement..... 253
Tableau A4.1.1 : Contribution à la préparation des repas selon différentes caractéristiques 253
Tableau A4.1.2 : Contribution à la vaisselle selon différentes caractéristiques 254
Tableau A4.1.3 : Contribution à la lessive selon différentes caractéristiques 254
Tableau A4.1.4 : Contribution au repassage des habits selon différentes caractéristiques..... 255
Tableau A4.1.5 : Contribution à amener les enfants à l'école 255
Tableau A4.1.6 : Contribution à l'aide aux devoirs des enfants..... 256
Tableau A4.1.7 : Contribution au bain ou douche des enfants..... 257
Tableau A4.1.8 : Contribution à la garde des enfants malades 257

Tableau A4.1.9 : Contribution au paiement du loyer 258
Tableau A4.1.10 : Contribution au paiement de la facture d'électricité 259
Tableau A4.1.11 : Contribution au paiement de la facture d'eau 259
Tableau A4.1.12 : Contribution aux dépenses en énergie 260
Tableau A4.1.13 : Contribution aux dépenses alimentaires 261
Tableau 4.1.14 : Contribution aux dépenses d'employé de maison 261
Tableau A4.2.1 : Cuisiner 262
Tableau A4.2.2 : Vaisselle 263
Tableau A4.2.3 : Lessive 263
Tableau A4.2.4 : Repassage 264
Tableau A4.2.5 : Amener les enfants à l'école 264
Tableau A4.2.6 : Aide aux devoirs 265
Tableau A4.2.7 : Douche des enfants 266
Tableau A4.2.8 : Garder les enfants malades 266
Tableau A4.2.9 : Loyer 267
Tableau A4.2.10 : Electricité 267
Tableau A4.2.11 : Eau 268
Tableau A4.2.12 : Energie 269
Tableau A4.2.13 : Alimentation 269
Tableau A4.2.14 : Employé de maison 270
Tableau A5.1 : Répartition des actifs selon le nombre d'enfants de moins de 7 ans dans le ménage et le sexe par ville (%) 271
Tableau A5.2 : Répartition des actifs selon le nombre de femmes de plus de 15 ans dans le ménage et le sexe par ville (%) 271
Tableau A5.3 : Répartition des actifs selon le sexe du chef de ménage et le sexe de l'enquêté par ville (%) 271
Tableau A5.4 : répartition des actifs selon la position occupée dans le ménage et le sexe par ville (%) 272
Tableau A5.5 : Répartition des actifs selon le lieu de socialisation et le sexe par ville (%) 272
Tableau A5.6 : Répartition des actifs selon la religion et le sexe par ville (%) 272
Tableau A5.7 : Caractéristiques des personnes au chômage 273
Tableau A5.8 : Caractéristiques des salariés 273
Tableau A5.9 : Caractéristiques des indépendants 274

Liste des graphiques

Figure 1.1 : Pourquoi les femmes exécutent-elles la majorité des tâches domestiques ? 21
Figure 1.2 **:** Comment les femmes concilient-elles travail et famille ? 23
Figure 1.3 : Schéma causal théorique de la relation travail-famille 42
Figure 2.1 : Evolution démographique de la ville de Cotonou de 1910 à 2013. 44
Figure 2.2 : Evolution du taux de croissance moyen annuel (%) de Cotonou entre 1910 et 2013 45
Figure 2.3 : Extension progressive de la ville de Cotonou 47
Figure 2.4 : Evolution démographique de la ville de Lomé de 1892 à 2010 48
Figure 2.5 : Evolution du taux de croissance moyen annuel (%) de Lomé entre 1892 et 2010 49
Figure 2.6 : Evolution de la population de Ouagadougou de 1960 à 2006 51
Figure 2.7 : Evolution du taux de croissance moyen annuel (%) de Ouagadougou entre 1960 et 2006 51
Figure 2.8 : Evolution des taux de fécondité par groupes d'âge quinquennaux à Cotonou de 1996 à 2012 (p.mille) 55
Figure 2.9 : Evolution des taux de fécondité par groupes d'âge quinquennaux à Lomé de 1988 à 2013 (p.mille) 56
Figure 2.10 : Evolution des taux de fécondité par groupes d'âge quinquennaux à Ouagadougou de 1993 à 2010 (p.mille) 57
Figure 2.11 : Taux de fécondité par groupes d'âge quinquennaux à Cotonou (2012), Lomé (2013) et Ouagadougou (2010) 58
Figure 2.12 : Evolution de l'âge médian à la naissance du premier enfant par groupes d'âge quinquennaux au Bénin de 1996 à 2012 (années) 59
Figure 2.13 : Evolution de l'âge médian à la naissance du premier enfant par groupes d'âge quinquennaux au Togo de 1988 à 2013 (années) 60
Figure 2.14 : Evolution de l'âge médian à la naissance du premier enfant par groupes d'âge quinquennaux au Burkina Faso de 1993 à 2010 (années) 60
Figure 2.15 : Ages médians à la naissance du premier enfant par groupes d'âge quinquennaux au Bénin (2012), au Togo (2013) et au Burkina Faso (2010) 61
Figure 3.1a : Répartition des effectifs de la population des ménages enquêtés selon l'âge et le sexe par ville. 93
Figure 3.1b : Répartition de la population âgée de 18 à 65 ans selon l'âge et le sexe par ville 94
Figure 3.2 Répartition des individus de l'échantillon selon l'âge et le sexe par ville 94

Introduction générale

L'histoire de la relation entre la vie professionnelle et la famille a été principalement celle du travail des femmes, de la lutte pour les droits et l'émancipation des femmes. Les femmes ont toujours travaillé mais la reconnaissance encore partielle et le mérite de leurs activités, comme contribution à l'économie s'est faite progressivement au cours de l'histoire (Battagliola 2000; Reid 1990; Rist 2005; Schweitzer 2002). La plupart des disciplines (histoire, économie, sociologie,…) ont pendant longtemps ignoré l'étude du travail des femmes, socialement perçu comme un travail de reproduction ou un soutien indissociable de l'activité des hommes (Battagliola 2000; Godard 2007; Kergoat 2005). Il a fallu attendre l'émergence du genre en tant que structuration sociale des rapports entre les sexes (Scott and Varikas 1988) pour que commence à tomber le masque de l'invisibilité du travail des femmes (Charmes 2005).

Dans les pays développés, Europe et Amérique du Nord notamment, on associe l'émergence des études sur la conciliation entre le travail et la famille à l'arrivée massive des femmes sur le marché du travail salarié suite à la révolution industrielle. Principalement pour la France, Battagliola (2000) montre une évolution historique en dents de scie du travail des femmes, certes influencée par l'industrialisation et la Première Guerre mondiale mais plus reculée dans l'histoire. Elle suggère que la problématique de la conciliation travail famille a plutôt émergé à partir du moment où les femmes ont commencé à travailler avec les mêmes droits que les hommes (Battagliola 2000). La multiplication des couples de deux salariés a ouvert la voie aux recherches sur le travail et la famille. Ce sont les femmes qui faisaient les tâches domestiques avant leur entrée massive sur le marché du travail salarié. Les hommes par contre effectuaient très peu ou pas de tâches domestiques. En effet, la répartition sociale des rôles attribue aux femmes les tâches domestiques et aux hommes la charge économique du ménage. Lorsque les femmes accèdent à l'emploi salarié et apportent des revenus au même titre que les hommes, la question est de savoir si ce changement a un impact sur la répartition des tâches domestiques. Très tôt, les études ont montré que la division du travail domestique a très peu évolué et que les femmes continuent d'exécuter la majorité des tâches domestiques (Brines 1994; Greenstein 2000). Plusieurs approches théoriques ont alors été proposées pour tenter d'expliquer la rigidité du partage des tâches domestiques entre les hommes et les femmes. Les études empiriques se sont multipliées

d'une part pour tester la validité de ces théories et d'autre part pour évaluer l'impact réciproque entre la famille et le travail rémunéré notamment chez les femmes.

L'approche microéconomique classique propose une explication rationnelle basée sur les ressources relatives. Très inspirée des travaux de Becker sur la famille, l'approche par les ressources relatives suggère que les femmes continuent d'exécuter la majeure partie des tâches domestiques parce qu'elles apportent moins de ressources (instruction, revenu, prestige de l'emploi,…) dans le couple que les hommes. Les approches féministes exploitent plutôt les constructions sociales basées sur la différence de sexe (le genre), les normes sociales et la lutte des classes (féminisme marxiste). Globalement, ces approchent expliquent la position des femmes et des hommes sur le marché du travail et dans l'accomplissement des tâches domestiques par les normes sociales qui définissent les rôles sociaux différemment selon les sexes, l'attitude envers ces rôles sociaux et la domination des femmes par les hommes dans le cadre d'une relation spécifique (le mariage).

Dans le contexte urbain en Afrique de l'Ouest où les femmes sont très actives sur le marché du travail et occupent des emplois notamment dans le secteur informel, où également la fécondité reste à un niveau relativement élevé, la question du partage des tâches domestiques et de l'impact de la famille sur leurs activités a été très peu étudiée. Les taux d'activité des femmes avoisinent ceux des hommes dans plusieurs villes Ouest Africaines (Lachaud 1997; Roubaud and Torelli 2013). Les enquêtes démographiques et de santé (EDS) menées au Bénin, Togo et Burkina-Faso montrent un niveau de fécondité quasi stable voire à la hausse dans certaines villes au cours de la dernière décennie. A Cotonou, l'indice synthétique de fécondité (ISF) est passé de 3,4 à 3,6 enfants entre 2001 et 2012. A Lomé, l'ISF est passé de 2,7 à 3,5 enfants entre 1998 et 2013 et à Ouagadougou de 4,0 à 3,4 enfants entre 1998 et 2010. Certaines études ont abordé la place des femmes sur le marché du travail (Adjamagbo and Antoine 2009; Guétat-Bernard 2011; Lachaud 1995, 1997, 2000; Roubaud and Torelli 2013; Wrigley-Asante 2011) mais la question du lien entre la famille et le travail rémunéré reste très peu documentée (Béguy 2009). Les EDS fournissent des informations détaillées sur la fécondité et autres caractéristiques des ménages et des enquêtés mais très peu d'informations sur les activités économiques, les dépenses et les tâches domestiques. Parallèlement, les études du marché de travail fournissent des données plus précises sur l'activité mais très peu d'informations pertinentes sur l'organisation

domestique pour aborder sereinement l'étude du travail et de la famille. C'est le cas des enquêtes pilotes menées dans le cadre du Réseau d'analyse du marché du travail en Afrique (RAMTA) (Lachaud 1995, 1997) et des enquêtes 1-2-3 (Vreyer and Roubaud 2013) qui constituent les toutes premières grandes collectes d'informations sur le marché du travail en Afrique de l'Ouest.

Le projet Familles, genre et activités en Afrique Subsaharienne (FAGEAC) est l'un des premiers projets de recherche à collecter à la fois des données importantes sur la famille et le travail qui permettent d'envisager l'étude de la conciliation travail et famille dans le contexte urbain ouest africain, précisément Cotonou, Lomé et Ouagadougou. Il a été initié et mis en œuvre par l'Institut de recherche pour le développement (IRD) et ses partenaires du Sud dont le Centre de formation et de recherche en matière de population (CEFORP) au Bénin, l'Unité de recherche démographique (URD) au Togo et l'Institut supérieur des sciences de la population (ISSP) au Burkina Faso ; avec le soutien financier de l'Agence nationale de la recherche (ANR[1]-France). L'approche pluridisciplinaire adoptée par cette étude a permis d'aborder la relation entre le travail et la famille sous plusieurs angles dans une démarche à la fois quantitative et qualitative. Ce projet a été l'occasion de collecter de nouvelles données qui permettent d'envisager une comparaison au niveau de trois villes : Cotonou (Bénin), Lomé (Togo) et Ouagadougou (Burkina Faso). J'ai eu l'opportunité de participer à toutes les étapes de la mise en œuvre du projet notamment les différents ateliers, l'analyse des données secondaires, la conception des outils de collecte, la collecte et la valorisation des données.

Cette thèse est un prolongement de mes activités sur le projet FAGEAC. Elle s'inscrit dans la dynamique des études qui interrogent le lien entre vie professionnelle et vie familiale. La fécondité étant un élément central de l'équation travail-famille, nous analysons d'une part les liens entre le travail professionnel et la fécondité (entrée en vie génésique) et d'autre part la relation entre le travail féminin et l'organisation des tâches domestiques dans trois villes ouest africaines : Cotonou, Lomé et Ouagadougou. Nos résultats contribuent à l'enrichissement de la littérature émergente sur le travail et la famille dans les villes d'Afrique Subsaharienne.

[1] ANR-10-SUDS-005-01

Nous nous proposons d'abord d'analyser la contribution des hommes et des femmes aux tâches domestiques et aux dépenses, ensuite d'étudier leur insertion sur le marché du travail (exercice ou non d'une activité rémunérée et type d'activité exercée) et enfin d'analyser les stratégies des femmes travailleuses pour s'occuper de leur famille. De façon spécifique, nous poursuivons les objectifs suivants :

1. Déterminer les facteurs qui influencent le partage des tâches domestiques et des dépenses dans les ménages.

2. Analyser l'influence de la famille (statut matrimonial, naissance du premier enfant, composition de la famille,…) sur l'offre de travail des hommes et des femmes.

3. Analyser les stratégies utilisées par les femmes urbaines ouest africaines pour exercer leurs activités professionnelles en même temps qu'elles assurent leurs rôles de mère et d'épouse.

Pour atteindre ces objectifs, nous adoptons une démarche mixte. L'analyse quantitative (descriptive et explicative) nous a permis de décrire les activités économiques des hommes et des femmes, d'analyser la répartition des tâches domestiques et des dépenses dans les ménages et de déterminer l'influence de la famille sur le travail. L'analyse qualitative a permis d'une part d'approfondir les analyses quantitatives précédentes et d'analyser d'autre part les stratégies utilisées par les femmes pour "concilier" travail et famille. La démarche mixte a été très utile pour notre étude. Les données quantitatives ont permis d'analyser les écarts entre les hommes et les femmes dans la prise en charge des tâches domestiques et des dépenses. Elles ont également permis de caractériser les activités économiques et analyser les différences de sexe sur le marché du travail. Les données quantitatives, malgré leur apport sont limitées pour permettre de comprendre l'organisation quotidienne et l'interrelation entre les hommes et les femmes autour du travail domestique, les soins aux enfants et le travail professionnel. Les données qualitatives ont permis d'approfondir l'analyse du fonctionnement des ménages. L'étude approfondie de cas a permis de saisir les aspects qui échappent à l'enquête quantitative notamment les injonctions masculines à se consacrer à la famille au détriment du travail professionnel, le regard social stigmatisant de la contribution des hommes aux tâches domestiques et les

stratégies utilisées par les femmes pour assurer leur double statut d'épouse (mère) travailleuse.

La thèse est structurée en six chapitres. Le premier chapitre est consacré à la problématique de l'étude, les approches théoriques, la revue de littérature et le cadre théorique d'analyse. Il présente également les objectifs et les hypothèses qui fondent nos analyses. Dans le deuxième chapitre, nous présentons le contexte général de notre étude. Il présente entre autres, la situation démographique, la nuptialité et la fécondité, les femmes sur le marché du travail et le contexte institutionnel des trois villes étudiées. Le troisième chapitre est consacré aux données mobilisées pour la thèse et les méthodes d'analyse utilisées. Les chapitres 4, 5 et 6 sont consacrés aux analyses et aux résultats. Le chapitre 4 décrit les activités économiques et la contribution aux tâches domestiques. A travers plusieurs tableaux croisés, ce chapitre explore les facteurs susceptibles d'influencer la participation des hommes et des femmes au marché du travail, aux activités domestiques et aux dépenses dans les ménages. Le chapitre 5, à travers une analyse multivariée explique l'offre de travail dans les trois villes et teste l'effet de la famille sur l'activité économique. Enfin, le chapitre 6 consacré à l'analyse qualitative, approfondit et clarifie les résultats observés au chapitre 4. Ce dernier chapitre, centré sur les villes de Cotonou et Lomé, fait la lumière sur les difficultés quotidiennes des femmes travailleuses et les ressources qu'elles mobilisent pour faire face aux difficultés.

Toutes les analyses menées dans cette thèse sont basées sur une double comparaison : comparaison entre les hommes et les femmes d'une part et entre les trois villes d'autre part. La comparaison selon le sexe permet de capter les effets de genre spécifiques à notre problématique. La comparaison internationale a permis de tester la pertinence de la distinction villes côtières/villes sahéliennes. Cotonou et Lomé sont des villes côtières tandis que Ouagadougou est une ville sahélienne. Au-delà de la situation géographique des villes, d'autres éléments de contextes peuvent s'avérer plus importants et remettre en cause la distinction villes côtières et villes sahéliennes souvent mise en avant pour expliquer les différences entre les villes étudiées. La dimension spatiale est d'autant plus importante que nos données ne nous permettent pas de saisir les variations dans le temps. Il est donc utile de prendre en compte différents contextes pour mettre en évidence les variations possibles.

Chapitre 1. Problématique, théorie et hypothèses

Introduction

Dans ce premier chapitre, nous présentons la problématique de notre étude ainsi que le cadre théorique dans lequel s'insèrent nos analyses. Nous faisons une revue des études empiriques qui confrontent la théorie aux observations de terrain. Le cadre théorique et la revue des études empiriques nous ont permis de formuler nos hypothèses de travail présentées à la fin du chapitre.

1. Problématique

La problématique de la conciliation entre le travail et la famille est un sujet largement étudié dans le contexte des pays développés ou industrialisés. Le modèle traditionnel de famille assigne aux femmes le rôle de mère et gardienne du foyer tandis que les hommes sont appelés à jouer le rôle de gagne-pain. Dans ce modèle, les hommes seraient les principaux pourvoyeurs de revenu des familles, les femmes exécutant la majorité des tâches domestiques. Cette organisation sexuée des rôles familiaux se transforme progressivement avec l'avènement de l'industrialisation qui va favoriser l'accès massif des femmes au marché du travail formel. De plus en plus, les femmes travaillent hors du domicile conjugal au même titre que les hommes et contribuent au revenu de leur ménage. Parallèlement, la division sexuelle du travail domestique reste inégale, les femmes continuant d'exécuter la majorité des tâches domestiques en plus de leur travail salarié. Ce constat a favorisé l'émergence des recherches sur la conciliation travail famille. Une des principales questions guidant ces recherches est celle du peu d'évolution de la division sexuelle du travail domestique malgré la présence des femmes sur le marché de travail salarié (Greenstein 2000). Les discussions autour du terme « conciliation » montrent la complexité du sujet. Pour certains, il suppose une certaine compatibilité entre vie privée et vie professionnelle alors que la réalité est plus complexe. Ils préfèrent le terme « articulation » pour montrer que le processus est loin d'être harmonieux. Pour d'autres les termes « équilibre », « équation », « harmonisation », « intégration » rendent mieux compte de la réalité (Barrère-Maurisson 2012; Chrétien 2010).

Pendant longtemps, cette problématique a été considérée comme inadéquate pour les pays en développement, notamment ceux d'Afrique Subsaharienne, pour deux principales

raisons. D'une part, les femmes des pays en développement sont pour la plupart engagées dans les activités agricoles (milieu rural) ou dans le secteur informel comme travailleuses indépendantes (milieu urbain) compte tenu de l'étroitesse du marché du travail salarié, très influencé par les normes sociales de division du travail, et qui reste essentiellement masculin. Les activités économiques des femmes sont perçues comme un prolongement de leurs rôles domestiques. D'autre part, on considère que les femmes dans ces pays bénéficient facilement d'un réseau familial très large (mère, belle-mère, tante, cousine, nièce) ou peuvent s'offrir les services d'une domestique bon marché. Les femmes concilieraient activité économique et vie familiale et reproductive comme en témoigne la prévalence à la fois d'une forte fécondité et d'un taux d'activité élevé des femmes (Béguy 2004). Ces arguments méritent d'être reconsidérés. Avec le progrès de l'instruction des femmes, elles accèdent de plus en plus à l'emploi salarié dans les grands centres urbains surtout. Les politiques d'instruction pour tous et de lutte contre le travail des enfants, la rémunération de plus en plus élevée des domestiques, combinées avec d'autres considérations (risque pour la femme de perdre son conjoint au profit de la domestique, soupçons de sorcellerie chez les domestiques,…) ont rendu plus rare et moins systématique le recours aux services des domestiques dans les ménages. Ce qui hier était sans rémunération directe prend aujourd'hui la forme d'un travail salarié dans le ménage (Jacquemin 2000; Attenoukon *et al.* 2010). La rémunération d'une domestique revient de plus en plus chère et ne serait plus à la portée des ménages au revenu moyen.

Comme l'industrialisation dans les pays développés, on associe les crises économiques des années 1980 (Coussy 1996; Locoh 1996) avec une plus grande présence des femmes des villes ouest africaines sur le marché du travail même si certaines villes comme Lomé (Cordonnier 1982; Toulabor 2012; Weigel 1987) ont une longue histoire de travail des femmes. En effet, la plupart des pays d'Afrique Subsaharienne ont traversé de graves crises économiques au cours des années 1980. Ces crises économiques et les conséquences des programmes d'ajustement structurel subséquents ont privé les hommes de leurs emplois salariés qui leur permettaient de subvenir aux besoins de leur famille (Fall and Antoine 2004). Dès lors, les revenus des femmes deviennent incontournables dans les stratégies de survie des ménages. Les femmes ont alors quitté la sphère domestique pour s'ouvrir à d'autres espaces (Guétat-Bernard 2011). Certaines femmes exercent cependant leurs

activités à domicile. Ainsi, la frontière entre activité domestique et travail professionnel n'est pas toujours étanche (Jacquemin 2012). Travailler devient une nécessité pour ces femmes. Même dans le secteur informel, ces activités sont susceptibles (toutes choses égales par ailleurs) d'avoir des répercussions sur la famille. Pour elles, la question semble moins de choisir de travailler ou de ne pas travailler que de comment travailler tout en assumant leurs rôles de mère et d'épouse. Tous ces changements ont rendu pertinente la problématique de la "conciliation" travail famille dans les villes ouest africaines. Les premières études menées (Adjamagbo *et al.* 2006; Béguy 2009; Brilleau *et al.* 2004; Torelli and Roubaud 2013) s'attachent à mesurer l'ampleur et la répartition du temps domestique d'une part et du temps professionnel d'autre part entre les femmes et les hommes et à mesurer les liens entre le travail rémunéré des femmes et d'autres phénomènes sociaux économiques ou démographiques comme la pauvreté, l'instruction des enfants, la fécondité et le bien être des familles en général.

Les données actuelles (EDS)[2] montrent que la fécondité a très peu changé ces dernières années en Afrique de l'Ouest surtout dans les grandes villes (Cotonou, Lomé et Ouagadougou). Béguy (2009) a montré que l'activité des femmes a un effet sur la constitution des familles à Lomé mais il ne retrouve pas cet effet à Dakar. Certes les femmes travailleuses de Lomé postposent les naissances mais en fin de vie génésique elles ont la même parité que celles qui ne travaillent pas (Béguy 2004).

En plus d'étudier pourquoi la division du travail domestique reste inégalitaire entre les hommes et les femmes, il nous semble intéressant de comprendre comment les femmes ouest africaines parviennent à articuler les rôles domestiques et professionnels. Les questions suivantes guident notre démarche :

1- Quels facteurs sociodémographiques influencent le partage des tâches domestiques et des dépenses dans les ménages urbains en Afrique de l'Ouest ?

2- Quels facteurs familiaux déterminent l'offre de travail des femmes et des hommes dans les villes ouest africaines ?

[2] Voir le chapitre sur la présentation du contexte.

3- Quelles stratégies les femmes urbaines ouest africaines adoptent-elles pour exercer leurs activités professionnelles en même temps qu'elles assurent leurs rôles de mère et d'épouse ?

2. Cadre théorique

2.1. Définition des concepts

2.1.1. Travail et emploi

Nous définissons le travail comme toute activité de production de biens et services. Cette définition relativement simple privilégie la charge, l'effort à fournir et l'occupation de temps que confère le travail. Cependant, il n'a jamais été simple aussi bien pour les chercheurs que les décideurs de se mettre d'accord sur ce qu'il convient d'appeler travail. Les discussions sur le travail ont souvent été abordées sous l'angle économique, reléguant au second rang les aspects sociaux du travail (Maruani and Reynaud 2004). Les concepts de population active, de chômage et d'autres indicateurs utilisés dans les comparaisons internationales sont basés sur une approche économique du travail. Selon la dernière révision du Système de Comptabilité Nationale en 1993, l'activité économique se définit *« comme étant la production de tous les biens et services destinés à être commercialisés sur le marché, de tous les biens (mais pas les services) conservés par les producteurs pour leur usage final propre, et de tous les services fournis gratuitement aux individus et à la collectivité par les administrations et les institutions sans but lucratif »* (Charmes 2005: 264). Cette définition, malgré son évolution par rapport aux définitions antérieures pose toujours le problème de productivité du travail vivement critiquée par les auteurs féministes (Delphy 1998). Dans l'approche économique comme on le voit dans cette définition, toute production non commercialisable ou dont on ne dispose pas de substitut sur le marché émane d'un travail reproductif. Tout ce qui relève de la production domestique (cuisine, entretien des enfants, soins aux personnes âgées et malades,…) a été pendant longtemps exclu de l'analyse avant leur prise en compte partielle et récente dans la comptabilité nationale de certains pays (Charmes 2005; Delphy 1998). Le travail, en effet, n'est pas qu'économique, il est aussi social. Du point de vue sociologique, le travail est *« l'activité de production de biens et de services, et l'ensemble des conditions d'exercice de cette activité »* et l'emploi est défini comme *« l'ensemble des modalités d'accès et de retrait du marché du travail ainsi que la traduction de l'activité laborieuse en termes de statuts sociaux »* (Maruani and Reynaud 2004: 4).

Dans notre approche du travail, nous distinguons deux pôles : un pôle professionnel et un pôle domestique. Le pôle professionnel regroupe toutes les activités dont le but est de gagner un revenu et le pôle domestique toutes les activités liées à la vie du ménage. Le pôle domestique ou travail domestique regroupe un éventail très large de tâches allant du ménage proprement dit aux activités de soins et de coordination. Il demande une disponibilité permanente et ne se termine presque jamais. Malgré son importance, le travail domestique reste invisible, gratuitement exécuté par les femmes et n'est pas source de reconnaissance sociale (Charmes 2005; Vuagniaux 2007). Ces deux pôles sont liés et tout changement au niveau de l'un a des répercussions sur l'autre. Quand on sait que les hommes sont presque libérés du pôle domestique, presque exclusivement réservé aux femmes, la présence des femmes sur le pôle professionnel implique pour elles de conjuguer les deux pôles. C'est là le sujet sur lequel se porte notre attention.

2.1.2. Ménage ou famille ?

La famille fait référence à un lien de parenté ou d'alliance. Le ménage, tel que défini dans les opérations de collecte de données statistiques (recensements et enquêtes) désigne un groupe de personnes, apparentées ou non, qui logent ensemble, partagent les ressources et les dépenses et reconnaissent l'autorité d'une seule personne appelée chef de ménage. En général, ce sont les ménages qui sont identifiés et enregistrés lors des enquêtes. Les familles peuvent être incluses dans un ménage ou forment un ménage. Un ménage peut compter plusieurs familles mais il est également possible d'avoir des ménages sans famille (une personne isolée) (Toulemon 2011). Notre approche est centrée sur l'individu tout en utilisant les caractéristiques du ménage dans lequel il est inclus. C'est au sein du ménage que se jouent les enjeux autour du travail domestique et professionnel entre les différentes catégories sociales et groupes d'âges qui le composent, notamment les hommes et les femmes. Nous nous intéressons particulièrement à la composition du ménage (hommes, femmes, enfants,…) et à la manière dont il s'organise autour des tâches domestiques et du partage des dépenses.

2.1.3. Normes sociales

Dans cette thèse, les normes sociales désignent l'ensemble des règles ou comportements relatifs au travail (domestique et professionnel), socialement reconnus et partagés par l'ensemble d'une société. Elles sont transmises entre générations par les processus de socialisation. Baril et Paquette (2012) définissent les normes sociales de façon générale

comme « des règles ou des modèles de conduite socialement partagés, fondés sur des valeurs communes et impliquant une pression en faveur de l'adoption d'une conduite donnée, sous peine de réprobation de la part de la société ou du groupe de référence. » (Baril and Paquette 2012: 6). Se conformer à cette attente de la société peut être source d'approbation et de reconnaissance sociale alors que la transgression peut entraîner des sanctions (rejet, moquerie par exemple) (Baril and Paquette 2012; Livet 2012).

Dans le contexte africain, il est « traditionnellement » admis que la place des femmes se trouve à domicile et celle des hommes au dehors (Guétat-Bernard 2011). La société attend des femmes qu'elles s'occupent du ménage, du mari et des enfants. En même temps, elles ne sont pas exclues des activités productives. Elles sont soit productrices de la subsistance du ménage (milieu rural) ou soutien de l'époux dans ses activités et un apport de revenu complémentaire (milieu urbain). Les hommes par contre ont la responsabilité de prendre en charge les dépenses du ménage sans tenir compte de la capacité financière de leurs épouses (Le Cour Grandmaison 1979). Cette forme « traditionnelle » de répartition sociale des rôles entre les sexes reste actuelle dans les villes ouest africaines malgré l'ouverture à la modernité où on assiste à une sorte de pluralité de normes (Chauveau *et al.* 2001). Que ce soit dans les villes ou en milieu rural, on note une dynamique de transformation dans les rôles sociaux de sexe sous l'effet des législations et des institutions internationales qui œuvrent pour l'égalité des sexes (Gomez-Perez and Brossier 2016).

2.1.4. Mesure et subjectivité

Nous menons ici une réflexion critique sur la place des femmes dans les études sur le travail pour déboucher sur la subjectivité du chercheur par rapport à son objet de recherche. Cet exercice nous permettra de recentrer nos *a priori* par rapport à notre sujet et d'en tenir compte tout au long de la recherche. L'importance des chiffres dans le monde de la recherche, des politiques et du débat social n'est plus à démontrer. Les statistiques se sont imposées comme outils légitimes de compréhension du fonctionnement des sociétés et de prises de décision dans presque tous les domaines de la vie. Il est cependant utiles de savoir ce qui est mesuré, comment les mesures sont faites et à quel point elles représentent la réalité. En effet, les définitions utilisées par la statistique, les stratifications, la manière de poser les questions, les regroupements en classes, reflètent ce qui est attendu de la société. Dans ce sens, les mesures statistiques sont une formalisation des normes sociales

prédéfinies. Nous présentons en encadré ci-dessous une réflexion critique sur les statistiques, tirée de Vuagniaux (2007). L'absence de statistiques relatives à un phénomène ne veut pas toujours dire que le phénomène n'existe pas mais plutôt qu'il n'est pas encore jugé important par la société pour être pris en compte dans les statistiques et le débat public. On peut également étendre cette réflexion à la recherche, particulièrement en ce qui concerne le travail des femmes dans les pays en développement. Aurélie Godard montre que ce n'est pas l'absence de données qui rend les femmes et leurs activités invisibles, mais plutôt un préalable idéologique qui les élimine de l'analyse économique et par conséquent amène les chercheurs à ne pas collecter de données les concernant (Godard 2007). *« Les a priori scientifiques concernant l'activité des femmes se sont formés au XIXème siècle au moment où ont été formalisées les différentes sciences sociales dont l'économie et la sociologie. Il est nécessaire pour comprendre l'absence des femmes dans les réflexions économiques, de prendre en compte deux aspects inhérents à la vie des auteurs considérés comme les fondateurs des sciences sociales : leur sexe (ce sont des hommes) et leur situation sociale (ils appartiennent aux classes aisées). [….] Et si les fondateurs des sciences sociales n'ont pas étudié le travail des femmes en tant qu'activité économique c'est parce que dans leur société, à leur époque, dans leur milieu, il n'était pas pensable qu'une femme travaille »* (Godard 2007: 1).

Ces critiques posent fondamentalement la problématique de la proximité du chercheur avec son objet de recherche. La proximité du chercheur ou encore la familiarité avec son terrain de recherche présente à la fois des avantages et des inconvénients (Ouattara 2004). Il lui revient de construire la distance raisonnable avec son objet de recherche pour rester objectif dans son analyse. Le chercheur est souvent appelé à combiner des identités multiples dont il faut tenir compte dans la description des faits et l'interprétation de ses résultats. Dans ce travail, nous sommes conscients des défis liés à notre identité de jeune chercheur africain, masculin, qui mène des recherches sur un sujet sur lequel les normes sociales et culturelles soutiennent une discrimination en faveur des hommes. Très peu de chercheurs masculins, particulièrement en Afrique s'intéressent à ces questions. Mêmes les femmes qui y consacrent leurs travaux sont souvent traitées de militantes ou à la limite de révoltées contre la société. Une partie des difficultés a été franchie dans la collecte des données qui a été assurée par une équipe d'horizons cultuels variés. Le plus grand défi

demeure la construction et l'interprétation des indicateurs. Une posture critique par rapport à ces normes dont nous sommes un produit sera nécessaire pour mieux analyser et interpréter les données.

Encadré 2.1 : Critique de la neutralité des statistiques

Extrait de Vuagniaux (2007) : *Activité des femmes en Suisse en comparaison européenne*
En raison de leur très forte légitimité, les statistiques constituent un outil très précieux lorsqu'il s'agit de rendre visibles les inégalités entre hommes et femmes. Cette caution trouve ses origines d'une part dans l'intervention étatique dont elles sont issues et, d'autre part, dans la légitimité scientifique accordée traditionnellement aux « chiffres ». La fiabilité des statistiques n'est en général pas discutée et elles sont donc acceptées comme la transcription directe, le reflet sans biais de la réalité. Pour ces raisons, elles se retrouvent d'ailleurs souvent instrumentalisées dans les discours et les politiques.
Bien loin de ne constituer qu'un simple outil descriptif, les statistiques sont des constructions sociales qui interprètent la réalité et contribuent à en créer une représentation : « On ne peut compter ce qui n'est pas codé, c'est-à-dire préalablement défini par la société : ce sont donc les lois, les accords collectifs, les normes sociales… qui fournissent au statisticien ses cadres d'observation. Les statistiques apparaissent à la fois comme un reflet et une composante du débat social » (Fouquet, 1992, p. 118). Elles ne constituent pas une vision neutre de la réalité et c'est pourquoi certaines précautions doivent être prises lors de leur utilisation.
Ainsi, le codage, nécessaire pour simplifier l'information à disposition, constitue une première difficulté inhérente à la statistique. Cette opération de réduction de la complexité de l'information nécessite l'établissement de classes d'équivalence, en fonction de certains critères précis, puis la distribution des observations dans les différentes catégories ainsi établies. En conséquent, ces opérations créent un système selon lequel des cas particuliers différents peuvent être assimilés en raison de certaines caractéristiques considérées comme communes et représentatives.
Ce rapprochement n'est pas anodin en ce sens qu'il ne constitue pas qu'une opération technique. Au contraire, les spécificités utilisées lors de cette catégorisation ne sont pas neutres mais résultent de choix. Ceux-ci se basent sur les normes sociales en vigueur. Les catégories statistiques, comme par exemple l'état civil, seront de ce fait perçues comme légitimes et universelles.
La statistique publique peut donc être considérée comme une expression du cadre normatif. Construite sur le modèle dominant, elle contribue à dresser des barrières entre ce qui est dans la norme et ce qui ne l'est pas tout en permettant de mesurer l'étendue de ce décalage. Elle influence l'image que la société a d'elle-même, donne du sens à celle-ci et, par conséquent, renforce et fixe les représentations sociales. La statistique contribue ainsi, en reconnaissant l'existence de groupes particuliers, à pointer leurs spécificités et à avaliser certains critères de différentiation.
En tant qu'outils de démonstration, elle joue un rôle important dans les discours et les politiques, où elle contribue à orienter les débats en fonction d'un but particulier. En effet, la façon de recueillir l'information, les questions abordées tout comme la manière de les poser, reflètent aussi les objectifs poursuivis à travers la production des chiffres. La statistique est ainsi dirigée selon certaines préoccupations et, lorsqu'une thématique y est

intégrée, cela signifie qu'elle a réussi à acquérir le statut de sujet d'attention légitime. A l'inverse, l'absence de chiffres sur une problématique possède également une signification, comme nous le verrons lorsque nous traiterons de l'apparition des statistiques sur le travail domestique :
« la statistique finit par avoir suffisamment de pouvoir pour que son absence signifie le plus souvent que l'on a échoué dans la volonté d'introduire un problème dans le débat public. Par contre, une fois produits, les indicateurs ont un impact considérable en influençant, non seulement la manière dont une société se représente et se comprend, mais aussi la façon dont seront conçues puis débattues toutes sortes de questions sociales, politiques et démographiques » (Alvarez, 2006, p. 147).
Finalement, lorsque le cadre de référence dans lequel les statistiques sont établies se voit transformé, comme ce fut le cas avec l'essor du concubinage par exemple, les catégorisations doivent varier en conséquence. Les statistiques sont ainsi subordonnées à certains impératifs d'actualité : elles sont censées suivre constamment les évolutions sociales et réinterpréter la réalité à travers le prisme de nouvelles normes. (Vuagniaux 2007: 14–15)

2.2. Approches théoriques

Pour expliquer la persistance de l'inégale répartition du travail domestique entre les femmes et les hommes, différentes théories ont été élaborées en sciences sociales et humaines. Nous présentons ici un aperçu de ces explications. Les perspectives d'analyse sont principalement tirées de l'économie, de la sociologie et de l'anthropologie. Elles sont centrées sur les ressources relatives, l'approche genre et le féminisme marxiste.

2.2.1. L'approche par les ressources relatives

Les explications basées sur les ressources relatives tirent leur source de la théorie microéconomique des ménages. La façon de traiter les ménages en microéconomie a évolué du modèle unitaire où le ménage est assimilé à un agent économique rationnel qui prend des décisions d'allocation de ressources (travail et revenu) aux modèles de décision collectives (Donni and Ponthieux 2011). L'approche collective prend en compte les différents individus du ménage et leurs préférences. Dans cette approche, les décisions du ménage sont le résultat d'un processus de négociation ou un jeu répété dans lequel tous les membres du ménage n'ont pas le même pouvoir. L'équilibre qui en découle quoique efficace dépend des pouvoirs de négociation en présence. L'origine des revenus du ménage, la législation sur le mariage et le divorce, et l'état du marché matrimonial sont des variables environnementales susceptibles d'influencer le pouvoir de négociation des femmes et des hommes (Donni and Ponthieux 2011). L'explication de la division du travail domestique à partir des ressources relatives s'inscrit dans cette logique d'échange et de négociation

(Coverman 1985). L'idée sous-jacente est que le travail domestique est perçu comme un travail inférieur dans lequel les hommes et les femmes cherchent à s'investir le moins possible. La division du travail domestique serait le résultat d'une négociation informelle au cours de laquelle homme et femme se basent sur les ressources relatives apportées dans le mariage pour détenir la meilleure position possible. Les ressources ciblées sont l'instruction, le type d'emploi et le revenu (Baxter *et al.* 2008; Coverman 1985; Shelton and John 1996). Les pouvoirs de négociation dans le ménage dérivent de ces ressources. Le conjoint le plus instruit contribuera plus au revenu du ménage en passant plus de temps sur le marché du travail (théorie du capital humain) et donc aura moins de temps disponible à investir dans les tâches domestiques. Les femmes sont plus susceptibles d'exercer les tâches domestiques parce qu'elles apportent moins de ressources dans le ménage que les hommes. Ces propositions sont conformes à la théorie microéconomique néoclassique. A partir de la théorie de l'échange de Becker, les micro-économistes postulent, sous l'hypothèse de la rationalité, que les ménages cherchent à maximiser leur revenu. Etant donné que les ressources ciblées accroissent la valeur du travail hors domicile, le conjoint qui en possède le plus consacrera plus de temps à ce type de travail. Celui qui travaille plus hors du ménage aura par conséquent moins de temps à consacrer aux tâches domestiques. Cette perspective qui prend en compte la disponibilité de temps suggère qu'il existerait un lien étroit entre le nombre d'heures de travail hors domicile et le temps consacré au travail domestique (Greenstein 2000; Shelton and John 1996). Une autre lecture de l'explication par les ressources relatives est celle de la dépendance économique qui stipule que les femmes sont susceptibles d'exercer les tâches domestiques parce qu'elles sont assez souvent économiquement dépendantes des hommes étant donné qu'elles apportent moins de revenu dans le ménage (Baxter *et al.* 2008; Greenstein 2000). Il existerait un lien étroit entre les ressources relatives, le temps de travail rémunéré et la contribution au revenu ou aux dépenses du ménage. En résumé, comme les femmes apportent moins de ressources dans le mariage, elles ont une productivité relative sur le marché du travail rémunéré et un apport au revenu de ménage faibles. Ce qui les rend économiquement dépendantes des hommes, affecte leur pouvoir de négociation et les maintient dans l'exécution des tâches domestiques.

2.2.2. Approche genre

L'approche genre analyse les rapports sociaux de sexe comme un construit social. En effet, le rapport social est un rapport de pouvoir entre groupes aux intérêts divergents autour d'un enjeu social. Les normes et les règles sociales sont le résultat de cette lutte pour la construction de ce qui est convenable pour la société, un reflet de l'état du rapport de force entre les groupes sociaux (hommes et femmes par exemple) qui finit par s'ériger en ordre social. Cet ordre social « conditionne les identités, les représentations, les discours, les pratiques des individus ainsi que leur vision du monde. A son tour, cette dernière délimite la marge de manœuvre des acteurs, leur représentation des potentialités de changement de celui-ci, en définissant la nécessité et l'inhérent » (Vuagniaux 2007: 9). La division du travail (domestique et professionnel) entre les hommes et les femmes est marquée par ces logiques sociales basées sur la domination masculine (Vuagniaux 2007). Les règles et les normes sociales ne sont pas figées, elles varient suivant les époques et les lieux. Que les femmes exécutent la majorité des tâches domestiques ne relève pas d'aptitude naturelle mais constitue plutôt le résultat de l'interaction, du rapport de force entre les hommes et les femmes autour d'un enjeu, ici le travail domestique. Dans cette perspective, les auteurs qui adoptent cette posture analysent la division du travail domestique comme produits du rapport de force entre les hommes et les femmes ; à son tour, la division du travail domestique vient renforcer ce rapport de pouvoir (Shelton and John 1996; Vuagniaux 2007). Ainsi naissent les perceptions et les représentations (c'est quoi être homme ou être femme ?) qui finissent par se traduire en normes et institutions sociales. Ce sont ces normes et institutions sociales, elles-mêmes construites qui délimitent les rôles de chaque catégorie sociale (hommes, femmes, enfants, jeunes,…) et tendent à rendre naturel l'ordre social qui en résulte. La persistance de ces rôles sociaux sexués permet d'expliquer la résistance au changement de l'inégale répartition du travail domestique.

L'attitude des conjoints envers les rôles sociaux de sexe ainsi définis permet aussi de comprendre la répartition des tâches domestiques dans le ménage. On admet que la division du travail domestique sera plus égalitaire dans les couples où les deux partenaires ont une attitude moins favorable aux normes traditionnelles de partage des tâches. Un homme favorable à la répartition traditionnelle des tâches domestiques trouvera juste qu'elles soient majoritairement exécutées par son épouse et participera moins. Au contraire, s'il s'éloigne de ces normes, il sera davantage disposé à contribuer aux tâches domestiques. De

même, une femme favorable à la division traditionnelle du travail domestique sera davantage disposée à exécuter la majorité de ces tâches alors qu'une femme moins favorable trouvera injuste cette répartition et exigera une contribution plus importante de son conjoint (Shelton and John 1996). Cette théorie ne dit cependant pas comment et à quelle moment de la vie se forme cette perception ou si elle évolue dans le temps et quels sont les éléments susceptibles d'influencer son évolution. Soulignons tout de même, que le fait d'avoir une attitude favorable ou non aux rôles sociaux de sexe n'est pas un choix libre. Les individus ont tendance à se conformer à ce que la société attend d'eux. La division du travail domestique, observable et mesurable, intègre cette "conformisation" aux rôles socialement attendus. Les femmes exécutent la majorité des tâches domestiques parce qu'elles pensent devoir se conformer à ce que la société attend d'elles en tant qu'épouse et mère. Aussi bien les femmes qui subissent, et encore moins les hommes à qui cela profite, ne remettent en cause ces prescriptions sociales.

Pour donner aux femmes la capacité de s'affranchir de ces injonctions sociales, le concept d' « empowerment » est né d'abord comme thème de revendication féministe avant de s'imposer progressivement dans le champ du développement. Ce concept est aujourd'hui réduit dans la pratique de plusieurs organisations internationales à l'autonomisation économique des couches sociales vulnérables notamment les femmes alors que le but initial est la transformation des relations de pouvoir et des structures sociales oppressives des femmes. « Pour les féministes, l'empowerment se distingue du pouvoir de domination qui s'exerce sur quelqu'un (« power over ») et se définit plutôt comme un pouvoir créateur qui rend apte à accomplir des choses (« power to »), un pouvoir collectif et politique mobilisé notamment au sein des organisations de base (« power with ») et un pouvoir intérieur (« power from within ») qui renvoie à la confiance en soi et à la capacité de se défaire des effets de l'oppression intériorisée (Calvès 2009: 739). Comme on le voit, l'empowerment est un concept interventionniste né de la domination masculine et de la nécessité d'intégrer les femmes au processus de développement dans les pays du Sud.

2.2.3. Approche féministe marxiste

Le féminisme marxiste socialiste analyse la division du travail domestique comme un rapport spécifique de classes. L'organisation sociale se construit autour des rapports indissociables de production et de reproduction. La reproduction qui repose essentiellement sur les femmes permet de reconstituer la force de travail en vue de perpétuer la production (Meillassoux 1982; Paul 2008). Le rapport entre les hommes et les femmes autour du travail, en particulier le travail domestique s'inscrit dans une logique de lutte de classes. Très inspirées de la domination de la classe ouvrière (le prolétariat) par les capitalistes, les thèses féministes postulent que les femmes exécutent la majorité du travail domestique parce qu'elles sont dominées par les hommes dans le cadre d'une relation spécifique : le mariage. L'ennemi principal (Delphy 1998, 2013) qui permet l'extorsion et l'exploitation du travail des femmes par les hommes est le patriarcat. « L'exploitation patriarcale constitue l'oppression commune, spécifique et principale des femmes : commune parce qu'elle touche toutes les femmes mariées (80% des femmes à tout moment) ; spécifique parce que l'obligation de fournir des services domestiques gratuits n'est subie que par les femmes ; principale parce que même quand les femmes travaillent « au dehors », l'appartenance de classe qu'elles en dérivent est conditionnée par leur exploitation en tant que femme. » (Delphy 2013: 50). Il apparait que le lien à un homme dans le cadre familial (soit par un mariage ou par cohabitation ou union libre) est l'élément principal du maintien des femmes dans l'exécution des tâches domestiques. Christine Delphy (1998) montre que même la dissolution de ce lien, soit par divorce ou séparation ne libère pas forcément la femme de cette domination puisque dans bien des cas, elle assume toujours la garde des enfants. On note dans l'approche féministe marxiste l'existence de deux modes de production dont l'indépendance n'est pas assurée : le mode de production industriel qui donne lieu à l'exploitation capitaliste et le mode de production familial qui donne lieu à l'exploitation familiale ou patriarcale. Le patriarcat ne rend pas compte à lui tout seul de l'oppression des femmes. Il faut prendre en compte le rôle du capitalisme dans l'expropriation et l'exploitation du travail des femmes à l'intérieur et à l'extérieur de la famille (Delphy 1998). La distinction entre le travail domestique et le travail salarié s'est créée avec l'avènement du capitalisme. Le capitalisme, notamment dans sa fonction de structuration du marché du travail s'est appuyé sur les rapports sociaux de sexe déjà existants. Les normes de travail dans le monde capitaliste ne tiennent pas compte de l'existence du travail domestique pour les personnes qui s'y

engagent. « […] le monde du travail actuel s'est construit en niant sa nécessité (le travail domestique) ou, tout du moins, en considérant que les personnes qui l'intègrent sont libérées de ses contraintes, qu'elles disposent de quelqu'un qui s'en charge à leur place. » (Vuagniaux 2007: 11). Ce mode d'organisation typiquement masculin exclut les femmes et les maintient dans l'exécution des tâches domestiques. L'accès des femmes au marché du travail professionnel, comme c'est le cas aujourd'hui, implique pour elles l'accumulation des activités professionnelles et domestiques avec l'essor de la fameuse double journée de travail. Pour elles, la vie professionnelle et la famille se conjuguent simultanément.

2.2.4. Synthèse critique

Les trois approches théoriques présentées ci-dessus tentent d'expliquer la division du travail entre les hommes et les femmes. Aucune de ces trois théories ne permet à elle seule de comprendre la position des femmes et des hommes sur le marché du travail ou dans l'exécution des tâches domestiques. En plus, elles ont été élaborées dans le contexte des pays développés, il nous est donc nécessaire de faire une synthèse critique afin de retenir ce qui sera utile dans notre contexte. Pourquoi les femmes continuent-elles d'exécuter la majorité des tâches domestiques ? Il y a un élément de réponse fondamental qui apparait, certes sous différents angles, dans chacune des approches présentées : l'importance des règles sociales. En Afrique de l'Ouest, il est socialement admis que les travaux domestiques sont "naturellement" destinés aux femmes. Le maintien des femmes dans l'exécution des tâches domestiques ne relève cependant pas d'une aptitude naturelle mais du fait que les normes sociales sont ainsi établies et que personne ne les remet en cause. En se conformant à ces règles sociales, les femmes ouest africaines exécutent la quasi-totalité des tâches domestiques. L'approche marxiste féministe souligne le système d'exploitation qui sous-tend l'attribution des tâches domestiques aux femmes. Le patriarcat reste le système dominant en Afrique de l'Ouest. Au Bénin comme au Togo et au Burkina-Faso, certaines règles coutumières font de la femme une propriété de l'homme (un bien acquis en échange de la dot). Cette appropriation de la force de travail des femmes par l'homme, par le lien du mariage, renforce la légitimité sociale du maintien des femmes dans les tâches domestiques. La bonne épouse est celle qui s'occupe bien de son ménage et de son époux. Ce sont aussi ces règles sociales qui définissent l'accès différencié des hommes et des femmes aux ressources, que ce soit aux moyens de production (le foncier notamment) et à l'instruction. Choisir d'envoyer les garçons à l'école et de maintenir les filles hors de l'école résulte d'un

choix social qui conçoit l'univers féminin en dehors de l'école : à domicile. Ce sont aussi ces règles qui définissent la succession et qui font des hommes les principaux héritiers du patrimoine des parents. Les femmes seront par conséquent moins dotées en ressources que les hommes. Le différentiel de dotation en ressources les rend moins compétitives sur le marché du travail que les hommes. Leur temps passé sur le marché du travail rapportera moins au ménage que celui de l'homme. Elles vont passer donc plus de temps dans les tâches domestiques que les hommes et dès lors qu'elles travaillent en dehors du ménage, elles doivent assurer simultanément les deux rôles. Là encore, plusieurs femmes sont aujourd'hui plus instruites que leurs conjoints sans que le partage des tâches domestiques soit en leur faveur. En particulier dans le contexte ouest africain où il y a dysfonctionnement du marché du travail, la théorie des ressources relatives ne semble pas opérationnelle. Comment les femmes parviennent-elles à combiner travail et famille ? Les approches théoriques présentées ci-dessus ne sont pas explicites à ce sujet. Néanmoins, on note dans l'approche par les ressources relatives que les revenus monétaires de la femme renforcent sa capacité de négociation et son autonomie financière. Ce qui lui permettra, à défaut de se soustraire aux tâches domestiques, de développer des stratégies d'adaptation. Elle pourra par exemple s'offrir les services d'une domestique (Jacquemin 2000, 2002) ou investir dans un dispositif d'économie de temps (Angrist and Evans 1996). Investir dans un réfrigérateur pour la conservation des aliments ou acheter des robots ménagers permettent d'organiser autrement certaines tâches domestiques dans le ménage. Cependant la possession d'un équipement électroménager ne signifie pas son utilisation systématique. Plusieurs ménages possèdent des congélateurs dans les villes ouest africaines mais qui ne sont pas utilisés la plupart du temps compte tenu du coût de l'électricité. Le pouvoir que procure aux femmes leurs activités et leurs revenus restent encore très limité. « Bien qu'il ait des réussites remarquables, des entrepreneures qui finissent par imposer une relative autonomie, cela reste l'apanage d'une minorité. La plupart des femmes ont à se battre contre la « résistance » des pouvoirs masculins aussi bien dans leur famille que dans la société, au sens large. […] En définitive, les femmes de l'informel acquièrent un pouvoir, le plus souvent limité à la sphère familiale. Ce pouvoir est parfois occulté par celui du chef de ménage homme, déclaré, alors que ce sont elles qui sont les véritables pourvoyeuses de ressources » (Gning 2013: 344).

L'entourage familial joue aussi un rôle important dans la conciliation travail famille dans les villes ouest africaines. Une femme occupée sur le marché du travail peut héberger une parente qui l'aidera dans les tâches domestiques ou dans son activité économique (Jacquemin 2000). Les domestiques sont plus rares et plus coûteux dans le contexte actuel. On en trouve de moins en moins dans les ménages urbains. Dans l'approche marxiste féministe, le mariage constitue un élément limitatif de l'activité professionnel des femmes. Celles qui aspirent à une carrière professionnelle peuvent alors choisir d'avoir une activité professionnelle stable avant de s'engager dans une union ou choisir un conjoint flexible qui favoriserait l'articulation travail famille. Dans le premier cas, l'âge d'entrée en union peut être retardé. Il est par contre moins probable que le motif de travail soit une cause principale des ruptures d'unions dans les villes ouest africaines. On sait par ailleurs, dans le contexte des pays occidentaux, que le volume des tâches domestiques et les inégalités dans la répartition s'accroissent avec l'arrivée des enfants (Vuagniaux 2007). Combiner travail et famille pour les femmes passe aussi par le choix du nombre d'enfants et du calendrier des naissances ; avoir moins d'enfants ou espacer les naissances.

Nous représentons ces apports théoriques dans le schéma théorique suivant présenté en deux sous-schémas. Le premier se réfère aux motifs qui conduisent les femmes à exécuter la majorité des tâches domestiques et le second les mécanismes qui leur permettent de combiner travail domestique et activité professionnelle.

Figure 1.1 : Pourquoi les femmes exécutent-elles la majorité des tâches domestiques ?

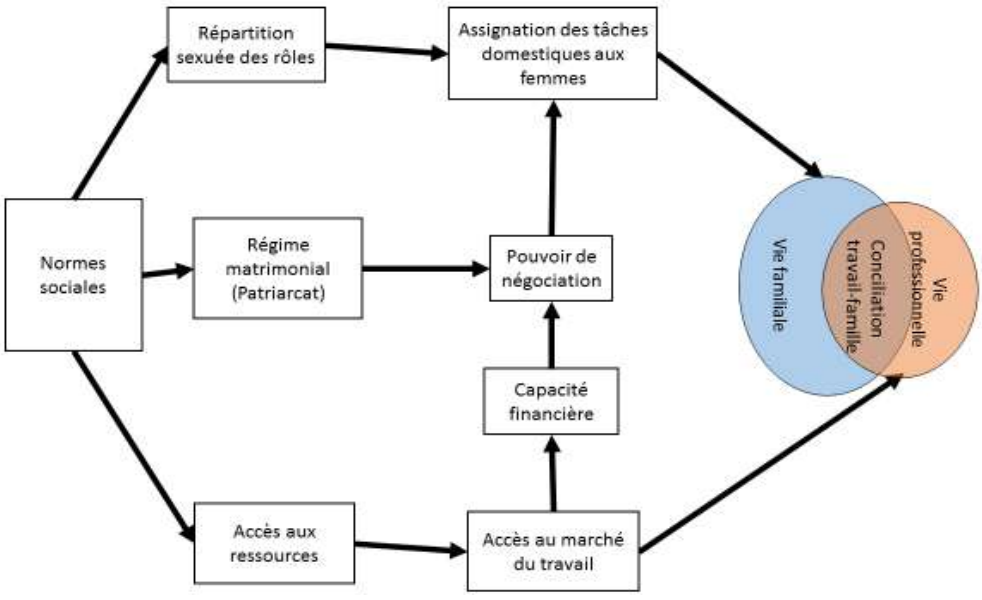

Ce schéma montre les principaux éléments autour desquels se construit la relation travail-famille dans les sociétés ouest africaines. En première position, les rapports sociaux de sexe traduits dans les normes sociales. Tout d'abord, elles définissent une répartition sexuée des rôles dans laquelle tout ce qui est lié au travail domestique est réservé aux femmes. Ensuite, les normes sociales définissent les rapports entre hommes et femmes dans le cadre du mariage et se réfèrent au système patriarcal notamment en Afrique de l'Ouest. Ce système limite les marges de manœuvre et le pouvoir de négociation des femmes dans le ménage et finit par renforcer la répartition inégale des tâches domestiques en faveur des hommes. Enfin, les normes sociales définissent l'accès différencié des femmes et des hommes aux ressources (droit de succession, instruction). Puisque les femmes sont moins instruites et disposent de moins de capitaux, elles ont un accès limité au marché du travail. D'une part, l'accès limité au marché du travail affaiblit leur contribution financière aux revenus du ménage, voire leur capacité de négociation et renforce ainsi leur position dans les tâches domestiques. D'autre part, il les maintient dans des activités économiques à la limite des tâches domestiques. On note ainsi pour les femmes un chevauchement des tâches domestiques et des activités économiques. Le point commun délimite l'espace de conciliation travail-famille. Le rôle capital des normes sociales a été aussi mis en exergue par Herrera et Torelli (2013) : « Nous postulons que, dans les pays africains, ce sont les normes sociales plus que les facteurs économiques qui déterminent la division du travail au sein du ménage (travail domestique/marché) » (Herrera and Torelli 2013: 249).

Le deuxième sous-schéma est un zoom sur l'espace de conciliation travail-famille pour expliquer son fonctionnement.

Figure 1.2 **:** Comment les femmes concilient-elles travail et famille ?

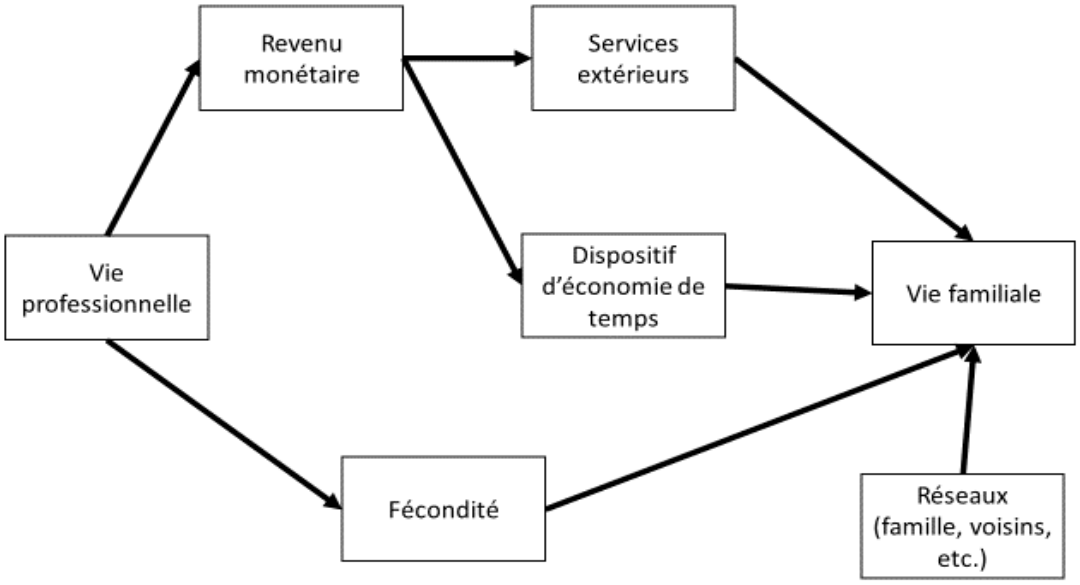

L'activité professionnelle génère des revenus monétaires qui permettent à la femme de recourir à des services extérieurs (domestiques, prestataires divers) ou de s'acheter des appareils électroménagers qui permettent de réorganiser le ménage ou de gagner du temps sur certaines tâches. L'utilisation des appareils électroménagers n'est pas répandue dans les villes ouest africaines. D'un autre côté, les enfants contribuent à l'accroissement du volume et du nombre des tâches domestiques. Le nombre d'enfants à bas âge augmente la tension entre le travail et la famille. Le contrôle de la fécondité, voire la limitation du nombre d'enfants, rentrerait dans les stratégies des familles pour concilier travail et famille. Dans le contexte ouest africain, la décision de limiter les naissances ne revient pas souvent aux femmes ou ne fait pas toujours objet de discussion entre conjoints. Un autre élément important pour la conciliation travail-famille en Afrique de l'Ouest serait le rôle déterminant du réseau familial ou de l'entourage. Ce schéma apparemment simple cache toute la complexité de la relation travail famille qui, pour les femmes, est un enjeu.

Nous présentons ci-dessous les observations empiriques avant de proposer notre cadre théorique d'analyse.

3. Des vérifications empiriques

Plusieurs études ont été réalisées pour confronter les explications théoriques à des observations empiriques. La plupart se sont déroulées dans les pays développés notamment en Europe, au Canada et aux USA. Très peu se réfèrent à des pays en développement et plus particulièrement à l'Afrique de l'Ouest. Certaines études sont une synthèse de différentes études empiriques. D'autres utilisent des données et méthodes longitudinales et d'autres encore des données et méthodes transversales.

Nous avons recherché les références en anglais et en français. Les mots et expressions clés utilisés en français sont : travail (tâche) domestique, travail et emploi des femmes, conciliation travail famille, Afrique subsaharienne, travail et famille, fécondité et emploi des femmes, genre et division du travail, et différentes combinaisons de ces mots et expressions. Les équivalents anglais de ces mots ont été aussi utilisés : housework and women employment (unemployement), work-family balance, Sub-Saharan Africa, family and work, fertility and women's work, gender and division of labor. Plusieurs bases de données ont été utilisées dans notre recherche. Il s'agit notamment de J-Store, Cairn info, Sage journals, Urban studies, Econlit, Sociology database, l'outil discovery et google scholar. Nous avons également consulté les références bibliographies des articles pertinents issus de nos recherches pour identifier d'autres références. Nous nous sommes intéressés aux publications à partir de 1980. Les références sont empruntées de plusieurs disciplines des sciences humaines et sociales à savoir l'économie, la sociologie, l'anthropologie et la démographie.

3.1. L'influence des méthodes et des données

L'importance des méthodes d'analyse et des types de données dans les études empiriques a été soulignée par les études qui réalisent la synthèse d'autres études empiriques. En 1996, Shelton et John ont fait une revue des recherches empiriques existantes aux USA concernant la division du travail dans le couple et ses conséquences. Ils montrent que les résultats obtenus varient selon le contexte mais aussi selon les méthodes d'analyse, les types de données et les mesures utilisés. Les études utilisant des données et méthodes d'analyse transversales n'aboutissent pas toujours aux mêmes résultats que celles utilisant des données et méthodes prospectives ou rétrospectives. Certaines études utilisent des mesures absolues (nombre d'heures) tandis que d'autres utilisent des mesures relatives (proportion

du travail domestique exécutée). La difficulté de comparer les résultats entre études réside dans les définitions, les méthodes et les techniques de collecte. Deux principaux outils de collectes sont utilisés dans les enquêtes budget-temps : le journal de 24 heures et le questionnaire direct. Les études basées sur le questionnaire direct, où les enquêtés estiment eux-mêmes le temps consacré aux différentes activités, conduisent à une surestimation du temps consacré aux activités fréquentes et une sous-estimation des activités moins fréquentes par rapport à la méthode du journal. Les résultats varient aussi en fonction de la personne qui répond à l'enquête dans le ménage. Les études où un seul répondant répond au nom du couple ou des autres membres du ménage montrent que le répondant surévalue sa contribution aux tâches domestiques alors qu'il a tendance à sous-évaluer la contribution des autres. La méthode du journal pose principalement le problème de représentativité du jour de l'enquête sur l'ensemble des jours de la semaine. Certaines études veillent sur la représentativité de tous les jours de la semaine dans l'échantillon pour contourner cette difficulté. Le journal peut aussi être administré le jour ciblé dans l'enquête ou de façon rétrospective. Les méthodes rétrospectives sont sujettes à la fiabilité de la mémoire. Les résultats montrent cependant que les résultats obtenus sont presque similaires si la collecte a lieu seulement une journée après le jour cible (Shelton and John 1996).

Dans une démarche analogue, Schockaert (2005) montre l'influence des méthodes longitudinales et transversales sur les résultats obtenus par les études sur le travail et la fécondité en Amérique Latine. Elle distingue dans sa revue, les études transversales des études longitudinales. On remarque globalement d'une part que les études transversales trouvent un lien souvent négatif, parfois positif ou inexistant entre le travail féminin et la fécondité. Les études longitudinales ont l'avantage de résoudre en partie les difficultés à déterminer le sens de la causalité et l'effet de sélection des femmes les moins fécondes par le marché du travail en prenant en compte la succession des événements dans le temps (Schockaert 2005). Cependant, la succession n'implique pas nécessairement une causalité. L'omission d'importantes variables de contrôle constitueraient aussi une source des différences de résultats observées. « *Les raisons les plus importantes des différences obtenues entre les études nous semblent être les méthodes statistiques utilisées, l'omission*

de variables de contrôle importantes, la mesure des variables ainsi que la variabilité des phénomènes étudiés » (Schockaert 2005: 173).

Les conclusions auxquelles parviennent Shelton et John, replacent les rapports sociaux de genre au centre de la division du travail domestique. « Most notably, gender remains a more important determinant of housework time than any other factor. […] If we take the insights offered by social constructionists and reevaluate our approach to studying household labor, and avoid using it to formulate just another variable to add to existing models, we may achieve better understanding of why the division of household labor is slow to change » (Shelton and John 1996: 317).

3.2. Division du travail domestique et normes sociales

Dans le contexte des USA où l'égalité homme-femme est à priori officiellement acquise, la répartition des tâches devrait dépendre moins des rôles sociaux de sexe que des caractéristiques individuelles objectives. Des études montrent que la division du travail domestique dans les ménages américains reflète la répartition sociale des rôles selon le sexe. Davis et Greenstein (2009) étudient, à travers une revue des études réalisées toujours aux USA, les déterminants et les conséquences du « gender ideology » sur la famille et le travail. Ils regroupent sous l'expression « gender ideology » une multitude d'expressions utilisées pour désigner la perception ou l'attitude des individus relative aux rôles sociaux de sexe. L'analyse montre tout d'abord que l'attitude des américains a évolué à travers le temps. Plus favorables aux rôles sociaux de sexe dans les années 1960, les attitudes sont plus favorables à l'égalité des sexes dans les années 1970 et 1980. Le changement entre les années 1980 et 1990 est très faible. Les femmes ont toujours une attitude plus favorable à l'égalité des sexes que les hommes. Ce qui est logique puisque le déséquilibre est en faveur des hommes qui cherchent à protéger leurs avantages. Les études montrent que la perception des rôles sociaux de sexe est associée à la proportion des tâches domestiques exécutée par les femmes. La perception de l'homme et celle de la femme interagissent pour déterminer la division du travail domestique mais celle de l'homme paraît être un déterminant plus fort. De même, dans les couples ayant une attitude favorable aux rôles sociaux de sexe, les hommes s'impliquent moins dans les tâches domestiques, les soins et la prise en charge des enfants. Certaines études suggèrent que le « gender ideology » serait corrélé avec d'autres variables qui expliquent la division du travail domestique. L'absence de

ces variables dans les modèles justifierait l'effet du « gender ideology » (Davis and Greenstein 2009). Ces observations relatives aux effets du genre dans les études américaines sont confirmées par d'autres études menées à Taiwan (Hu and Kamo 2007), en Allemagne (Lewin-Epstein *et al.* 2006), en Israël (Lavee and Katz 2002; Lewin-Epstein *et al.* 2006), en Chine (Pimentel 2006), au Canada (Brayfield 1992, 1992; Gazso-Windle and McMullin 2003, 2003), en Suède (Nordenmark and Nyman 2003) et en Grande Bretagne (Baxter 1992; Kan 2008). Dans le même contexte, Greenstein (2000), montre que les femmes se conformant aux injonctions sociales qui font des tâches domestiques une spécificité féminine exécutent en effet plus de tâches domestiques tandis que les hommes en font moins.

Sous un autre angle, on note qu'une attitude favorable aux rôles sociaux de sexe diminue l'âge de la mère à la naissance du premier enfant tandis qu'une perception plus égalitaire des rôles masculins et féminins conduit à une vie autonome (indépendante des parents et hors union) plus longue (Shelton and John 1996). A ce propos c'est plutôt l'âge d'entrée en union qui réduirait l'âge à la naissance du premier enfant chez celles qui ont une attitude favorable aux rôles sociaux de sexe et que les unes et les autres auraient une descendance finale identique (Schockaert 2005).

Une autre lecture de l'influence des normes sociales est la manière dont chaque parent se définit comme père ou mère. A partir des études emplois du temps existant, Benoit (2005) montre que les hommes québécois passent moins de temps dans les tâches domestiques que leurs épouses. Elle note qu'ils font cependant mieux que leurs homologues canadiens et que le nombre d'heures consacrées aux tâches domestiques et parentales a augmenté entre 1986 et 1998 d'environ une heure par jour. A partir d'une approche qualitative, elle montre que les pères n'ont pas tous le même rapport au temps et distingue cinq catégories de pères dont : l'égalitariste (rythmé par ses obligations familiales), le sacrifié (journée de travail entrecoupée d'un temps familial), le multiactif (dispose de temps personnel et y voit un objet de première importance), l'hypertravaillant (le temps de travail occupe une proportion importante de la journée.) et le communautaire (valorise le temps familial et côtoie beaucoup ses enfants). Parmi les cinq catégories de pères, définies par leur rapport au temps, les égalitaristes et les sacrifiés sont ceux qui accordent plus de temps à leur famille que les autres. Ils manifestent la place importante qu'ils accordent à leurs enfants. L'étude de Benoit porte sur des pères de niveau d'instruction supérieur, tous professionnellement

bien insérés. Elle attribue les différences observées à la façon dont chaque père conçoit la paternité. Pour les uns, la paternité se définit principalement par cet investissement en temps pour ses enfants ; pour les autres, le rôle du père consiste à pourvoir aux besoins des enfants (Benoit 2005). Il faut souligner que les pères qui contribuent le plus à la prise en charge des tâches domestiques, du moins ceux dont Benoit (2005) rapporte le verbatim, sont souvent soit séparés, soit remariés avec des enfants de moins de douze ans. Dans ces conditions, leur implication dans la prise en charge des enfants peut paraître plus une obligation qu'un choix personnel comme ils l'expriment. La division du travail domestique reste encore dominée dans le contexte québécois et canadien par la répartition sociale des rôles selon le sexe. « Dans ces deux cas (pères traditionnels ou vivants des crises identitaires), la division sexuelle du travail est toujours opérante et permet aux pères de se dévouer au travail ou de s'adonner à des loisirs. La division sexuelle du travail dans les ménages québécois n'est donc pas du passé » (Benoit 2005: 34).

Notons que la fabrique des normes sociales, l'attitude de genre et la religion sont fortement imbriquées (Sudda and Malochet 2012). La plupart des religions instituées (monothéistes) sont fondées sur les principes du patriarcat et contribuent à renforcer la domination masculine et les inégalités entre les sexes ou à les transformer(Woodhead 2012). A l'échelle de la société, il existe un lien étroit entre la place de la religion et les inégalités entre les hommes et les femmes (Inglehart and Norris 2003). Cependant, à l'intérieur d'une même religion, favorable ou non aux rapports sociaux de sexe, les individus peuvent avoir leur position personnelle (Woodhead 2012). Cette observation montre que la variable religion est utile pour la compréhension des inégalités hommes/femmes entre deux sociétés différentes mais présente des limites qu'il ne faut pas négliger lorsqu'elle est prise au niveau individuel.

3.3. Cycle de vie du couple et partage des tâches domestiques

Baxter, et al (2008) utilisent deux vagues (1996/97 et 2000) de données d'un panel australien pour évaluer l'effet des transitions d'un cycle de la vie à un autre (mariage, divorce, naissance d'un enfant) sur le nombre d'heures consacrées par semaine aux travaux domestiques. Leurs résultats montrent que globalement les femmes consacrent trois fois plus de temps aux tâches domestiques que les hommes. Ils montrent qu'il n'y a aucune

variation dans le nombre d'heures de travail domestique entre les deux vagues d'enquête en l'absence de changement dans le statut matrimonial. Passer de la cohabitation au mariage implique une quantité de travail domestique relativement plus élevée chez les femmes mais l'effet n'est pas statistiquement significatif. Les femmes demeurées mariées pendant les deux vagues ont accru leur volume de travail domestique par rapport à celles qui sont restées en cohabitation.

La rupture d'une union (séparation ou divorce) a accru significativement le nombre d'heures de travail domestique des hommes alors que celui des femmes diminue mais l'effet n'est pas significatif. L'arrivée d'un premier enfant ou de rang supérieur a significativement augmenté le nombre d'heures de travail domestique des mères sans réduire celui des pères. Aucun changement n'a été noté s'il n'y a pas eu de naissance entre les deux vagues d'enquêtes. Par ailleurs, les effets des variables de contrôle montrent qu'un accroissement dans la contribution au revenu du couple (proportion) ou du nombre d'heures de travail rémunéré réduit la quantité de travail domestique aussi bien pour les hommes que pour les femmes. De même, les hommes ayant une attitude favorable à un partage équilibré du travail domestique investissent nettement plus que les autres dans ce domaine. Chez les femmes au contraire, celles qui soutiennent un partage équilibré des tâches domestiques en exécutent moins que les autres. Régnier-Loilier et Hiron (2010) ont aussi montré pour la France, à partir de données longitudinales collectées entre 2005 et 2008 que l'arrivée d'un enfant renforce la répartition inégale des tâches domestiques même si de façon globale l'organisation domestique a très peu évolué en trois ans. En Suisse en 2004, Vuagniaux (2007) montre que la plus grande inégalité a été observée dans les couples ayant des enfants de moins de 15 ans où sur un total hebdomadaire de 79 heures de travail domestique, 53 heures sont effectuées par les femmes contre 26 heures pour les hommes. Ces résultats conduisent à examiner en amont le lien entre la fécondité et le travail professionnel des femmes.

3.4 Niveau d'instruction et relation travail-famille

Angrist et Evans (1996) montrent pour les USA un effet négatif d'un troisième enfant sur l'offre de travail des mères. Ils soulignent cependant que cet effet est très minime ou presque absent chez les femmes d'un niveau d'instruction supérieur ou chez celles dont les

conjoints ont un salaire élevé. Ce résultat semble contredire les propositions théoriques qui stipulent que l'effet de la fécondité sur l'offre de travail est plus important chez les femmes les plus instruites (Angrist and Evans 1996). En effet, les résultats de cette étude montrent que les femmes américaines les plus instruites ou celles dont les conjoints ont un salaire élevé concilient mieux travail et famille que les femmes pauvres ou moins instruites. C'est l'effet revenu qu'il est important de souligner ici. Dans le contexte des USA où les services de garde d'enfants ne sont pas pris en charge par l'Etat, il serait plus avantageux pour les femmes moins instruites dont la productivité sur le marché de travail est faible de réduire leur offre de travail pour s'occuper des enfants. Si l'arrivée d'un troisième enfant n'a pas un grand effet sur l'offre de travail des mères très instruites ou riches, cela peut cependant se traduire par une réduction de leur temps de loisir. Angrist et Evans (1996) montrent que le comportement des pères s'ajuste très peu à l'arrivée d'un enfant.

3.5. L'effet revenu dans la conciliation travail-famille

L'effet revenu a été précédemment noté dans l'étude de Angrist et Evans (1996) sur les femmes américaines. D'abord le revenu permet aux femmes actives de payer des services extérieurs pour certaines tâches domestiques et la garde des enfants. Il permet également de se doter d'équipement ménager en vue d'organiser plus efficacement les tâches domestiques et économiser du temps. Les équipements ménagers n'induisent pas pourtant une meilleure contribution des hommes aux tâches domestiques (Kergoat 2005). Le revenu contribue par ailleurs au renforcement de l'autonomie et du pouvoir de négociation des femmes, leur permettant de se soustraire d'une partie des tâches domestiques ou d'induire un partage moins inégalitaires dans le ménage. Greenstein (2000) examine l'effet de la dépendance économique sur la division du travail domestique à partir de la première vague de la *National Survey of Families and Households* (NSFH, 1997-1998). Il montre, à partir de mesures absolues du nombre d'heures de travail domestique, que plus les femmes sont économiquement dépendantes de leur conjoint, plus elles exécutent de tâches domestiques. Le résultat est ambigu pour les hommes. La contribution des hommes aux tâches domestiques s'accroit avec la proportion du revenu de l'épouse dans le revenu total du ménage jusqu'au niveau où les revenus des conjoints sont égaux. Au-delà de ce point, la contribution des hommes aux tâches domestiques diminue. Ce résultat est interprété

comme un effet de genre. La division du travail domestique relèverait plus de la capacité des femmes à prendre de la distance par rapport aux rôles de sexe.

3.6. Le contexte macro et institutionnel

La relation entre le travail féminin et la famille, notamment la fécondité, dépend aussi du niveau de développement, le niveau général de fécondité et le cadre institutionnel du contexte dans lequel les études sont menées. En Amérique Latine, Ingrid Schockaert (2005) s'interroge aussi sur la relation entre le travail féminin et la fécondité dans les pays en développement. Elle se fixe pour objectif d'expliquer les résultats divergents des études empiriques dont certaines aboutissent à une forte relation négative entre activité féminine et fécondité, d'autres montrent une relation faible ou inexistante et d'autres enfin une relation positive. Ses analyses mettent en lumière d'une part l'importance de la méthodologie (cf. 3.1) et d'autre part l'influence des éléments de contexte dans la divergence des résultats. *« Nous avons montré que les variables macro, comme le niveau de développement, celui de la fécondité et la période, peuvent influencer fortement les résultats d'une analyse »* (Schockaert 2005: 173). Elle suggère que les études futures s'orientent vers des généralisations de type *« Un travail x et la fécondité évoluent en sens opposé (ou parallèle) à travers le mécanisme y, qui peut être compris par les rapports sociaux z »* (Schockaert 2005: 175). Les conclusions de Schockaert (2005) sont en accord avec celles de Poirier et al. (1989) qui face à l'ambigüité des résultats des études comparatives menées à partir de l'enquête mondiale de fécondité, suggèrent que ces données doivent être complétées par d'autres sources d'informations pour tenir compte du contexte institutionnel de chaque pays (Poirier *et al.* 1989). Jonas Wood et al. (2016) soulignent ces effets institutionnels pour expliquer les différences observées dans trois pays européens (France, Pays-Bas et Hongrie) en terme de constitution de la famille et activité des mères (Wood *et al.* 2016). Certains pays combinent fécondité élevée et une proportion plus importante de femmes sur le marché de l'emploi tandis que les proportions de femmes occupées sur le marché de travail sont faibles dans d'autres pays avec une plus faible fécondité. Ces différences sont attribuables aux effets des politiques d'emploi et de garde d'enfants entièrement payées ou subventionnées par l'Etat.

3.7. Le travail et la famille dans le contexte africain

3.7.1. Le statut social des femmes en lien avec le travail et la fécondité

Le statut social des femmes est un facteur déterminant du partage des tâches domestiques et de la fécondité dans les sociétés patriarcales africaines. Plusieurs facteurs contribuent au maintien des femmes dans un statut inférieur à celui des hommes : l'accès différencié au travail rémunéré et aux facteurs de production, l'écart d'âge entre conjoints, le versement de la dot par les maris et un faible niveau d'instruction par rapport à celui des hommes (Boserup 1985; Guétat-Bernard 2011). Sous l'autorité de l'homme, les femmes doivent négocier et obtenir l'accord du mari avant de s'engager dans des activités rémunératrices. Elles ont peu de pouvoir dans la prise des décisions dans le ménage et surtout en ce qui concerne leur fécondité qui reste à un niveau élévé, les hommes étant favorables à une famille nombreuse (Boserup 1985; Attané 2009). Le faible statut des femmes favorise également la persistance des rôles masculins et féminins définies dans la société traditionnelle où les femmes exécutent la quasi-totalité des tâches domestiques (Badini-Kinda 2010). En Tanzanie, une étude parmi les jeunes étudiants et élèves montre que les hommes attendent au nom des règles traditionnelles que les femmes s'occupent toujours des enfants et de la famille tandis que les femmes ont une attitude plus progressiste. Pour ces jeunes hommes, les disparités entre les hommes et les femmes sont de l'ordre naturel (Feinstein *et al.* 2010). La résistance masculine au changement des règles traditionnelles maintient le partage inégal des tâches domestiques même lorsque les femmes exercent une activité rémunérée en dehors du ménage et limite l'effet de l'activité économique sur la fécondité.

3.7.2. La relation fécondité travail presque inexistante

Dans le contexte ouest africain, Béguy (2009) s'intéresse à l'effet du travail professionnel des femmes sur leur fécondité dans deux capitales : Lomé au Togo et Dakar au Sénégal. Il utilise des données d'enquêtes rétrospectives pour évaluer l'effet du statut professionnel des femmes sur la constitution des familles (intervalle entre deux naissances consécutives). A Lomé, les résultats montrent que les femmes salariées et celles qui sont en formation ou en apprentissage ont tendance à postposer les naissances comparées aux femmes indépendantes. Le risque de donner naissance à un enfant est moins élevé chez les femmes salariées, apprenties et étudiantes que chez les femmes qui travaillent à leur propre compte. De même, le risque de donner naissance n'est pas moins élevé chez les femmes qui ont une

activité de façon générale que chez celles qui sont au chômage. Cependant, les résultats bruts montrent que la probabilité de donner naissance pendant la période d'observation est moins élevée chez les femmes sans activité que chez les femmes occupées. Lorsqu'on contrôle l'âge, la différence de probabilité de donner naissance pendant la période d'observation entre les femmes qui ont une activité et celles qui ne travaillent pas disparait. En effet, à Lomé la plupart des femmes ont une activité économique mais elles deviennent inactives quand l'âge est élevé, par conséquent l'effet de l'activité est entièrement capté par l'âge. C'est entre les différentes catégories d'activité qu'on observe une différence significative de chance de donner naissance pendant la période d'observation. Dans une précédente étude, il avait déjà montré pour la ville de Lomé que les femmes employées postposent les naissances mais à la fin de la vie reproductive, elles ont la même parité que les autres femmes. Comme le travail (le travail salarié en particulier), le niveau d'instruction a aussi un effet négatif sur la fécondité à Lomé. Par contre à Dakar, ni l'instruction, ni le travail des femmes n'ont un impact sur la fécondité. Les différences entre les deux villes s'expliquent par les différences de culture et de normes sociales relatives au travail et à la famille. Lomé est une ville côtière où le christianisme domine, où les femmes sont insérées dans les activités économiques depuis longtemps tandis que Dakar est une ville sahélienne dominée par l'islam. Béguy (2009) conclut qu'une étude de la relation entre le travail et la fécondité doit tenir compte des normes sociales et culturelles du milieu d'étude (Béguy 2009). L'intériorisation du double statut de mère et travailleuse (Badini-Kinda 2010) favorise le maintien d'une forte fécondité malgré l'engagement des femmes sur le marché de travail. Nous avons précédemment montré pour la ville de Cotonou, à partir des données EDS, que le fait d'avoir un troisième enfant n'a pas un effet significatif sur la probabilité d'avoir un emploi salarié (Kpadonou 2011). La relation statistique entre la fécondité et le travail des femmes en Afrique de l'Ouest est encore floue d'une part parce que la fécondité reste relativement élevée et d'autre part, parce que la plupart des femmes sont occupées.

3.7.3. La double journée de travail pour les femmes

En Afrique, encore plus que dans les pays développés, la division du travail domestique est sensée refléter la répartition sociale des rôles selon le sexe (Feinstein *et al.* 2010; Le Cour Grandmaison 1979; Meillassoux 1982). Les enquêtes emploi-temps, notamment ont servi de socle à des études levant le voile sur le travail en Afrique et en particulier sur l'activité des femmes. L'étude réalisée par Herrera et Torelli (2013) en est un bon exemple. Dans cette

étude qui porte sur les pays de l'UEMOA[3], les auteurs examinent, d'une part, la répartition du temps de travail domestique entre les femmes et les hommes et, d'autre part, la répartition du temps domestique et du temps consacré aux activités de marché et son lien avec le taux d'activité féminine. Trois grands résultats de cette étude nous intéressent particulièrement. Premièrement, elle montre que si les femmes sont très absorbées par le travail domestique, cela ne signifie pas pour autant qu'elles soient moins impliquées dans les activités de marché. Autrement dit, le fait d'exercer une activité de marché pour une femme, n'implique pas qu'elle exécute moins de travaux domestiques comparée à une femme inactive. Les auteurs soulignent que ceci est particulièrement vrai pour des pays comme le Togo et le Bénin où les femmes sont confrontées à la fameuse "double journée" (Herrera and Torelli 2013). L'engagement des femmes sur le marché de travail ne contribue pas à un rééquilibrage du partage des tâches domestiques (Marques-Pereira and Raes 2003; Damamme and Saussey 2007). Elles doivent trouver des stratégies et se sacrifier pour mener à bien les deux pôles d'activités. C'est souvent sur d'autres femmes ou d'autres filles que les femmes travailleuses s'appuient lorsqu'elles doivent se libérer d'une partie des tâches domestiques (Badini-Kinda 2010; Lecarme 1992; Nouaim 2005; Jacquemin 2000).

3.7.4. Niveau d'instruction, fécondité et activité en Afrique

Un deuxième résultat qui retient notre attention dans l'étude de Herrera et Torelli (2013) est que le niveau d'instruction n'a pas d'effet sur la part de temps consacrée aux tâches domestiques *vs* l'activité professionnelle. Les femmes les plus instruites se consacrent autant aux tâches domestiques que les moins instruites. Ce résultat montre en partie que la théorie des ressources relatives n'est pas opérante en Afrique de l'Ouest. Plus encore, l'instruction affecte négativement la probabilité d'avoir une activité dans les villes ouest africaines. Lachaud (1997) montre une relation négative entre le niveau d'instruction et l'emploi dans plusieurs villes d'Afrique Subsaharienne. Cette liaison négative semble valable pour les hommes et les femmes. La plupart des activités sont peu rémunératrices, exercées dans l'informel et ne demandent pas de compétences acquises à l'école, les personnes les plus instruites qui ont une espérances de gain élevée sont plus touchées par le chômage (Lachaud 1997). Des études montrent que le niveau d'instruction a un impact négatif sur la fécondité (Béguy 2009). La baisse de la fécondité serait plus attribuable à la durée des études, les préférences pour la qualité des enfants (qui intègre le coût de l'enfant) plutôt

[3] Union Économique Et Monétaire Ouest Africaine dont font partie le Bénin, le Togo et le Burkina Faso.

qu'à leur nombre et aux ambitions professionnelles qui sont déterminés par le niveau d'instruction, que le statut professionnel actuel dans un contexte de crise économique qui ne garantit plus le rendement de l'instruction des enfant (Boserup 1985).

3.7.5. Cycle de vie et partage des tâches domestique en Afrique

La répartition des tâches domestique en Afrique de l'Ouest évolue selon l'âge, mais l'évolution n'est pas la même pour les femmes et les hommes. Le troisième résultat de Herrera et Torelli (2013) montre la variation de l'implication des femmes dans les tâches domestiques avec l'âge. Cette implication progresse régulièrement entre 10 et 25 ans, pour atteindre son point culminant à l'âge de 25 ans. Le niveau maximal est maintenu jusqu'à 40 ans, sur la période de la vie qui correspond au moment où les femmes se marient et ont des enfants. Le temps que les femmes consacrent aux travaux domestiques décroit ensuite progressivement avec l'âge. Les auteurs attribuent cela au fait qu'après 40 ans, les enfants ont grandi et peuvent alors se substituer à la mère dans la prise en charge de certains travaux. C'est donc aux deux extrêmes de leur cycle de vie que les femmes se consacrent le moins aux travaux domestiques, alors que pendant leur période la plus productive et reproductive, elles cumulent travail domestique et travail pour le marché. Le scénario est inversé pour les hommes pour qui la moyenne d'heures consacrées aux travaux domestiques reste stable au cours du cycle de vie et diminue même à l'âge adulte. C'est dans l'enfance, alors que les garçons sont sous l'autorité des aînés, qu'ils y participent le plus (Herrera and Torelli 2013). Ces observations font de la problématique de la conciliation travail-famille, une problématique typiquement féminine dans le contexte ouest africain.

3.7.6. Contribution financière des femmes et partage des tâches domestiques

Des changements s'opèrent dans la contribution économique des femmes dans le budget des ménages. La pratique d'un budget commun n'est pas la norme dans les villes africaines (Le Cour Grandmaison 1979; LeMay-Boucher and Dagnelie 2009). Cependant les revenus des femmes jouent un rôle important dans la survie des ménages. Le changement dans la prise en charge des tâches domestiques et des soins aux enfants n'est pas encore visible. Au Cameroun (Guétat-Bernard 2011), avec la crise économique, les femmes sont de plus en plus les pourvoyeurs de revenu de leur ménage sans que cela n'implique un véritable changement dans leur statut. Au Ghana, la contribution des femmes aux dépenses du ménage a amélioré leur autonomie sans induire la participation des hommes aux tâches domestiques. A partir d'une étude menée dans le Sud-Est du Ghana, Wrigley-Asanté (2011)

montre que le renforcement des capacités économiques des femmes à travers les programmes gouvernementaux, les interventions des ONGs[4] (locales et internationales) et des institutions internationales, a considérablement amélioré le pouvoir de décision des femmes dans les ménages. Entre 1999 et 2006, elles ont acquis une indépendance financière vis-à-vis de leur époux. Ce qui leur permet de contribuer aux dépenses du ménage et de prendre le contrôle de certaines décisions importantes comme l'éducation des enfants, la santé (amener un enfant au service de santé) etc. Elles parviennent également à contrôler leur sexualité et leur fécondité. Dans cette étude, les hommes reconnaissent la légitimité du pouvoir de décision des femmes quand ce sont-elles qui pourvoient aux besoins du ménage (Wrigley-Asante 2011). Le renforcement des capacités financières des femmes n'a pas véritablement transformé la répartition sexuelle des rôles mais a abouti, dans un contexte de crise, à l'accumulation des rôles masculin et féminin par les femmes. Au Burkina Faso, en plus des tâches domestiques et des soins aux enfants, ce sont elles qui sont responsables de la production ou de l'achat des condiments et qui contribuent en pratique en grande partie aux autres dépenses à savoir la scolarité, les frais médicaux et l'habillement des enfants (Damamme and Saussey 2007). Malgré l'accroissement de leur pouvoir financier et par conséquent leur pouvoir de décision, elles ne réclament ni n'évoquent une plus grande contribution de leur conjoint aux tâches domestiques. Les hommes non plus n'en font pas spontanément plus.

L'influence des règles sociales de partage des tâches selon le sexe est perceptible à travers les résultats que nous avons présentés, particulièrement le partage des tâches domestiques. La rareté des études, surtout quantitatives, qui intègrent les normes comme facteurs explicatives de la division du travail en Afrique tient en partie aux difficultés à opérationnaliser et collecter des données sur ce concept (Davis and Greenstein 2009) et parce que la question n'a pas encore réussi à s'imposer dans le débat public pour attirer l'attention des statistiques (Vuagniaux 2007). Néanmoins des études émergent de plus en plus sur le sujet.

[4] Organisations Non Gouvernementales

3.8. Discussion

Les études présentées dans notre revue de littérature empirique sur la division du travail domestique et professionnelle montrent une convergence dans les déterminants de la division du travail domestique et de la relation travail-famille de façon générale. Les hypothèses sur les ressources relatives et la disponibilité de temps ont été confirmées avec quelques nuances dans certains cas compte tenu des méthodes de mesure, de la qualité et du type de données et des méthodes statistiques utilisées (Angrist and Evans 1996; Baxter *et al.* 2008; Greenstein 2000). Des études (Adjamagbo *et al.* 2006; Baxter *et al.* 2008; Béguy 2009, 2009; Davis and Greenstein 2009; Greenstein 2000; Schockaert 2005; Wood *et al.* 2016) ont montré que les rapports sociaux de sexe, l'attitude à l'égard des rôles respectifs des hommes et des femmes dans la société, les normes sociales et culturelles, et le contexte institutionnel permettent de comprendre la division du travail domestique et ses implications sur d'autres phénomènes comme la fécondité et le travail professionnel. Shelton et John (1996) montraient que les ressources relatives expliquaient mieux la contribution des femmes aux tâches domestiques tandis que l'attitude envers les rôles sociaux de sexe explique mieux les comportements masculins. Finalement les rapports de genre resteraient le déterminant le plus important de la division du travail domestique. Les transitions dans le cycle de vie (mariage et naissance) renforcent les inégalités dans le partage du travail domestique (Baxter *et al.* 2008) et confirment les hypothèses féministes basées sur la domination masculine dans le cadre du mariage favorisée par « l'ennemi principal » : le patriarcat (Delphy 1998). Les résultats des travaux de Beguy (2009) sur le lien entre le travail féminin et la fécondité peuvent être analysés comme une stratégie des femmes en vue de concilier travail et famille, particulièrement à Lomé où le travail des femmes implique un changement dans le calendrier des naissances et pas nécessairement un renoncement à la procréation.

Il nous semble utile dans notre démarche empirique de considérer d'une part les ressources relatives notamment l'instruction des femmes et leur situation familiale (union, fécondité, position dans le ménage), et d'autres part le contexte social représenté par chacune des villes étudiées pour comprendre la division du travail domestique, l'offre de travail des femmes et les stratégies de conciliation travail-famille qu'adoptent les femmes dans les villes ouest africaines.

4. Cadre théorique d'analyse de la relation travail-famille et hypothèses

Notre analyse de la relation travail-famille s'inscrit dans le cadre théorique schématisé dans la figure 1.3. Il repose sur quatre principaux éléments à savoir l'environnement (social économique et institutionnel), les déterminants spécifiques du travail, les déterminants de la fécondité/famille et les facteurs d'incompatibilité et de conciliation travail-famille.

4.1. L'environnement

Les facteurs environnementaux sont définis par les conditions sociales, économiques et institutionnelles qui caractérisent le contexte de l'étude. Ils constituent la toile de fond dans laquelle se joue l'interrelation travail-famille et sont en principe hors de contrôle des individus. La prise en compte de l'environnement est particulièrement importante ici pour mieux comprendre et expliquer les différences qui pourraient exister entre les trois villes étudiées.

- **L'environnement social**

L'environnement social regroupe toutes les règles sociales "traditionnelles" qui caractérisent les villes ouest africaines. Ces règles définissent la répartition sociale des rôles par sexe en assignant aux femmes les tâches domestiques sans interdire leur présence sur le marché de travail et aux hommes le travail rémunéré hors domicile. Ce sont ces règles qui établissent aussi les régimes matrimoniaux, le patriarcat qui prône la soumission de la femme à l'homme pour le cas des villes étudiées. Elles définissent différemment le rapport des femmes et des hommes à l'activité et à la famille. Il en résulte que la conciliation travail et famille est différente pour les hommes et les femmes. Les normes et valeurs sociales sont transmises aux individus à travers le processus de socialisation, contribuant à la formation des préférences individuelles pour le travail et la famille. L'environnement social, non seulement impacte directement l'activité, mais influence aussi certains déterminants spécifiques de l'activité, l'instruction par exemple. L'instruction pour tous exige la scolarisation des filles et des garçons pour les générations actuelles mais pour les générations que nous étudions, plusieurs femmes ont été privées d'instruction parce que leur société n'était pas favorable à l'instruction des filles (Badian 1986). De même, les normes sociales ont un impact sur certains déterminants de la fécondité (famille), l'utilisation de la contraception en particulier.

- **Environnement économique et institutionnel**

L'environnement économique et institutionnel regroupe toutes les lois et institutions susceptibles d'influencer le travail et la famille, et la conjoncture économique et politique au moment de l'étude. Le contexte institutionnel, par la règlementation et la normalisation, influence le marché du travail (droit des contrats, code de travail, conventions collectives) et la famille (allocations familiales, polygamie, divorce). Il agit également sur les déterminants spécifiques du travail (âge minimum de sortie du système scolaire et âge minimum d'entrée sur le marché du travail) et sur les déterminants de la fécondité (droit à la contraception et l'avortement, disponibilité et coût de la contraception). Le contexte institutionnel est aussi étroitement lié aux facteurs d'incompatibilité ou de conciliation travail-famille. Les politiques en matière d'infrastructures de garde d'enfants payée ou nom par les services publics, les congés de maternité/paternité et autres interviennent dans le rapport entre le travail et la famille.

L'environnement social, économique et institutionnel, malgré les similitudes (chapitre 2) entre Cotonou, Lomé et Ouagadopugou présente des spécificités propres à chaque ville. Lomé et Cotonou, dotées d'infrastructures portuaires et de grands marchés, offrent plus d'opportunités d'activités commerciales dans le secteur informel et une présence historique des femmes sur le marché de travail que Ouagadougou. En dehors de la religion musulmane qui domine plus à Ouagadougou, les règles traditionnelles de répartition des rôles par sexe seraient encore de rigueur tant à Ouagadougou qu'à Cotonou et Lomé (Herrera and Torelli 2013; Lachaud 1997). La situation politique de ces dernières décennies n'est pas identique entre les trois villes.

On peut attendre d'une part que Cotonou et Lomé soient plus favorables à l'activité des femmes compte tenu du développement des activités informelles et d'autre part que les hommes de Ouagadougou s'impliquent moins dans les tâches domestiques parce qu'ils seraient plus attachés aux règles traditionnelles de partage des tâches **(hypothèse 1**).

Dans les trois villes, les dépenses reviendraient principalement aux chefs de ménages parce que la personne ayant la responsabilité sociale du ménage est celui qui a également la charge des dépenses communes **(hypothèse 2).**

4.2. Facteurs d'incompatibilité et facteurs de conciliation

La relation travail-famille se joue par l'intermédiaire de variables qui peuvent renforcer la compétition entre le travail et la famille ou au contraire peuvent permettre de les combiner moins difficilement. Elle contient, en dehors de l'influence institutionnelle décrite dans le paragraphe précédent, des éléments de contrainte et des stratégies de conciliation travail-famille. La contrainte de temps, est l'élément principal qui rend incompatibles le travail et la famille. Cette contrainte est intimement liée au type d'activité exercée (salarié et indépendant, formel et informel, à domicile et hors domicile). La possibilité de déléguer certaines tâches domestiques, la composition du ménage (plusieurs adultes ou enfants majeur, absence d'enfants à charge), et la possession et l'utilisation effective des robots ménagers (dispositif d'économie de temps) sont des éléments clés qui faciliteraient l'équation travail-famille. Plus il y a de femmes adultes dans le ménage, plus les femmes ont la chance d'avoir une activité rémunérée parce que le partage des tâches ménagères entre femmes leurs permet de dégager du temps pour les activités professionnelles **(hypothèse 3)**. Par contre le nombre d'enfants dans le ménage constitue un supplément de charge domestique qui peut compromettre la chance d'exercer une activité rémunérée chez les femmes. En particulier, celles qui entrent plus tôt en vie reproductive auront moins de chance d'exercer une activité rémunérée parce que l'arrivée précoce des enfants les surcharge et empêche l'accumulation de capital (instruction, apprentissage, fonds de commerce) à faire valoir sur le marché du travail **(hypothèse 4)**. L'externalisation des tâches domestiques et l'utilisation d'un dispositif d'économie de temps dépendent des revenus du ménage. On sait que ces revenus proviennent en partie du travail, cette relation n'a pas été matérialisée sur notre schéma causal. Le revenu joue un rôle important dans les stratégies de conciliation travail-famille. Les revenus de l'activité des femmes leurs permettent, avec le soutien de leur conjoint, de s'équiper en robots ménager, de payer des employés de maison ou de payer la cantine scolaire de leurs enfants pour soulager la charge des tâches domestiques **(hypothèse 5).**

4.3. Déterminants spécifiques de l'activité

Dans notre modèle théorique (figure 1.3), les déterminants spécifiques de l'activité sont des éléments qui déterminent l'accès au marché du travail. Les changements au niveau de ces variables sont susceptibles d'induire des modifications dans l'activité. Ces variables doivent être contrôlées dans l'analyse de la relation travail-famille pour ressortir ce qui relève

spécifiquement de l'effet de la famille sur le travail. Il s'agit principalement du niveau d'instruction, de l'âge et de l'expérience professionnelle. Nous ne disposons pas de données sur l'expérience professionnelle en dehors de la durée de l'activité exercée au moment de l'enquête. Le niveau d'instruction, en favorisant le travail renforce le pouvoir dans le ménage et peut également permettre d'avoir un regard critique sur la répartition traditionnelle des rôles par sexe. Plus les hommes sont instruits, plus ils contribuent aux tâches domestiques tandis que les femmes plus instruites contribuent moins aux tâches domestiques parce qu'une personne instruite se conformerait moins aux règles traditionnelles de partage des tâches **(hypothèse** 6).

4.4. Déterminants spécifiques de la fécondité

Tout comme l'activité, il existe des déterminants spécifiques de la fécondité qui peuvent influencer la constitution de la famille. Il est important d'en tenir compte dans l'analyse pour ne pas également surestimer les effets du travail sur la famille. Le statut matrimonial, le niveau d'instruction, les préférences, la connaissance et l'utilisation de méthodes contraceptives sont des facteurs susceptibles d'influencer la fécondité en dehors de l'influence de l'activité économique.

4.5. Relations travail-famille

Dans notre modèle théorique, la relation entre le travail et la famille est une relation à double sens. Le travail et la famille interagissent mutuellement. Etant donné que chacun des deux pôles (travail et famille) ont des déterminants spécifiques, une variation au niveau d'un pôle ne peut expliquer la totalité de la variation au niveau de l'autre. Il est aussi théoriquement difficile d'indiquer le point de départ de la relation (Les variations commencent-elles d'abord au niveau de la famille ou du travail ?), rechercher l'origine de cette relation semble renvoyer à la question de l'œuf et de la poule (Blanchet 1992). Les sources de variation sont d'abord les variations au niveau des déterminants spécifiques du travail et de la famille et ensuite les changements environnementaux (normes sociales, situation économique et institutionnelle) qui peuvent directement agir sur le travail et la famille ou par l'intermédiaire des déterminants spécifiques.

Figure 1.3 : Schéma causal théorique de la relation travail-famille

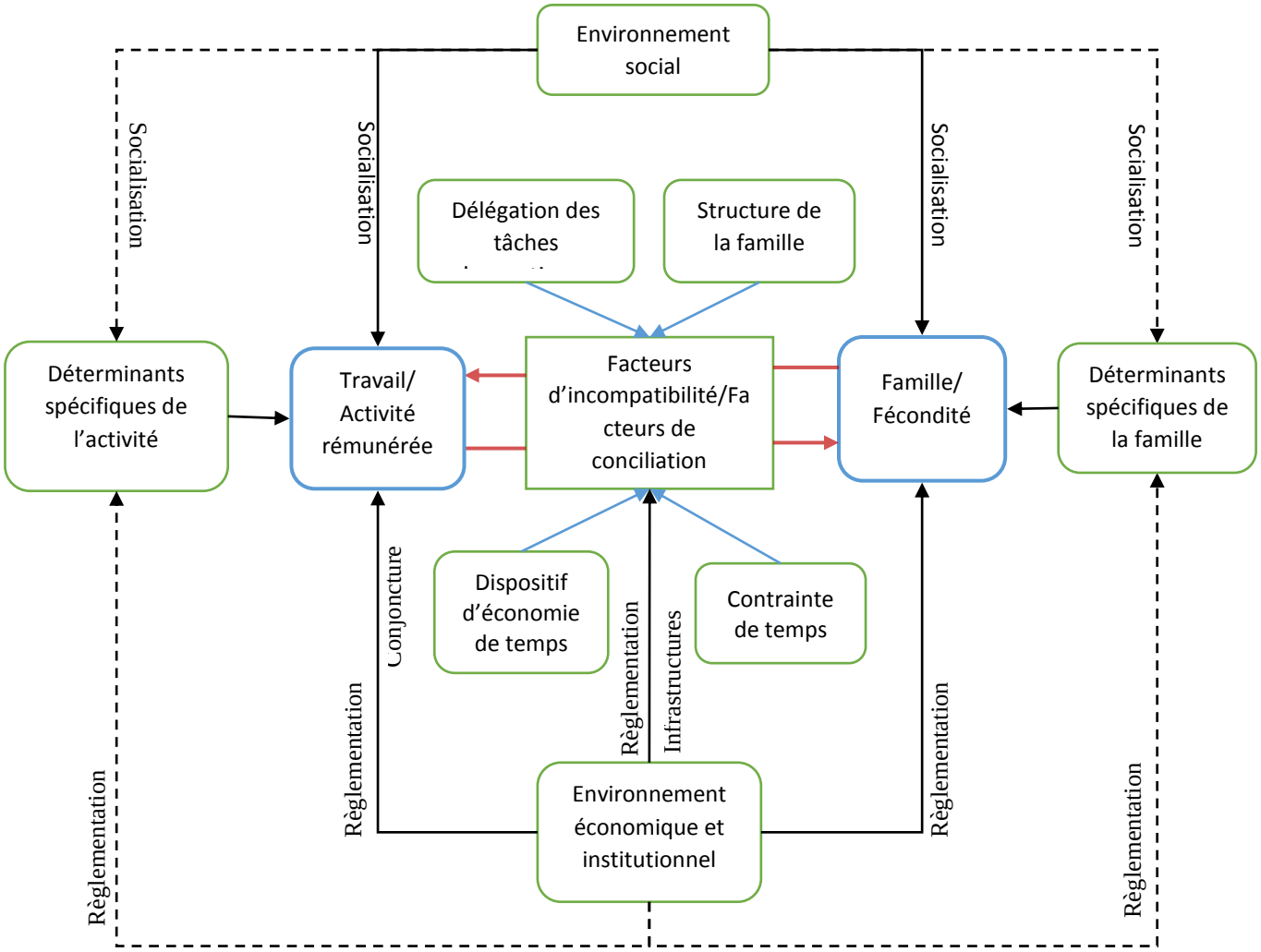

Conclusion

Nous avons présenté dans ce chapitre la problématique de notre étude, la revue de littérature théorique et empirique. La revue de littérature nous a permis de dégager les éléments théoriques pertinents pour l'étude de la famille et le travail professionnel dans le contexte d'Afrique Subsaharienne. La confrontation des propositions théoriques aux études empiriques a abouti à la formulation du cadre théorique dans lequel s'insèrent nos analyses. Elle a également permis de dégager les hypothèses de travail. Le chapitre suivant présente le contexte des villes ouest africaines dans lequel nous allons tester nos hypothèses.

Chapitre 2. Contexte de l'étude

Introduction

Nous présentons dans ce chapitre le contexte ouest africain dans lequel se situent nos analyses. Le Bénin (Cotonou), le Togo (Lomé) et le Burkina Faso (Ouagadougou) sont des pays voisins, cependant cette proximité peut cacher des différences qui font de chaque ville un contexte spécifique. Nous nous intéressons d'abord à la dynamique démographique et à la fécondité (voire nuptialité et contrôle des naissances) dans chaque ville. Ensuite, nous donnons un aperçu de l'activité des femmes, l'évolution du niveau d'instruction et des proportions de femmes chef de ménage. Nous présentons en fin de chapitre les éléments qui justifient la comparaison internationale.

1. Poids démographique des villes

1.1. Cotonou

Cotonou représente de par son poids démographique, économique et administratif, la première ville du Bénin. Elle aurait pu porter le titre de capitale politique attribuée à la ville de Porto-Novo située à 33 kilomètres à l'Est depuis les indépendances. D'une superficie de 79 Km², Cotonou a connu une importante dynamique démographique et économique depuis le 19ème siècle jusqu'à ce jour. La cession de la région de Cotonou à la France à travers les traités de 1868 et de 1878 marque le début de son urbanisation. La ville passe d'un simple comptoir à un carrefour commercial important (Serhau-Sem 1995) avec une croissance démographique rapide. Les premiers chiffres disponibles proviennent du recensement colonial de 1910. La population de la ville de Cotonou est estimée à 1.945 habitants en 1910 puis à 18.000 en 1945 et à 78.300 en 1961 (Serhau-Sem 1995). Elle a atteint 320.348 habitants au Recensement général de la population et de l'habitat (RGPH) de 1979, 536.827 habitants en 1992 et 665.100 habitants en 2002 (INSAE 2009). Le recensement de 2013 annonce un effectif provisoire de 678.874 habitants. Le graphique suivant montre l'évolution de la population de Cotonou de 1910 à 2013.

Figure 2.1 : Evolution démographique de la ville de Cotonou de 1910 à 2013.

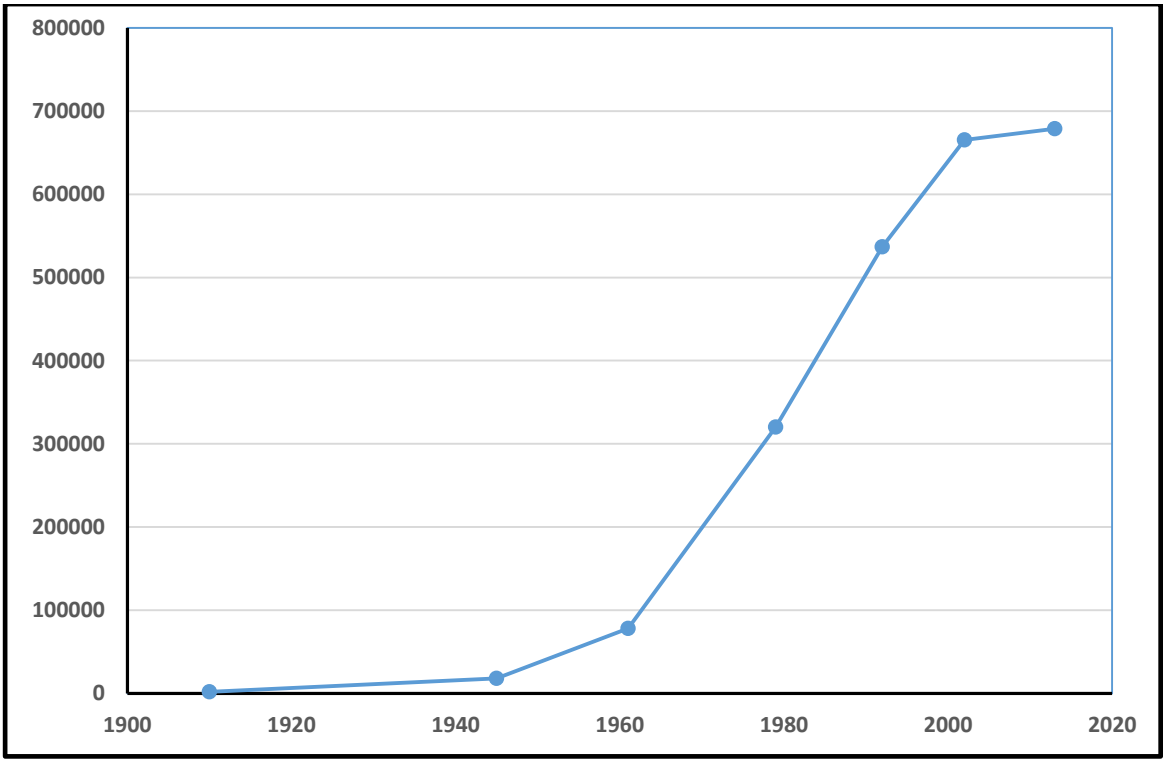

Sources : INSEAE : RGPH1, RGPH2, RGPH3 et RGPH4 ; Serhau-Sem, 1995

Malgré cette évolution rapide de la population, le taux de croissance annuel moyen de la population de Cotonou ralentit depuis plusieurs années. De plus de 9% entre 1945 et 1961, il s'élève à moins de 1% entre 2002 et 2013 (figure 2.2). A ce rythme, la population de Cotonou risque de diminuer dans les prochaines décennies. Cette tendance s'explique par la dynamique migratoire présentée ci-dessous (tableau 2.1), qui se développe au profit des villes voisines de Cotonou.

Figure 2.2 : Evolution du taux de croissance moyen annuel (%) de Cotonou entre 1910 et 2013

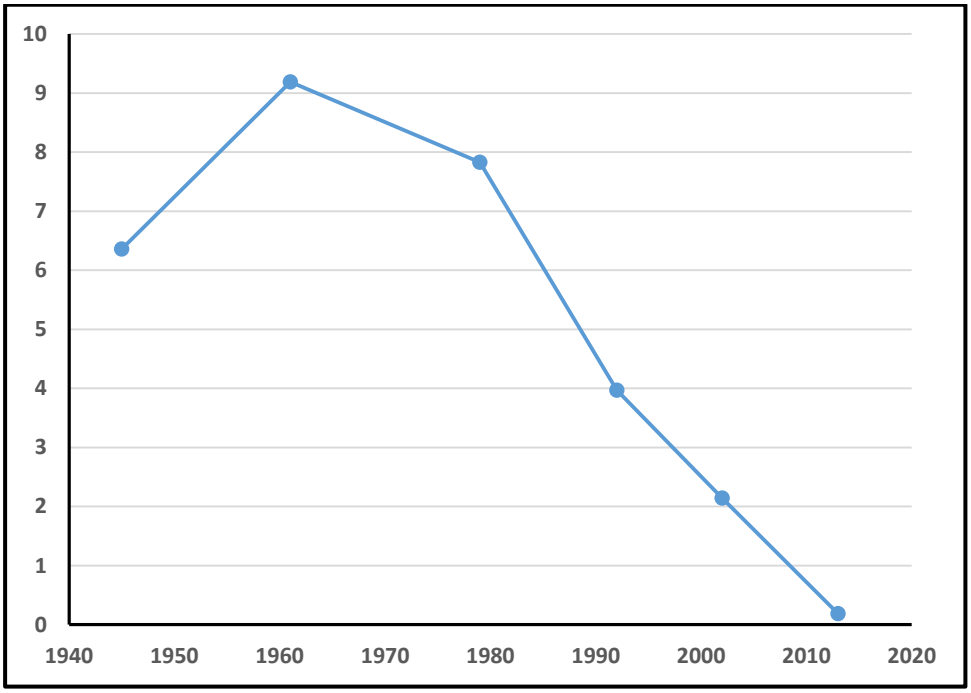

Source : Calcul à partir de INSEAE : RGPH1, RGPH2, RGPH3 et RGPH4 ; Serhau-Sem, 1995

Le tableau 2.1 suivant permet de comprendre en partie la diminution du rythme de croissance de la population de Cotonou.

Tableau 2.1 : Effectifs des immigrations à Cotonou et solde migratoire de la ville aux trois RGPH

Années	**1979**	**1992**	**2002**
Immigrants	56 399	68 356	79 231
Solde migratoire	34 323	7 185	-42 793

Source : INSAE, RGPH3, 2003

L'accroissement rapide de la population est en effet dû d'une part au solde naturel mais d'autre part aussi et surtout au solde migratoire. Les quelques données disponibles sur la migration montre que Cotonou a été un centre attractif important pour les migrants nationaux et internationaux. Le tableau 2.1 montre que le nombre d'immigrants a régulièrement augmenté d'un recensement à l'autre. Cependant, au troisième recensement de 2002, le solde migratoire de la ville de Cotonou était négatif. La saturation de la ville de Cotonou fait des communes environnantes (Abomey-Calavi et Sèmè-Kpodji) la destination privilégiée des nouveaux immigrants vers la grande agglomération de Cotonou (Cotonou,

Abomey-Calavi, Sèmè-Kpodji et Ouidah). Alors que Cotonou est pleine en journée, elle se vide le soir au profit des communes voisines qui deviennent les quartiers dortoirs. Des milliers d'individus ont quitté Cotonou ces dernières années pour s'installer dans ces villes voisines comme le montre le tableau 2.2 qui résume les échanges migratoires entre ces villes. Cela justifie la faible croissance de la population de Cotonou observée surtout entre 2002 et 2013.

Tableau 2.2 : Flux migratoires Cotonou-Banlieues au cours des 5 dernières années

Résidence antérieure	**Résidence actuelle**			
	Abomey-Calavi	**Cotonou**	**Sèmè-Kpodji**	**Total**
Abomey-Calavi	-	3 378	321	3 699
Cotonou	59 681	-	13 760	73 441
Sèmè-Kpodji	201	966	-	77 140
Total	59 882	4 344	14 081	154 280

Source : INSAE, RGPH3, 2003

Sur les 5 années qui ont précédé le recensement de 2002, Cotonou a enregistré un solde migratoire négatif respectivement de 56.303 et 12.794 habitants avec Abomey-Calavi et Sèmè-Kpodji. Le surplus de la population de Cotonou alimente ces deux villes dont le niveau d'urbanisation s'accélère.

Avec cette dynamique démographique, Cotonou représente un poids non négligeable dans l'ensemble des villes du Bénin et dans le pays en général (tableau 2.3). Cependant, le poids relatif de Cotonou dans l'ensemble de la population urbaine du pays a baissé depuis 1979. De 37% en 1979, la part de la population de Cotonou dans la population urbaine du pays n'est plus que 25% en 2003. Les résultats provisoires de 2013 ne fournissent pas la population totale des villes du pays mais on pourrait s'attendre à ce que cette tendance soit renforcée puisque la population de Cotonou a peu évolué entre 2002 et 2013 compte tenu entre autres de la dynamique migratoire évoquée plus haut. Dans le même temps, la part de Cotonou dans la population nationale est passée de 9% à 6% entre 1979 et 2013 avec de légères fluctuations entre 1992 et 2002. La diminution de la part relative de Cotonou dans l'ensemble des villes et du pays en général est le signe de la progression de l'urbanisation dans le pays.

Tableau 2.3 : Evolution de la population de Cotonou par rapport à l'ensemble urbain et au niveau national

Années		Cotonou	Ensemble Urbain	National (Bénin)
1979	**Effectif**	327 064	883 685	3 331 210
	Poids de Cotonou (%)	-	37,01	9,82
1992	**Effectif**	536 827	1 725 576	4 915 555
	Poids de Cotonou (%)	-	31,11	10,92
2002	**Effectif**	665 100	2 630 133	6 769 914
	Poids de Cotonou (%)	-	25,29	9,82
2013*	**Effectif**	678 874	Non disponible	9 983 884
	Poids de Cotonou (%)	-	-	6,80

Source : INSAE, 2003

*Résultat provisoire RGPH4, 2013

La cartographie suivante rend compte de l'expansion progressive de la ville de Cotonou dans le temps.

Figure 2.3 : Extension progressive de la ville de Cotonou

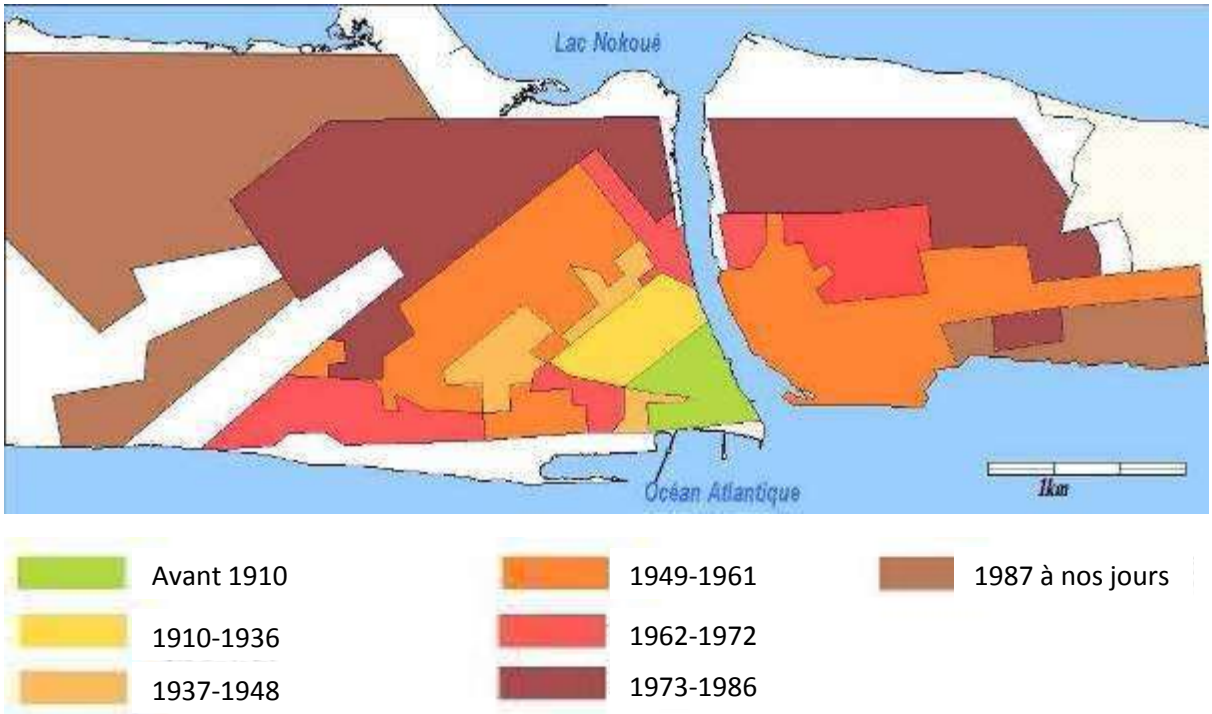

Source : Capo, 2008

1.2. Lomé

Tout comme Cotonou, Lomé est une ville coloniale située en bordure ouest de l'Océan Atlantique. Elle est érigée en capitale politique du Togo depuis Mars 1897 jusqu'à ce jour. Lomé a cumulativement joué depuis cette époque les rôles de capitale politique, administrative et commerciale du pays. Elle a connu à ce titre une importante dynamique démographique. Le graphique suivant montre l'évolution de la population de la ville de Lomé.

Figure 2.4 : Evolution démographique de la ville de Lomé de 1892 à 2010

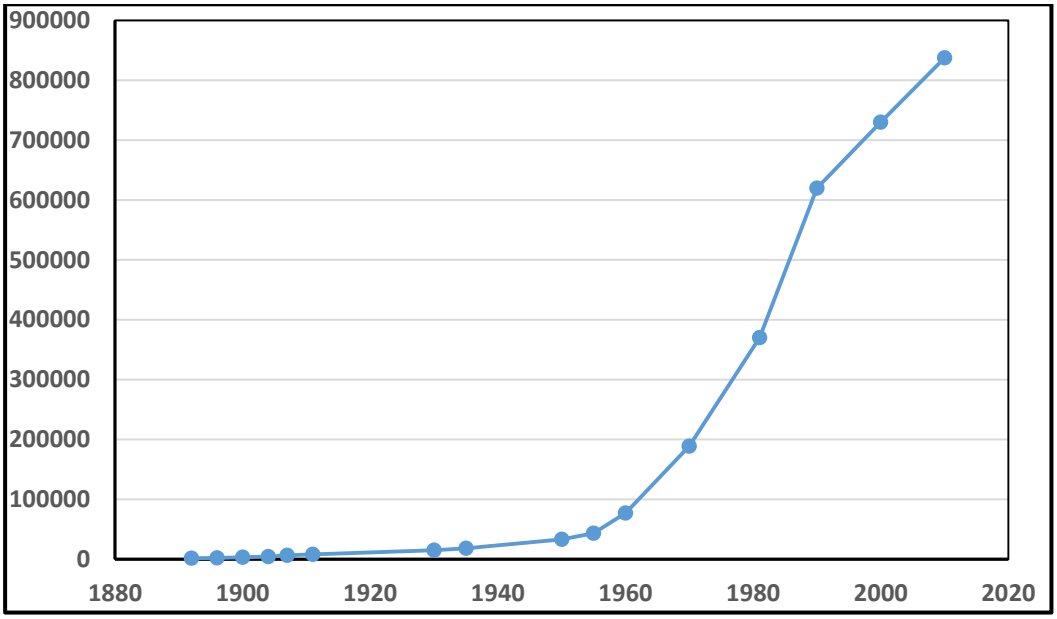

Source : Marja Janssens, 1998, DGSCN : RGPH4, 2010

Ce graphique permet de distinguer deux phases de croissance de la population de Lomé même si les données disponibles avant les indépendances (1960) sont à considérer avec réserve. La ville de Lomé a connu une croissance démographique modérée jusqu'à la fin de la Seconde Guerre mondiale. A partir de cette époque, la croissance numérique de la population s'est accélérée jusqu'à nos jours. L'explosion démographique de la ville de Lomé est à attribuer en grande partie aux migrations rurales-urbaines comme nous l'avons souligné pour Cotonou. La période d'expansion économique d'après-guerre a attiré des habitants du Sud du pays déjà peuplé à l'époque vers la capitale (Marguerat 1992). Les migrations vers Lomé étaient dominées par des migrations féminines. Ces femmes, venues des régions rurales du Sud, se sont installées à Lomé pour profiter des opportunités de commerce qu'offre la ville (Janssens 1998). Le rapport de masculinité dans la ville de Lomé

est resté autour de 90 hommes pour 100 femmes depuis le recensement de 1958-1960. Au dernier recensement de 2010, il est de 92 hommes pour 100 femmes. Marja Janssens (1998) souligne que les nouveaux quartiers de Lomé se distinguent de l'ancienne agglomération en termes de densité et de rapport de masculinité. Dans les nouveaux quartiers moins denses en population, on peut compter environ 98 hommes pour 100 femmes. L'expansion géographique de Lomé est moins contrainte que celle de Cotonou qui se fait au profit des communes voisines. Cette évolution presque monotone de l'effectif total de la population cache cependant des fluctuations dans les taux de croissance moyens annuels d'une période à l'autre (figure 2.4 ci-dessous). On peut remarquer que depuis 1960, date à partir de laquelle des données de recensement sont disponibles, la population s'est accrue à un rythme allant de 11,5% entre 1955 et 1960 à 1,4% entre 2000 et 2010. La chute du taux de croissance annuel moyen de la population de Lomé, surtout à partir des années 1990, est à mettre en lien avec les crises politiques, accompagnées de crises économiques qui ont ébranlé le pays.

Figure 2.5 : Evolution du taux de croissance moyen annuel (%) de Lomé entre 1892 et 2010

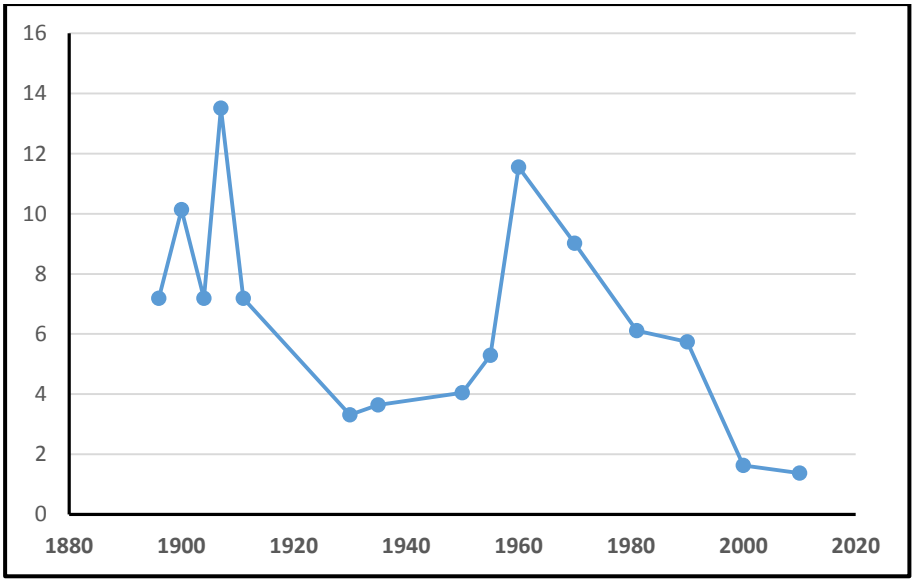

Source : Calcul à partir de Jansens, 1998 et du RGPH4, 2010.

Les recensements successifs montrent que Lomé a conservé un poids relativement important dans l'ensemble des villes du pays. De 53% en 1960, la part de la population de Lomé dans la population urbaine du Togo est passée à 64% en 1970 avant de descendre à 55% en 1981. Avec l'urbanisation de nouvelles localités érigées en chef-lieu de préfectures, la part de Lomé dans la population urbaine s'élève à environ 36% au recensement de 2010.

Avec ce poids, la part de Lomé dans la population urbaine du Togo reste plus importante que celle de Cotonou qui représente aujourd'hui moins de 25% de la population urbaine béninoise.

1.3. Ouagadougou

A la différence de Cotonou et Lomé, Ouagadougou, la capitale du Burkina-Faso, est une ville sahélienne. Capitale du Royaume Mossi depuis les années 1740, cette localité présentait déjà une organisation structurée de type féodal qui fera d'elle plus tard la capitale politique coloniale de l'actuel Burkina Faso (Diallo 1986). Ouagadougou a une origine historique lointaine certes, mais c'est l'administration coloniale qui fera d'elle une ville compte tenu des échanges commerciaux qu'elle alimentait avec les autres régions du pays (Fournet *et al.* 2008). C'est après l'indépendance (1960) que la ville de Ouagadougou a connu une croissance démographique remarquable. De 59.126 habitants en 1960, la population de Ouagadougou a atteint 1.475.839 habitants au dernier recensement de 2006. La figure 2.6 illustre l'évolution de la population de la ville entre 1960 et 2006. Elle montre une croissance de la population mais le rythme de croissance varie d'une période à l'autre (figure2.7). Le taux de croissance moyen annuel, de 7,1% entre 1960 et 1975 a atteint 9,4% entre 1975 et 1985 avant de descendre à son niveau le plus bas (4,3%) entre 1985 et 1996. La croissance s'est à nouveau accélérée entre 1996 et 2006 avec un taux moyen annuel de 7,3%. La ville de Ouagadougou doit en effet la croissance de sa population à la croissance naturelle, mais aussi à l'immigration, en provenance des villes secondaires et du milieu rural, de travailleurs à la recherche de meilleures opportunités de travail et à l'extension géographique qui a englouti les villages environnants (Beauchemin 2004; Beauchemin and Schoumaker 2005; Ouattara and Somé 2009). Les données disponibles montrent que 43% de la population de la ville sont des migrants dont un peu plus de la moitié sont arrivés il y a moins de 10 ans et environ un quart il y a plus de 20 ans. Les motifs de migration les plus courants sont des raisons d'ordre familial ou d'études (INSD 2003).

Figure 2.6 : Evolution de la population de Ouagadougou de 1960 à 2006

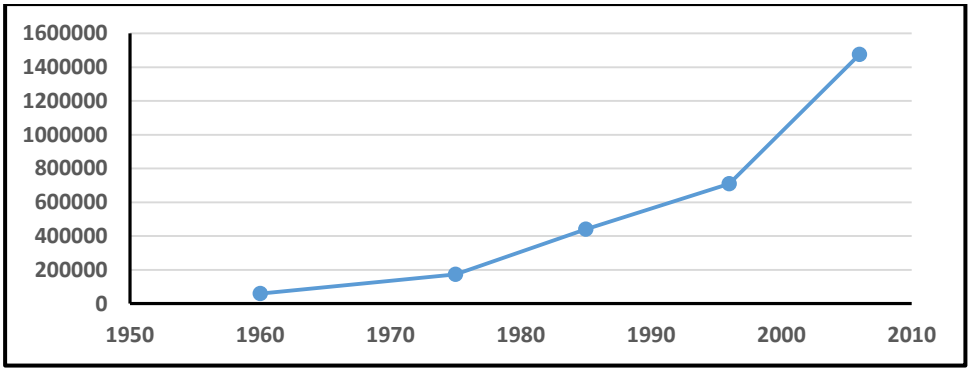

Source : INSD, enquêtes statistiques de 1960 et RGPH 1975, 1985, 1996 et 2006

Figure 2.7 : Evolution du taux de croissance moyen annuel (%) de Ouagadougou entre 1960 et 2006

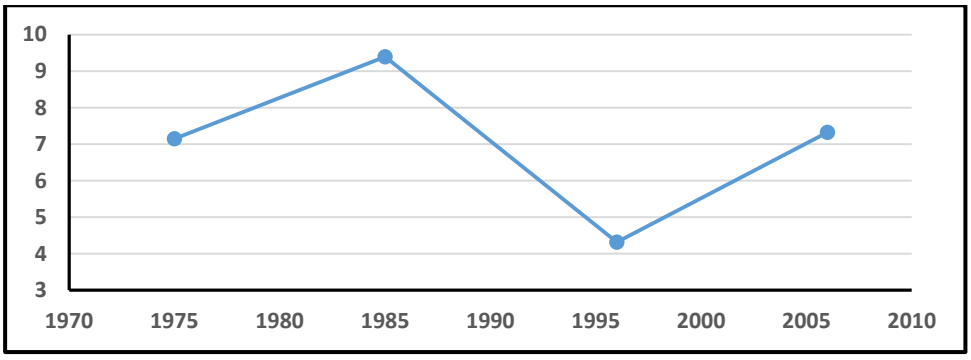

Source : Calcul à partir de : INSD, enquêtes statistiques de 1960 et RGPH 1975, 1985, 1996 et 2006

Ouagadougou a comme Lomé un poids non négligeable dans l'ensemble des villes du Burkina Faso. A la différence de Lomé et surtout de Cotonou, le poids de Ouagadougou dans l'ensemble des villes du pays ou du pays tout entier est en progression depuis 1960. De 28% en 1960, la population de Ouagadougou représente, en 2006, 46% de la population urbaine du Burkina Faso.

2. Nuptialité et fécondité des villes

Dans cette section, on analyse les niveaux de fécondité dans les trois villes étudiées. La nuptialité, et les questions de planification et de contrôle des naissances sont aussi abordées en qualité de déterminants proches de la fécondité (Davis and Blake 1956). Suivant le modèle de Davis et Blake, l'âge d'entrée en union, la proportion de femmes jamais mariées

et la durée des unions sont des facteurs qui affectent l'exposition aux rapports sexuels et qui sont susceptibles d'induire une différence de fécondité entre deux populations. L'usage de la contraception affecte l'exposition à la conception. Il est important de tenir compte de ces facteurs dans l'analyse de la fécondité des villes étudiées afin de mieux comprendre les différences qui pourraient exister. Nous utilisons dans cette section les résultats des enquêtes démographiques et de santé qui constituent la principale source d'informations comparables non seulement sur la fécondité des villes étudiées mais aussi pour la nuptialité et la pratique contraceptive.

2.1. Nuptialité

Le cadre législatif du mariage est régi par le code des personnes et de la famille dans les trois pays. Cependant, on peut noter des variations importantes dans le code de chaque pays. Entre autres, au Togo et au Bénin, l'âge minimal d'entrée en union est fixé à 18 ans pour les filles et les garçons tandis qu'au Burkina Faso, ne peuvent contracter le mariage que les filles de plus de 17 ans et les garçons de plus de 20 ans. Des dérogations au critère d'âge existent dans chaque pays. La polygamie est reconnue et peut faire l'objet d'une option de mariage au Togo et au Burkina Faso mais elle n'est pas reconnue par le code des personnes et de la famille béninoise adopté en 2004. Le code burkinabé déclare illégal le versement d'une dot tandis qu'elle est reconnue au Togo et au Bénin. Le code togolais limite la valeur de la dot à 10.000 FCFA mais celui du Bénin souligne seulement que la dot a un caractère symbolique. On peut néanmoins remarquer que dans les trois pays les pratiques en matière de dot peuvent parfois s'écarter largement des prescriptions légales.

Les dernières éditions des EDS menées dans les trois pays montrent que les unions sont un peu plus précoces à Ouagadougou qu'à Lomé ou à Cotonou. L'âge médian à la première union pour les femmes de 25-49 ans est de 19,8 ans à Ouagadougou en 2010 ; 22 ans à Lomé en 2013 et de 22,9 ans pour Cotonou en 2011-2012. Cet âge est de 27 ans pour les hommes de 30-64 ans à Cotonou en 2011-2012, de 27,8 ans pour les hommes de 30-59 ans à Ouagadougou en 2010 et de 28,7 ans pour les hommes de 30-59 ans de Lomé en 2013. Globalement dans les trois villes, les hommes se mettent en union plus tardivement que les femmes. Le célibat définitif semble très faible dans l'ensemble des trois pays, les dernières EDS montrent que la proportion de femmes jamais mariées parmi les femmes de 40-49 ans est d'environ 2% au Bénin (2012), de 1,5% au Togo (2013) et de 0,3% au Burkina-Faso

(2010). Les proportions de femmes divorcées sont aussi faibles dans les trois villes mais ils ne rendent pas compte de l'ampleur des ruptures d'unions dans le contexte ouest africains puisque le remariage est aussi rapide (Antoine 2006). Néanmoins, la proportion de femmes divorcées est légèrement plus importante au Bénin et au Togo qu'au Burkina Faso. La pratique de la polygamie est encore visible dans les trois villes avec une proportion plus faible à Cotonou. En 2011-2012, 15,2% des femmes en union (15-49 ans) de Cotonou étaient dans une union polygame contre 5,1% des hommes. Ces proportions sont respectivement de 19% et 5,8% à Lomé en 2013 et de 15,6% et 6,3% à Ouagadougou en 2010. Précisons que la fréquence de la polygamie n'est pas aisée à évaluer dans les villes ouest africaines où on assiste à une multiplication des formes et des modèles matrimoniaux (Marcoux and Antoine 2014a). La polygamie prend des formes de plus en plus complexes et difficiles à saisir par les enquêtes quantitatives parce qu'elle n'implique plus forcément une cohabitation des épouses (Amadou 2010).

2.2. Une fécondité quasi stable

Le taux brut de natalité (TBN) a très peu évolué depuis les années 1990 que ce soit à Cotonou, Lomé et Ouagadougou. Il s'établit autour de 32 naissances vivantes par années en moyenne pour 1000 habitants (tableaux 2.4, 2.5 et 2.6). Le taux global de fécondité général (TGFG) et l'indice synthétique de fécondité (ISF) suivent la même tendance que le taux brut de natalité mais avec des variations plus importantes sur certaines périodes. A Cotonou, l'année 2001 reflète une situation conjoncturelle où l'intensité de la fécondité a baissé comme à Lomé en 1998 et à Ouagadougou en 2003. La situation de Lomé pourrait se justifier par la crise politique qui a secoué le pays tandis que l'hypothèse d'une conjoncture économique difficile serait plus plausible pour Cotonou et Ouagadougou (Blanchet 1992). Les données montrent une quasi stabilité voire une hausse de l'ISF et du TGFG dans les trois villes ces dernières années. La fécondité atteinte dans la première moitié des années 2010 est comparable entre les trois villes. L'ISF montre qu'une femme soumise aux taux de fécondité par âge observés à Cotonou en 2012 aurait en moyenne à la fin de sa vie reproductive 3,6 enfants. L'ISF est de 3,5 enfants à Lomé en 2013 et de 3,4 enfants à Ouagadougou en 2010.

Tableau 2.4 : Evolution du TBN, du TGFG et de L'ISF à Cotonou de 1996 à 2012

Années	1996*	2001	2006	2012
TBN (p.mille)	35	32,9	34	32,2
TGFG (p.mille)	154	118	132	128
ISF	4,7	3,4	3,7	3,6

Source : Bases de données EDS, www.statcompiler.com

*Les chiffres de 1996 concernent la Région Atlantique-Littoral à laquelle appartient Cotonou

Tableau 2.5 : Evolution du TBN, du TGFG et de L'ISF à Lomé de 1988 à 2013

Années	1988*	1998	2013
TBN (p.mille)		27	33,3
TGFG (p.mille)	183	94	126
ISF	5,6	2,7	3,5

Source : Bases de données EDS, www.statcompiler.com

*Les chiffres de 1988 concernent la Région Maritime à laquelle appartient Lomé

Tableau 2.6 : Evolution du TBN, du TGFG et de L'ISF à Ouagadougou de 1993 à 2010

Années	1993	1998	2003	2010
TBN (p.mille)	32,6	34,1	26,7	31,1
TGFG (p.mille)	143	136	93	114
ISF	4,2	4	2,8	3,4

Source : Bases de données EDS, www.statcompiler.com

Les figures 2.8, 2.9 et 2.10 suivants montrent l'évolution des taux de fécondité par âge au niveau de chaque ville. A Cotonou (figure 2.8), la courbe de 1996 se différencie du reste des courbes mais elle concerne la Région Atlantique-Littoral qui englobe Cotonou, d'autres villes secondaires et des localités rurales. La fécondité des adolescentes est stable autour de 34 naissances vivantes par années pour 1000 adolescentes de 2001 à 2012. Pour les enquêtes successives, la fécondité par âge augmente à partir de 15 ans pour atteindre son maximum autour de 220 naissances vivantes par an pour 1000 femmes âgées de 25 à 30 ans. Le taux de fécondité entre 20 et 25 ans est en régression d'une enquête à l'autre. La fécondité se maintient aux âges avancés et selon les données de l'EDS 2012, la fécondité des femmes de 40-45 ans est plus élevée que ce qui est observé dans les autres EDS. Ce résultat est le signe

que les naissances sont peut-être postposées à cause des contraintes professionnelles (Béguy 2004).

Figure 2.8 : Evolution des taux de fécondité par groupes d'âge quinquennaux à Cotonou de 1996 à 2012 (p.mille)

Source : Bases de données EDS, www.statcompiler.com

La tendance des taux de fécondité par âge à Lomé (figure 2.9) est plus explicite que celle de Cotonou. Les taux de fécondité ont baissé à tous les âges entre 1988 et 1998 avant de remonter entre 1998 et 2013 excepté pour la fécondité des adolescentes (15-19 ans) qui reste quasiment stable. Comme à Cotonou, le taux de fécondité par âge atteint son maximum (191 naissances vivantes pour 1000 femmes) entre 25 et 30 ans. La diminution de la fécondité après 35 ans est moins rapide en 2013 qu'en 1998 avec un niveau de fécondité après 40 ans en 2013, plus faible qu'en 1988 mais toujours plus élevé qu'en 1998.

Figure 2.9 : Evolution des taux de fécondité par groupes d'âge quinquennaux à Lomé de 1988 à 2013 (p.mille)

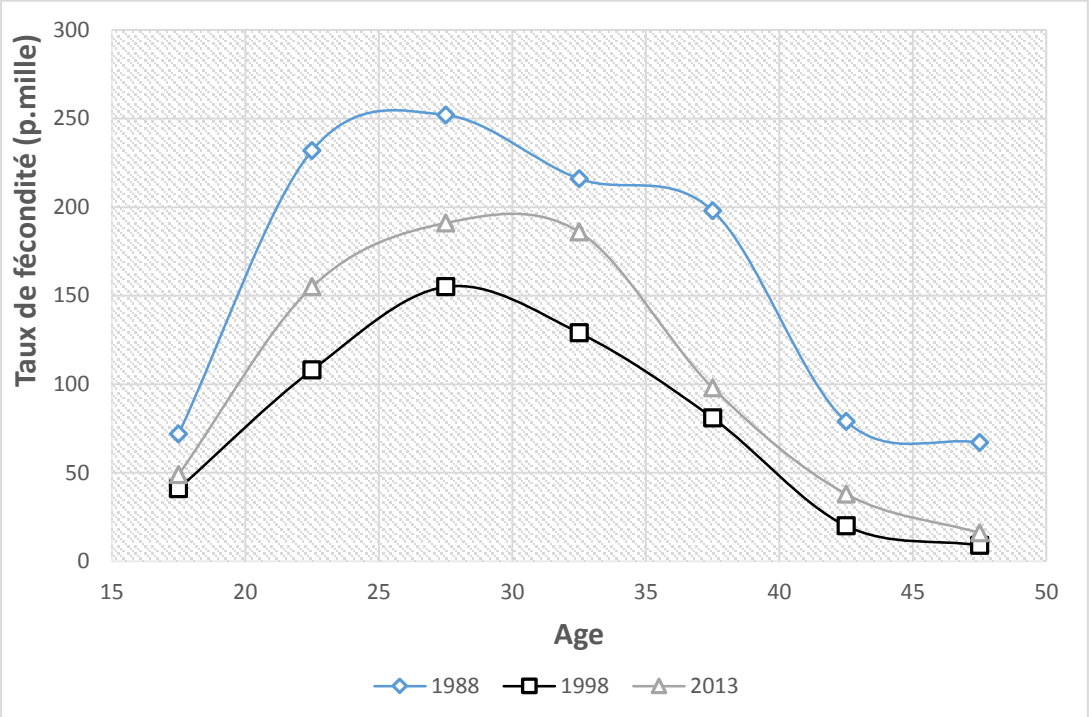

Source : Bases de données EDS, www.statcompiler.com

Les taux de fécondité par âges dans la ville de Ouagadougou (figure 2.10) ont connu également une tendance à la baisse. Il est intéressant de noter que les courbes de 1993 et 1998, très semblables, se différencient nettement des courbes de 2003 et 2010. La classe modale s'est déplacée de 25-30 ans en 1993 et 1998, à 20-25 ans en 2003 pour se situer à 30-35 ans en 2010. Le maximum atteint en 2010 se situe pratiquement au même niveau (environ 200 naissances vivantes pour 1000 femmes par an) que ce qui est observé entre 25 et 30 ans aux enquêtes de 1993 et 1998. Le niveau de fécondité par âge est plus élevé en 2010 qu'en 2003 à partir de 25 ans. Les naissances postposées entre 1993 et 2003 ont été rattrapées entre 2003 et 2010. Il est également probable que la compétition entre la fécondité et les activités économique soit le motif pour lequel les naissances ont été différées.

Figure 2.10 : Evolution des taux de fécondité par groupes d'âge quinquennaux à Ouagadougou de 1993 à 2010 (p.mille)

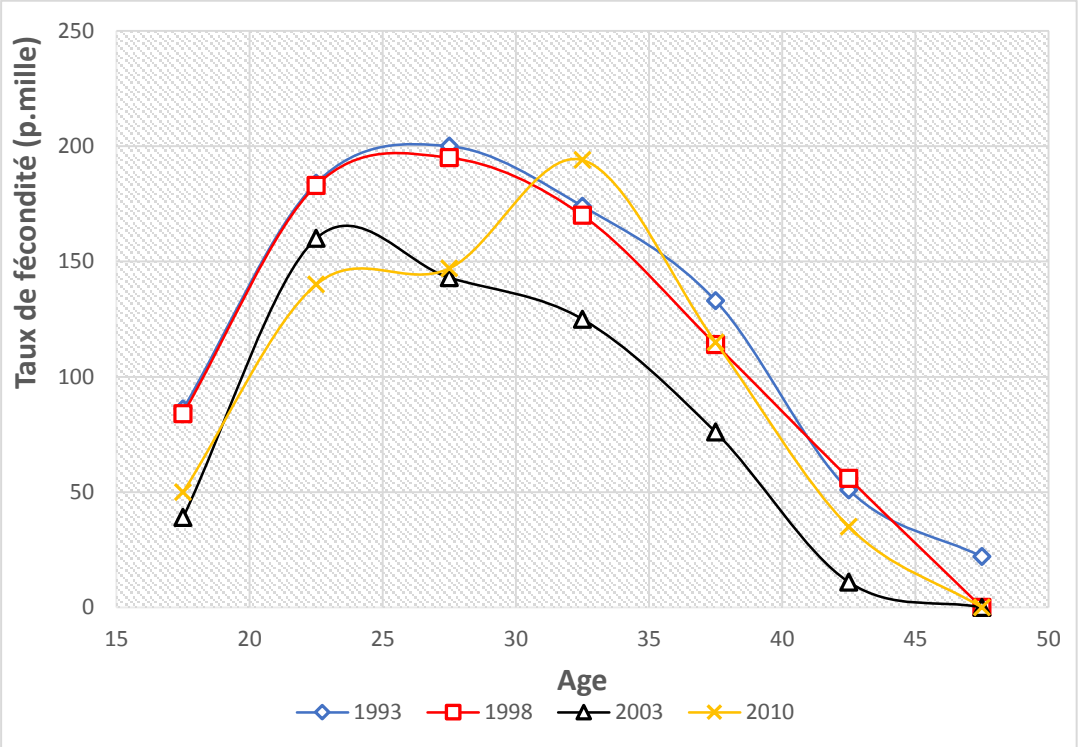

Source : Bases de données EDS, www.statcompiler.com

La figure 2.11 ci-dessous illustre le niveau actuel des taux de fécondité par âge dans les trois villes. Le taux de fécondité des adolescentes (en union et hors union) est plus faible à Cotonou qu'à Lomé et à Ouagadougou. A Cotonou, les taux augmentent très rapidement pour atteindre le niveau le plus élevé entre 25 et 30 ans. Ils augmentent moins rapidement à Lomé mais une fois le maximum atteint entre 25 et 30 ans, le niveau se maintient jusqu'à 35 ans alors qu'à Cotonou la baisse est immédiate. L'évolution des taux de fécondité par âge est aussi lente à Ouagadougou comme à Lomé. De plus c'est entre 30 et 35 ans que le maximum est atteint. La fécondité entre 45 et 50 ans est plus importante à Lomé qu'à Cotonou et Ouagadougou où elle est presque nulle. L'analyse des taux de fécondité par âge est complétée par la tendance des âges médians à la naissance du premier enfant (figure 2.12 à figure 2.15).

Figure 2.11 : Taux de fécondité par groupes d'âge quinquennaux à Cotonou (2012), Lomé (2013) et Ouagadougou (2010)

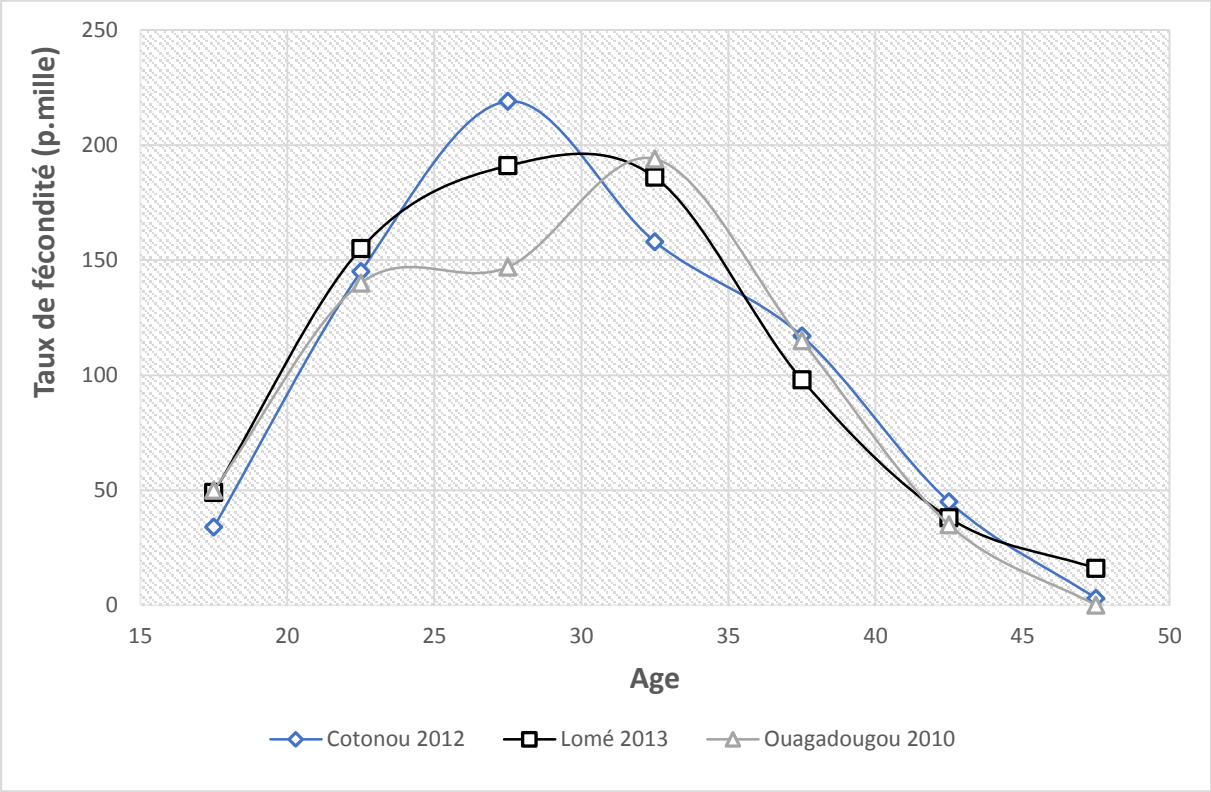

Source : Bases de données EDS, www.statcompiler.com

L'évolution des taux de fécondité par âge suggérait déjà une augmentation de l'âge d'entrée en vie reproductive dans les trois villes. L'âge médian des femmes (en union et hors union) à la naissance du premier enfant confirme ce constat. La figure 2.12 ci-dessous présente l'évolution des âges médians à la naissance du premier enfant par groupe d'âge de 5 ans aux différentes EDS du Bénin. L'allure croissante des courbes ne signifie pas que les générations actuelles entre plus tôt en vie reproductive que leurs aînées. L'âge médian à la naissance du premier enfant n'a pas pu être calculé pour les groupes d'âge en dessous de 25 ans puisque moins de 50% de ces femmes ont eu leur premier enfant. L'effet de troncature à droite est plus important dans les classes d'âges inférieures où plusieurs femmes n'ont pas encore eu leur premier enfant, elles les auront plus tard. En comparant l'âge médian de chaque classe d'âge aux différentes enquêtes, on se rend compte que l'âge médian à la naissance du premier enfant a connu une évolution nette à l'enquête de 2012 par rapports aux enquêtes précédentes. Cette évolution montre le recul de l'âge médian à la naissance du premier enfant au Bénin à tous les âges. De 19,3 ans à l'enquête de 1996, l'âge médian à la naissance du premier enfant a atteint 21,7 ans en 2012 parmi les femmes âgées de 45 à 49 ans en

passant par 19,8 ans en 2001 et 20,2 ans en 2006. La proportion de femmes n'ayant jamais eu d'enfant parmi les femmes âgées de 25 à 30 ans a également augmenté entre les enquêtes de 1996 et 2012. En 1996, 9,6% de femmes de 25 à 30 ans n'avaient jamais eu d'enfant. Cette proportion a atteint 10,3% en 2012. La figure 2.13 montre que le Togo a aussi enregistré une augmentation de l'âge médian à la naissance du premier enfant. L'évolution est plus importante dans les classes d'âge les plus jeunes comparées aux femmes en fin de vie génésique. Autour de 20 ans aux EDS de 1988 et de 1998, l'âge médian à la naissance du premier enfant au Togo est de 20,5 ans en 2013 parmi les femmes de 45 à 49 ans. La proportion de femmes de 25 à 30 ans n'ayant jamais eu d'enfant a presque doublé au Togo entre 1988 et 2013. Alors qu'on comptait 7,7% de femmes de 25 à 30 ans sans enfant à l'enquête de 1988, les données de 2013 montrent une proportion de 14,1% de femmes sans enfant dans ce même groupe d'âge. Le Burkina Faso par contre n'a pas connu une évolution significative de l'âge médian à la naissance du premier enfant. Depuis 1993 jusqu'en 2010, l'âge médian au premier accouchement est resté compris entre 19 et 20 ans pour tous les groupes d'âge (figure 2.14) excepté en 1993 pour le groupe de femmes âgées de 30 à 35 ans (âge médian inférieur à 19 ans). Cependant la proportion de femmes n'ayant jamais eu d'enfant parmi celle de 25 à 30 ans a augmenté de 4,7% à l'enquête de 1993 à 7% en 2010. La figure 2.15 permet de comparer la situation actuelle de l'entrée en vie reproductive dans les trois pays.

Figure 2.12 : Evolution de l'âge médian à la naissance du premier enfant par groupes d'âge quinquennaux au Bénin de 1996 à 2012 (années)

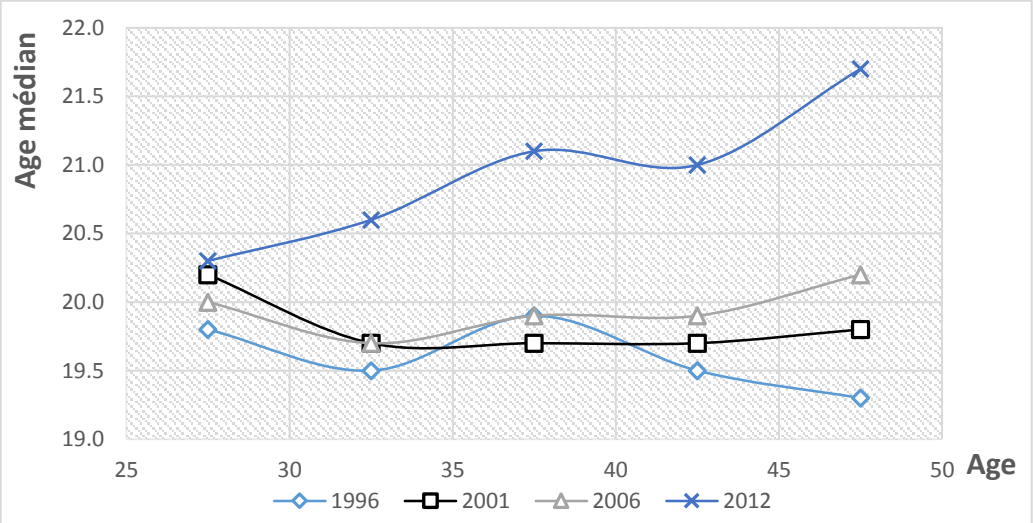

Source : Bases de données EDS, www.statcompiler.com

Figure 2.13 : Evolution de l'âge médian à la naissance du premier enfant par groupes d'âge quinquennaux au Togo de 1988 à 2013 (années)

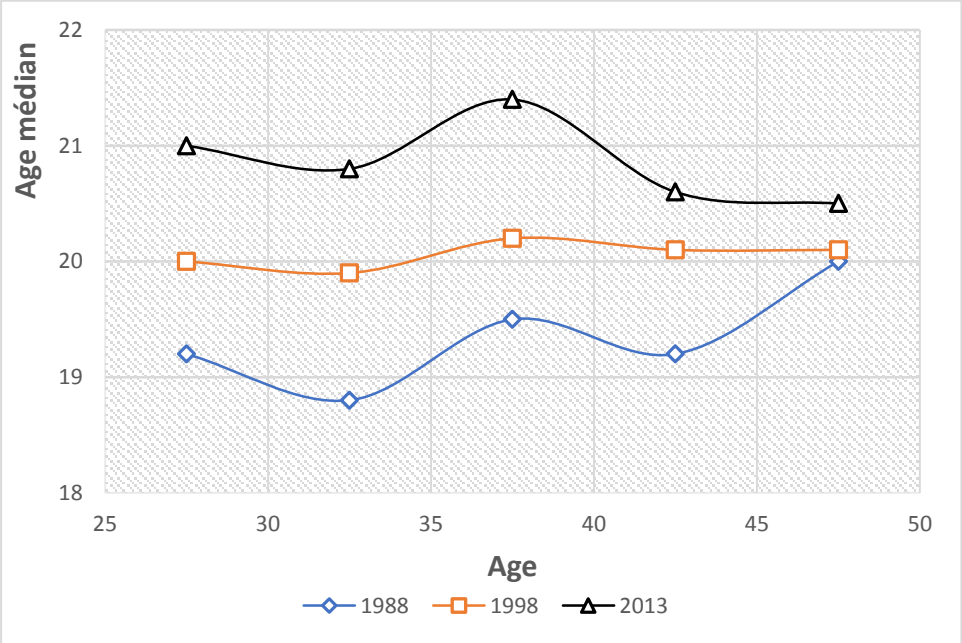

Source : Bases de données EDS, www.statcompiler.com

Figure 2.14 : Evolution de l'âge médian à la naissance du premier enfant par groupes d'âge quinquennaux au Burkina Faso de 1993 à 2010 (années)

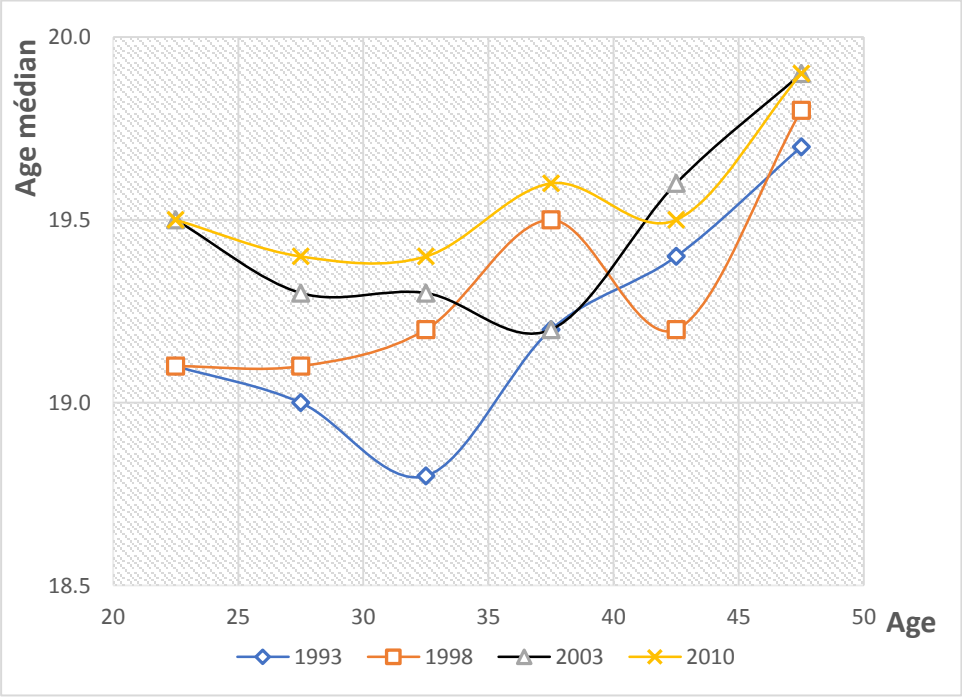

Source : Bases de données EDS, www.statcompiler.com

Elle montre que l'entrée en vie reproductive est plus précoce au Burkina Faso qu'au Togo et au Bénin. Cette situation est nationale, mais la tendance devrait se maintenir au niveau des villes. Au Burkina Faso en 2010, la moitié des femmes de 45 à 49 ans ont eu leur premier enfant avant 20 ans contre 20,5 ans au Togo en 2013 et 21,7 ans au Bénin en 2012.

Figure 2.15 : Ages médians à la naissance du premier enfant par groupes d'âge quinquennaux au Bénin (2012), au Togo (2013) et au Burkina Faso (2010)

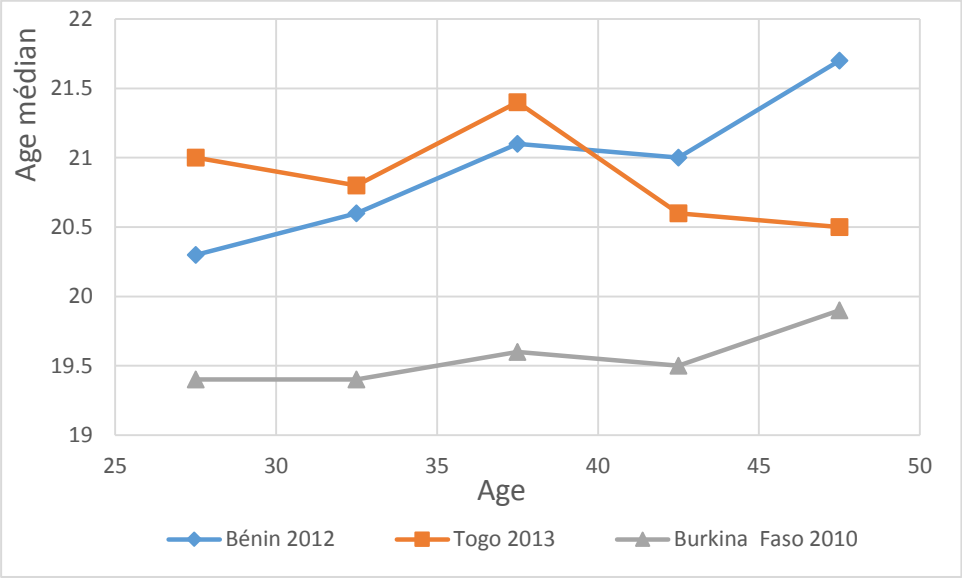

Source : Bases de données EDS, www.statcompiler.com

2.3. Planification et contrôle des naissances

Dans ce paragraphe, nous analysons l'utilisation des méthodes de contraception dans les trois pays. Les données disponibles montrent un faible niveau d'utilisation des méthodes contraceptives modernes. L'utilisation des méthodes contraceptives modernes n'a pas sensiblement augmenté au Bénin et au Togo depuis quelques années. Nous examinons la proportion de femmes qui utilisent une méthode contraceptive parmi les femmes en union et parmi les femmes hors union sexuellement actives. Les analyses portent sur le type de méthode (moderne ou traditionnelle) au niveau national (tableau 2.7) et dans les capitales (tableau 2.8). Les proportions n'ayant pas pu être calculées pour les femmes hors union sexuellement actives au niveau des capitales compte tenu des effectifs faibles, nous sommes limités dans les comparaisons à ce niveau.

Le taux de prévalence contraceptive (toutes méthodes confondues), déjà faible au Bénin en 1996, a régulièrement diminué entre 2001 et 2012. L'EDS de 2012 révèle que seulement 12,9% des femmes en union et 35,7% des femmes hors union sexuellement actives utilisent une méthode contraceptive quelconque au moment de l'enquête. En 2001, ces proportions étaient respectivement de 18,6% et de 37,8%. La diminution de la prévalence contraceptive dans le pays est essentiellement due à l'usage de moins en moins fréquent des méthodes traditionnelles comme le montre le tableau 2.7. L'utilisation des méthodes modernes s'est globalement accrue mais la proportion reste toujours en dessous de 8% chez les femmes en union. La proportion de femmes qui utilise une méthode contraceptive moderne est plus élevée chez les femmes non en union sexuellement actives. Mais pratiquement, le préservatif est la méthode moderne utilisée par plus de 60% de ces femmes. Dans la ville de Cotonou, le taux de prévalence contraceptive est plus élevé chez les femmes en union qu'au niveau national en ce qui concerne les méthodes modernes et les méthodes traditionnelles. Les femmes sont généralement mieux informées quant aux méthodes contraceptives modernes et ont un accès plus facile qu'en milieu rural. Néanmoins, le taux de prévalence contraceptive moderne n'a pas significativement évolué depuis 2001. En 2012, seulement 12,2% des femmes en union de Cotonou utilisent une méthode contraceptive moderne contre 10,8% en 2006 et 11,8% en 2001.

Au Togo également, la prévalence générale de la contraception a connu une diminution mais reste à un niveau plus élevé que celui du Bénin. Le recul du recours à la contraception dans le pays est également dû à la diminution de la proportion de femmes utilisant les méthodes contraceptives traditionnelles tant chez les femmes en union que chez les femmes hors union sexuellement actives. Le taux de prévalence contraceptive moderne dans les deux groupes de femmes a nettement progressé entre 1988 et 2013. Les femmes hors union utilisent plus les méthodes contraceptives, surtout modernes (38%), que les femmes en union et la méthode moderne qu'elles utilisent est principalement le préservatif (30%). Ce dernier est peu utilisé chez les femmes en union comme c'est le cas au Bénin. En 1988, 33,9% des femmes togolaises en union et 58,6% des femmes hors union sexuellement actives utilisaient une méthode de contraception quelconque. Ces proportions sont respectivement passées à 23,5% et 53,6% en 1998 avant d'atteindre respectivement 19,9% et 43,8% en 2013. Alors que la prévalence contraceptive moderne n'était que de 3,1% en

1988 chez les femmes en couple, elle atteint un niveau de 17,3% en 2013 alors que la prévalence contraceptive traditionnelle a chuté de 30,8% à 2,6% sur la même période. A Lomé la capitale, l'augmentation du taux de prévalence contraceptive moderne est importante chez les femmes en union. Elle a presque doublé entre 1998 (10,7%) et 2013 (19,7%). Sur la même période, le taux d'utilisation des méthodes traditionnelles a baissé de 14,5% à 3,1%.

Au Burkina Faso, l'enquête la plus récente de 2010 révèle un taux d'utilisation, quelle que soit la méthode, de 16,1% parmi les femmes en union et de 60% parmi les femmes hors union sexuellement actives. La proportion de femmes utilisant une méthode contraceptive moderne a augmenté de 4,2% à 15% entre 1993 et 2010 chez les femmes en union et de 13,4% à 58,7% chez les femmes hors union. Sur la même période, la prévalence des méthodes contraceptives traditionnelles a significativement baissé. On note que la prévalence contraceptive est toujours plus importante chez les femmes hors union que les femmes en union. De même, la méthode utilisée par les femmes hors union reste principalement le préservatif. Dans la ville de Ouagadougou, la prévalence contraceptive est particulièrement élevée chez les femmes en union. En 2010, 32,6% des femmes en union utilisaient une méthode contraceptive moderne au moment de l'enquête contre 19,9% en 1993. Le taux d'utilisation de méthodes traditionnelles a également diminué dans la ville de Ouagadougou.

Quelques éléments se dégagent de la comparaison entre les trois pays ou les trois villes. La prévalence contraceptive est globalement plus importante au Togo qu'au Bénin et au Burkina Faso. Dans les trois pays, les femmes non en union sexuellement actives utilisent plus de contraception que les femmes en union, notamment le préservatif (Delaunay and Guillaume 2007). Dans une société où la norme serait que l'union précède la sexualité et la procréation, on peut penser à priori que les femmes hors union sexuellement actives n'ont pas de projet familial et cherchent plus à éviter une grossesse que les femmes en union. Le contexte social est par ailleurs peu favorable à l'usage de la contraception dans le couple ; la décision du contrôle des naissances ne vient pas souvent de la femme ou ne fait pas toujours l'objet de discussion (Bajos *et al.* 2013; Gautier 2001). Le préservatif domine les méthodes contraceptives utilisées chez les femmes hors union. Elles utilisent le préservatif pour prévenir les grossesses non désirées mais surtout pour éviter les maladies sexuellement

transmissibles (VIH/SIDA et autres). Pendant que les taux d'utilisation des méthodes modernes augmentent, l'adoption des méthodes traditionnelles diminue dans les trois pays et dans les trois villes. Grâce aux campagnes de sensibilisation et d'informations, les méthodes modernes généralement plus efficaces se substituent aux méthodes traditionnelles.

Tableau 2.7 : Evolution des taux de prévalence (en %) contraceptive moderne et traditionnelle chez les femmes en union et les femmes hors union sexuellement actives au Bénin, Togo et Burkina Faso.

Pays	Enquête	Femmes en union				Femmes hors union			
		Méthodes modernes (préservatif compris)	Méthodes traditionnelles	Toutes méthodes	Préservatif	Méthodes modernes (préservatif compris)	Méthodes traditionnelles	Toutes méthodes	Préservatif
Benin	2011-12	7,9	5	12,9	1,8	24,4	11,3	35,7	15,6
	2006	6,1	10,8	16,9	1,1	29,3	25,6	54,9	22,6
	2001 DHS	7,2	11,4	18,6	1,3	16,9	20,9	37,8	12
	1996	3,4	13	16,4	0,7	13,4	36,9	50,3	8,8
Togo	2013-14	17,3	2,6	19,9	2,1	38,4	5,4	43,8	29,7
	1998	7	16,5	23,5	1,5	23,2	30,4	53,6	18,5
	1988	3,1	30,8	33,9	0,4	13,2	45,4	58,6	4
Burkina Faso	2010 DHS	15	1,1	16,1	1,6	58,7	1,3	60	46
	2003	8,8	5	13,8	2,1	55,7	2,6	58,3	46,1
	1998-99	4,8	7	11,8	1,2	43,8	8,1	51,9	35,9
	1993	4,2	20,7	24,9	0,8	13,4	17,9	31,3	9,4

Source : Bases de données EDS, statcompiler.com

Tableau 2.8 : Evolution des taux de prévalence contraceptive moderne et traditionnelle chez les femmes en union à Cotonou, Lomé et Ouagadougou.

Capitales	Enquête	Femmes en union			
		Méthodes modernes (préservatif compris)	Méthodes traditionnelles	Toutes méthodes	Préservatif
Cotonou	2011-12	12,2	7,3	19,5	1,7
	2006	10,8	22,5	33,3	2,8
	2001	11,8	11,1	22,9	1,8
	1996	5*	22,3*	27,3*	1,1*
Lomé	2013-14	19,7	3,1	22,8	4,9
	1998	10,7	14,5	25,2	2,6
	1988	4,6**	26,9**	31,5**	0,6**
Ouagadougou	2010	32,6	4,9	37,5	10
	2003	30	6,7	36,7	8,8
	1998-99	22,5	9,7	32,2	6,9
	1993	19,9	16,4	36,3	4,5

Source : Bases de données EDS, www.statcompiler.com

*Région Atlantique/Littoral ** Région Maritime

3. Femmes et activités dans les villes ouest africaines

Cette section aborde le rapport des femmes à l'activité professionnelle ou rémunérée dans les trois villes étudiées. Elles sont souvent ignorées dans les études économiques notamment celles du marché de travail. Leurs activités sont parfois considérées comme un prolongement de leurs rôles domestiques et ne sont pas comptabilisées comme une contribution à l'économie (Charmes 2005; Jacquemin 2012). Le travail domestique des femmes, qui consiste cependant, entre autres, à apporter de la valeur ajoutée aux produits bruts pour les rendre consommables, fut pendant longtemps considéré comme non productif et n'entrait pas dans le champ d'analyse économique (Charmes 2005; Delphy 2013). En Afrique de l'Ouest, les crises économiques des années 1980 ont révélé le rôle économique des femmes hors du domicile, notamment dans les villes, lorsque les activités des hommes ne leur permettaient plus d'assurer le rôle de gagne-pain qui leur est dévolu (Coussy 1996; Guétat-Bernard 2011; Locoh 1996; Wrigley-Asante 2011). L'Organisation internationale du travail (OIT) estime à environ 46% la part des femmes dans la population

active des trois pays avec un taux de chômage très faible[5] pour les hommes et les femmes. En 2012, le taux de chômage est estimé à 2,5% chez les hommes et 3% chez les femmes au Bénin contre respectivement 2,1% et 1,5% au Togo puis 4,1% et 8% au Burkina Faso[6]. Le taux de chômage est plus élevé au Burkina Faso comparé au Bénin et au Togo. Les taux d'activité des femmes dans les villes ouest africaines figurent parmi les plus élevés du continent. Plus de 60% des femmes d'âge actif exercent une activité rémunérée. Dans beaucoup de capitales d'Afrique de l'Ouest, les taux d'activité des femmes au marché du travail sont comparables à ceux des hommes : 60,9% à Cotonou, 49,6 % à Ouagadougou et 66,9 % à Lomé contre respectivement 58,8 %, 66,3 % et 68,9 % pour les hommes (Roubaud and Torelli 2013). Les taux d'activité varient selon l'âge. Ils sont très faibles aux jeunes âges mais augmentent avec l'âge avant de baisser à nouveau à partir de 50 ans. Cette tendance est observée aussi bien pour les femmes que pour les hommes. « *Le taux d'activité épouse les étapes successives du cycle de vie. Les taux d'activité croissent rapidement à mesure que les jeunes sortent du système scolaire et s'intègrent à la vie professionnelle. Le maximum est atteint entre 30 et 49 ans.* » (Roubaud and Torelli 2013: 60).

Dans les villes, c'est dans le secteur *informel* de l'économie que les femmes sont les plus représentées, souvent à leur propre compte ou comme aides familiales (Lachaud 1997; Roubaud and Torelli 2013). Les trois quart des femmes qui ont une activité l'exercent dans le secteur informel. Malgré les progrès réalisés ces dernières années en matière de scolarisation des filles, les femmes africaines sont sous-représentées dans les emplois salariés du secteur formel de l'économie, ceux-ci étant essentiellement occupés par les hommes. Dans l'ensemble des trois pays, le secteur informel représente un segment non négligeable du marché de travail. Le secteur formel essentiellement constitué d'emplois salariés publics est dominé par les hommes. Les femmes s'y retrouvent souvent aux grades et échelons inférieurs. Le secteur informel regorge d'entreprises individuelles dans le commerce, l'artisanat et la restauration. Selon les données de l'OIT[7], 88,9% des emplois masculins et 96,7% des emplois féminins étaient dans le secteur informel au Bénin en 2011

[5] Ces faibles taux de chômage sont dus à la définition de l'OIT qui considère comme actif occupé toute personne active ayant exercé une activité rémunérée pendant au moins une heure dans une période de référence d'une semaine.

[6] http://www.ilo.org/ilostat/faces/oracle/webcenter/portalapp/pagehierarchy/Page3.jspx?MBI_ID=2

[7] http://www.ilo.org/ilostat/faces/oracle/webcenter/portalapp/pagehierarchy/Page3.jspx?MBI_ID=524

contre respectivement 87,1% et 94,8% au Togo en 2014. Nous ne disposons pas de données pour le Burkina Faso.

La structure par sexe de la population des trois villes montre que les femmes représentent plus de la moitié de la population, surtout à Lomé. Cependant, Roubaud et Torelli (2013) soulignent que dans les villes d'Afrique Subsaharienne, y compris Cotonou, Lomé et Ouagadougou, la population active masculine est en général plus importante que la population active féminine (Roubaud and Torelli 2013). En effet, beaucoup de femmes inactives sont dans une situation de « chômage marginal », c'est-à-dire qu'elles sont actuellement limitées par les conditions économiques et sociales inhérentes au marché du travail mais souhaiteraient travailler si ces conditions venaient à changer (Lachaud 1997). Les données de l'enquête AEMU (FAGEAC) montrent que le chômage touche différemment les hommes et les femmes. Dans les trois villes, c'est seulement à Ouagadougou que le taux de chômage des femmes est au-dessus de celui des hommes et c'est aussi à Ouagadougou que les taux d'activité des femmes sont les plus faibles. Le chômage touche relativement moins les femmes que les hommes à Cotonou et Lomé. Seulement 4,9 % des femmes actives de Cotonou et 5,7% des femmes actives de Lomé sont au chômage contre 16,4% à Ouagadougou. Les taux de chômage des hommes sont respectivement de 6,3%, 10,9% et 14,6% à Cotonou, Lomé et Ouagadougou. Le chômage est plus important à Ouagadougou qu'à Lomé et Cotonou. On peut aussi noter que dans les trois villes, le chômage touche globalement plus les jeunes que les aînés.

Des spécificités sont cependant observables d'une ville à une autre. Cotonou et Lomé sont des villes côtières où les femmes sont depuis très longtemps présentes dans le commerce. (Cordonnier 1982; Toulabor 2012). Elles contrôlaient déjà les activités de pêche au port de Lomé bien avant les années 1980. Weigel (1987) parlait de "l'exploitation" de l'homme par la femme dans ce secteur. En effet, ce sont elles qui détenaient les bateaux et les filets de pêche et qui employaient les pêcheurs. Ce sont-elles aussi qui récupèrent les produits de pêche qu'elles commercialisent avec beaucoup de bénéfice. Pour ces femmes, travailler peut constituer une alternative à leurs rôles familiaux.

4. Femmes chef de ménage et niveau d'instruction des femmes

Les proportions de femmes chefs de ménage ne sont pas négligeables dans les villes ouest africaines. L'homme est socialement considéré comme le chef de ménage quel que soit le rôle et l'apport financier et matériel de la femme dans le ménage. Il est très rare de trouver un couple cohabitant où la femme est déclarée chef de ménage. Cependant des femmes tiennent depuis longtemps le rôle de chef de ménage dans les pays d'Afrique subsaharienne soit parce qu'elles vivent seules (avec ou sans enfants) suite à un divorce ou au décès du mari, soit parce ce que le mari est absent (Bisilliat 1996; Pilon 1996; Pilon *et al.* 1997). La proportion de femmes chefs de ménage progresse dans la plupart des pays d'Afrique depuis les années 1996 (Pilon 1996). Nos précédentes analyses sur la structure des ménages dans le cadre du programme FAGEAC[8] montrent que les femmes sont souvent chef de ménage dans les ménages isolés, monoparentaux ou dans les ménages ou le conjoint est absent. Les femmes chefs de ménage sont ainsi souvent soit célibataire, veuve, divorcée ou séparée (Amadou *et al.* 2011). Le tableau 2.9 ci-dessous montre que dans les trois pays, la proportion de femmes chefs de ménage est plus importante en milieu urbain qu'en milieu rural d'une part, et souvent plus importante dans les capitales que dans les autres villes. On note une croissance de la proportion de femmes chef de ménage au cours du temps. Au Burkina Faso, la proportion de femmes chefs de ménage a diminué entre 2003 et 2010 passant de 17,7% à 12,9%. Nos calculs sont conformes aux résultats publiés dans le rapport EDS 2010 au Burkina Faso (INSD 2012). Il est possible que cet écart soit dû aux fluctuations d'échantillonnage. L'enquête multisectorielle continue de 2014 affiche une proportion de femmes chefs de ménage de 15,3% pour la province du Kadiogo constituée en grande partie de la ville de Ouagadougou (INSD 2015). La proportion de femmes chef de ménage est plus importante à Cotonou et Lomé qu'à Ouagadougou. Comme nous l'avons montré plus haut (paragraphe nuptialité), les proportions de femmes jamais mariées et de divorcées ou séparées semblent plus importantes au Bénin et au Togo qu'au Burkina Faso. Ces femmes sont plus susceptibles d'être chefs de ménage que les femmes en union. De plus, la proportion de femmes chefs de ménage est historiquement plus élevée au Togo et au Bénin qu'au Burkina Faso (Pilon 1996).

[8] Programme présenté dans le chapitre 3.

Tableau 2.9 : Evolution de la proportion (en %) de femmes chefs de ménages par pays selon le milieu de résidence

Pays	Enquête	Proportion de femmes chef de ménage			
		Total	Urbain	Rural	Capitale
Benin	2011-12 DHS	22,9	24,2	21,9	27,3
	2006 DHS	22,5	24,6	21,1	25,9
	2001 DHS	20,8	23,5	19,3	23,9
	1996 DHS	17,5	22,9	14,2	19,6
Togo	2013-14 DHS	27,5	29,9	25,6	29,7
	1998 DHS	24,3	28,9	22,1	28,2
Burkina Faso	2010 DHS	9,9	14,9	8,3	12,9
	2003 DHS	9,4	16,5	7,5	17,7
	1998-99 DHS	6,8	15,5	5,0	16,6
	1993 DHS	6,5	12,8	5,0	11,6

Source : Bases de données EDS, www.statcompiler.com

Le tableau 2.10 suivant nous montre l'évolution du niveau d'instruction des femmes à Cotonou, Lomé et Ouagadougou. La proportion de femmes sans instruction diminue ou stagne (Cotonou) dans les trois villes mais reste relativement plus importante à Ouagadougou qu'à Cotonou et plus encore qu'à Lomé. En 2013, seulement 15,9% de femmes de 15-49 ans étaient sans instruction à Lomé contre 26,3% à Cotonou en 2012 et 32,6% à Ouagadougou en 2010. La proportion de femmes n'ayant qu'un niveau d'instruction primaire est en diminution à Cotonou et Lomé mais par contre est en progression à Ouagadougou. Il semble à ce propos que l'instruction des femmes ait commencé plus tôt à Cotonou et Lomé qu'à Ouagadougou et qu'il y aurait un effet de rattrapage de ce retard ces dernières années dans la ville de Ouagadougou. On le voit aussi à travers les proportions de femmes ayant un niveau secondaire ou supérieur, plus faible à Ouagadougou aux enquêtes antérieures mais se rapprochant de plus en plus de ce qu'on observe à Cotonou et à Lomé sur les dernières enquêtes. Roubaud et Torelli (2013) soulignent également cet effet de rattrapage : « Ces deux villes (Niamey et Ouagadougou) ont quasiment rattrapé leur retard par rapport à des villes comme Lomé ou Cotonou, dont la situation de départ était pourtant bien meilleure » (Roubaud and Torelli 2013: 57).

Tableau 2.10 : Niveau d'instruction des femmes de 15-49 ans à Cotonou, Lomé et Ouagadougou

Capitales	Enquête	Niveau d'instruction femmes 15-49 ans (%)			
		Sans instruction	Primaire	Secondaire	Supérieur
Cotonou	2011-12 DHS	26,3	20,9	32,1	8,1
	2006 DHS	24,9	28,0	33,8	5,2
	2001 DHS	27,3	29,4	33,5	3,6
	1996 DHS	47,4*	26,8*	19,0*	1,6*
Lomé	2013-14 DHS	15,9	23,1	40,1	8,4
	1998 DHS	25,3	33,7	33,3	2,8
Ouagadougou	2010 DHS	32,6	18,6	33,2	6,2
	2003 DHS	33,4	14,6	28,8	4,7
	1998-99 DHS	41,3	12,3	28,2	2,4
	1993 DHS	45,3	11,1	25,6	3,2

Source : Bases de données EDS, www.statcompiler.com

*Région Atlantique/Littoral

5. Contexte institutionnel

5.1. La législation du travail

Le Bénin, le Togo et le Burkina Faso ont signé et ratifié les accords internationaux relatifs au travail étant tous membres de l'Organisation internationale du travail (OIT) (BIT 2003). De ce point de vue, il y a très peu de différence de fonds dans la règlementation du travail dans les trois pays. On trouve une similitude presque parfaite entre le code du travail et les conventions collectives du travail (Assemblée Nationale 2008, 1998, 2006). L'application de ces dispositions, reconnues et inscrites dans le droit positif peut varier d'un pays à un autre.

Est considérée comme travailleur au sens du code du travail dans les trois pays, quels que soient son sexe et sa nationalité, toute personne qui s'est engagée à mettre son activité professionnelle, moyennant rémunération, sous la direction et l'autorité d'une autre personne, physique ou morale, publique ou privée, appelée employeur, indépendamment du statut juridique de l'employeur, et de celui de l'employé. Cette définition exclut toute discrimination qu'elle soit basée sur le sexe ou autres critères. Ce principe est renforcé à travers plusieurs autres articles dans le code du travail dans les trois pays surtout en termes de recrutement, de rémunération et de promotion. Dans la pratique, les postes de direction et de responsabilité sont souvent occupés par les hommes. Les avantages liés à ces postes engendrent des écarts importants entre les revenus masculins et féminins (Doumbia and

Meurs 2003). Il ressort du droit contractuel du travail des trois pays, que tout contrat de travail doit être constaté par écrit, à défaut, il est considéré comme un contrat à durée indéterminée. Cette disposition semble être ignorée dans la pratique, surtout dans le secteur informel. L'âge minimal d'entrée sur le marché de travail est de 14 ans. Les jeunes travailleurs (14-21 ans) ont les mêmes droits et les mêmes avantages que ceux de leur catégorie professionnelle.

La législation dispose également de mesures de protection à l'égard des femmes dans les trois pays. Il est formellement défendu de confier à une femme enceinte une activité qui pourrait nuire à sa santé ou à celle de son enfant. Pendant la période de la grossesse, la femme a le droit de suspendre son contrat de travail sans courir de risque de dommage de la part de son employeur. Le code de travail du Burkina Faso précise que cette suspension de contrat doit être prescrite par un avis médical. Cette mention n'est pas explicite au Bénin et au Togo. Lorsqu'une activité est réputée dangereuse pour la santé de la mère ou de l'enfant, l'employeur a le devoir de muter la femme enceinte à un autre poste. Dans ce cas, elle conserve les avantages liés au poste qu'elle occupe habituellement même si elle se retrouve à un poste inférieur. Le code du travail reconnait également aux femmes le droit au congé de maternité payé. Les modalités diffèrent entre pays. Au Bénin, le congé de maternité couvre quatorze semaines dont six avant la date prévue de l'accouchement et huit après l'accouchement. Si l'accouchement a lieu avant la date prévue, le congé est prolongé jusqu'à épuisement des quatorze semaines. Si au contraire l'accouchement a lieu après la date prévue, la femme ne peut reprendre le travail que huit semaines plus tard. En cas de maladie liée à la grossesse ou à l'accouchement, un congé supplémentaire de quatre semaines est accordé. Pendant quatorze mois, à compter de la date de reprise du travail, la mère a droit à un repos d'allaitement qui ne peut excéder 1 heure par jour de travail fait (Assemblée Nationale 1998). Au Togo, le congé de maternité est également de quatorze semaines dont six après l'accouchement. Le prolongement pour maladie liée à la grossesse ou à l'accouchement est de trois semaines au Togo. Le repos pour allaitement couvre quinze mois à raison d'une heure maximum par jour de travail fait (Assemblée Nationale 2006). Le congé de maternité est également de quatorze semaines au Burkina Faso dont huit au plus tôt et quatre au plus tard avant la date d'accouchement. Après la date d'accouchement, la femme ne peut bénéficier de plus de dix semaines de congé. Une prolongation de trois semaines est également possible pour maladie liée à la grossesse ou à l'accouchement. Pendant quatorze

mois après la reprise du travail, la femme a droit à une heure et demie au maximum de repos pour allaitement par jour de travail fait (Assemblée Nationale 2008). Dans les trois pays, la femme a le droit de rompre son contrat de travail sans préavis pendant la période d'allaitement (14 mois au Bénin et au Burkina Faso et 15 mois au Togo) sans aucun dommage et intérêts à payer.

Ces dispositions légales ont pour but de faciliter la conciliation travail-famille pour les mères. Mais la plupart des femmes ouest africaines travaillent dans l'informel où ces mesures ne sont pas appliquées. Finalement, ce sont celles qui sont dans le secteur formel, public plus particulièrement, et encore mieux celles qui connaissent ces mesures et les réclament, qui en bénéficient. Toutes ces mesures représentent un surcoût pour les employeurs privés, par conséquent ils peuvent préférer, à compétence égale, les hommes aux femmes. Elles constituent ainsi une source potentielle de discrimination négative à l'égard des femmes sur le marché du travail.

5.2. Le droit des personnes et de la famille

La législation consacre l'égalité des femmes et des hommes en droit dans les trois pays. Les lois relatives aux individus et à la famille sont consignées dans le code des personnes et de la famille (Assemblée Nationale 2002, 2012, 1989). Sur ce point aussi, les dispositions légales sont très semblables entre le Bénin, le Togo et le Burkina Faso. Au Bénin et au Togo, l'âge minimum requis pour contracter un mariage est de 18 ans pour les hommes et les femmes contre 20 ans pour les hommes et 17 ans pour les femmes au Burkina Faso. Seul le régime monogamique est reconnu dans le code des personnes et de la famille du Bénin. Au Togo et au Burkina Faso, la polygamie est une option qui peut être choisie à travers une déclaration devant l'officier de l'état civil avant la célébration du mariage. Au Togo en particulier, l'homme qui a opté pour le régime de monogamie peut, avec l'accord de sa femme, contracter un nouveau mariage en cas de stérilité définitive médicalement constatée de celle-ci. Sauf convention de mariage, établi par un acte notarié, le mariage est célébré sous le régime de la séparation des biens dans les trois pays. Très peu de couples se marient sous le régime de la communauté de biens. La pratique sociale demeure la séparation des biens, les conjoints ont parfois très peu d'informations sur les revenus de leur partenaire (LeMay-Boucher and Dagnelie 2009). La femme mariée conserve son nom, mais elle acquiert dans le mariage et durant le temps qu'elle reste veuve, le droit d'user du nom de son mari. Elle peut

adjoindre son nom de jeune fille à son nom d'épouse. Dans ce cas, le nom de jeune fille précède celui d'épouse. En cas de divorce, les femmes doivent observer, sauf disposition spéciale, un délai de viduité de 300 jours avant un nouveau mariage tandis que les hommes peuvent contracter un nouveau mariage sans délai. Des disparités existent aussi entre les trois pays en matière de législation sur la dot. Au Togo**,** la dot a le caractère de symbole. Elle peut être payée en nature ou en espèce ou sous les deux formes. Son montant ne peut excéder la somme de dix mille (10 000) francs. Ce montant est pourtant très loin des pratiques. Au Burkina Faso, le versement d'une dot soit en espèces, soit en nature, soit sous forme de prestations de service est illégal, cependant elle est pratiquée. Au Bénin, la dot a un caractère symbolique, sans aucune précision du montant maximal. La prise en charge de la famille incombe à l'homme et à la femme, chacun dans la mesure de ses capacités. Le travail à domicile est considéré comme une contribution à la prise en charge matérielle et financière de la famille. Le code des personnes et de la famille du Togo souligne que la prise en charge de la famille revient principalement à l'homme. La garde des enfants est confiée à l'un des conjoints en tenant compte de l'intérêt des enfants en cas de divorce. Au Togo et au Burkina Faso, les enfants de moins de sept ans ne peuvent être confiés qu'à la mère sauf circonstances particulières rendant une telle garde préjudiciable aux enfants. C'est également au Togo qu'il est précisé que le mari est le chef de la famille. Les codes de la famille du Bénin et du Burkina Faso ne sont pas explicites sur la désignation du chef de la famille. Chaque conjoint est libre d'exercer la profession de son choix dans les trois pays.

Les structures publiques de garde d'enfants avant l'âge d'entrée à la maternelle sont rares dans les trois villes. On assiste à l'émergence des prestations de structures privées qui proposent leurs services de garde d'enfants aux parents travailleurs. Le coût de ces services est encore hors de portée des capacités financières des ménages au revenu moyen. Ces services ne sont pas aussi géographiquement accessibles à tous les ménages.

6. La nécessité de la comparaison

Les études empiriques sur la conciliation travail famille, que ce soit dans les pays développés ou dans les pays en développement ont souvent abouti à des résultats qui sont parfois contradictoires (Béguy 2009; Schockaert 2005; Shelton and John 1996). Les différences de méthodes et de données expliquent en partie les différences obtenues dans les résultats. Une grande partie est également attribuée au contexte social, culturel et institutionnel dans

lequel les études sont menées. Plusieurs ont suggéré la nécessité de prendre en compte le contexte spécifique à chaque pays pour mieux comprendre les relations entre le travail professionnel des femmes et la vie familiale de façon générale et particulièrement la relation entre travail rémunéré et fécondité d'une part et d'autre part la relation travail rémunérée et division du travail domestique (Béguy 2009; Schockaert 2005). Les sections précédentes montrent que les trois villes d'Afrique de l'Ouest étudiées (Cotonou, Lomé et Ouagadougou) sont loin d'être homogènes. Les règles de formation des unions ne sont pas les mêmes sur le plan social et culturel ou même juridique. La polygamie par exemple est légalement reconnue au Togo et au Burkina Faso alors qu'elle ne l'est plus au Bénin depuis l'adoption du nouveau code des personnes et de la famille en 2004. Les trois capitales montrent également des niveaux de fécondité différents surtout en termes d'entrée en vie reproductive. Le niveau d'instruction des femmes, la prise de responsabilité dans le ménage (chef de ménage) et l'historique de l'activité des femmes montrent d'une part, une certaine similitude entre Cotonou et Lomé et, d'autre part, une différence entre ces dernières et Ouagadougou. La dimension de comparaison internationale permettra de mettre en exergue la pluralité des modèles ouest africains. Les trois capitales considérées opposent deux villes côtières du golfe du Bénin (Cotonou et Lomé) à une ville de l'hinterland sahélien (Ouagadougou). Cette mise en perspective permettra de tester la pertinence du modèle côtier dit favorable à l'activité rémunérée des femmes et du particularisme sahélien (Lachaud 1997; Torelli and Roubaud 2013). La croissance urbaine de ces trois villes repose en grande partie sur un flux migratoire en provenance des milieux ruraux et des autres villes secondaires. Lomé se distingue cependant par une migration particulièrement forte de femmes venues des régions du sud du pays attirées par les opportunités de commerce. Cette forte migration féminine, ancienne, a pour conséquence une nette surreprésentation des femmes dans la population des vieux quartiers commerçants dans la ville.

Après de longue période d'ajustements structurels, l'économie des trois pays a repris un certain essor. Les principaux secteurs d'emploi sont les activités administratives, de services, de commerce en gros et en détail. A Cotonou et Lomé, le secteur portuaire est un important créateur d'emplois directs et indirects. D'autres différences caractérisent ces trois villes. Sur le plan politique : le Bénin et le Burkina (jusqu'aux derniers événements d'Octobre 2014 qui ont contraint le président à la démission et ont installé le pays dans une phase de transition

politique) ont connu une transition démocratique et bénéficié de la faveur des bailleurs de fonds internationaux, alors que le Togo, plus instable politiquement, tente péniblement de se remettre après une longue période de mise à l'index par la communauté internationale. L'environnement culturel se caractérise du côté de Ouagadougou par une société plus musulmane où règne une certaine domination masculine et où le travail des femmes à l'extérieur de la sphère domestique n'a pris de l'ampleur que récemment et doit encore se négocier pour certaines femmes (Attané 2009; Badini-Kinda 2010), de l'autre, par deux sociétés marquées par les religions chrétiennes et animistes, également dominées par un système patriarcal mais où la présence des femmes dans la vie économique est importante et relativement ancienne, tout particulièrement à Lomé (Toulabor 2013; Weigel 1987). Au cours des dernières décennies, les trois pays ont adopté un certain nombre de mesures légales visant à améliorer le statut des femmes, y compris dans le travail (non-discrimination sexuelle dans les recrutements, protection de la femme enceinte et des mères au travail), mais ces mesures officielles ont encore souvent bien du mal à se traduire par des changements de pratiques. Au-delà des similitudes, Cotonou, Lomé et Ouagadougou ont donc des contextes historiques, socio-politiques et économiques spécifiques susceptibles d'influencer de différentes manières la relation travail famille pour les femmes particulièrement. Il conviendra dans cette thèse de revenir à ces éléments de contextes pour mieux interpréter les faits observés.

Chapitre 3. Données et méthodes d'analyse

Introduction

Ce chapitre présente les sources de données et les méthodes d'analyse des données quantitatives et qualitatives utilisées dans cette thèse. Les données quantitatives et qualitatives utilisées dans cette thèse sont issues du projet FAGEAC. La collecte des données qualitatives a commencé avant l'enquête quantitative dont la préparation a été plus longue. Les premiers entretiens qualitatifs ont permis d'affiner les questionnaires qui étaient encore en cours d'élaboration. Les données qualitatives ont été collectées par d'autres membres de l'équipe du projet mais j'ai personnellement contribué à toutes les étapes de l'enquête quantitative. J'ai participé, à l'élaboration des questionnaires et du manuel d'instruction pour les agents enquêteurs, à l'échantillonnage, à la formation des enquêteurs et à la collecte sur le terrain à Cotonou en qualité de superviseur. J'ai ensuite assuré l'apurement des bases de données de Cotonou et la fusion des données issues des trois terrains d'enquête (Cotonou, Lomé et Ouagadougou). La première section présente le projet FAGEAC, la seconde les entretiens qualitatifs, la troisième l'enquête quantitative et la quatrième les données mobilisées dans cette recherche.

1. Le projet *FAGEAC*

L'acronyme *FAGEAC* désigne le projet *« Familles, genre et activités en Afrique Subsaharienne : quels changements dans la gestion du bien-être des ménages »*[9] initié par l'IRD[10] à travers le LPED[11] avec ses partenaires du Sud, le CEFORP[12] au Bénin, l'URD[13] au Togo et l'ISSP[14] au Burkina Faso. D'une durée de quatre ans, le projet s'est déroulé de 2011 à 2014. Cette section présente brièvement les objectifs, le choix méthodologique et la structuration du projet.

[9] Projet ANR--10-SUDS-005-01
[10] Institut de recherche pour le Développement, France
[11] Laboratoire population, environnement et développement, Université d'Aix Marseille
[12] Centre de formation et de recherche en matière de population, Université d'Abomey-Calavi
[13] Unité de recherche démographique, Université de Lomé
[14] Institut supérieur des sciences de la population, Université de Ouagadougou

1.1. Objectifs du projet

Le projet *FAGEAC* a pour objectif principal de mettre en évidence les réaménagements familiaux en cours dans les villes ouest africaines à travers les mobilités sociales et économiques que connaissent les femmes aujourd'hui et d'en évaluer les conséquences en termes (i) de rapports sociaux de sexe et de génération, (ii) de transferts (directs ou indirects au sein de la famille. Cet objectif principal se décline selon les cinq objectifs spécifiques suivants :

(1) Analyser les formes de familles contemporaines à Cotonou, Lomé et Ouagadougou
Cet objectif vise à construire une typologie des ménages dans les trois capitales qui sera mise en perspective avec les formes observées dans le passé (selon les données disponibles) dans les autres villes et dans le milieu rural de chaque pays. A cet effet, une exploitation secondaire des EDS[15] des trois pays a été réalisée.

(2) Étudier les déterminants et les modalités sociales de l'activité des femmes dans ces centres urbains. Il s'agit pour cet objectif d'analyser les micro-stratégies développées au sein des ménages et de la parenté afin de pallier aux difficultés économiques et de cerner précisément la place que prennent les femmes dans ces stratégies. L'enquête quantitative et les entretiens qualitatifs se complètent pour répondre à cet objectif.

(3) Analyser les mutations des fonctions assurancielles des unions conjugales dans une perspective anthropologique, démographique et économique. Le programme FAGEAC cherche à mettre en évidence le niveau effectif des transferts de biens au sein des familles considérées et ce, selon le type d'union conjugale. Appréhender la part de ces transferts dans l'économie domestique comme la manière dont ces transferts évoluent sur la durée corrélativement à l'évolution de la situation économique respective de chacun des membres du ménage est l'objectif visé. Ce volet a été pris en compte dans l'enquête quantitative mais également par les données qualitatives collectées.

(4) Mieux décrire et analyser l'évolution concomitante des relations sociales et en particulier de la diversité des rapports sociaux de sexe. Cet objectif vise à étudier la manière dont s'opèrent les ajustements nécessaires des rôles socialement attendus de la part de chacun des sexes, de même que les formes multiples des rapports sociaux de sexe face à la diversité des situations auxquelles les femmes actives sont confrontées dans leur

[15] Enquêtes démographiques et de santé

quotidien (dans la famille, le couple, les lieux de formation, les lieux de travail, dans les relations avec l'employeur, les employés, l'administration publique, etc.). Ce volet a été essentiellement pris en compte dans les entretiens qualitatifs.

(5) Comprendre et analyser les implications de ces dynamiques sur les profils des ménages urbains et les dynamiques conjugales et familiales. Il s'agit de déterminer les liens entre les modes de gestion des contraintes économiques et matérielles et la construction des ménages urbains (monoparentalité, femmes chefs de ménages, noyaux secondaires, etc.) ainsi que les retombées sur les dynamiques familiales (notamment en termes de prise en charge des enfants et des personnes âgées et en terme de transferts).

Cette thèse contribue à la valorisation des données collectées dans le cadre du projet et à l'atteinte des objectifs et particulièrement de l'objectif spécifique (2) relatif aux déterminants de l'activité des femmes en le mettant en relation avec la fécondité afin d'étudier l'articulation entre les rôles économiques et domestiques des femmes et de l'objectif spécifique (4) en analysant les relations entre hommes et femmes autour des tâches domestiques et des dépenses.

1.2. Choix méthodologique

La démarche méthodologique du projet FAGEAC est une approche multidisciplinaire qui articule des méthodes qualitatives et quantitatives. L'approche inter disciplinaire a permis de combiner les apports méthodologiques qui relèvent du champ de l'anthropologie, de la sociologie, de la démographie et de l'économie. Les différentes approches ont été mises en œuvre en synergie les unes avec les autres. Les résultats préliminaires ont été progressivement partagés et discutés en équipe et ont permis à chaque discipline de s'enrichir des apports des autres. Cette approche a été particulièrement utile dans l'affinement des outils de collecte utilisés. Ainsi, une analyse démographique quantitative de l'évolution des structures des ménages à partir des EDS a été réalisée et une enquête quantitative socio-économique sur les activités et le partage des ressources et des charges au sein du ménage a été menée. Une analyse anthropologique et socio-démographique qualitative a été conduite à l'échelle des individus et des familles. Au niveau individuel, un suivi de trajectoires individuelles (récits de vie) et plus particulièrement des suivis qualitatifs longitudinaux des individus en situation de rupture biographique (veuvage, divorce, séparation, etc.) ont été réalisés. A l'échelle des familles, des entretiens ouverts ont été

effectués, ainsi que des immersions de longue durée auprès des familles considérées, des observations d'évènements familiaux (cérémonie, vie quotidienne, etc.) et des suivis d'ensembles familiaux sur trois ans ont été mis en œuvre.

1.3. Structuration du projet

Pour atteindre ses objectifs, le projet est structuré en sept tâches dont cinq à caractère scientifique, auxquelles s'ajoutent une tâche de coordination du projet et une tâche de valorisation. Le tableau 3.1 suivant présente l'articulation entre les tâches et les objectifs du projet.

Tableau 3.1 : Objectifs et tâches du projet FAGEAC

Tâches	**Objectifs**				
	1	2	3	4	5
	Évolution des familles	Modalités sociales de l'activité des femmes	Fonction assurantielle	Évolution des rapports sociaux de sexe	Implications sur dynamiques conjugales et familiales
Coordination	*	*	*	*	*
Analyse des structures des ménages	*				
Enquête activité		*	*		
Analyse des trajectoires individuelles des femmes		*		*	*
Analyse des trajectoires familiales	*		*		*
Évolution des rapports sociaux de sexe				*	*
Valorisation	*	*	*	*	*

Les données quantitatives analysées dans cette thèse sont issues de l'enquête quantitative sur les activités qui sera présentée en détails dans la section 3 de ce chapitre. Les données qualitatives quant à elles permettent de retracer les trajectoires individuelles et familiales.

2. Les entretiens qualitatifs

Les données qualitatives ne constituent pas la principale source de données de cette recherche. Cependant, elles sont d'une importance capitale parce qu'elles ont permis, d'une part d'orienter la collecte des données quantitatives, d'autre part de comprendre certains aspects des résultats quantitatifs. Elles sont donc utilisées pour mieux expliquer et interpréter les résultats quantitatifs. Plusieurs types de données qualitatives ont été collectées (récits de vie, trajectoires de familles et observations dans les écoles). Nous présentons dans cette section les récits de vie des femmes collectés à Cotonou et Lomé qui seront utilisées dans cette thèse. D'autres types de données qualitatives ont été collectés à Ouagadougou, notamment les trajectoires familiales qui ne sont pas adaptées à notre étude. Ce choix avait été opéré à l'origine du projet compte tenu des limites de temps et des ressources disponibles. Pour ces raisons également, les entretiens avec les hommes n'ont pas pu être réalisés.

Entretiens individuels approfondis de type "récits de vie"[16]

L'objet de ce volet qualitatif était de rendre compte de la situation professionnelle et domestique des femmes dans les deux capitales. La méthodologie trouve sa spécificité dans le choix d'une approche de type biographique (récits de vie) qui vise à retracer les différentes trajectoires, familiale (enfance), professionnelle (économique), amoureuse et conjugale. Il s'agissait de pouvoir contextualiser la question des rôles féminins dans des histoires personnelles où interfèrent ces différentes composantes à chaque moment de la vie.

Cette démarche rétrospective est tout à fait adaptée à notre sujet puisqu'elle offre la possibilité d'aborder l'articulation des trajectoires maritale, génésique et professionnelle. Autrement dit, un changement survenu dans l'activité peut être mis en perspective avec d'éventuels événements familiaux ou conjugaux et inversement. La cohérence des liens entre les différents événements des moments de la vie est guidée à la fois par le discours du répondant et par le recul que permet l'analyse (*a posteriori*) des trajectoires. Au fil des entretiens, les représentations et le vécu des différentes situations offrent également un fond intéressant de compréhension et d'analyse de la situation des femmes et des couples dans les villes considérées.

[16] Ces données ont été collectées sous la responsabilité de Agnès Adjamagbo.

Population d'étude

Dans chacune des deux villes, des entretiens ont été conduits auprès de femmes, en population générale, résidant dans la capitale.

Sur la trentaine d'entretiens prévus initialement, 18 à Lomé et 17 à Cotonou ont été retenus au final. La différence est liée à l'effet de saturation survenu autour du seuil de 20 entretiens et aux aléas du travail de terrain (enregistrements perdus ou détériorés).

Procédés d'échantillonnage

Conformément aux recommandations méthodologiques en vigueur dans les recherches qualitatives (Blanchet and Gotman 1992), les répondantes ont été choisies en population générale sur la base de critères indirectement contrôlés faisant référence à de grands groupes d'appartenances sociales contrastées définis selon : l'âge, le statut matrimonial, le niveau d'instruction et le quartier de résidence.

Les premières personnes interviewées ont été recrutées à partir de rencontre des individus dans la rue, dans des quartiers de la capitale, dans l'entourage d'informateurs recrutés pour l'occasion. Dans un second temps, l'échantillon s'est développé selon la méthode « boule de neige », c'est-à-dire en demandant aux premiers répondants de nous indiquer les coordonnées d'une personne de sa connaissance susceptible de participer à la recherche.

Les caractéristiques de l'échantillon des femmes interrogées à Lomé et Cotonou sont décrites dans le tableau 3.2 qui suit.

Tableau 3.2 : Caractéristique de l'échantillon qualitatif de femmes interviewées

N°	Nom fictif	Age	Statut matrimonial	Nombre d'enfants	Niveau d'instruction	Activité
Cotonou						
01	Any	49 ans	Divorcée	2	BTS + 4 ans d'université	Consultante formatrice.
02	Jeannette	31 ans	Union monogame	0	Bac + 2 ans de formation	Secrétaire de direction dans une entreprise de bâtiment
03	Germaine	41	Divorcée	2	Bac + 5	Patronne de pharmacie
04	Saturnine	45	Union polygame	4	Primaire	Commerçante
05	Véronique	42	Union polygame	2	Secondaire 1	Commerçante
06	Thérèse	32	Union monogame	2	BTS gestion + maîtrise de droit	Patronne d'une entreprise de photocopie, petits travaux de secrétariat, impression, plastification
07	Faridath	52	Veuve	3	Primaire	Petit commerce
08	Lolette	47	Union non cohabitant	2	CEP + CADNES	Patronne d'une boutique de photocopies
09	Zeynab	43	Union monogame	3	Primaire	Commerçante boutique boissons et autres + pressing
10	Rachel	28	Séparée	1	Primaire	Commerce de charbon
11	Nadine	40	Union monogame	1 (enceinte)	BTS informatique	Agent de maîtrise (public)
12	Valérie	47	Union monogame	0	Secondaire	Commerçante
13	Viviane	42	Union monogame	2	DUEL langues	Contrôleuse (publique)
14	Henriette	41	Veuve	2	Secondaire	Infirmière (public)
15	Julienne	38	Union monogame	2 (enceinte)	Ecole d'infirmerie	Infirmière (public)
16	Claire	36	Union non cohabitant	4	Primaire	Esthéticienne
17	Joëlle	39	Divorcée	2	Primaire	Transitaire
Lomé						
18	Annabelle	45	Union polygame	2	Licence + maîtrise	Secrétaire de direction
19	Stella	38	Union monogame	1	Secondaire	Caissière

N°	Nom fictif	Age	Statut matrimonial	Nombre d'enfants	Niveau d'instruction	Activité
20	Josiane	30	Célibataire	0	Bac + 5	Directrice de projet
21	Odette	32	Union monogame	1	Bac + 4	Sociologue (ONG)
22	Pascaline	38	Union monogame	3	Bac + 4	Chargée de Campagne
23	Hélène	38	Séparée	1	Bac + 5	Volontaire (public)
24	Solange	35	Célibataire	1	BTS	Hôtesse de l'air
25	Sidonie	40	Union monogame	3	Secondaire	Secrétaire (privé)
26	Michèle	31	Union monogame	2	Bac + 4	Bibliothécaire
27	Maguy	38	Célibataire	0	Bac + 4	Journaliste
28	Cathy	31	Séparée	5	Primaire	Revendeuse de friperie
29	Rhode	40	Célibataire	0	Bac + 2	Secrétaire
30	Justine	31	Union monogame	2	Bac + 4	Comptable
31	Blandine	37	Union monogame	2	Bac + 4	Sociologue (ONG)
32	Olivia	47	Union monogame	4	Primaire	Commerçante
33	Sophie	39	Union monogame	3	Primaire	Commerçante de fruits
34	Gladys	55	Veuve	6	Sans instruction	Commerçante
35	Emma	28	Union monogame	2	Primaire	Commerçante

Pour être à même d'explorer la diversité des situations domestiques et familiales dans lesquelles les femmes sont susceptibles de jouer un rôle déterminant pour la survie des autres, des femmes ayant une certaine expérience de la vie donc étant majoritairement mariées ou séparées, ont été interrogées. Cette caractéristique agit sur la structure par âge qui privilégie les femmes d'âge relativement mur. Des jeunes femmes ont néanmoins été prises en compte de même que des femmes célibataires dont certaines ont des enfants et portent un regard très critique sur la vie matrimoniale. La proportion de femmes divorcées ou séparées n'est pas un reflet du niveau des ruptures d'union dans les villes de Cotonou et Lomé. En effet, le critère "activité et secteur d'activité" a primé sur les autres caractéristiques lors du recrutement des femmes interviewées. Cela justifie également le niveau d'instruction élevé de ces femmes dont une seule est sans instruction. Les femmes de niveau primaire ont des profils assez proches de celles qui sont sans instructions. Elles

travaillent pour la plupart dans le secteur informel, notamment le petit commerce, et ne parlent pas le français. Les entretiens avec ces femmes ont été faits en langue nationale. Rappelons enfin que l'enquête qualitative n'a pas pour objectif d'être représentative de la population des femmes au sens statistique du terme. L'objectif était de comprendre la complexité des situations vécues par les femmes actives des villes et de meix comprendre certaines logiques individuelles ou sociales qui fondent les pratiques (dont celles mises œuvres par les données quantitatives), voire en faire émerger de nouvelles.

Les entretiens ont été conduit à partir d'un guide d'entretien semi-directif conçu autour de 6 grands domaines, 1) l'origine familiale et le déroulement de l'enfance (statut socio-économique des parents, fratrie, résidences dans l'enfance, notamment) 2) le parcours scolaire, 3) résidentiel, 4) l'évolution des conditions de vie du point de vue économique au cours de l'existence, 5) le parcours amoureux et/ou conjugal et 6) le parcours procréatif. (voir guide en annexe). Les entretiens saisissent l'enchaînement des événements de la vie du répondant et les relances visent à susciter un regard réflexif sur les liens entre les différentes composantes de la biographie. Le vécu du lien mariage-travail-maternité pour les femmes notamment fera l'objet d'un intérêt particulier.

Les entretiens ont été enregistrés en tenant compte des règles éthiques inhérentes à ce type de recherche (présentation claire des objectifs de l'enquête, obtention de l'accord du répondant pour l'entretien et son enregistrement, respect de l'anonymat). La langue de déroulement de l'entretien a été laissée libre au répondant. Dans le cas où l'entretien n'a pu se faire en français, des interprètes ont été recrutés pour l'entretien et sa saisie.

3. L'enquête « Activité Économique, Partage Des Ressources Et Prise En Charge Des Dépenses Au Sein Des Ménages (AEMU) »

L'enquête quantitative AEMU du projet FAGEAC avait pour objectifs de décrire la composition actuelle des ménages urbains en Afrique de l'Ouest, et d'analyser leur organisation autour des tâches domestiques, des activités économiques et de la prise en charge des dépenses. Elle vise également à étudier la circulation des ressources entre les membres du ménage, la solidarité à l'intérieur et en dehors du ménage ou de la famille et le niveau actuel de la fécondité et de la nuptialité dans les villes ouest africaines étudiées. L'enquête s'est déroulée simultanément sur les trois terrains d'étude (Cotonou, Lomé et

Ouagadougou) entre Novembre et Décembre 2012 et comporte deux volets : une enquête ménage et une enquête individuelle. Cette section présente d'abord l'échantillon puis les enquêtes ménages et individuelles.

3.1. Taille et sélection de l'échantillon

Un échantillon de 500 ménages a été sélectionné dans chacune des villes. Un tirage stratifié à deux degrés avec probabilité proportionnelle à la taille de la population a été utilisé pour le tirage des ménages. Au premier degré, les strates sont constituées par les arrondissements et au deuxième degré par les ZD[17]. Au premier degré, 25 ZD réparties dans tous les arrondissements proportionnellement à la taille de la population résidant de chaque arrondissement ont été tirées dans chaque ville. A l'intérieur de chaque ZD tiré, un dénombrement systématique de tous les ménages a été effectué. Un tirage aléatoire de 20 ménages a été ensuite opéré dans chaque ZD. Cette procédure a permis d'obtenir un échantillon aléatoire autopondéré c'est-à-dire que chaque ménage inclus dans l'échantillon a pratiquement le même poids d'échantillonnage que les autres, directement représentatif des ménages de chaque ville. Le recensement de 2002 constitue la base de sondage pour la ville de Cotonou, le recensement de 2010 pour la ville de Lomé et celui de 2006 pour la ville de Ouagadougou. A l'intérieur de chaque ménage échantillon, toutes les personnes (hommes et femmes) âgées de 18 ans et plus ont fait l'objet de l'enquête individuelle. Au terme de l'enquête à Cotonou, une ZD s'est retrouvée avec 19 ménages enquêtés tandis que quatre autres ont dépassé le quota de 20 ménages de un (1 cas), de deux (3 cas) et de trois (1 cas). En effet, il avait été recommandé aux enquêteurs de rechercher et d'interviewer les conjoints des personnes éligibles pour l'enquête individuelle mais qui ne vivaient pas dans le même ménage tout en résidant cependant dans la ville de Cotonou. Les ménages auxquels appartiennent ces conjoints ont donc été interviewés. L'échantillon de la ville de Cotonou compte ainsi cinq cents neufs ménages. Le taux de réponse de l'enquête individuelle est de 98% à Cotonou, 96% à Lomé et 94% à Ouagadougou. Certaines personnes éligibles n'ont pas pu être enquêtées notamment pour raison d'indisponibilité pendant la période de l'enquête. Les tableaux 3.3, 3.4 et 3.5 suivants présentent la répartition de l'échantillon des ménages et des individus au niveau de chaque ville.

[17] Zones de dénombrement : Unité opérationnelle de dénombrement constituée d'un quartier ou d'une fraction d'un quartier de ville avec une population moyenne de 1000 habitants.

Tableau 3.3 : Répartition de l'échantillon de Cotonou par Arrondissement

	Cotonou	Lomé	Ouagadougou
Nombre ménages	509	500	500
Nombre hommes	483	507	542
Nombre femmes	534	649	614
Total individus	1017	1156	1156
Taux de réponse	98%	96%	94%

Source : AEMU-FAGEAC, 2012

Cotonou compte plus d'arrondissement que les deux autres villes et l'échantillon est plus dispersé à travers les arrondissements (annexe 2.3). La taille des arrondissements semble plus équilibrée en effectifs de population à Cotonou et à Ouagadougou. Par contre à Lomé, le deuxième arrondissement représente à lui seul près de la moitié de la ville. Cotonou et Lomé sont plus petites et plus concentrées que Ouagadougou, plus étendue et plus étalée. Chacune des trois villes dispose de quartiers populaires et de quartiers de niveau de vie élevé. Cependant la ville de Ouagadougou présente une situation particulière. La part des quartiers périphériques, généralement appelés « non lotis » parce que non viabilisés, est relativement plus importante. Les habitants de ces quartiers sont en majorité plus pauvres et ont une expérience récente de la ville. Par conséquent, ils ont des caractéristiques qui les rapprochent plus du monde rural (Rossier *et al.* 2011). Par contre à Cotonou, plusieurs de ces quartiers périphériques se retrouvent dans d'autres communes (Abomey-Calavi et Sèmè-Kpodji) et ne sont pas pris en compte par l'enquête. C'est aussi le cas pour Lomé. Toutefois, Cotonou et Lomé sont loin de constituer une ville homogène en termes de niveaux de vie et de comportements. Ces éléments sont pris en compte dans l'interprétation des résultats.

Deux questionnaires principaux ont servi à la collecte des données en dehors du bordereau de dénombrement qui a permis d'établir la liste des ménages par ZD. Ces outils sont présentés dans les sous-sections suivantes.

3.2. L'enquête ménage

Le volet ménage de l'enquête AEMU visait à décrire avec précision la composition et le fonctionnement des ménages dans les villes étudiées. La définition de ménage utilisée est la même que celle utilisée dans les grandes opérations de collecte de données au niveau des

trois pays (EDS, RGPH[18]). Le ménage est défini comme un ensemble de personnes, apparentées ou non, reconnaissant l'autorité d'un même individu appelé chef de ménage et dont les ressources et les dépenses sont généralement communes. Ces personnes habitent sous un même toit, dans la même cour ou la même concession. Une personne vivant seule est considérée comme un ménage. Ce choix vise à garantir la comparabilité des résultats avec d'autres sources d'informations. De même, le chef de ménage désigne le répondant sans exiger des caractéristiques particulières, il est laissé au choix du ménage. L'enquête s'est donné les moyens de pouvoir reconstruire pour des besoins d'analyse, qui peut être considéré comme chef de ménage. Les données disponibles jusque-là fournissent seulement le lien de parenté des membres du ménage avec le chef de ménage, mais l'enquête AEMU a recueilli les liens de parenté de chaque membre avec tous les autres membres du ménage. Ce qui permet de décrire avec plus de précision la composition des ménages et de mieux comprendre leur fonctionnement. Le questionnaire ménage est administré au chef de ménage ou le répondant désigné (tableau 3.4) mais celui-ci peut se faire aider par n'importe quel membre du ménage pour des informations qu'il ignore. Ce questionnaire comporte 4 sections :

(0) composition du ménage

Cette section établit la liste complète de tous les membres du ménage avec les caractéristiques socio-démographiques (sexe, âge, situation de résidence, état matrimonial, etc.) et les liens de parenté entre tous les membres. Une autre richesse de cette section, en plus du détail sur les liens de parenté, est qu'elle permet de reconstituer les unités de cuisine à l'intérieur du ménage. Pour chaque membre du ménage, il est indiqué celle ou celui qui a préparé le repas consommé le soir précédent l'enquête. Dans un contexte où la plupart des repas, surtout ceux du soir sont pris à domicile, cette question permet de savoir comment les repas sont organisés dans le ménage.

(1) participation aux activités et aux charges du ménage

La participation aux activités domestiques et aux charges du ménage est relevée pour tous les membres âgés de 6 ans ou plus. Il ne s'agit pas d'évaluer le nombre d'heures consacrées aux tâches domestiques mais de savoir pour différentes tâches (préparation des repas,

[18] Recensements généraux de la population et de l'habitat

vaisselle, lessive, repassage, entretien du logement, ravitaillement mensuel, amener les enfants à l'école, donner le bain ou la douche aux enfants, etc.) si oui ou non le membre contribue habituellement à leur exécution. De même, la contribution aux dépenses (électricité, eau, loyer, alimentation, etc.) est prise en termes de contribution habituelle (oui ou non) et non selon le montant ou la valeur des contributions. Pour les ménages qui ont des enfants de moins de 5 ans, la section 1 renseigne s'ils sont gardés dans la semaine en journée à l'intérieur du ménage (et par qui, un membre ou une personne extérieure au ménage ?) ou à l'extérieur (dans quel lieu, chez un parent/ami, dans une crèche/garderie ou autre ?).

(2) dépenses au sein du ménage

La section 2 collecte des informations sur les montants des dépenses mensuelles récurrentes du ménage et permet d'identifier les personnes ayant payé le dernier loyer et la dernière facture d'électricité. Elle contient également des informations relatives au statut d'occupation du logement et au niveau de vie du ménage (perception).

(3) caractéristiques du logement et possession de bien d'équipement

Cette dernière section du volet ménage renseigne sur les caractéristiques du logement et les équipements possédés par le ménage (voiture, télévision, téléphone, congélateur, etc.). Elle permet, en lien avec d'autres variables notamment de la section précédente, de construire un indicateur de niveau de vie qui peut être confronté à la perception du ménage (section 2).

Tableau 3.4 : Répartition des répondants à l'enquête ménage selon le sexe et le lien de parenté avec le chef de ménage.

	Cotonou		**Lomé**		**Ouagadougou**	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Chef de ménage	98,53	85,88	95,54	54,98	95,29	51,23
Conjoint du CM	00	12,94	00	41,13	00	41,87
Autres	1,47	1,18	4,46	3,89	4,71	6,90
Total	100	100	100	100	100	100
Effectifs	339	170	269	231	297	203

Source : AEMU-FAGEAC, 2012

3.3. L'enquête individuelle

L'enquête individuelle a porté sur toutes les personnes âgées de 18 ans ou plus dans les ménages échantillonnés. Le questionnaire individuel homme/femme comporte 7 sections dont les plus importantes pour notre thèse sont les suivantes :

(1) Caractéristiques socio-démographiques

La section 1 concerne les caractéristiques sociodémographiques (sexe, date et lieu de naissance, religion, ethnie, langue parlée, milieu de socialisation).

(2) Histoire matrimoniale

Cette section retrace l'histoire des unions contractées par les enquêtés. Elle permet d'avoir des informations sur le nombre d'unions, l'ethnie du conjoint, les dates de début et de fin de l'union, la date de début de cohabitation et le type de cérémonie.

(3) Descendance et scolarisation des enfants

La section 3 résume l'histoire des naissances vivantes pour les femmes et les hommes. Pour chaque naissance, on connait la date, le rang, le numéro de l'union, le sexe et si l'enfant est vivant ou décédé. Pour les enfants vivants, on sait également s'ils résident ou non avec le parent. Cette section donne aussi des informations sur la scolarisation des enfants (fréquentation scolaire, prise en charges de frais de scolarité, type d'établissement, etc.) et se termine par des questions sur la pratique contraceptive.

(4) Formation et activités économiques

Cette section renseigne sur la formation et les activités économiques des enquêtés. Les détails qu'elle offre permettent de mieux décrire les activités économiques dans les villes étudiées. En dehors du diplôme le plus élevé obtenu, on note la dernière classe fréquentée et si elle a été achevée avec succès. L'âge à la sortie du système éducatif est également relevé. Cette section permet de distinguer si le dernier diplôme obtenu est un diplôme professionnel ou s'il s'agit d'un diplôme de l'enseignement général. Les activités menées par les enquêtés au moment de l'enquête ont été d'abord recensés, ensuite des questions spécifiques ont été posées sur chaque activité. Pour les activités salariées, on sait notamment si elles sont exercées dans le secteur public ou privé, s'il s'agit d'un emploi permanent à temps plein ou partiel, si le travail a un contrat écrit, bénéficie de congés payés

et d'une couverture d'assurance. Le mode de rémunération et le montant des salaires sont aussi connus. Pour les activités indépendantes, on relève, entre autres, le nombre de personnes employées, le lieu d'exercice de l'activité, le mode de rémunération des employés, le mode de constitution du capital de départ, si l'activité a un numéro officiel d'enregistrement et le montant des dépenses, des recettes et des bénéfices mensuels. Pour les enquêtés qui n'ont aucune activité, les raisons pour lesquelles ils ne travaillent pas ainsi que les moyens qui leur permettent de subvenir à leurs besoins ont été collectés.

(5) Autres ressources et dépenses

Cette section a permis de capter les autres ressources disponibles en dehors des revenus du travail, ainsi que les dépenses et la circulation des ressources entre les individus à l'intérieur et à l'extérieur du ménage. Elle permet d'appréhender la solidarité dans un contexte où la sécurité sociale, l'assurance et le système de crédit sont imparfaits.

La section suivante présente les données mobilisées pour les analyses dans cette thèse.

4. Données mobilisées et qualité des données

Les analyses menées dans cette thèse sont basées d'une part sur les données au niveau ménage pour caractériser l'environnement domestique et d'autre part sur les données individuelles. L'échantillon retenu dans les analyses est composé de femmes et d'hommes âgés de 18 à 65 ans. La limite de 18 ans est imposée par les données puisqu'elles n'ont été collectées que pour des personnes âgées de 18 ans et plus[19]. Nous avons jugé utile d'étendre la limite d'âge à 65 ans pour prendre en compte toutes les personnes d'âge actif. Plusieurs enquêtés au-delà de 49 ans exercent encore des activités économiques. L'échantillon se compose au total de 1730 femmes dont 518 à Cotonou, 619 à Lomé et 593 à Ouagadougou et de 1476 hommes dont 469 à Cotonou, 483 à Lomé et 524 à Ouagadougou.

[19] La règlementation exige une autorisation préalable pour interviewer des personnes âgées de moins de 18 ans. Pour éviter des démarches administratives complémentaires, l'enquête s'est limitée aux personnes âgées de 18 ans et plus. Dans le contexte urbain où la plupart des enfants restent à l'école au-delà de 18 ans, cette restriction n'a pas d'impact sur l'analyse de la fécondité et de l'activité des femmes dans les villes ouest africaines.

Tableau 3.5 : Répartition de l'échantillon par ville selon le sexe

Ville	Hommes	Femmes	Total
Cotonou	469	518	987
Lomé	483	619	1102
Ouagadougou	524	593	1117
Total	1476	1730	3206

Source : AEMU-FAGEAC, 2012

Les analyses menées dans le chapitre 5 portent sur la population active. L'enquête AEMU n'a pas abordé de façon explicite la notion de population active. Nous reconstituons la population active à partir de certaines questions disponibles dans l'enquête. Selon le Bureau international du travail (BIT), la population active comprend la population active occupée et les chômeurs. La population active occupée désigne toutes les personnes ayant atteint un âge donné et qui déclarent exercer une activité rémunérée au cours d'une période de référence. Les chômeurs sont les personnes d'âge actif qui sont sans activité au cours d'une période de référence, disponibles pour exercer une activité et qui cherchent activement à travailler (BIT 1982). Les personnes d'âge actif sont les personnes âgées de 15 à 64 ans. L'enquête AEMU ne nous permet pas de disposer des données à partir de 15 ans. Les données ont été recueillies pour les personnes âgées d'au moins 18 ans. Par ailleurs dans un contexte où les dates de naissance ne sont pas toujours connues avec précision, où il est difficile de distinguer âge révolu et âge en différence de millésime, nous avons jugé utile de considérer 65 ans comme limite supérieure d'âge. Plusieurs enquêtés ont encore des activités à 65 ans, les exclure conduirait à perdre davantage d'informations. La population active occupée dans notre contexte est constituée de toutes les personnes âgées de 18 à 65 ans qui déclarent avoir une activité rémunérée au moment de l'enquête. Les chômeurs sont ceux qui n'ont pas d'activité au moment de l'enquête mais qui déclarent être sans activité parce qu'ils n'en ont pas trouvé et qui sont activement à la recherche d'un travail. Précisons que l'enquête présente une limite sur cette question. Elle n'a pas été posée aux personnes qui n'ont jamais travaillé dont la plupart sont encore en formation. Finalement, nous retenons pour nos analyses les personnes âgées de 18 à 65 ans considérées comme actives occupées au moment de l'enquête ou qui n'ont pas d'activité parce qu'elles n'ont pas trouvé du travail et sont à la recherche d'un travail. Nous avons ainsi exclu les personnes inactives (retraités, invalides, en formation, aux études,...). L'échantillon d'analyse est constitué de 1164 femmes dont 384 femmes à Cotonou, 445 à Lomé et 325 à Ouagadougou et de 1176

hommes dont 390 à Cotonou, 369 à Lomé et 417 à Ouagadougou. La proportion de femmes dans la population active est plus importante à Lomé et plus faible à Ouagadougou. Nous présentons ci-dessous les personnes inactives et les caractéristiques de l'échantillon qui seront utilisées dans les analyses.

Tableau 3.6 : Répartition des actifs selon le sexe par ville (%)

Sexe	Cotonou	Lomé	Ouagadougou	Total
Masculin	390 (50,39)	369 (44,78)	417 (56,20)	1176 (50,26)
Féminin	384 (49,61)	455 (55,22)	325 (43,80)	1164 (49,74)
Total	774 (100)	824 (100)	742 (100)	2340 (100)

Source : AEMU-FAGEAC, 2012

4.1. Les variables ménage

4.1.1. Le sexe du chef de ménage

La proportion de femmes chefs de ménage dans l'enquête AEMU est comparable aux résultats d'autres enquêtes comme les EDS. On observe 29,3% de femmes chefs de ménage à Cotonou (27,3%, EDS 2011-2012), 26,6% à Lomé (28,2%, EDS 1998) et 23,0% à Ouagadougou. La proportion de femmes chef de ménage fournie par notre enquête est plus importante que celles fournie par les EDS (chapitre 2). Il est possible que les femmes chef de ménage soient surreprésentées dans l'enquête AEMU réalisée en 2012 à Ouagadougou.

4.1.2. La taille du ménage

La taille du ménage est définie par le nombre total d'individus qui composent le ménage. Le nombre maximal de personnes par ménage est de 13 à Cotonou, 17 à Lomé et 21 à Ouagadougou. La taille moyenne est de 4,84 personnes à Cotonou, 4,86 à Lomé et de 4,52 personnes à Ouagadougou. Les ménages sont semblables en taille moyenne dans les trois villes. On observe une plus grande dispersion à Ouagadougou par rapport à Cotonou et Lomé.

4.1.3. Autres variables ménage

Le nombre d'enfants de moins de 7 ans et le nombre de femmes de plus de 15 ans dans le ménage sont d'autres variables que nous exploitons au niveau ménage. Ces variables tiennent comptent de la structure du ménage et indiquent à la fois la quantité de travail domestique et les possibilités d'organisation entre femmes à l'intérieur du ménage.

4.2. Les caractéristiques individuelles

4.2.1. L'âge

L'âge a été d'abord collecté à travers le questionnaire ménage. Dans le formulaire de composition du ménage, les dates de naissance et les âges de tous les membres du ménage ont été recueillis auprès du chef de ménage. Pour les personnes âgées de 18 ans et plus ayant participé à l'enquête individuelle, ces informations ont été une seconde fois recueillies dans le questionnaire individuel. Ce qui a permis de contrôler la qualité de la première déclaration et corriger en cas de besoin. La qualité de la déclaration des âges a été contrôlée à partir de représentations graphiques et de l'indice de Whipple. La répartition suivant l'âge et le sexe (figures 3.1a, 3.1b et 3.2) ne montrent pas une grande attraction pour les âges ronds (âges se terminant par 0 ou par 5). Que l'on considère les graphiques de la population totale des ménages enquêtés ou la population âgée de 18 à 65 ans, on observe certains pics qui suggèrent une attraction, tout au moins modeste. Nous mesurons cette attraction des âges ronds à partir de l'indice de Whipple.

Figure 3.1a : Répartition des effectifs de la population des ménages enquêtés selon l'âge et le sexe par ville.

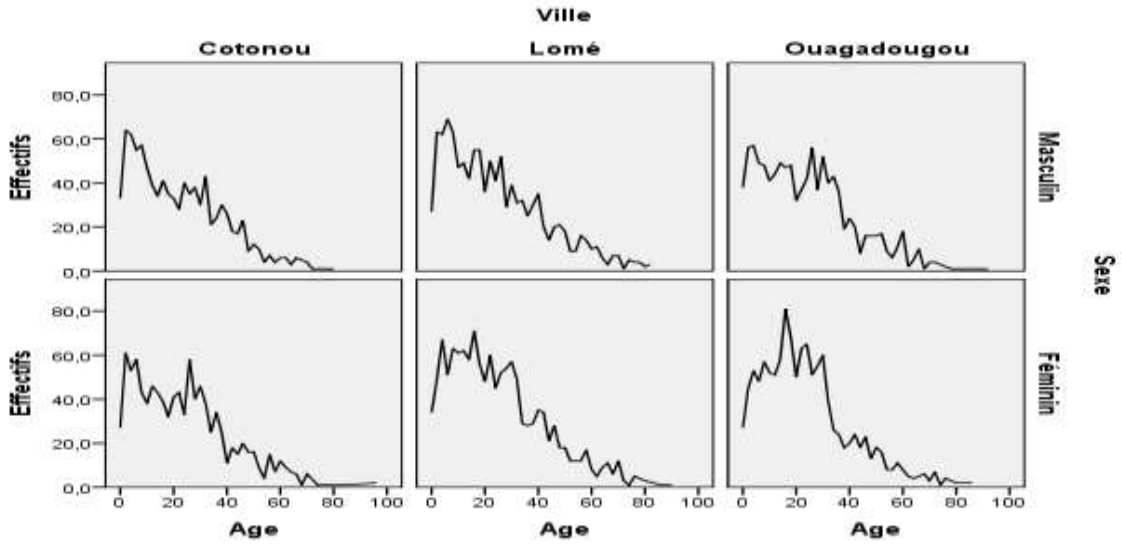

Figure 3.1b : Répartition de la population âgée de 18 à 65 ans selon l'âge et le sexe par ville

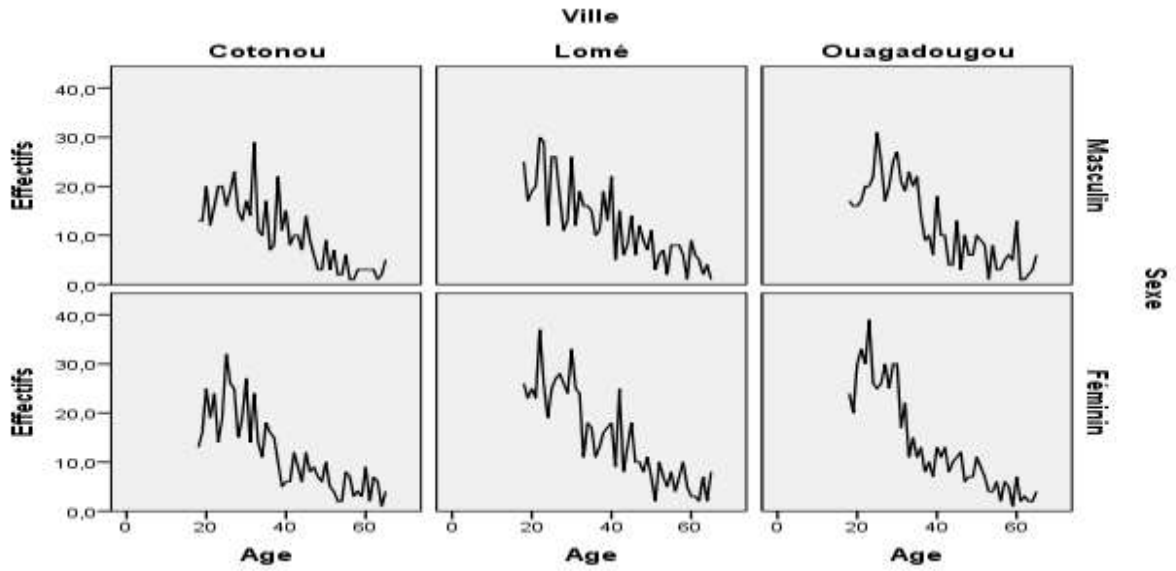

Figure 3.2 Répartition des individus de l'échantillon selon l'âge et le sexe par ville

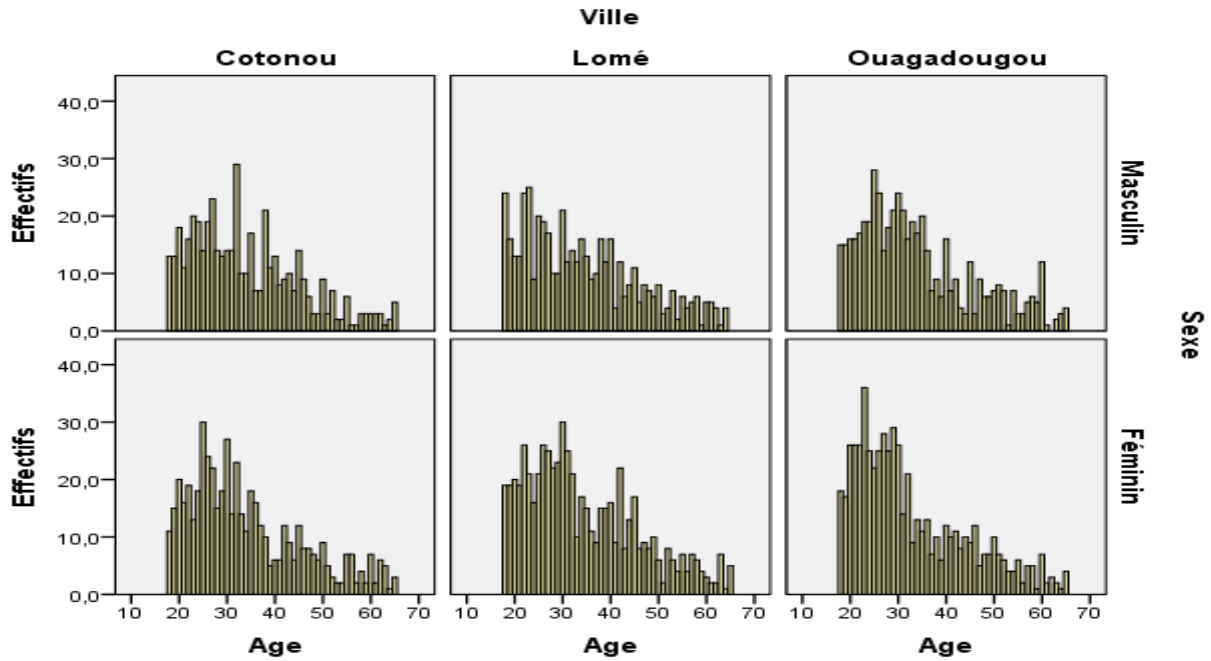

Cette observation graphique a été confirmée par l'indice de Whipple qui permet de contrôler la qualité de la déclaration des âges (voir encadré 3.1). Il y a d'autant plus d'attraction pour les âges ronds que la valeur de l'indice de Whipple est proche de 5. Les valeurs de cet indice selon le sexe et par terrain d'enquête sont résumées dans le tableau suivant.

Tableau 3.7 : Indice de Whipple selon le sexe par ville

	Masculin	Féminin	Ensemble
Cotonou	1,20	1,35	1,28
Lomé	1,38	1,15	1,25
Ouagadougou	1,40	1,12	1,26

L'attraction pour les âges ronds est globalement faible quels que soient le sexe et le terrain d'étude. Elle est un peu plus faible chez les femmes que chez les hommes à Lomé et à Ouagadougou tandis qu'à Cotonou elle est plus importante chez les femmes que chez les hommes. Cependant l'attraction ou la répulsion des âges terminés par 0 et 5 peuvent être opposées et s'annuler. Dans ce cas, elles n'apparaissent pas dans l'indice de Whipple calculé. Un indice spécifique à chaque âge rond a donc été calculé. Les résultats sont présentés dans les tableaux ci-dessous. L'attraction pour chacun des âges qui se terminent par 0 et 5 reste très faible.

Tableau 3.8 : Indice de Whipple spécifique à 0 par sexe et par ville

W0	Masculin	Féminin	Ensemble
Cotonou	1,09	1,15	1,12
Lomé	1,43	1,08	1,24
Ouagadougou	1,39	1,20	1,29

Tableau 3.9 : Indice de Whipple spécifique à 5 par sexe et par ville

W5	Masculin	Féminin	Ensemble
Cotonou	1,32	1,55	1,44
Lomé	1,32	1,21	1,26
Ouagadougou	1,41	1,04	1,22

Des analyses par groupe d'âge sont privilégiées pour éviter une trop grande dispersion des effectifs.

Concernant les variables de participation aux tâches domestiques et aux dépenses du ménage, il est apparu, en dehors des réponses « oui » et « non », une troisième modalité « non concerné » révélée par le prétest des outils et ajoutée à l'enquête. Elle est particulièrement utile pour analyser les représentations sociales que les enquêtés ont des tâches domestiques. A terme, une personne codée « non concerné » est considérée dans les analyses comme ne participant pas à cette tâche ou à cette dépense.

Les variables indispensables à l'analyse de la fécondité (date de naissance, rang de naissance, survie de l'enfant ou date de décès le cas échéant) ne comptent pas de données manquantes et sont disponibles pour tous les enfants. Il a été recommandé aux agents enquêteurs d'enregistrer les enfants, de l'aîné au dernier enfant né vivant, en attribuant le rang 1 à l'aîné. Les résultats montrent que cette consigne n'a pas été respectée dans tous les ménages. Le rang de naissance des enfants a été recalculé à partir des années de naissance en attribuant le même rang (le plus faible) aux naissances multiples. L'histoire matrimoniale a été également collectée et peut être mise en relation avec l'utilisation des méthodes contraceptives pour approfondir l'analyse de la fécondité. Les données AEMU ne permettent pas de mettre en relief l'histoire génésique avec le parcours professionnel. On dispose seulement d'informations sur l'activité au moment de l'enquête. Face à cette limite évidente des données, la relation travail-famille est envisagée en termes de lien entre organisation domestique (décrite par la composition du ménage et le partage des tâches domestiques et parentales) et l'activité économique actuelle. Très peu de personnes ont déclaré plusieurs activités économiques lors de l'enquête contrairement à l'idée de pluriactivité largement répandue dans les villes ouest africaines. A Cotonou, 37 enquêtés ont déclaré plus d'une activité (dont 2 ont 3 activités), 34 (dont 3 ont trois activités) à Lomé et seulement 17 ont déclaré 2 activités à Ouagadougou. Le traitement de cette pluriactivité sera spécifié plus loin.

Encadré 3.1 : La qualité de la déclaration des âges : l'indice de Whipple

Il existe plusieurs indices pour vérifier la qualité de la déclaration des âges dont le plus simple à calculer et le plus souvent utilisé est l'indice de Whipple (Spoorenberg and Dutreuilh 2007). Il mesure l'attraction ou la répulsion des âges terminés par 0 et 5. L'indice de Whipple originel est calculé en divisant l'effectif des âges terminés par 0 et 5 par le cinquième de l'effectif des âges compris entre 23 et 62 ans inclus. Ce calcul est basé sur l'hypothèse de linéarité des effectifs à l'intérieur des groupes d'âges quinquennaux. L'hypothèse de linéarité n'étant pas vérifiée pour les jeunes âges (0-22 ans) et les âges avancés (63 ans et plus), le calcul se limite aux âges compris entre 23 et 62 ans. On obtient la formule suivante : $W = \frac{5(P_{25}+P_{30}+P_{35}+\cdots+P_{60})}{P_{23}+P_{24}+\cdots+P_{61}+P_{62}}$ avec P_x la population d'âge révolu x.

Sous l'hypothèse de linéarité, $P_{25} = {}_5P_{23}/5$, $P_{30} = {}_5P_{28}/5$, $P_{35} = {}_5P_{33}/5$, etc. avec ${}_5P_x$ la population du groupe d'âges (x , x+4) et w = 1 s'il n'y a aucune attraction ou répulsion.

Lorsqu'il y a attraction, le numérateur devient plus grand que le dénominateur et W est supérieur à 1. Par contre s'il y a répulsion le numérateur devient plus petit que le dénominateur et w est inférieur à 1. Théoriquement, si tous les âges sont terminés par 0 ou 5 (attraction totale) W est égal à 5 ou si aucun âge n'est terminé par 0 ou 5 (répulsion totale) W vaut 0. On note donc $0 \leq W \leq 5$.

Sous cette forme originelle, l'indice de Whipple mesure conjointement l'attraction ou la répulsion des âges terminés par 0 et 5. Or les effets peuvent s'opposer et se neutraliser pour les deux âges. Des modifications ont été introduites pour calculer l'attraction ou la répulsion séparément pour les âges terminés par 0 ou 5 selon les formules suivantes :

$$W_0 = \frac{10(P_{30}+P_{40}+P_{50}+P_{60})}{P_{23}+P_{24}+\cdots+P_{61}+P_{62}} \text{ et } W_5 = \frac{10(P_{25}+P_{35}+P_{45}+P_{55})}{P_{23}+P_{24}+\cdots+P_{61}+P_{62}}$$

Ces formules sont basées sur l'hypothèse peu réaliste de linéarité au sein des groupes d'âges de 10 ans. D'autres améliorations ont été apportées pour revenir à l'hypothèse de linéarité au sein de classes quinquennales, pour étendre le calcul à tous les âges terminés par un chiffre quelconque et pour enfin proposer un indice synthétique pour les comparaisons spatiales et temporelles[20].

4.2.2. Le sexe

Les comparaisons entre les hommes et les femmes sont basées sur la distinction par sexe des enquêtés. Le sexe fait partie des caractéristiques des membres du ménages renseignées dans le questionnaire ménage. Le sexe a été renseigné une seconde fois pour les personnes âgées de 18 ans et plus dans le questionnaire individuel. Il s'agit du sexe biologique, celui que nous considérons dans nos analyses.

4.2.3. Le niveau d'instruction

Les informations disponibles permettent d'aborder l'instruction sous différents angles : diplôme le plus élevé obtenu, dernière classe fréquentée avec succès ou non, scolarisation en cours ou non. Dans nos analyses, nous utilisons le niveau d'instruction atteint au moment de l'enquête. Nous distinguons quatre modalités : sans instruction ou primaire, secondaire 1, secondaire 2 et supérieur.

[20] Pour les détails, se référer à (Spoorenberg and Dutreuilh 2007).

4.2.4. Le statut matrimonial

Les données collectées permettent de retracer le parcours matrimonial des enquêtés (enquête individuelle) et le degré de formalisation des unions contractées (mariage coutumier, civil et religieux). Certaines unions sont un arrangement entre les deux partenaires qui s'accordent à vivre ensemble sans aucune démarche administrative, familiale ou religieuse. D'autres ont été sanctionnées par une cérémonie coutumière (dot ou autres) un mariage à l'état civil ou une cérémonie religieuse. Nos analyses ne prennent pas cependant en compte le parcours matrimonial. Nous nous intéressons au statut matrimonial au moment de l'enquête. Nous restons sur la distinction classique : jamais marié, en union, veuf/divorcé/séparé.

4.2.5. Le lien de parenté avec le chef de ménage

Nous utilisons le lien de parenté avec le chef de ménage pour capter la position de chaque personne dans le ménage. Le lien de parenté décrit la responsabilité et les charges que l'on peut avoir à l'intérieur du ménage. Le partage des tâches domestiques et des ressources sont fonctions de la position des membres dans le ménage. Quatre modalités décrivent le lien de parenté avec le chef de ménage : le chef de ménage, le conjoint du chef de ménage, fils ou fille du chef de ménage et autre membre du ménage. Nous avons regroupé les autres membres du ménage en dehors de la cellule familiale du chef de ménage en une seule catégorie (autre) afin d'éviter la dispersion des effectifs.

4.2.6. Le milieu de socialisation

En dehors du lieu de naissance, il est demandé aux enquêtés de préciser l'endroit où ils ont le plus vécu entre 0 et 12 ans. Il était possible de choisir entre la ville où l'interview a lieu, autre ville du pays, milieu rural ou l'étranger. Cette approche présente des limites évidentes. Il est difficile pour les personnes ayant beaucoup migré dans l'enfance de savoir où ils ont le plus vécu à cet âge-là. La distinction urbain-rural n'est pas figée. L'urbanisation est un phénomène croissant ; un milieu rural il y a quelques années peut être considéré comme urbain au moment de l'enquête. La réponse donnée peut tenir compte de la situation actuelle tandis qu'au moment de la socialisation, la localité était encore rurale. Cet aspect dynamique de l'urbanisation n'a pas été pris en compte au moment de l'enquête. Le choix est entièrement laissé à l'appréciation des enquêtés.

4.2.7. La religion pratiquée

La religion a été abordée de manière assez simple à travers le questionnaire individuel. Il est demandé aux enquêtés la principale religion qu'ils pratiquent. Il n'est pas possible de connaître le degré de religiosité ou si la religion est effectivement pratiquée.

4.2.8. L'âge à la naissance du premier enfant

A partir de l'histoire génésique, nous déterminons l'âge à la naissance du premier enfant. On déduit de l'année de naissance du premier enfant, l'année de naissance du parent. Les erreurs dans la déclaration des dates de naissances des parents sont répercutées sur l'âge à la naissance du premier enfant.

4.3. Activités, tâches domestiques et dépenses

4.3.1. Statut professionnel

Les actifs qui sont sans activité rémunérée au moment de l'enquête sont considérés comme des chômeurs et les autres comme étant occupés. Nous utilisons indifféremment les termes « au chômage » et « sans activité » pour désigner ceux qui n'ont déclaré aucune activité rémunérée.

4.3.2. Caractéristiques des activités

Plusieurs variables permettent de décrire les activités. Nous avons retenu celles qui suivent :

- le type d'activité : salarié ou indépendant

Les activités salariées sont les activités exercées pour autrui (public ou privé) contre une rémunération.

- le lieu de travail

Il est demandé aux enquêtés où est-ce qu'ils exercent leurs activités. Nous retenons deux lieux d'exercice des activités : à domicile ou hors domicile.

- la formalisation

La formalisation des activités tient compte de l'existence de documents officiels de reconnaissance de l'activité. Pour les activités salariées, il s'agit d'un contrat de travail écrit et pour les activités indépendantes d'un numéro d'enregistrement officiel de l'activité. L'activité est dite formelle lorsqu'il existe un document officiel relatif à cette activité.

- le niveau de revenu

Le revenu a été capté à partir d'une simple déclaration des enquêtés. Pour les salariés, il a été question de donner le montant de leur salaire mensuel et pour les indépendants une estimation de leur bénéfice mensuel. Pour les enquêtés ayant plusieurs activités, le revenu mensuel considéré est la somme des salaires ou des bénéfices tirés des différentes activités. On considère le domicile comme lieu de travail si toutes les activités sont exercées à domicile. Si ce n'est pas le cas, le lieu de travail est hors domicile. De même, on considère que l'individu exerce une activité formalisée si une au moins des activités est formalisée.

Les déclarations de revenu peuvent largement s'écarter de la réalité. Aucune preuve n'a été demandée pour vérifier l'information. En général, les enquêtés ne fournissent pas le montant exact de leur revenu. Les individus tiennent leur revenu secret, d'autres craignent par exemple que les données soient utilisées par les services des impôts malgré les explications fournies par les enquêteurs. Celui-ci peut être sous-estimé ou surestimé. Nous travaillerons sur des groupes de revenus. Par ailleurs, tel que décidé par l'équipe du projet FAGEAC, le revenu maximal sera limité à 300.000 FCFA.

4.3.3. Tâches domestiques et dépenses

La contribution aux tâches domestiques et aux dépenses n'a pas été abordée en termes de nombre d'heures consacrées et de montant dépensé. Nous disposons d'une liste de tâches domestiques et de dépenses pour lesquelles il est demandé si le membre du ménage contribue habituellement ou non. La principale limite est le fait que le chef de ménage répond au nom de tous les membres de son ménage comme l'ensemble du questionnaire ménage. D'une part, il pourrait ne pas savoir qui contribue effectivement aux tâches dans le ménage s'il est souvent absent. D'autre part, dans ce type de question, le répondant a tendance à surestimer sa propre contribution et à sous-estimer celle des autres. Etant donné que le répondant est le plus souvent un homme, la contribution des hommes serait surestimée par rapport à celle des femmes. Les entretiens qualitatifs auprès des femmes permettront de se rendre compte d'un éventuel biais dans la participation aux tâches domestiques et aux dépenses.

5. Méthodes d'analyse

5.1. Rappel d'éléments théoriques

Les femmes effectuent la grande partie du travail domestique tandis que les hommes en sont presque libérés, d'où la nécessité de prendre en compte le ménage pour comprendre l'offre de travail rémunéré sur le marché. Plusieurs approches théoriques ont été proposées en sciences sociales pour expliquer la position des femmes et des hommes sur le marché du travail et dans le partage des tâches domestiques et des dépenses (Shelton et John, 1996 ; Greenstein, 2000 ; Baxter et al, 2008). Nous retenons trois principaux éléments : les ressources relatives qui relèvent de l'économie, la théorie du genre et le féminisme marxiste qui relèvent de la sociologie et de l'anthropologie. Selon les explications basées sur les ressources relatives, les femmes offrent moins de travail sur le marché et exécutent la plupart des tâches domestiques parce qu'elles disposent de moins de ressources que leur conjoint. Les ressources sont notamment le niveau d'instruction, le revenu et le capital financier. Le conjoint le plus instruit contribuerait plus au revenu du ménage en passant plus de temps sur le marché du travail (théorie du capital humain) et donc aura moins de temps disponible à investir dans les tâches domestiques (Brines 1994; Greenstein 2000; Shelton and John 1996). Cette approche doit être discutée puisque dans certains contextes aujourd'hui, des femmes sont plus instruites que leur conjoint sans que le partage des tâches domestiques ne soit en leur faveur. Plus particulièrement dans le contexte ouest africain, les personnes les plus instruites des deux sexes sont moins susceptibles d'avoir une activité compte tenu du faible niveau des revenus et du caractère informel des activités (Lachaud 1997). Les ressources relatives n'expliquent pas à elles seules la position des femmes et des hommes sur le marché du travail ; mieux elle est inopérante dans bien de contextes comme le nôtre. La théorie du genre montre que la position des femmes dans le travail (domestique et professionnel) est moins une question de ressources que de la répartition dans la société des rôles par sexe. Contrairement aux capabilités liées aux sexes, cette théorie montre que la répartition sociale des rôles est un construit social et ne repose pas sur des bases objectives (Vuagniaux 2007). C'est la société qui définit les normes qui s'érigent en institutions sociales et qui délimitent les rôles de chaque catégorie sociale (hommes, femmes, enfants, jeunes,…). Dès lors, l'attitude de la femme vis-à-vis de ces rôles sociaux déterminerait son offre de travail sur le marché et son (Brines 1994; Greenstein 2000; Shelton and John 1996). Dans le contexte ouest africain, la tradition sociale réserve

aux hommes la prise en charge économique du ménage et aux femmes les tâches domestiques (Le Cour Grandmaison 1979). On admet que la division du travail domestique sera plus égalitaire avec une participation plus importante de la femme au travail dans la sphère publique dans les couples où les deux partenaires ont une attitude moins favorable aux normes traditionnelles de partage des tâches (Shelton et John, 1996). Dans la même perspective, le féminisme marxiste analyse les rapports entre les hommes et les femmes autour du travail comme un rapport de classes. Les femmes sont dominées dans le travail parce qu'elles sont socialement sous la domination des hommes. Cette approche pointe le patriarcat comme le système d'oppression et de domination qui permet aux hommes de maintenir les femmes dans une position inférieure sur le marché du travail (Delphy 1998, 2003, 2013). L'offre de travail de la femme dépendrait ainsi du régime matrimonial dans lequel elle se trouve et de son statut matrimonial.

5.2. Analyse quantitative

L'analyse des données quantitatives vise à tester les hypothèses 1, 2, 3, 4 et 6 (page 38 et 39). Elle comprend une partie descriptive et une partie explicative. La partie descriptive est faite de tableaux croisés et la partie explicative comporte une série de régressions logistiques binomiales et multinomiales. L'analyse multivariée vient renforcer les observations faites à partir des tableaux descriptifs. Les données quantitatives sont analysées à l'aide du logiciel stata, version 15.

5.2.1. L'analyse descriptive

L'analyse descriptive porte sur les caractéristiques de l'activité rémunérée, la participation aux tâches domestiques et aux dépenses. Les tâches domestiques sont : cuisiner, laver la vaisselle, laver les habits, repasser les habits, amener les enfants à l'école, donner le bain aux enfants, garder les enfants quand ils sont malades et aider les enfants à faire les devoirs scolaires. La participation à ces tâches est croisée avec les caractéristiques individuelles (position dans le ménage, âge, niveau d'instruction et statut professionnel) selon le sexe et la ville. Le pourcentage de participation dans chaque catégorie a été déterminé. Ces tableaux croisés constituent un premier niveau de vérification des hypothèses 1 et 6.

L'analyse des dépenses porte sur les dépenses récurrentes dans le ménage. Il s'agit des dépenses de loyer, d'électricité, d'eau, d'alimentation, d'énergie pour la cuisine et de la rémunération des employés de maison. Nous utilisons également les mêmes

caractéristiques individuelles que précédemment. Les tableaux croisés constituent un premier test de l'hypothèse 2.

L'analyse descriptive de l'activité a porté sur les caractéristiques de cette dernière. Il s'agit du type d'activité, de la formalisation, du lieu d'exercice et du revenu. Chacune de ces caractéristiques ont été d'abord considérées dans l'analyse. Nous avons ensuite créé trois catégories d'activité (travail à domicile, travail informel hors domicile et travail formel hors domicile). On compare les proportions de femmes et d'hommes qui se retrouvent dans chaque catégorie par ville. Pour le revenu, la moyenne et la médiane des femmes sont comparées à celles des hommes selon le type d'activité. Ces résultats ont permis de tester en partie l'hypothèse 1.

5.2.2. L'analyse explicative de la contribution aux tâches domestiques et aux dépenses

L'analyse multivariée de la contribution aux tâches domestiques et aux dépenses a permis d'approfondir la vérification des hypothèses 2 et 6. Nous avons maintenu la comparaison par sexe et par ville pour saisir les différences hommes/femmes et entre les villes.

5.2.2.1. Nature des variables à expliquer et type de modèle

Les variables d'intérêt à analyser sont de type binaire. Pour chacune d'elles, il existe seulement deux modalités. La valeur 1 qui indique que l'individu contribue habituellement à la tâche domestique ou à la dépense considérée et la valeur 0 qui signifie que cet individu ne contribue pas à cette tâche ou à cette dépense. Notre objectif est de déterminer en fonction des caractéristiques des membres du ménage, la probabilité qu'ils contribuent aux tâches domestiques et aux dépenses. Nous utilisons pour cela des modèles de régression logistique binaire qui nous permettent d'estimer des rapports de cotes (odds ratios).

5.2.2.2. Spécification des modèles

Considérons un individu i et une tâche domestique ou une dépense y, on a :

$$y_i = \alpha + \beta X_i + \varepsilon_i$$

Où y_i est la valeur de la variable y pour l'individu i, X_i le vecteur de variables explicatives pour i , β un vecteur de coefficients à estimer et ε_i le terme d'erreur.

$$\begin{cases} y_i = 1 \; si \; l'individu \; contribue \text{ à } la \; tâche \; ou \; la \; dépense \\ y_i = 0 \; sinon \end{cases}$$

y est une variable observée (contribution ou non) mais qui dépend d'une variable y^* qui n'est pas observable. La relation entre y et y^* peut s'écrire :

$$y = \begin{cases} 0 \; si \; y^* \leq 0 \\ 1 \; si \; y^* > 0 \end{cases}$$

$Prob(y = 1) = Prob(y^* > 0) = Prob(\beta X + \varepsilon > 0) = Prob(\varepsilon > -\beta X)$. En admettant que la distribution f du terme d'erreur soit symétrique de paramètres 0 et 1 ($\varepsilon \sim f(0,1)$), on a:

$Prob(\varepsilon > -\beta X) = Pr(\varepsilon < \beta X) = F(\beta x)$.

Pour un modèle Logit, $F(\beta X) = \frac{e^{\alpha + \beta X}}{1 + e^{\alpha + \beta X}}$

La probabilité pour qu'un individu contribue à une tâche domestique ou une dépense sachant ses caractéristiques X est donnée par : $Prob(y/X) = \frac{e^{\alpha + \beta X}}{1 + e^{\alpha + \beta X}}$

Nous estimons directement les rapports de cotes à l'aide du logiciels stata. Les rapports de cotes sont en effet les exponentiels des coefficients β. La cote d'une modalité M_1 est donnée par $\frac{R_1}{1 - R_1}$ où R_1 est la probabilité de contribuer chez les individus ayant la modalité M_1.

Le rapport de cotes (*OR*) de la modalité M_1 par rapport à une modalité de référence M_0 est donnée par $OR = \frac{\frac{R_1}{1 - R_1}}{\frac{R_0}{1 - R_0}}$

Un *OR* supérieur à 1 indique que la modalité visée augmente la chance de contribuer à cette tâche ou à cette dépense. Un *OR* inférieur à un indique par contre une diminution de cette chance et un *OR* égal ou proche de 1 signifie que l'effet de la modalité visée n'est pas significativement différente de celui de la modalité de référence.

Les variables explicatives utilisées sont le lien de parenté avec le chef de ménage, l'âge, le niveau d'instruction et le statut professionnel. Les estimations ont été faites séparément pour les hommes et les femmes dans chaque ville.

5.2.3. L'analyse explicative de l'activité professionnelle

L'analyse explicative de l'activité rémunérée a permis de vérifier les hypothèses 3 et 4. Les résultats pour les hommes et pour les femmes ont été également comparés à travers les trois villes. Nous analysons l'effet du ménage et de la fécondité sur l'offre de travail. Dans

des contextes où les rôles sont répartis par sexe, le sexe joue un rôle discriminant entre les hommes et les femmes dans l'accès au marché du travail, les hommes seraient plus favorisés que les femmes. Mais compte tenu des caractéristiques actuelles du marché de travail (activités informelles et précaires), les hommes auraient moins de chance d'avoir une activité rémunérée que les femmes. Les villes ouest africaines traversant depuis quelques décennies une crise de l'emploi, les jeunes sans grande expérience professionnelle auraient plus de difficulté que leurs aînés à trouver un travail. Toujours dans un contexte de crise de l'emploi où les qualifications ne correspondent pas toujours aux emplois disponibles, les personnes les plus instruites sont moins susceptibles de trouver du travail.

Etant donné que nous analysons l'activité du moment et compte tenu des corrélations, nous avons retenu l'âge à la naissance du premier enfant comme indicateur de fécondité. Plus tôt on commence à avoir des enfants, moins on a de chance de travailler. Nous saisissons l'influence de la composition du ménage sur le travail à travers cinq variables. L'état matrimonial tout d'abord parce que les personnes mariées notamment les femmes n'ont pas les mêmes contraintes familiales que les célibataires et autres. Ainsi les femmes mariées éprouveraient plus de difficulté à travailler alors que les hommes mariés seraient plus obligés de travailler pour prendre en charge le ménage sans nier la contribution financière des femmes à ce ménage. Le nombre d'enfants de moins de 7 ans et le nombre de femmes de plus de 15 ans dans le ménage permettent de prendre en compte la structure du ménage dans l'articulation travail-famille. Plus il y a de jeunes enfants dans le ménage, plus il y a de travail de soin et de garde et moins de chance de travailler pour les femmes. Au contraire, plus il y a de femmes dans le ménage, plus flexible sera l'organisation et la délégation des tâches domestiques donc plus de possibilités de se libérer pour une activité professionnelle. Le sexe du chef de ménage et la position dans le ménage (lien de parenté avec le chef de ménage), ajoutés au statut matrimonial constituent la pression masculine sur les femmes dans un régime patriarcal. Il serait plus simple pour les femmes, quand elles ont l'autorité (chef de ménage), de pouvoir exercer une activité sans avoir à négocier. Enfin, le milieu de socialisation et la religion sont les autres variables testées dans les modèles. Les personnes socialisées en villes, sont supposées plus à même de s'écarter des injonctions sociales et d'avoir une attitude plus favorable au travail des femmes. Les religions chrétiennes sont

également supposées être plus favorables aux rôles des femmes dans la sphère publique que l'islam.

Nous examinons deux modèles d'offre de travail : le premier dit dichotomique s'attache à expliquer l'exercice ou non d'une activité rémunérée et le second dit polytomique explique le type d'activité exercé.

5.2.3.1. Le modèle dichotomique

Il existe pour chaque actif sur le marché du travail deux possibilité : être occupé ou être au chômage (sans activité rémunérée). Nous avons donc ici à expliquer une variable binaire qui prend la valeur 1 lorsque l'individu a une activité rémunérée et 0 si l'individu est sans activité rémunérée. Nous utilisons comme précédemment un modèle logit pour déterminer les rapports de cotes. Les rapports de cotes indiquent l'effet d'une modalité ciblée sur la chance d'avoir une activité rémunérée par rapport à une modalité de référence. La spécification du modèle reste le même que celle présentée au point 5.2.2.2.

La corrélation entre le nombre d'enfants nés vivants et l'âge à la naissance du premier enfant est non négligeable, donc on ne saurait les utiliser ensemble dans un même modèle. Nous avons retenu l'âge à la naissance du premier enfant qui semble d'une part plus pertinente pour notre étude et d'autre part moins corrélé avec d'autres variables du modèle (état matrimonial par exemple) que le nombre d'enfants. Les estimations sont faites séparément pour les hommes et les femmes dans chacune des trois villes.

5.2.3.2. Le modèle polytomique

5.2.3.2.1. Nature de la variable à expliquer et type de modèle

Le modèle précédent examine seulement les probabilités d'exercer une activité quelconque sur marché du travail. Nous tenons compte des différentes modalités d'insertion sur le marché du travail dans le modèle polytomique. Les avantages et les contraintes liés à chaque type de travail sont susceptibles d'influencer les choix des individus. Chaque personne a la possibilité de se retrouver dans l'un des états suivants : « chômage », « travail à domicile », « travail informel hors domicile » et « travail formel hors domicile ». La probabilité qu'une option soit choisie plutôt qu'une autre est obtenue à l'aide d'une régression logistique multinomiale (Bourbonnais 2015; Hurlin 2003). Ce modèle permet de déterminer les ratios de risque relatif.

5.2.3.2.2. Spécification du modèle

Considérons un individu i sur le marché du travail, il y a $j = 0, 1, 2, 3$ possibilités telles que :

$$y_i = \begin{cases} 0 \; si \; i \; est \; au \; chômage \\ 1 \; si \; i \; travaille \; à \; domicile \\ 2 \; si \; i \; a \; une \; activité \; informelle \; hors \; domicile \\ 3 \; si \; i \; a \; une \; activité \; formelle \; hors \; domicile \end{cases}$$

Ce cas constitue une extension du modèle binaire. En définissant une variable y_{ij} telle que

$$y_{ij} = \begin{cases} 1 \; si \; y_i = j \\ 0 \; si \; non \end{cases}$$

On a $y_{ij} = \beta_j X_i + \varepsilon_j$

y_{ij} est fonction des caractéristiques de l'individu i et d'une composante aléatoire dépendante des caractéristiques de l'option j.

La probabilité que y_i soit égale à j est donnée par :

$$Prob(y_i = j) = \frac{\exp(\beta_j X_i)}{\sum_{k=0}^{3} \exp(\beta_k X_i)}$$

Les ratios de risque relatifs sont définis par :

$$RRR = \frac{Prob(y_i=j)}{Prob(y_i=0)} = \frac{\exp(\beta_j X_i)}{\exp(\beta_0 X_i)} = \exp\left[(\beta_j - \beta_0) X_i\right]$$

En pratique le paramètre β_0 associé à la modalité de référence $j = 0$, à laquelle nous comparons les autres modalités est normalisée à zéro, c'est-à-dire $\beta_0 = 0$. On obtient alors :

$$RRR = \frac{Prob(y_i=j)}{Prob(y_i=0)} = \exp(\beta_j X_i)$$

Les ratios de risque relatifs sont directement estimés par le logiciel stata.

.5.3. L'analyse qualitative

L'analyse qualitative est basée sur les entretiens semi-structurés présentés plus haut dans ce chapitre. Elle vise à expliquer davantage les observations statistiques précédentes (analyse quantitative) et à vérifier l'hypothèse 5. Il s'agit de mettre en lumière les représentations sociales autour du travail rémunéré, les tâches domestiques et la prise en charge économique du ménage d'une part, et d'identifier les stratégies adoptées par les femmes travailleuses pour prendre soin de leur famille. Nous disposons des entretiens déjà transcrits. Ces entretiens ont fait l'objet d'une analyse de contenu (Bardin 2016; Negura 2006; Wanlin 2007).

Dans un premier temps, nous avons procédé à une relecture systématique de tous les entretiens. Cette première lecture a permis de se faire une idée précise du déroulement et

du contenu des entretiens. Nous avons ensuite élaboré une grille de codification. Cette grille reprend les différents centres d'intérêts en rapport avec nos objectifs qui sont identifiables à travers les entretiens[21]. Nous avons d'abord testé la fonctionnalité de la grille à partir de deux entretiens afin de procéder aux ajustements nécessaires. Cependant, d'autres ajustements ont été faits tout au long de la codification. Sur la base de cette grille, les entretiens ont été codés à l'aide du logiciel Weft QDA. Ce logiciel a l'avantage d'être gratuit et très facile d'utilisation. Il est indiqué pour les débutants et non spécialistes de l'analyse qualitative (Côté *et al.* 2009). Il permet de générer un rapport de codification avec les extraits regroupés selon la grille de codification. Le rapport de la codification nous a permis de produire les résultats présentés dans le chapitre 6.

Tableau 3.11 : Synthèse hypothèses et méthodes de vérification

Hypothèses	Méthodes de vérification
H1 : On peut attendre d'une part que Cotonou et Lomé soient plus favorables à l'activité des femmes compte tenu du développement des activités informelles et d'autre part que les hommes de Ouagadougou s'impliquent moins dans les tâches domestiques parce qu'ils seraient plus attachés aux règles traditionnelles de partage des tâches.	- Analyse descriptive - La comparaison par ville reste présente sur toutes les autres analyses quantitatives.
H2 : Dans les trois villes, les dépenses reviendraient principalement aux chefs de ménages parce que la personne ayant la responsabilité sociale du ménage est celui qui a également la charge des dépenses communes.	- Analyse descriptive - Régression logit binaire
H3 : Plus il y a de femmes adultes dans le ménage, plus les femmes ont la chance d'avoir une activité rémunérée parce que le partage des tâches ménagères entre femmes leurs permet de dégager du temps pour les activités professionnelles.	- Régression logit binaire - Régression logit multinomiale

[21] Voir la grille de codification en annexe.

Hypothèses	Méthodes de vérification
H4 : Les femmes qui entrent plus tôt en vie reproductive auront moins de chance d'exercer une activité rémunérée parce que l'arrivée précoce des enfants les surcharge et empêche l'accumulation de capital (instruction, apprentissage, fonds de commerce) à faire valoir sur le marché du travail.	- Régression logit binaire - Régression logit multinomiale
H5 : Les revenus de l'activité des femmes leurs permettent, avec le soutien de leur conjoint, de s'équiper en robots ménager, de payer des employés de maison ou de payer la cantine scolaire de leurs enfants pour soulager la charge des tâches domestiques.	Analyse qualitative de contenu de récits de vie.
H6 : Plus les hommes sont instruits, plus ils contribuent aux tâches domestiques tandis que les femmes plus instruites contribuent moins aux tâches domestiques parce que une personne instruite se conformerait moins aux règles traditionnelles de partage des tâches.	- Analyse descriptive - Régression logit binaire

Conclusion

Les données fournies par l'enquête AEMU sont riches en informations pour analyser l'organisation des ménages autour des tâches domestiques, le partage des ressources et des dépenses, de la fécondité et des activités du moment. Malgré cette richesse, elles comportent deux principales limites qu'il importe de signaler. Ces données ne permettent pas de quantifier le nombre d'heures consacrées aux différentes tâches domestiques et parentales. On sait seulement si les membres participent ou non à ces tâches. Il en est de même de la contribution aux dépenses du ménage, mais on peut savoir dans l'enquête individuelle quelle est la contribution personnelle mensuelle à l'alimentation du ménage. Rappelons aussi que la contribution aux tâches domestiques et aux dépenses a été renseignée par le chef de ménage (masculin pour la plupart) ou son épouse pour l'ensemble des membres du ménage. De plus, comme mentionné auparavant, on ne dispose pas de l'histoire professionnelle des enquêtés. Il ne sera pas possible d'établir un lien direct entre l'activité et la décision d'avoir des enfants. Ces limites ont pesé dans le choix des méthodes d'analyse.

Par ailleurs, nous estimons qu'il y a une sous-déclaration des activités (nombre). En dehors des activités citées, il est probable qu'il y en ait d'autres qui ne sont pas régulièrement menées et qui n'ont pas été citées parce qu'elles ne sont pas exercées au moment de l'enquête. Il est aussi possible que certains enquêtés limitent le nombre d'activités pour réduire la durée de l'entretien. Malgré les badges d'identification des enquêteurs et les instructions de présentation, ils sont parfois considérés comme des agents municipaux qui travaillent pour le service des impôts. Des explications et des preuves suffisantes ont été fournies, néanmoins les déclarations des activités et des revenus pourraient en être affectées. Il y a également eu quelques cas de réticence qui ont conduit au remplacement de certains ménages, certains individus n'ont pas pu être pris en compte parce qu'ils sont soit réticents, soit indisponibles ou absents pendant la période de l'enquête. Les proportions de ces personnes sont faible, 2% à Cotonou, 4% à Lomé et 6% à Ouagadougou (voir taux de couverture de l'enquête individuelle, paragraphe 3.1).

Chapitre 4. Les ménages urbains, le travail domestique et les dépenses en Afrique de l'Ouest

Introduction

Ce chapitre vise à analyser la répartition des tâches domestiques et des dépenses dans les ménages urbains en Afrique de l'Ouest. Il permet d'étudier la position relative des hommes et des femmes dans l'exécution des tâches domestiques avant d'envisager dans le chapitre suivant l'influence de la famille sur le travail. La littérature a montré que les hommes contribuent très peu aux tâches domestiques et que dans biens de cas, les femmes prennent en charge des dépenses dans le ménage (Guétat-Bernard 2011; Herrera and Torelli 2013; Locoh 1996; Wrigley-Asante 2011; Damamme and Saussey 2007). Nous analysons la répartition par sexe des tâches domestiques et des dépenses dans les ménages. L'analyse inclut certaines caractéristiques individuelles susceptibles d'influencer la répartition des tâches et des dépenses. Il s'agit en dehors du sexe, de la position dans le ménage, de l'âge, du niveau d'instruction et de la situation professionnelle. L'analyse descriptive est complétée par une régression logistique sur les tâches et les dépenses. Les résultats permettent de vérifier les hypothèses 1, 2 et 6. Nous présentons d'abord les ménages, ensuite la contribution aux tâches domestiques et aux soins aux enfants et enfin la contribution aux dépenses.

1. Les ménages urbains ouest africains

1.1. Des ménages en majorité dirigés par les hommes

Tableau 4.1 : Répartition des chefs de ménage selon le sexe par ville

Sexe du CM	Villes			
	Cotonou	Lomé	Ouagadougou	Total
Masculin	70,73	73,4	77,00	73,69
Féminin	29,27	26,6	23,00	26,31
Total	100	100	100	100

Source : AEMU, 2012

Le rôle de chef de ménage est réservé aux hommes en Afrique de l'Ouest. Ainsi l'époux est systématiquement désigné chef de ménage quelle que soit la contribution de l'épouse aux dépenses du ménage. Les femmes jouent le rôle du chef de ménage lorsqu'elles sont sans conjoint ou que celui-ci est absent (Pilon 1996; Pilon *et al.* 1997; Bisilliat 1996, 1997). L'absence de conjoint dans les ménages dirigés par les femmes n'implique pas cependant

que ces ménages sont dépourvus d'hommes. Les ménages dirigés par les femmes peuvent inclure les fils ou autres personnes de sexe masculin. A Cotonou, 29% des ménages sont dirigés par une femme contre respectivement 26% et 23% à Lomé et Ouagadougou. La proportion de ménages dirigés par une femme est en progression dans les trois villes (voir contexte).

1.2. Des ménages de taille modérée

La taille moyenne des ménages est de 3,84 personnes à Cotonou, 4,86 personnes à Lomé et 4,52 personnes à Ouagadougou. Avec les conditions de vie de plus en plus difficile en milieu urbain, la famille conjugale et le bien-être des enfants (santé, instruction) sont privilégies au détriment de la famille élargie (Alain 1997). Dans les trois villes, les ménages dirigés par les femmes sont plus petits que ceux dirigés par les hommes. Les ménages sont relativement de plus petite taille à Cotonou qu'à Lomé et Ouagadougou. Au-delà de la taille moyenne, autour de 4 personnes par ménages dans les trois villes, on rencontre cependant des ménages de grande taille. La taille maximale observée est de 13 à Cotonou, 17 à Lomé et 21 à Ouagadougou.

Tableau 4.2 : Taille moyenne des ménages selon la ville et le sexe du chef de ménage

Ville	Sexe du CM	Taille du ménage		
		Maximum	Moyenne	Ecart-type
Cotonou	Masculin	13	4,01	0,12
	Féminin	8	3,44	0,16
	Ensemble	13	3,84	0,10
Lomé	Masculin	17	4,99	0,12
	Féminin	11	4,52	0,20
	Ensemble	17	4,86	0,10
Ouagadougou	Masculin	21	4,57	0,15
	Féminin	12	4,36	0,29
	Ensemble	21	4,52	0,13

Source : AEMU, 2012

1.3. Une polygamie urbaine très marginale

La polygamie devient un phénomène difficile à saisir par des enquêtes quantitatives dans les villes ouest africaines puisqu'elle implique de moins en moins une cohabitation des épouses. On note une faible proportion d'hommes et de femmes qui sont dans une union polygame. A Cotonou, 4% des hommes et 7% des femmes étaient dans une union polygame en 2012.

Ces proportions sont presque identiques dans la ville de Lomé (environ 5% chez les hommes et les femmes). A Ouagadougou, la proportion d'hommes en union polygame est plus faible qu'à Cotonou et Lomé. Environ 3% des hommes de Ouagadougou sont dans une union polygame contre 6% chez les femmes. La situation de la polygamie dans les villes ne reflète pas la législation en vigueur dans les trois pays. La polygamie est légalement reconnue au Togo et au Burkina Faso alors que le code des personnes et de la famille, entré en vigueur au Bénin depuis 2004 n'autorise plus les unions polygames. On pouvait s'attendre que la polygamie soit moins fréquente à Cotonou. Ces résultats tiennent au fait que la plupart des unions ne passent pas à l'état civil, que ces dispositions légales sont méconnues de la majorité ou que ces unions polygames ont été contractées avant 2004. Il faut rappeler en réalité que la polygamie dans les villes ouest africaine est difficile à capter par les enquêtes par les enquêtes ménages puisqu'elle n'implique plus nécessairement une cohabitation des coépouses (Amadou 2010; Badini-Kinda 2010).

Tableau 4.3 : Etat matrimonial selon le sexe et la ville (12 ans et +)

Etat matrimonial	Cotonou		Lomé		Ouagadougou	
	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme
Jamais marié(e)	47,66	33,29	52,17	47,19	53,79	46,68
Marié(e) monogame	43,46	42,39	40,15	35,84	41,41	37,01
Marié(e) polygame	4,20	7,53	4,74	5,00	2,93	6,51
Veuf(ve)	0,97	8,39	1,41	7,74	1,07	7,85
Divorcé(e)/Séparé(e)	3,72	7,97	1,53	4,14	0,80	4,50
Total	100	100	100	100	100	100
Effectifs	619	703	782	943	751	889

Source : AEMU, 2012

1.4. Structure des ménages très liée au sexe du chef de ménage

Pour décrire la structure des ménages, nous utilisons l'approche développé par Tichit (2008) pour l'analyse de la composition familiale des ménages à partir des EDS et adapté par Delaunay aux données FAGEAC. Elle consiste à identifier les cellules familiales à l'intérieur des ménages. La cellule familiale du chef de ménage, constituée du chef de ménage, son ou ses conjoints et enfants, constitue le noyau principal du ménage. La typologie que nous présentons dans ce tableau est centrée sur ce noyau principal. Il est dit parental lorsqu'il s'agit d'un couple avec enfant, monoparental lorsqu'il s'agit d'une personne sans conjoint avec enfant, et conjugal s'il s'agit d'un couple sans enfant. A ces catégories, s'ajoutent les

chefs de ménage qui vivent seuls. Le qualificatif simple indique que le ménage est composé uniquement de la cellule familiale du chef de ménage. Les résultats montrent une distinction très nette entre les types de ménages dirigés par les hommes et ceux dirigés par les femmes. Plus de 60% des ménages dirigés par les hommes dans chacune des villes sont de type parental (simple ou élargi à d'autres membres) tandis que les ménages dirigés par des femmes sont soit monoparental ou un chef de ménage sans conjoint et sans enfant vivant seule ou avec d'autres personnes. Les femmes chefs de ménage, sans conjoint ni enfants, hébergent plus souvent d'autres personnes que les chefs de ménage masculins de la même catégorie. Il est plus courant par exemple de confier un enfant à une femme vivant seule qu'à un homme qui vit seul.

Tableau 4.4 : Typologie des ménages par ville selon le sexe du chef de ménage

Type de ménage	Cotonou		Lomé		Ouagadougou	
	CM homme	CM femme	CM homme	CM femme	CM homme	CM femme
Parental simple	41,94	0,67	33,24	3,01	33,77	0,87
Parental + autres personnes	19,17	0,67	34,06	2,26	29,87	0,87
Monoparental simple	0,56	17,45	2,72	13,53	0,26	13,91
Monoparental + autres personnes	0,83	27,52	2,18	27,07	1,82	30,43
Conjugal simple	5,28	0,00	3,54	0,00	7,53	0,00
Conjugal + autres personnes	6,39	0,00	11,44	1,50	6,49	0,00
CM seul	15,28	21,48	3,54	8,27	12,73	10,43
CM + autres personnes	10,56	32,21	9,26	44,36	7,53	43,48
Total	100	100	100	100	100	100
Proportion de ménages composés de plusieurs noyaux familiaux (%)	3,61	14,09	10,35	18,04	3,89	17,39
Effectifs	360	149	367	133	385	115

Source : AEMU, 2012

2. Des tâches domestiques et des soins aux enfants essentiellement réservés aux femmes

Dans cette section, nous examinons en fonction de certaines caractéristiques, les membres du ménage qui contribuent aux tâches domestiques y compris les soins aux enfants et dans quelles proportions. Les tâches ciblées sont celles qui sont les plus fréquentes dans les ménages urbains en Afrique de l'Ouest. Certaines sont socialement dédiées aux femmes (la préparation des repas par exemple), d'autres aux hommes (le repassage des habits) et d'autres encore aux enfants (la vaisselle). Compte tenu de ces spécificités des tâches domestiques, nous tiendrons compte du sexe, du lien de parenté avec le chef de ménage, de

l'âge, du niveau d'instruction et du statut professionnel dans l'analyse de la participation aux tâches domestiques. En ce qui concerne les dépenses, certaines dépenses comme le loyer, l'électricité et l'eau sont considérées comme des dépenses de souveraineté réservées aux hommes. D'autres par contre sont plus partagées. L'analyse du partage des dépenses tient compte du sexe, du lien de parenté avec le chef du ménage et du statut professionnel. Le tableau 5 présente la répartition des effectifs. Les effectifs dans la catégorie conjoint du Cm sont très faibles chez les hommes, nous ne tenons pas compte des proportions dans cette catégorie dans l'analyse des résultats.

Tableau 4.5 : Répartition des membres des ménages selon leurs caractéristiques

	Cotonou		Lomé		Ouagadougou	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Lien de parenté avec le CM						
Chef de ménage	360	149	367	133	385	115
Conjoint du CM	2	270	8	309	1	324
Fils ou fille du CM	276	262	359	370	332	302
Autres	126	146	207	305	176	307
Age						
6-15 ans	202	194	227	267	212	242
15-25 ans	177	188	237	280	206	327
25-35 ans	167	207	183	241	228	231
35 ans et plus	218	238	294	329	248	248
Niveau d'instruction						
Sans instruction ou primaire	314	508	328	638	487	688
Secondaire1	209	197	304	314	190	203
Secondaire2	135	75	171	105	101	93
Supérieur	106	47	138	60	116	64
Situation professionnelle						
A une activité rémunérée	343	348	339	385	397	227
Elève ou étudiant	286	246	355	332	299	345
Autres	135	233	247	400	198	476
Total	764	827	941	1.117	894	1.048

Source : AEMU, 2012

2.1. Le partage des tâches domestiques

2.1.1. Même ménage-différentes cuisines

La définition de ménage utilisée inclut le fait que les membres d'un même ménage partagent les repas ensemble. Dans la pratique, en particulier dans les ménages polygames ou hébergeant des noyaux familiaux secondaires, on peut retrouver plusieurs cuisines. En posant la question : qui a préparé le repas du soir consommé la veille de l'enquête, on se

rend compte qu'il existe dans certains ménages plusieurs cuisines. Tous les membres du ménage n'ont pas consommé le repas cuisiné par une même personne. Les ménages où aucune cuisine n'a été trouvée sont ceux où il n'y a pas eu de repas préparé à domicile la veille de l'enquête. C'est généralement le cas des ménages qui ont pris leur repas du soir hors du ménage, en particulier les personnes seules. Environ 49% des personnes seules à Cotonou, 8% à Lomé et 51% à Ouagadougou n'ont pas cuisiné la veille de l'enquête. En nous intéressant au sexe (ne figure pas dans le tableau 4.6), ce sont particulièrement les hommes vivant seuls qui n'ont pas cuisiné la veille à Cotonou et Ouagadougou. A Cotonou, 64% des hommes seuls contre 12% des femmes seules n'ont pas cuisiné la veille de l'enquête. A Ouagadougou, ces proportions sont de 57% contre 25% et seulement de 8% contre 9% à Lomé. Les hommes seuls de Lomé ont cuisiné autant que les femmes seules contrairement à Cotonou et Ouagadougou. La différence peut être due aux habitudes de consommation des repas hors domicile chez les personnes vivant seules, particulièrement les jeunes célibatires. Dans les ménages composés de plus d'une personne, seulement 5,7% à Cotonou et à Ouagadougou et seulement 1,9% à Lomé n'ont pas cuisiné la veille. La grande majorité de ces ménages ont une seule cuisine. Près de 2,4% des ménages composés de plusieurs personnes à Cotonou ont au moins deux cuisines différentes contre environ 1,5% à Lomé et 0,7% à Ouagadougou.

Tableau 4.6 : Nombre de cuisines par ménage selon la ville

Nombre de cuisines	Cotonou	Lomé	Ouagadougou	Total
CM seul				
0	44,83	8,33	50,82	41,86
1	55,17	91,67	49,18	58,14
Total	100	100	100	100
Effectifs	87	24	61	172
Autres ménages				
0	5,69	1,89	5,69	4,34
1	91,94	96,64	93,62	94,17
2	2,13	1,05	0,68	1,27
3	0,24	0,42	0.00	0,22
Total	100	100	100	100
Effectifs	422	476	439	1337

Source : AEMU, 2012

Le tableau 4.7 présente la participation des hommes et des femmes aux tâches domestiques dans les trois capitales. Les détails selon les caractéristiques sociodémographiques sont présentés dans les tableaux en annexe 4.

2.1.2. La préparation des repas

La préparation des repas occupe une place importante parmi les tâches domestiques. La plupart des repas sont consommés à domicile, surtout le petit déjeuner et le repas du soir. Certaines personnes dont le lieu de travail n'est pas très éloigné du domicile, en particulier les élèves et les écoliers prennent également leur déjeuner à domicile. Cela nécessite une personne disponible en permanence pour cuisiner. La plupart des tâches culinaires sont exécutées manuellement en absence de robots culinaires. Cuisiner dans les ménages en Afrique de l'Ouest reste globalement l'affaire des femmes et des filles. Plus de 84% des femmes à Cotonou, 81% à Lomé et 74% à Ouagadougou contribuent à la préparation des repas contre respectivement 29%, 37% et 10% des hommes. Les hommes de Lomé en particulier et ceux de Cotonou s'impliquent plus dans la préparation des repas que ceux de Ouagadougou. Peu importe le lien de parenté avec le chef de ménage, la contribution des hommes et des femmes à la préparation des repas varie très faiblement par rapport à l'ensemble et la contribution des femmes à la préparation des repas reste plus importante que celle des hommes dans tous les groupes d'âge (tableau A4.1.1). La participation des hommes et des femmes à la cuisine est plus importante entre 15 et 35 ans mais les proportions d'hommes qui cuisinent après 35 ans sont davantage plus faibles que celles des femmes. La contribution des femmes à la préparation des repas reste de loin supérieure à celle des hommes. Le niveau d'instruction n'a pas un effet sensible sur la participation des femmes à la préparation des repas. Elles sont toujours fortement impliquées quel que soit leur niveau d'études. Chez les hommes par contre, l'instruction semble améliorer la participation à la préparation des repas. On peut remarquer que les femmes qui ont une activité contribuent plus à la préparation des repas que les autres femmes. Le travail ne les dispense pas de cette obligation familiale.

2.1.3. La vaisselle

Tout comme la cuisine, la vaisselle est omniprésente dans les ménages en absence de lave-vaisselle. Elle reste aussi une tâche féminine, particulièrement dans la ville de Ouagadougou. La proportion d'hommes qui contribuent à cette tâche est plus importante que celle des hommes qui contribuent à la préparation des repas. A Cotonou, 43% des hommes et 81% des femmes sont impliqués dans cette tâche contre respectivement 46% et 82% à Lomé et seulement 14% chez les hommes et 81% chez les femmes à Ouagadougou. Les femmes chefs de ménages sont moins susceptibles d'accomplir cette tâche que les autres femmes à Cotonou et Lomé. Chez les hommes, les jeunes générations contribuent à faire la vaisselle dans les ménages plus que les générations plus âgées. Les hommes âgés de plus de 35 ans contribuent très rarement à laver la vaisselle, surtout dans la ville de Ouagadougou. A Cotonou et Lomé, les hommes ayant un niveau d'instruction supérieur ont tendance à moins contribuer à la vaisselle que les autres tandis qu'à Ouagadougou ils semblent plus nombreux dans cette catégorie à s'impliquer dans cette tâche. Néanmoins les contributions des hommes à cette tâche restent inférieures à celles des hommes de Cotonou et Lomé quel que soit le niveau d'instruction. La proportion d'hommes qui font la vaisselle est plus faible lorsqu'ils ont une activité rémunérée contrairement aux femmes dont la proportion change très peu même lorsqu'elles ont une activité rémunérée (tableau A4.1.2).

2.1.4. La lessive

L'usage des machines à laver est rare dans les ménages en Afrique de l'Ouest. La contribution des femmes à la lessive est supérieure à celle des hommes mais elle semble être mieux partagée entre les hommes et les femmes que les deux précédentes tâches. La proportion d'hommes qui s'impliquent dans la lessive est de 49% à Cotonou, 52% à Lomé et 36% à Ouagadougou. En général, chaque membre du ménage se charge de laver ses habits en dehors des hommes adultes pour qui les épouses, filles ou autres personnes du ménage s'en occupent. On observe (tableau A4.1.3) que la proportion d'hommes qui contribuent à la lessive dans les ménages est plus faible chez les chefs de ménage et chez les hommes de 35 ans et plus. Ce sont les hommes de 15 à 25 ans qui contribuent le plus à la lessive. Le niveau d'instruction n'a pas d'effet sensible sur la participation à la lessive, tant pour les hommes que les femmes. Ici aussi, les hommes qui ont une activité s'occupent moins de la lessive contrairement aux femmes pour qui l'activité ne remplace pas les tâches domestiques.

2.1.5. Le repassage des habits

Le repassage des habits est l'une des tâches souvent exécutée par les hommes dans les ménages Ouest africains. On note une contribution des hommes plus importante que celle des femmes. Il ressort également que cette tâche est moins répandue dans les ménages à Ouagadougou qu'à Cotonou et Lomé. Environ 48% des hommes et 29% des femmes de Cotonou contribuent au repassage des habits. La différence de participation entre les hommes et les femmes de Lomé à cette tâche est faible : 53% chez les hommes et 50% chez les femmes. La proportion de personnes qui contribuent au repassage des habits à Ouagadougou est très faible pour les deux sexes. Environ 17% des hommes et 6% des femmes de Ouagadougou sont concernés. Par ailleurs, les jeunes (15-35 ans) sont relativement plus nombreux à repasser les habits. La proportion d'hommes et de femmes qui repassent les habits dans les ménages croit avec le niveau d'instruction (tableau A4.1.4).

Tableau 4.7 : Contribution des hommes et des femmes aux tâches domestiques par ville

	Cotonou		Lomé		Ouagadougou	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Préparation des repas	27,88***	84,40***	36,88***	81,02***	9,62***	73,85***
Vaisselle	42,80***	81,02***	46,44***	82,18***	14,43***	81,01***
Lessive	48,82***	83,31***	52,39***	82,01***	35,91***	81,30***
Repassage des habits	47,77***	29,02***	53,24	50,67	16,67***	6,01***
Effectifs	764	827	941	1.117	894	1.048

Source : AEMU, 2012
Degré de significativité du test de Chi2 : *** p<0,01, ** p<0,05, * p<0,1

2.2. Les soins aux enfants

Nous considérons la participation aux soins aux enfants pour les personnes âgées de 12 ans et plus dans le ménage. En effet, les questions sur les soins aux enfants ont été posées aux ménages ayant au moins un enfant de moins de 12 ans. La limite de 12 ans a été considérée comme le seuil à partir duquel l'enfant devient autonome dans certaines tâches et pourrait aussi aider à ces tâches. Les ménages où il n'y a pas d'enfant en dessous de ce seuil ne sont pas considérés dans cette section. Comme les tâches domestiques, il s'agit de savoir quels sont les membres du ménage qui contribuent habituellement aux tâches liées aux enfants. Les tâches suivantes sont considérées : amener les enfants à l'école, aider les enfants à faire les devoirs scolaires, leur donner le bain ou la douche et garder les enfants quand ils sont

malades. Les résultats par sexe et par ville sont résumés dans le tableau 4.8, les tableaux détaillés sont en annexe 4.

2.2.1. Amener les enfants à l'école

Il s'agit ici de qui accompagne les enfants à l'école ou qui va les chercher à la sortie. Si cette tâche est mieux partagée entre les hommes et les femmes que les tâches précédentes, les hommes s'occupent cependant moins d'amener les enfants à l'école que les femmes, particulièrement à Cotonou et Lomé. Les proportions sont très voisines chez les hommes et les femmes à Ouagadougou (15% chez les hommes et 18% chez les femmes). A Cotonou, 28% des hommes et 37% des femmes accompagnent les enfants à l'école contre respectivement 27% et 37% à Lomé. Il est important de souligner la contribution des enfants (12-14 ans) à cette tâche. Il s'agit des aînés qui généralement accompagnent les cadets dans leur école avant de continuer vers la leur, ou des aînés et des cadets qui fréquentent la même école. Les plus jeunes sont sous la responsabilité des aînés. Les proportions ne varient pas sensiblement en fonction des autres caractéristiques en dehors de l'âge (tableau A4.1.5).

2.2.2. Aide aux devoirs

Il s'agit ici d'une tâche qui demande à priori une qualification. Il faut comprendre ce qui est demandé aux enfants afin de pouvoir les aider. Néanmoins, il peut s'agir aussi de s'assurer que le devoir a été fait sans pour autant apporter une aide à la compréhension. Les hommes s'impliquent plus dans l'accompagnement des devoirs que les femmes à Cotonou et Lomé tandis qu'à Ouagadougou, les proportions sont identiques chez les hommes et les femmes (tableau A4.1.6). A Cotonou, 44% des hommes et 32% des femmes aident les enfants pour leurs devoirs de maison contre 42% et 37% à Lomé puis 18% et 19% à Ouagadougou. Les proportions sont particulièrement élevées chez les fils et filles du chef de ménage dans les trois villes. Ce résultat traduit l'entraide entre les enfants du ménage. Les aînés apportent une aide aux cadets d'un niveau d'étude inférieur. On remarque aisément que c'est parmi les élèves et étudiants que la proportion de personnes qui contribuent à l'aide aux devoirs est plus importante. Logiquement, la contribution à l'aide au devoir est positivement liée au niveau d'instruction. On note cependant une plus faible contribution des femmes de niveau d'études supérieures dans la ville de Ouagadougou.

2.2.3. Donner le bain ou la douche aux enfants

Donner le bain aux enfants se révèle une tâche féminine. Les proportions de personnes qui contribuent sont très faibles chez les hommes. Environ 10% des hommes à Cotonou, 23% à Lomé et 4% à Ouagadougou donnent le bain aux enfants contre respectivement 69%, 62% et 64% chez les femmes. La plus grande contribution est notée parmi les épouses du chef de ménage et dans le groupe d'âge 25 à 35 ans. On pourrait déduire que cette tâche revient principalement aux mères quels que soient leur niveau d'instruction et leur statut professionnel (tableau A4.1.7).

2.2.4. Garder les enfants en cas de maladie

On s'intéresse enfin aux personnes qui gardent les enfants quand ils sont malades. Ce sont les femmes qui s'occupent le plus des enfants lorsqu'ils sont malades. Garder un enfant malade empêche de vaquer à ses occupations professionnelles. Parmi les hommes, on compte 30% à Cotonou, 38% à Lomé et 21% à Ouagadougou qui contribuent à garder les enfants malades contre respectivement 75%, 72% et 64% chez les femmes. Les femmes chefs de ménage et les épouses du chef de ménage sont particulièrement concernées par cette tâche (tableau A4.1.8). Les plus jeunes des deux sexes sont relativement moins impliqués dans la garde d'enfants malades, les proportions sont plus importantes à partir de 25 ans. La garde d'un enfant malade requiert de la maturité et de l'expérience. Les femmes sont toujours plus nombreuses à s'occuper des enfants malades même lorsqu'elles exercent une activité rémunérée.

Tableau 4.8 : Contribution des hommes et des femmes aux soins aux enfants par ville

	Cotonou		Lomé		Ouagadougou	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Amener les enfants à l'école	27,75***	37,15***	26,53***	36,88***	14,64**	18,41**
Aide aux devoirs	44,23***	32,33***	42,12	36,58	17,53*	18,73*
Donner la douche	10,16***	69,28**	23,38***	61,62***	3,51***	64,29***
Garder enfant malade	30,22***	74,70***	37,85***	71,96***	21,44***	63,65***
Effectifs	364	498	539	667	485	630

Source : AEMU, 2012

Degré de significativité du test de Chi2 : *** p<0,01, ** p<0,05, * p<0,1

2.3. Analyse spécifique de la contribution des personnes en union aux tâches domestiques et aux soins aux enfants

Nous nous intéressons au cas particulier des personnes en union. Le tableau 4.9 suivant présente les proportions d'hommes et de femmes en union qui contribuent aux différentes tâches. Les tableaux des analyses en fonction des autres caractéristiques étudiées précédemment sont présentés en annexe 4. La contribution des hommes en union est en général inférieure à celle de l'ensemble des hommes à l'exception du repassage des habits, tandis que les femmes en union contribuent plus que l'ensemble des femmes.

En ce qui concerne la cuisine, seulement 15% des hommes en union contre 96% des femmes contribuent à la préparation des repas dans les ménages à Cotonou (29% contre 84% dans l'ensemble). A Lomé, 30% des hommes contre 94% des femmes en union (37% contre 81% dans l'ensemble) participent à la préparation des repas. A Ouagadougou, la proportion d'hommes en union qui contribuent à la préparation des repas est de 5% contre 92% chez les femmes (10% contre 74% dans l'ensemble). La contribution des hommes en union à la préparation des repas est plus importante à Lomé qu'à Cotonou et Ouagadougou. C'est également dans la ville de Lomé que la participation des hommes en union à la cuisine semble augmenter avec le niveau d'instruction (tableau A4.2.1). Nous essayerons plus tard de comprendre cette différence entre les hommes de Lomé et ce ceux des autres villes (Cotonou en particulier) à travers l'analyse des données qualitatives dans le chapitre 6.

La proportion des hommes en union qui contribuent à la vaisselle est de 11% contre 83% des femmes à Cotonou, 19% contre 80% des femmes à Lomé et 4% contre 86% des femmes à Ouagadougou. Tout comme la cuisine, ces proportions sont plus faibles chez les hommes et plus importantes chez les femmes que ce qui a été observé dans l'ensemble des membres du ménage dans les trois villes. Il en est de même pour la lessive. Les proportions d'hommes en union qui contribuent à laver les habits sont de 22% à Cotonou ; 28% à Lomé et 8% à Ouagadougou contre respectivement 90%, 87% et 90% chez les femmes. Le repassage des habits est la seule tâche domestique où la contribution des hommes en union est plus importante que celles des femmes dans les trois villes. Les contributions des hommes et des femmes en union sont plus élevées à Cotonou et Lomé que dans l'ensemble des membres du ménage. A Cotonou, 54% des hommes et 36% des femmes en union (respectivement 48% et 29% dans l'ensemble) contribuent au repassage des habits. Ces proportions sont respectivement 58% et 55% (53% et 51%) à Lomé. A Ouagadougou, seulement 16% des

hommes et 6% des femmes en union (17% et 6% dans l'ensemble) contribuent au repassage des habits.

La contribution des hommes et des femmes aux soins aux enfants est globalement plus élevée que les proportions relevées dans l'ensemble des membres des ménages étudiées et les contributions des femmes toujours plus importantes que celles des hommes sauf à Cotonou où les hommes en union contribuent plus à l'aide aux devoirs scolaires des enfants que les femmes en union. On note que 28% des hommes en union à Cotonou, 27% à Lomé et 18% à Ouagadougou contribuent à amener les enfants à l'école contre respectivement 40%, 43% et 24% chez les femmes en union. Près de 42% des hommes et 30% des femmes en union à Cotonou aident les enfants à faire leurs devoirs scolaires contre 37% chez les hommes et les femmes en union à Lomé ; 15% chez les hommes en union et 22% chez les femmes en union à Ouagadougou. La contribution des hommes en union à la douche des enfants est très faible à Ouagadougou (2%) et Cotonou (10%) comparé à Lomé (25%). Enfin, 36% des hommes en union à Cotonou, 44% à Lomé et 31% à Ouagdougougou participent à la garde des enfants malade contre respectivement 88%, 89% et 91% chez les femmes en union.

L'analyse spécifique des personnes en union confirme les différences entre les hommes et les femmes mises en évidence dans les analyses précédentes. Les différences entre les villes et les spécificités des tâches restent aussi valables pour les personnes en union.

Tableau 4.9 : Contribution des personnes en union aux tâches domestiques et aux soins aux enfants

	Cotonou		Lomé		Ouagadougou	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Préparation des repas	15,25***	96,01***	30,48***	93,51***	5,11***	91,97***
Vaisselle	10,85***	83,19***	19,37***	80,00***	3,60***	86,01***
Lessive	22,03***	90,03***	28,49***	87,27***	8,11***	89,64***
Repassage des habits	54,58***	35,61***	57,83	54,55	16,22***	5,96***
Effectifs	295	351	351	385	333	386
Amener les enfants à l'école	28,45**	39,79**	27,27***	42,86***	17,65	24,03
Aide aux devoirs	41,84**	30,45**	37,09	37,21	14,51*	21,75*
Donner la douche	9,62***	80,97***	24,73****	75,42***	2,35***	78,90***
Garder enfant malade	35,56***	87,54***	44,00***	89,37***	31,37***	90,91***
Effectifs	239	289	275	301	255	308

Source : AEMU, 2012

Degré de significativité du test de Chi2 : *** p<0,01, ** p<0,05, * p<0,1

3. Des dépenses à la charge des chefs de ménage

Nous étudions maintenant les caractéristiques (sexe, lien de parenté avec le chef de ménage, groupe d'âge, niveau d'instruction et statut professionnel) des personnes qui prennent en charge les dépenses dans les ménages. Nous avons vu que les femmes ont la plus grande responsabilité dans l'exécution des tâches domestiques dans les ménages en Afrique de l'Ouest. Parallèlement, les normes sociales réservent la prise en charge des dépenses aux hommes. Cette section permet de vérifier si cette norme sociale demeure la pratique dans les ménages urbains de nos jours.

Tableau 4.10 : Contribution des hommes et des femmes aux dépenses par ville

Dépenses	Cotonou		Lomé		Ouagadougou	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Loyer	57,04***	21,35***	44,21***	18,41***	54,73***	15,10***
Electricité	55,06***	27,44***	43,84***	22,92***	48,34***	15,90***
Eau	53,65***	37,66***	39,29***	31,95***	49,05***	20,48***
Energie	51,43***	44,29***	39,49*	35,75*	46,16***	24,54***
Alimentation	56,07***	48,96***	44,32***	38,48***	50,63***	25,98***
Employé de maison	8,40*	15,69*	14,47	16,19	25,14***	13,71***

Source : AEMU, 2012

Degré de significativité du test de Chi2 : *** p<0,01, ** p<0,05, * p<0,1

3.1. Le loyer

Le loyer fait partie des dépenses dites de souveraineté qui reviennent aux hommes dans les ménages africains. Il revient à l'époux de donner un toit au ménage et à défaut d'être propriétaire du logement, il doit assurer le paiement du loyer. Parmi les hommes, 57% à Cotonou, 44% à Lomé et 55% à Ouagadougou contribuent au paiement du loyer contre respectivement 21%, 18% et 15% chez les femmes. La contribution au loyer est plus importante chez les hommes, spécifiquement les chefs de ménage. L'enquête montre que dans 42% des ménages, le loyer du dernier mois a été réglé par une seule personne contre 1,7% où le loyer a été réglé par plusieurs membres du ménage et 2% où c'est plutôt un membre extérieur au ménage qui a payé le loyer. Environ 54% des ménages sont propriétaires de leur logement donc ne sont pas concernés par le loyer. Parmi les personnes qui ont payé le dernier loyer du ménage, plus de 90% sont chefs de ménage. On remarque dans le tableau A4.1.9 en annexe que près de 95% des hommes chefs de ménage et environ 85% des femmes chefs de ménage contribuent habituellement au paiement du loyer. La proportion d'épouses du chef de ménage qui contribue au loyer est faible dans les trois villes

mais un peu plus importante à Lomé qu'à Cotonou et Ouagadougou. On trouve rarement des enfants du chef de ménage qui contribuent au loyer. Il est important de noter que lorsque les femmes ont une activité rémunérée, leur contribution au loyer devient très importante même si elle n'équivaut pas à celle des hommes. Dans les trois villes, environ une femme sur deux contribue au loyer parmi celles qui ont une activité rémunérée.

3.2. L'électricité

Tout comme le loyer, l'électricité est l'une des dépenses récurrentes dans la plupart des ménages urbains. Environ 17% des ménages n'ont pas de dépense d'électricité. La proportion d'hommes qui contribuent au paiement de la facture d'électricité est plus importante que celle des femmes dans les trois villes étudiées. A Cotonou, 55% des hommes et 27% des femmes contribuent au paiement de l'électricité, à Lomé, 44% des hommes et 23% des femmes tandis qu'à Ouagadougou, 48% des hommes et 16% des femmes contribuent à cette dépense. Les dépenses d'électricité concernent principalement les chefs de ménages, qu'ils soient hommes ou femmes. Plus de 90% des chefs de ménage masculins et plus de 83% des chefs de ménage féminins à Cotonou et Lomé (74% à Ouagadougou) contribuent au paiement de l'électricité (tableau 4.1.10). Dans 74% des ménages, la dernière facture d'électricité a été payée par une seule personne contre 4% des ménages où la facture a été payée par plusieurs membres du ménage et 4% où une personne extérieure au ménage a payé la facture. Près de 90% de ceux qui ont payé la dernière facture ont un statut de chef de ménage. On note ici aussi que la proportion de femmes qui contribuent au paiement de la facture d'électricité est plus importante lorsqu'elles ont une activité rémunérée. Excepté à Cotonou, un niveau d'instruction élevé de la femme n'augmente pas sa contribution aux dépenses d'électricité.

3.3. L'eau

Le paiement de la facture d'eau reste aussi largement à la charge des chefs de ménage avec une contribution non négligeable des épouses du chef de ménage. Environ 54% des hommes de Cotonou, 39% de ceux de Lomé et 49% de ceux de Ouagadougou contribuent au paiement de l'eau contre respectivement 38%, 32% et 21% chez les femmes. La part des femmes qui contribuent au paiement de l'eau est plus proche de celle des hommes,

particulièrement à Lomé. La contribution des femmes est plus importante lorsqu'elles ont une activité rémunérée (tableau A4.1.11).

3.4. L'énergie pour la cuisson

Les dépenses d'énergie pour la cuisson des repas regroupent l'achat du gaz domestique, le charbon de bois, le bois de chauffe, le pétrole ou autre combustible utilisé pour la préparation des repas. Ce sont d'abord les chefs de ménage et ensuite les épouses du chef de ménage qui prennent en charge cette dépense dans les ménages urbains ouest africains. Sur cette dépense, la contribution des femmes n'est pas loin de celle des hommes à Cotonou et Lomé. Lorsque les femmes ont une activité, elles contribuent plus à l'achat de combustible dans le ménage (tableau A4.1.12).

3.5. L'alimentation

L'alimentation représente une part importante du budget des ménages dans les villes d'Afrique de l'Ouest, et chez les ménages pauvres plus particulièrement (Gacko 2010). Les dépenses alimentaires du ménage restent principalement à la charge des chefs de ménages et de leurs conjoints. Les enfants du chef de ménage contribuent rarement aux dépenses alimentaires, cependant la proportion des filles du chef de ménage qui contribue aux dépenses alimentaires est plus importante que celle des fils du chef de ménage à Cotonou et Lomé, l'inverse étant observé à Ouagadougou. Globalement, la contribution des femmes est proche de celles des hommes à Cotonou et Lomé mais représente seulement un peu plus de la moitié de celle des hommes à Ouagadougou : 56% des hommes contre 49% des femmes à Cotonou, 44% des hommes contre 38% des femmes à Lomé et 51% des hommes contre 27% des femmes à Ouagadougou. Les femmes contribuent davantage aux dépenses alimentaires dans les trois villes lorsqu'elles ont une activité rémunérée (tableau 4.1.13).

3.6. Employé de maison

L'enquête a montré que très peu de ménages emploient des domestiques, mais plusieurs ménages font venir des personnes extérieures pour des tâches ponctuelles dans le ménage : lessive, nettoyage du sol, etc. la part des femmes qui contribuent à cette dépense est plus importante que celle des hommes à Cotonou et Lomé. Etant donné que ces tâches sont réservées aux femmes, elles sont souvent chargées de payer lorsqu'une personne extérieure

les exécute. A Cotonou, 16% des femmes et 8% des hommes contribuent au paiement des employés de maison, contre 16% et 14% à Lomé et 5% et 18% à Ouagadougou.

3.7. Analyse de la contribution des personnes en union aux dépenses

Le tableau 4.11 suivant montre les proportions de femmes et d'hommes en union qui contribuent aux différentes dépenses dans les ménages. Les tableaux détaillés avec les autres variables d'analyse sont présentés en annexe 4. Le loyer et l'électricité sont des dépenses où l'écart entre la proportion des hommes et celle des femmes en union qui contribuent est très élevée. Dans les trois villes, plus de 90% des hommes en union contribuent à cette dépenses contre au plus 30% chez les femmes en union. Même lorsque les femmes en union exercent une activité, la part qui contribue aux dépenses de loyer et d'électricité est toujours très faible par rapport à celle des hommes. Ces dépenses relèvent socialement de la responsabilité des hommes en Afrique de l'Ouest. La contribution des femmes aux dépenses en alimentation, eau et énergie pour la cuisson des repas se rapprochent plus de celle des hommes. En particulier lorsque les femmes en union exercent une activité rémunérée, elles sont plus nombreuses à contribuer à ces dépenses. La proportion de femmes en union qui contribuent à payer les employés de maison est plus importante que celle des hommes à Cotonou. A Lomé et Ouagadougou, les hommes en union contribuent plus que les femmes en union. Par contre, les femmes en union ayant une activité rémunérée contribuent plus à cette dépense que les hommes en union ayant une activité rémunérée dans les trois villes à Cotonou et Ouagadougou et presque autant à Lomé. Cela montre que ces femmes utilisent en partie le revenu de leurs activités rémunérées pour des employés (permanents ou occasionnels) qui les aident dans les tâches domestiques.

L'analyse de la contribution des hommes et des femmes en union ne révèle pas d'éléments nouveaux par rapport à la situation de l'ensemble des membres des ménages. Les écarts entre les hommes et les femmes, et les différences entre villes demeurent. Les proportions sont plus importantes chez les hommes en union que chez l'ensemble des hommes tandis que chez les femmes elles varient très légèrement. Ces résultats descriptifs sont des effets bruts qui ne prennent en compte qu'une seule variable explicative. L'analyse explicative

(section suivante) permet de tenir compte simultanément de l'ensemble des variables explicatives et de déterminer les effets nets.

Tableau 4.11 : Contribution des femmes et des hommes en union aux dépenses

Dépenses	Cotonou		Lomé		Ouagadougou	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Loyer	96,15***	21,69***	91,50***	26,79***	95,87***	13,64***
Electricité	94,51***	28,28***	90,18***	30,49***	91,74***	20,86***
Eau	88,50***	46,03***	78,74***	52,59***	94,03***	29,62***
Energie	88,81***	61,80***	81,61***	63,06***	92,70***	40,55***
Alimentation	96,58***	68,81***	91,64***	67,02***	96,67***	42,45***
Employé de maison	25,71	30,19	36,23	31,46	58,46***	35,90***

Source : AEMU, 2012
Degré de significativité du test de Chi2 : *** p<0,01, ** p<0,05, * p<0,1

4. Analyse multivariée

L'analyse descriptive montrant très peu de particularité pour les personnes en union comparées à l'ensemble de tous les membres des ménages enquêtés, nous nous contenterons de réaliser une analyse multivariée sur l'ensemble des membres. Nous avons tenté d'inclure le statut matrimonial dans le modèle mais il s'est révélé très corrélé avec le lien de parenté avec le chef de ménage (position dans le ménage). Une régression logistique par tâches et dépense a été faite par ville. Les variables explicatives sont le sexe, la position dans le ménage, l'âge, le niveau d'instruction et le statut professionnel. Les tableaux présentent les odds ratios qui comparent la modalité de référence aux autres modalités de chaque variable. Un odds ratio supérieur à 1 indique que la modalité concernée offre plus de chance de contribuer à cette tâche/dépense que la modalité de référence. A l'inverse, un odds ratio inférieur à 1 signifie que la modalité contribue moins à la réalisation de la tâche/dépense que la modalité de référence.

4.1. Analyse de la contribution aux tâches domestiques

4.1.1. Analyse de la contribution aux tâches domestiques à Cotonou

Le tableau 4.12 présente les résultats des régressions logistiques sur chacune des tâches domestiques à Cotonou. La position dans le ménage détermine la participation aux tâches domestiques à l'exception du repassage des habits. Les conjoints du chef de ménage (en majorité des femmes en union) ont plus de chance que les chefs de ménage de cuisiner, faire la vaisselle et la lessive. En considérant l'âge, les individus de 15-25 ans ont plus de

chance que toutes les autres catégories d'âge de contribuer à toutes les tâches domestiques. Il n'y a pas de différence significative entre l5-25 ans et 25-35 ans pour le repassage des habits. Le niveau d'instruction n'a aucun effet significatif sur la participation à la préparation des repas dans les ménages à Cotonou. Les personnes de niveau secondaire 1 ou secondaire 2 ont 1,4 fois plus de chance que celles qui ont au plus le niveau primaire de faire la vaisselle. Seules les personnes de niveau secondaire 1 ont plus de chance de faire la lessive que celles qui sont sans instruction ou de niveau primaire. La contribution au repassage des habits croit avec le niveau d'instruction. Au fur et à mesure qu'on évolue vers les niveaux d'instruction plus élevés, les individus repassent davantage les habits que les personnes de niveau primaire ou sans instruction. La situation professionnelle n'a aucun effet significatif sur la participation aux tâches domestiques dans les ménages à Cotonou. Enfin le sexe joue un rôle déterminant dans la participation aux tâches domestiques à Cotonou. Les femmes ont 13,6 fois plus de chance de cuisiner les repas, 5,6 fois plus de chance de faire la vaisselle et 4,7 fois plus de chance de laver les habits que les hommes. Par contre les femmes ont 53% moins de chance que les hommes de contribuer au repassage des habits. Ce résultat confirme le caractère masculin de cette tâche domestique par rapport aux autres tâches étudiées.

Tableau 4.12 : Résultats régressions logistiques tâches domestiques à Cotonou (odds ratios)

Variables	(1)	(2)	(3)	(4)
	Cuisiner	Vaisselle	Lessive	Repassage
Position dans le ménage (Réf: conjoint du CM)				
CM	0,111***	0,341***	0,257***	1,135
	(0,0532)	(0,0756)	(0,0674)	(0,227)
Fils ou fille du CM	0,0594***	0,368***	0,409***	0,797
	(0,0304)	(0,103)	(0,137)	(0,191)
Autres	0,0750***	0,447***	0,543*	0,972
	(0,0383)	(0,124)	(0,181)	(0,231)
Age (Réf: 15-25 ans)				
6-15 ans	0,230***	0,697*	0,116***	0,156***
	(0,0506)	(0,150)	(0,0286)	(0,0353)
25-35 ans	0,687	0,414***	0,361***	1,116
	(0,175)	(0,0981)	(0,102)	(0,230)
35 ans et +	0,313***	0,168***	0,124***	0,480***
	(0,0855)	(0,0426)	(0,0363)	(0,108)
Niveau d'instruction (Réf: sans instruction ou primaire)				
Secondaire 1	1,192	1,483**	1,454**	2,010***
	(0,201)	(0,232)	(0,232)	(0,291)
Secondaire 2	1,182	1,441*	1,283	2,488***
	(0,258)	(0,303)	(0,287)	(0,459)

Supérieur	1,248	1,224	1,151	4,954***
	(0,297)	(0,281)	(0,273)	(1,097)
Situation professionnelle (Réf: A une activité)				
Elève/étudiant	1,020	1,337	1,099	0,966
	(0,260)	(0,321)	(0,291)	(0,226)
Autres	1,009	1,179	1,100	1,038
	(0,207)	(0,210)	(0,213)	(0,167)
Sexe (Réf: masculin)				
Féminin	13,66***	5,659***	4,735***	0,478***
	(2,123)	(0,821)	(0,687)	(0,0671)
Constante	8,237***	3,029***	9,352***	0,966
	(4,417)	(0,957)	(3,540)	(0,265)
Observations	1591	1591	1591	1591
Erreurs standards entre parenthèses				
*** p<0,01, ** p<0,05, * p<0,1				

Source : AEMU, 2012

4.1.2. Analyse de la contribution aux tâches domestiques à Lomé

Les conjoints du chef de ménage ont à Lomé, comme à Cotonou plus de chance que les chefs de ménage, fils ou filles du chef de ménage et autres membres du ménage de cuisiner, faire la vaisselle et la lessive. La position dans le ménage n'a aucun impact sur le repassage des habits. Les personnes âgées de 15-25 ans ont plus de chance que toutes les autres catégories de contribuer à toutes les tâches domestiques. Le niveau d'instruction a un effet positif sur la contribution aux tâches domestiques à Lomé. Les personnes ayant au moins le niveau secondaire 1 ont plus de chance de contribuer à la cuisine, la lessive et le repassage que les personnes sans instruction ou de niveau primaire. Seules les personnes de niveau secondaire 1 ont plus de chance de contribuer à la vaisselle. Contrairement à Cotonou, le statut professionnel a un effet sur la contribution à la vaisselle et la lessive. Les élèves et étudiants ont 1,9 fois plus de chance que les personnes ayant une activité rémunérer de faire la vaisselle tandis que les autres inactifs et chômeurs ont moins de chance que les personnes occupées de faire la lessive. Les femmes de Lomé ont plus de chance que les hommes de contribuer à toutes les tâches domestique sauf le repassage des habits où aucune différence significative n'est observée.

Tableau 4.13 : Résultats régressions logistiques tâches domestiques à Lomé (odds ratios)

Variables	(1)	(2)	(3)	(4)
	Cuisiner	Vaisselle	Lessive	Repassage
Position dans le ménage (Réf: conjoint du CM)				
CM	0,286***	0,432***	0,275***	0,979
	(0,0775)	(0,0865)	(0,0599)	(0,168)
Fils ou fille du CM	0,212***	0,471***	0,529**	0,962
	(0,0628)	(0,109)	(0,135)	(0,184)
Autres	0,221***	0,446***	0,459***	0,943
	(0,0647)	(0,103)	(0,115)	(0,178)
Age (Réf: 15-25 ans)				
6-15 ans	0,273***	0,657**	0,197***	0,210***
	(0,0485)	(0,124)	(0,0390)	(0,0357)
25-35 ans	1,034	0,740	0,608**	1,173
	(0,199)	(0,142)	(0,131)	(0,201)
35 ans et +	0,443***	0,191***	0,194***	0,597***
	(0,0943)	(0,0401)	(0,0436)	(0,109)
Niveau d'instruction (Réf: sans instruction ou primaire)				
Secondaire 1	1,682***	1,300*	1,958***	2,186***
	(0,230)	(0,176)	(0,270)	(0,251)
Secondaire 2	1,571**	0,925	1,538**	3,031***
	(0,288)	(0,172)	(0,299)	(0,512)
Supérieur	1,580**	0,892	1,683**	2,513***
	(0,322)	(0,187)	(0,364)	(0,472)
Situation professionnelle (Réf: A une activité)				
Elève/étudiant	0,954	1,938***	1,178	1,203
	(0,189)	(0,388)	(0,248)	(0,222)
Autres	0,798	1,150	0,775*	0,946
	(0,123)	(0,169)	(0,119)	(0,121)
Sexe (Réf: masculin)				
Féminin	8,251***	5,476***	4,192***	1,119
	(1,053)	(0,702)	(0,532)	(0,126)
Constante	3,073***	2,530***	5,430***	1,024
	(1,030)	(0,707)	(1,666)	(0,245)
Observations	2058	2058	2058	2058
Erreurs standards entre parenthèses				
*** p<0,01, ** p<0,05, * p<0,1				

Source : AEMU, 2012

4.1.3. Analyse de la contribution aux tâches domestiques à Ouagadougou

A Ouagadougou aussi, la position dans le ménage détermine la participation aux tâches domestique à l'exception du repassage des habits. Les conjoints du chef de ménage ont plus de chance de faire la cuisine, la lessive et la vaisselle que tous les autres membres du ménage. Les personnes âgées de 15-25 ans ont plus de chance de participer aux tâches domestiques. Les plus jeunes (6-15 ans) et les plus âgés (35 ans et plus) ont moins de chance de participer à la préparation des repas et au repassage des habits. Toutes les autres

catégories contribuent moins à la vaisselle et la lessive que les jeunes de 15-25 ans. Le niveau d'instruction a un effet positif sur la préparation des repas et le repassage des habits. Il n'a aucun effet significatif sur la vaisselle. Le niveau secondaire 1 offre plus de chance de contribuer à la lessive. A Ouagadougou, les élèves et étudiants ont moins de chance de participer à la cuisine tandis que les autres inactifs et chômeurs ont plus de chance de faire la vaisselle et la lessive que les personnes professionnellement occupées. Les femmes de Ouagadougou sont encore plus présentes que celles de Cotonou et Lomé pour cuisiner, faire la vaisselle et la lessive par rapport aux hommes. Elles ont moins de chance de faire le repassage des habits que les hommes.

Tableau 4.14 : Résultats régressions logistiques tâches domestiques à Ouagadougou (odds ratios)

Variables	(1)	(2)	(3)	(4)
	Cuisiner	Vaisselle	Lessive	Repassage
Position dans le ménage (Réf: conjoint du CM)				
CM	0,357***	0,738	0,281***	1,411
	(0,106)	(0,174)	(0,0667)	(0,440)
Fils ou fille du CM	0,131***	0,294***	0,334***	0,662
	(0,0414)	(0,0785)	(0,0891)	(0,219)
Autres	0,178***	0,329***	0,297***	0,807
	(0,0530)	(0,0823)	(0,0755)	(0,255)
Age (Réf: 15-25 ans)				
6-15 ans	0,222***	0,663**	0,274***	0,218***
	(0,0474)	(0,137)	(0,0497)	(0,0756)
25-35 ans	1,010	0,672*	0,616**	1,180
	(0,242)	(0,150)	(0,123)	(0,278)
35 ans et +	0,275***	0,154***	0,207***	0,480***
	(0,0705)	(0,0377)	(0,0450)	(0,136)
Niveau d'instruction (Réf: sans instruction ou primaire)				
Secondaire 1	2,038***	1,257	1,346*	1,757***
	(0,396)	(0,224)	(0,210)	(0,354)
Secondaire 2	1,573*	0,958	1,209	1,447
	(0,405)	(0,229)	(0,254)	(0,369)
Supérieur	2,280***	1,296	1,048	1,825**
	(0,594)	(0,312)	(0,220)	(0,444)
Situation professionnelle (Réf: A une activité)				
Elève/étudiant	0,516***	0,878	1,309	1,300
	(0,130)	(0,201)	(0,258)	(0,341)
Autres	1,155	1,809***	1,827***	0,986
	(0,231)	(0,317)	(0,286)	(0,209)
Sexe (Réf: masculin)				
Féminin	42,88***	25,63***	5,830***	0,360***
	(8,284)	(3,852)	(0,742)	(0,0726)
Constante	0,578	0,569*	2,997***	0,201***
	(0,219)	(0,177)	(0,902)	(0,0767)
Observations	1942	1942	1942	1942
Erreurs standards entre parenthèses				
*** p<0,01, ** p<0,05, * p<0,1				

Source : AEMU, 2012

4.2. Analyse de la contribution aux soins aux enfants

4.2.1. Analyse de la contribution aux soins aux enfants à Cotonou

La position dans le ménage a un effet significatif sur la participation à la douche des enfants et la garde des enfants malades. Ces sont les conjoints du chef de ménage qui ont plus de chance de contribuer à ces tâches dans le ménage. Les jeunes enfants de 12-15 ans et les adultes de plus de 35 ans ont moins de chance d'accompagner les enfants à l'école. Les

jeunes adultes de 25-35 ans se distinguent dans la contribution aux autres soins aux enfants. Ils ont plus de chance d'aider les enfants à faire leurs devoirs scolaires, à donner une douche et à garder les enfants malades. Le niveau d'instruction a un effet positif sur les activités liées à l'école. La probabilité d'amener les enfants à l'école ou d'aider à faire les devoirs scolaires est plus élevée chez les personnes instruites par rapport à celles qui ont un niveau primaire ou qui ne sont pas instruites. Par contre, le niveau d'instruction n'a aucun effet significatif sur la contribution à la douche des enfants et ceux qui ont au moins un niveau secondaire 2 ont moins de chance de garder les enfants malades. Les élèves et étudiants ont plus de chance d'aider les enfants à faire leur devoirs scolaires et moins de chance de donner la douche aux enfants et de les garder en cas de maladie que les actifs occupés. Les femmes de Cotonou amènent moins les enfants à l'école que les hommes. Ce sont souvent les hommes qui utilisent le moyen de déplacement du ménage lorsqu'il n'y en a pas plusieurs. Si l'école n'est pas très proche du domicile, ils utilisent ce moyen de déplacement pour amener les enfants à l'école. Les femmes ont plus de chance de donner la douche aux enfants et de les garder quand ils sont malades.

Tableau 4.15 : Résultats régressions logistiques soins aux enfants à Cotonou (odds ratios)

Variables	(1)	(2)	(3)	(4)
	Ecole	Devoirs	Douche	Maladie
Position dans le ménage (Réf: conjoint du CM)				
CM	1,135	1,062	0,216***	0,327***
	(0,227)	(0,256)	(0,0561)	(0,101)
Fils ou fille du CM	0,797	1,263	0,368***	0,264***
	(0,191)	(0,370)	(0,114)	(0,0891)
Autres	0,972	0,678	0,323***	0,284***
	(0,231)	(0,206)	(0,0978)	(0,0936)
Age (Réf: 15-25 ans)				
12-15 ans	0,156***	0,726	1,097	0,228***
	(0,0353)	(0,178)	(0,286)	(0,0625)
25-35 ans	1,116	1,689*	1,687*	2,189***
	(0,230)	(0,496)	(0,506)	(0,659)
35 ans et +	0,480***	1,621	0,695	1,618
	(0,108)	(0,507)	(0,217)	(0,514)
Niveau d'instruction (Réf: sans instruction ou primaire)				
Secondaire 1	2,010***	3,794***	1,135	0,899
	(0,291)	(0,622)	(0,216)	(0,176)
Secondaire 2	2,488***	3,485***	0,770	0,508**
	(0,459)	(0,814)	(0,228)	(0,135)
Supérieur	4,954***	3,365***	1,318	0,597*
	(1,097)	(0,882)	(0,430)	(0,176)
Situation professionnelle (Réf: A une activité)				
Elève/étudiant	0,966	1,925**	0,322***	0,531*
	(0,226)	(0,588)	(0,0999)	(0,172)
Autres	1,038	0,983	1,125	0,624**
	(0,167)	(0,203)	(0,252)	(0,141)
Sexe (Réf: masculin)				
Féminin	0,478***	0,904	6,238***	4,917***
	(0,0671)	(0,149)	(1,158)	(0,977)
Constante	0,966	0,173***	0,693	1,496
	(0,265)	(0,0628)	(0,264)	(0,612)
Observations	1591	1131	1131	1131
Erreurs standards entre parenthèses				
*** p<0,01, ** p<0,05, * p<0,1				

Source : AEMU, 2012

4.2.2. Analyse de la contribution aux soins aux enfants à Lomé

A Lomé, les conjoints du chef de ménage ont également plus de chance de contribuer à tous les soins aux enfants comparés aux autres membres du ménage. L'âge n'a aucun effet significatif sur l'accompagnement des enfants à l'école. Les enfants de 12-15 ans ont moins de chance de contribuer aux autres tâches. Les adultes de plus de 35 ans ont aussi moins de chance de donner la douche aux enfants. Garder les enfants malades est plus fréquent pour les personnes de 25 à 35 ans. Les personnes ayant un niveau secondaire 1 ou secondaire 2

ont plus de chance d'accompagner les enfants à l'école à Lomé. Le niveau d'instruction a un effet positif très significatif sur la contribution aux devoirs des enfants. Seules les personnes ayant un niveau secondaire 1 donnent plus fréquemment la douche aux enfants et celles qui ont un niveau supérieur ont plus de chance de garder les enfants malades dans la ville de Lomé. Les élèves et étudiants contribuent plus aux devoirs des enfants et les chômeurs et autres inactifs ont moins de chance de donner la douche aux enfants. Les femmes de Lomé ont plus de chance que les hommes d'amener les enfants à l'école, de donner la douche aux enfants et de garder les enfants malades.

Tableau 4.16 : Résultats régressions logistiques soins aux enfants à Lomé (odds ratios)

Variables	(1)	(2)	(3)	(4)
	Ecole	Devoirs	Douche	Maladie
Position dans le ménage (Réf: conjoint du CM)				
CM	0,540***	0,677*	0,370***	0,365***
	(0,112)	(0,145)	(0,0806)	(0,0924)
Fils ou fille du CM	0,493***	0,587**	0,260***	0,189***
	(0,110)	(0,137)	(0,0616)	(0,0509)
Autres	0,494***	0,407***	0,296***	0,190***
	(0,111)	(0,0977)	(0,0699)	(0,0509)
Age (Réf: 15-25 ans)				
12-15 ans	0,775	0,468***	0,362***	0,266***
	(0,154)	(0,0956)	(0,0736)	(0,0542)
25-35 ans	1,021	0,820	1,080	1,780***
	(0,214)	(0,177)	(0,230)	(0,378)
35 ans et +	0,694	0,731	0,505***	1,304
	(0,160)	(0,173)	(0,118)	(0,301)
Niveau d'instruction (Réf: sans instruction ou primaire)				
Secondaire 1	1,418**	3,792***	1,534***	1,266
	(0,199)	(0,538)	(0,224)	(0,188)
Secondaire 2	1,554**	4,207***	0,859	1,023
	(0,306)	(0,820)	(0,180)	(0,205)
Supérieur	1,475	4,911***	1,086	1,687**
	(0,364)	(1,178)	(0,281)	(0,417)
Situation professionnelle (Réf: A une activité)				
Elève/étudiant	0,802	1,897***	0,762	1,352
	(0,176)	(0,430)	(0,172)	(0,306)
Autres	0,847	0,998	0,676**	1,169
	(0,135)	(0,163)	(0,111)	(0,196)
Sexe (Réf: masculin)				
Féminin	1,388**	1,133	3,637***	3,448***
	(0,192)	(0,158)	(0,523)	(0,493)
Constante	0,646	0,390***	1,288	1,413
	(0,186)	(0,116)	(0,391)	(0,464)
Observations	1538	1538	1538	1538
Erreurs standards entre parenthèses				
*** p<0,01, ** p<0,05, * p<0,1				

Source : AEMU, 2012

4.2.3. Analyse de la contribution aux soins aux enfants à Ouagadougou

L'analyse des soins aux enfants à Ouagadougou montre aussi que les conjoints du chef de ménage jouent un rôle important dans la prise en charge des enfants. Ils ont plus de chance que toutes les autres catégories de donner la douche aux enfants et de les garder quand ils sont malades. Seules les autres membres du ménage ont moins de chance que les conjoints du chef de ménage d'accompagner les enfants à l'école. Les chefs de ménage et autres membres du ménage ont moins de chance que les conjoints du chef de ménage d'aider les enfants à faire leurs devoirs scolaires. En revanche, avoir 25-35 ans ou plus de 35 ans offrent respectivement 1,1 et 1,9 fois plus de chance d'aider les enfants à faire leurs devoirs scolaires comparés aux 15-25 ans. Les enfants de 12-15 ans et les adultes de plus de 35 ans ont moins de chance de donner la douche aux enfants. Les plus jeunes (12-15 ans) ont moins de chance de garder les enfants malades. Le niveau d'instruction a un effet significatif sur la participation aux soins aux enfants à Ouagadougou. Les personnes de niveaux secondaire 2 et supérieur ont plus de chance d'amener les enfants à l'école que celles qui ont au plus le niveau primaire. Les personnes instruites ont plus de chance de contribuer aux devoirs des enfants et ceci tout particulièrement pour celles qui ont le niveau secondaire 2. Les personnes de niveau secondaire 1 et secondaire 2 ont plus de chance de donner la douche aux enfants à Ouagadougou. Avoir un niveau secondaire 2 offre 1,8 fois plus de chance de garder les enfants malades comparé ceux qui ont un niveau primaire ou ne sont pas instruits. Le statut professionnel a très peu d'effet sur la participation aux soins aux enfants à Ouagadougou. Les élèves et étudiants ont moins de chance que les actifs occupés de garder les enfants malades. Enfin, les femmes de Ouagadougou ont plus de chance que les hommes d'accompagner les enfants à l'école, de de leur donner la douche et de les garder quand ils sont malades.

Tableau 4.17 : Résultats régressions logistiques soins aux enfants à Ouagadougou (odds ratios)

Variables	(1)	(2)	(3)	(4)
	Ecole	Devoirs	Douche	Maladie
Position dans le ménage (Réf: conjoint du CM)				
CM	0,902	0,540**	0,403***	0,274***
	(0,244)	(0,156)	(0,113)	(0,0834)
Fils ou fille du CM	0,648	0,844	0,191***	0,0634***
	(0,189)	(0,243)	(0,0541)	(0,0196)
Autres	0,534**	0,603*	0,267***	0,0908***
	(0,147)	(0,171)	(0,0687)	(0,0260)
Age (Réf: 15-25 ans)				
12-15 ans	0,820	0,669	0,416***	0,485***
	(0,239)	(0,184)	(0,0988)	(0,116)
25-35 ans	1,528	1,567*	1,264	1,449
	(0,397)	(0,419)	(0,329)	(0,354)
35 ans et +	1,081	1,949**	0,360***	1,016
	(0,315)	(0,588)	(0,102)	(0,270)
Niveau d'instruction (Réf: sans instruction ou primaire)				
Secondaire 1	1,360	3,609***	1,764**	1,183
	(0,298)	(0,744)	(0,392)	(0,242)
Secondaire 2	2,816***	6,351***	1,824*	1,832**
	(0,724)	(1,605)	(0,573)	(0,480)
Supérieur	2,288***	4,585***	0,944	0,836
	(0,699)	(1,377)	(0,348)	(0,266)
Situation professionnelle (Réf: A une activité)				
Elève/étudiant	0,672	1,353	0,681	0,488***
	(0,197)	(0,386)	(0,194)	(0,132)
Autres	0,806	0,957	1,255	1,242
	(0,167)	(0,212)	(0,269)	(0,249)
Sexe (Réf: masculin)				
Féminin	1,560**	1,238	28,44***	5,385***
	(0,319)	(0,241)	(7,631)	(1,043)
Constante	0,151***	0,0841***	0,157***	1,502
	(0,0554)	(0,0324)	(0,0630)	(0,569)
Observations	1417	1417	1417	1417
Erreurs standards entre parenthèses				
*** p<0,01, ** p<0,05, * p<0,1				

Source : AEMU, 2012

4.3. Analyse de la contribution aux dépenses

4.3.1. Analyse de la contribution aux dépenses à Cotonou

Les effectifs n'ont pas permis de faire la régression pour les dépenses relatives aux employés de maison, car peu de ménages ont ce type de dépense. Le tableau suivant présente les résultats de Cotonou. Les chefs de ménages sont les personnes qui prennent principalement en charge les dépenses à Cotonou. La faiblesse des odds ratios montre que les autres catégories de membres du ménage ont relativement peu de chance de contribuer aux dépenses (remarquer que la référence ici est CM). On note également que la chance de contribuer aux dépenses à Cotonou augmente avec l'âge quelle que soit la dépense considérée. Plus on grandit, plus on a la chance de gagner des revenus et contribuer aux dépenses dans le ménage. Les personnes ayant un niveau d'instruction supérieur ont plus de chance de contribuer à toutes les dépenses que celles qui ne sont pas instruites ou de niveau primaire. Les membres ayant un niveau d'instruction secondaire 1 ont aussi plus de chance de contribuer au paiement des factures de loyer. Les élèves et étudiants d'une part et les chômeurs et autres inactifs d'autre part ont moins de chance que les actifs occupés de contribuer aux dépenses. Ceux qui ont une activité gagnent des revenus qui leur permettent de contribuer aux dépenses. Les femmes de Cotonou ont moins de chance que les hommes de contribuer aux factures d'électricité et de loyer. Aucune différence significative entre les hommes et les femmes pour les autres types de dépense n'est observée.

Tableau 4.18 : résultats régressions logistiques dépenses à Cotonou (odds ratios)

Variables	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)
	Electricité	Eau	Loyer	Energie	Alimentation
Position dans le ménage (Réf: CM)					
Conjoint du CM	0,0202***	0,0586***	0,0215***	0,146***	0,0754***
	(0,00673)	(0,0161)	(0,00918)	(0,0406)	(0,0261)
Fils ou fille du CM	0,0310***	0,0424***	0,00616***	0,0380***	0,0268***
	(0,0117)	(0,0132)	(0,00439)	(0,0126)	(0,00969)
Autres	0,0390***	0,112***	0,0368***	0,0811***	0,0483***
	(0,0145)	(0,0335)	(0,0169)	(0,0248)	(0,0170)
Age (Réf: 15-25 ans)					
6-15 ans	0,262**	0,0937***	0,311	0,157**	0,680
	(0,176)	(0,0706)	(0,348)	(0,120)	(0,304)
25-35 ans	1,202	2,088***	1,798	1,849**	3,028***
	(0,410)	(0,562)	(0,846)	(0,492)	(0,834)
35 ans et +	2,343**	2,135***	3,639**	2,548***	3,564***
	(0,863)	(0,618)	(1,903)	(0,721)	(1,097)
Niveau d'instruction (Réf: sans instruction ou primaire)					
Secondaire 1	1,407	1,314	1,966*	1,405	1,248
	(0,382)	(0,296)	(0,780)	(0,315)	(0,309)
Secondaire 2	1,241	1,436	0,608	1,541	1,458
	(0,430)	(0,407)	(0,333)	(0,456)	(0,487)
Supérieur	2,473**	2,349***	4,230***	3,643***	2,605**
	(0,889)	(0,741)	(2,068)	(1,294)	(1,017)
Situation professionnelle (Réf: A une activité)					
Elève/étudiant	0,0810***	0,145***	0,112***	0,118***	0,0739***
	(0,0341)	(0,0505)	(0,0743)	(0,0452)	(0,0273)
Autres	0,0750***	0,200***	0,199***	0,222***	0,119***
	(0,0224)	(0,0416)	(0,0798)	(0,0439)	(0,0261)
Sexe (Réf: masculin)					
Féminin	0,447***	1,070	0,291***	1,463	1,304
	(0,121)	(0,249)	(0,118)	(0,363)	(0,345)
Constante	20,26***	6,880***	12,64***	4,743***	13,89***
	(8,815)	(2,297)	(7,056)	(1,524)	(5,335)
Observations	1266	1380	836	1372	1,399
Erreurs standards entre parenthèses					
*** p<0,01, ** p<0,05, * p<0,1					

Source : AEMU, 2012

4.3.2. Analyse de la contribution aux dépenses à Lomé

L'analyse de la contribution aux dépenses dans la ville de Lomé montre un effet très significatif de la position dans le ménage et de l'âge. Ces deux variables ont le même effet que ce qui est observé à Cotonou. La prise en charge des dépenses relève principalement de la responsabilité des chefs de ménage et plus l'âge augmente, plus on a la chance de contribuer aux dépenses. Contrairement à Cotonou, le niveau d'instruction n'a aucun effet

significatif sur la participation aux dépenses du ménage à Lomé. Les actifs occupés ont plus de chance que les élèves, étudiants, chômeurs et autres inactifs de contribuer aux dépenses. Les femmes de Lomé ont 1,4 fois plus de chance que les hommes de contribuer à l'achat de l'eau et 1,7 fois plus de chance de contribuer à l'achat d'énergie (gaz, charbon et autres) pour la cuisson des repas. A Lomé, les hommes ne se distinguent pas significativement des femmes dans le paiement des factures d'électricité, de loyer et les dépenses alimentaires.

Tableau 4.19 : Résultats régressions logistiques dépenses à Lomé (odds ratios)

Variables	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)
	Electricité	Eau	Loyer	Energie	Alimentation
Position dans le ménage (Réf: CM)					
Conjoint du CM	0,0376***	0,109***	0,0253***	0,120***	0,0667***
	(0,0100)	(0,0255)	(0,00998)	(0,0307)	(0,0208)
Fils ou fille du CM	0,0470***	0,0730***	0,0199***	0,0403***	0,0218***
	(0,0126)	(0,0175)	(0,00899)	(0,0105)	(0,00674)
Autres	0,0155***	0,0359***	0,0173***	0,0220***	0,0128***
	(0,00475)	(0,00949)	(0,00746)	(0,00622)	(0,00410)
Age (Réf: 15-25 ans)					
6-15 ans	0,0934***	0,0436***	0,100**	0,0649***	0,240***
	(0,0587)	(0,0323)	(0,108)	(0,0485)	(0,0969)
25-35 ans	2,366***	2,010***	1,936*	3,057***	3,186***
	(0,614)	(0,449)	(0,755)	(0,723)	(0,727)
35 ans et +	2,273***	1,792**	2,312**	2,423***	2,656***
	(0,633)	(0,423)	(0,984)	(0,604)	(0,658)
Niveau d'instruction (Réf: sans instruction ou primaire)					
Secondaire 1	1,334	0,885	1,312	1,145	1,221
	(0,260)	(0,150)	(0,378)	(0,207)	(0,228)
Secondaire 2	1,062	0,713	0,739	0,685	0,756
	(0,279)	(0,165)	(0,295)	(0,170)	(0,198)
Supérieur	0,992	0,882	1,020	0,853	0,895
	(0,288)	(0,225)	(0,521)	(0,233)	(0,263)
Situation professionnelle (Réf: A une activité)					
Elève/étudiant	0,228***	0,208***	0,156***	0,215***	0,195***
	(0,0723)	(0,0592)	(0,0818)	(0,0671)	(0,0560)
Autres	0,298***	0,311***	0,243***	0,295***	0,240***
	(0,0551)	(0,0480)	(0,0718)	(0,0472)	(0,0410)
Sexe (Réf: masculin)					
Féminin	0,730	1,419*	0,616	1,769***	1,327
	(0,153)	(0,269)	(0,207)	(0,368)	(0,266)
Constante	8,652***	5,948***	13,34***	5,475***	16,38***
	(3,087)	(1,755)	(7,047)	(1,726)	(5,986)
Observations	1852	1926	1038	1986	1988
Erreurs standards entre parenthèses					
*** p<0,01, ** p<0,05, * p<0,1					

Source : AEMU, 2012

4.3.3. Analyse de la contribution aux dépenses à Ouagadougou

Les variables position dans le ménage, âge et statut professionnel ont à Ouagadougou les mêmes effets que ceux décrits à Cotonou et Lomé. La chance de contribuer aux dépenses augmente avec l'âge. Etre chef de ménage ou avoir une activité rémunérée augmente la chance de contribuer aux dépenses. Le niveau d'instruction n'a pas d'effet sur la contribution aux dépenses à Ouagadougou. Les femmes de Ouagadougou ont moins de chance que les hommes de contribuer à toutes les dépenses à l'exception de l'achat d'énergie pour la cuisson des repas où aucune différence significative n'a été observée.

Tableau 4.20 : Résultats régressions logistiques dépenses à Ouagadougou (odds ratios)

Variables	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)
	Electricité	Eau	Loyer	Energie	Alimentation
Position dans le ménage (Réf: CM)					
Conjoint du CM	0,0761***	0,0812***	0,0262***	0,0747***	0,0874***
	(0,0222)	(0,0209)	(0,0129)	(0,0209)	(0,0245)
Fils ou fille du CM	0,0472***	0,0604***	0,00220***	0,0211***	0,0324***
	(0,0146)	(0,0161)	(0,00240)	(0,00649)	(0,00961)
Autres	0,0383***	0,0579***	0,0292***	0,0208***	0,0309***
	(0,0115)	(0,0148)	(0,0143)	(0,00609)	(0,00883)
Age (Réf: 15-25 ans)					
6-15 ans	0,146**	0,136***	0,324	0,116***	0,214***
	(0,111)	(0,0744)	(0,359)	(0,0874)	(0,108)
25-35 ans	1,225	1,682**	0,968	1,397	1,879***
	(0,367)	(0,391)	(0,468)	(0,351)	(0,430)
35 ans et +	2,234**	2,624***	1,940	2,028***	3,106***
	(0,711)	(0,651)	(1,062)	(0,538)	(0,775)
Niveau d'instruction (Réf: sans instruction ou primaire)					
Secondaire 1	1,115	0,853	0,986	0,764	0,787
	(0,297)	(0,193)	(0,474)	(0,186)	(0,186)
Secondaire 2	0,891	0,527**	0,776	0,637	0,907
	(0,288)	(0,154)	(0,413)	(0,202)	(0,280)
Supérieur	1,770*	1,062	4,079***	1,685*	1,253
	(0,551)	(0,302)	(2,128)	(0,521)	(0,385)
Situation professionnelle (Réf: A une activité)					
Elève/étudiant	0,0964***	0,0956***	0,199***	0,0972***	0,0590***
	(0,0358)	(0,0291)	(0,113)	(0,0333)	(0,0185)
Autres	0,196***	0,165***	0,211***	0,128***	0,103***
	(0,0444)	(0,0300)	(0,0855)	(0,0253)	(0,0196)
Sexe (Réf: masculin)					
Féminin	0,314***	0,425***	0,354**	0,926	0,457***
	(0,0781)	(0,0877)	(0,149)	(0,221)	(0,101)
Constante	13,20***	15,38***	17,56***	19,81***	33,29***
	(5,147)	(4,845)	(10,75)	(6,864)	(11,50)
Observations	1413	1843	647	1794	1922
Erreurs standards entre parenthèses					
*** p<0,01, ** p<0,05, * p<0,1					

Source : AEMU, 201

Discussion et conclusion

Nous avons étudié la contribution des hommes et des femmes aux tâches et aux dépenses du ménage. Il ressort de cette analyse que l'exécution des tâches domestiques reste prioritairement à la charge des femmes. A l'exception du repassage des habits et de l'aide aux devoirs des enfants, les tâches domestiques et les soins aux enfants sont le plus souvent pris en charge par les femmes. L'analyse descriptive est confirmée par les régressions logistiques. Les risques des femmes de contribuer à la majorité des tâches domestiques et des soins aux enfants sont supérieures à celles des hommes dans les trois villes. La contribution des femmes aux tâches domestiques ne dépend pas de leur autorité dans le ménage. Bien au contraire, lorsqu'elles sont chefs de ménage ou conjoints du chef de ménage, la proportion qui contribue aux tâches domestiques est plus importante. Les conjoints du chef de ménage, qui sont principalement des femmes, ont plus de chance que tous les autres membres du ménage de réaliser les tâches domestiques. De même, le niveau d'instruction et le statut professionnel des femmes ne les dispensent pas des tâches domestiques. Les femmes les plus instruites et celles qui ont une activité rémunérée contribuent au moins autant que les autres femmes aux tâches domestiques (analyse descriptive). L'hypothèse 6 (*Plus les hommes sont instruits, mieux ils contribuent aux tâches domestiques tandis que les femmes plus instruites contribuent moins aux tâches domestiques parce que une personne instruite se conformerait moins aux règles traditionnelles de partage des tâches*) n'est pas vérifiée pour les femmes. La contribution des femmes aux tâches domestiques est d'autant plus importante aux âges où elles sont professionnellement plus actives (à partir de 25 ans dans nos tableaux) tandis que les hommes contribuent plus aux tâches domestiques lorsqu'ils sont très jeunes (moins de 25 ans), au moment où ils vivent seuls ou sous l'autorité des aînés. Des résultats similaires ont déjà été montré pour certaines capitales d'Afriques Subsahariennes dont Cotonou, Lomé et Ouagadougou (Herrera and Torelli 2013). L'analyse multivariée montre pour les deux sexes une plus grande chance de contribuer aux tâches domestiques des personnes âgées de 15 à 35 ans. Le niveau d'instruction tend à augmenter la proportion d'hommes qui contribuent à certaines tâches domestiques. Il peut s'agir d'une plus grande disposition des hommes instruits à contribuer aux tâches domestiques en prenant de la distance par rapport aux règles traditionnelles. Dans ce cas, le niveau d'instruction contribuerait à un partage moins inégalitaire des tâches domestiques entre hommes et femmes. Si au contraire, ces hommes instruits qui

contribuent aux tâches domestiques vivent souvent seuls ou entre hommes pour raison d'étude ou parce qu'ils sont encore célibataires, leur contribution aux tâches domestiques serait une obligation plutôt qu'une disposition à partager les tâches domestiques avec les femmes. Cependant, l'analyse descriptive sur les hommes en union et les régressions logistiques montrent un effet positif du niveau d'instruction sur la contribution aux tâches domestiques et aux soins aux enfants. Ces résultats confirment l'hypothèse 6 *(Plus les hommes sont instruits, mieux ils contribuent aux tâches domestiques tandis que les femmes plus instruites contribuent moins aux tâches domestiques parce que une personne instruite se conformerait moins aux règles traditionnelles de partage des tâches)* pour les hommes. Les hommes contribuent plus au repassage des habits, activité socialement reconnue en Afrique de l'Ouest comme une tâche masculine. Cependant il est rare de voir des hommes repasser les habits des femmes, ils s'occupent généralement du repassage de leurs propres habits. Etant donné que les femmes repassent moins souvent leurs habits que les hommes, cela peut expliquer pourquoi les proportions d'hommes qui contribuent à cette tâche sont plus importantes que celles des femmes. L'analyse multivariée confirme seulement cette différence entre les hommes et les femmes pour Cotonou et Ouagadougou. Dans l'analyse descriptive, l'autre tâche à laquelle les hommes contribuent plus que les femmes est l'aide aux devoirs des enfants à Lomé et Cotonou. A ce niveau, il faut remarquer que les hommes sont en général plus instruits que les femmes donc peuvent mieux comprendre les devoirs des enfants que les femmes. Mais dans l'analyse multivariée, aucune différence significative n'apparaît quelle que soit la ville considérée. La contribution des hommes aux tâches domestiques est remarquablement plus faible à Ouagadougou qu'à Cotonou et Lomé. Cela pourrait traduire un attachement plus fort au modèle classique de partage des rôles dans la ville de Ouagadougou comme le montrent les proportions d'hommes qui contribuent aux tâches typiquement féminine comme la préparation des repas et la vaisselle. Ce résultat confirme en partie l'hypothèse 1 *(On peut attendre d'une part que Cotonou et Lomé soient plus favorables à l'activité des femmes compte tenu du développement des activités informelles et d'autre part que les hommes de Ouagadougou s'impliquent moins dans les tâches domestiques parce qu'ils seraient plus attachés aux règles traditionnelles de partage des tâches.)*.

Les dépenses sont plus souvent prises en charge par les hommes. On peut distinguer les dépenses dites de souveraineté comme le loyer et l'électricité qui sont des dépenses ponctuelles et périodiques pour lesquelles la contribution des femmes est moins attendue. C'est beaucoup plus le statut de chef de ménage que le sexe qui détermine la prise en charge de ces dépenses dans le ménage. Ainsi la proportion de femmes chef de ménage qui contribuent au loyer et à l'électricité est aussi élevée. Pour les autres dépenses qui peuvent s'étaler sur tout le mois, la contribution des femmes est plus élevée. Pour ces dépenses, les hommes peuvent donner une part, généralement insuffisante pour couvrir le mois, que les femmes complètent au quotidien. Globalement, la prise en charge des dépenses concerne une petite fraction des membres du ménage, principalement la personne ayant autorité dans le ménage. La proportion de femmes qui contribuent aux dépenses est élevée lorsqu'elles exercent une activité rémunérée. Plusieurs études ont montré l'importance des revenus des femmes dans les ménages d'Afrique Subsaharienne (Guétat-Bernard 2011; Locoh 1996; Wrigley-Asante 2011). Notre analyse multivariée confirme la contribution importante des chefs de ménages et des actifs occupés aux dépenses dans les trois villes. Ce qui confirme notre deuxième hypothèse *(Dans les trois villes, les dépenses reviendraient principalement aux chefs de ménages parce que la personne ayant la responsabilité sociale du ménage est celui qui a également la charge des dépenses communes.).* Le rôle du sexe dans la prise en charge des dépenses varie selon la ville. A Cotonou, les hommes ont plus de chance de contribuer au loyer et à la facture d'électricité que les femmes mais aucune différence significative n'a été observée sur les autres dépenses. A Lomé par contre, ce sont les femmes qui ont plus de chance de payer les factures d'eau et d'énergie pour la cuisson des repas. Aucune différence significative n'a été notée à Lomé sur des dépenses de loyer, d'électricité et d'alimentation. Les femmes de Ouagadougou ont moins de chance que les hommes de contribuer à toutes les dépenses sauf l'énergie où aucune différence n'est observée. Ces résultats montrent une contribution non négligeable des femmes aux dépenses, particulièrement à Lomé et Cotonou. Les femmes contribuent aux dépenses mais cette contribution ne semble pas redistribuer le partage des tâches domestiques (Damamme and Saussey 2007; Marques-Pereira and Raes 2003).

Chapitre 5. Activités professionnelles dans les villes ouest africaines : quels effets des variables de famille et de fécondité ?

Introduction

Nous avons vu dans le chapitre précédent, la répartition des tâches domestiques et des dépenses entre les membres du ménage. Le présent chapitre analyse l'offre de travail des femmes en comparaison avec celle des hommes dans trois villes ouest africaines : Cotonou, Lomé et Ouagadougou. Il s'agit d'abord de décrire les chômeurs, les actifs occupés et les activités rémunérées qu'ils exercent. Des modèles d'analyse multivariée ont été réalisés pour analyser d'une part l'exercice d'une activité rémunérée vs chômage et d'autre part l'affectation à une catégorie d'activité donnée. Les résultats de ces modèles d'analyse sont présentés et analysés. Les modèles dichotomiques (activité rémunérée/chômage) et les modèles polytomiques (types d'activité rémunérée) ont permis d'identifier les caractéristiques socio-démographiques qui déterminent l'occupation d'une part et l'affectation à une catégorie d'activité donnée d'autre part. Ce chapitre vise principalement à tester l'hypothèse 3 *(Plus il y a de femmes adultes dans le ménage, plus les femmes ont la chance d'avoir une activité rémunérée parce que le partage des tâches ménagères entre femmes leurs permet de dégager du temps pour les activités professionnelles.)*, l'hypothèse 4 *(Les femmes qui entrent plus tôt en vie reproductive auront moins de chance d'exercer une activité rémunérée parce l'arrivée précoce des enfants les surcharge et empêche l'accumulation de capital (instruction, apprentissage, fonds de commerce) à faire valoir sur le marché du travail.)* et en partie l'hypothèse 1 *(On peut attendre d'une part que Cotonou et Lomé soient plus favorables à l'activité des femmes compte tenu du développement des activités informelles et d'autre part que les hommes de Ouagadougou s'impliquent moins dans les tâches domestiques parce qu'ils seraient plus attachés aux règles traditionnelles de partage des tâches.).*

1. Les inactifs et les actifs

1.1. Les personnes inactives

Tableau 5.1 : Répartitions des personnes inactives selon le sexe par ville (%)

Sexe	Cotonou	Lomé	Ouagadougou	Total
Masculin	38,43	41,44	30,19	36
Féminin	61,57	58,56	69,81	64
Total	100	100	100	100
Effectifs	242	333	414	989

Source : AEMU-FAGEAC, 2012

On trouve dans les trois villes plus de femmes que d'hommes parmi les personnes inactives. La proportion de femmes inactives est plus importante dans la ville de Ouagadougou et légèrement moins importante à Lomé. Le tableau 5.2 ci-dessous montre que plus de 60% (proportion plus importante chez les hommes que chez les femmes quelle que soit la ville) des personnes inactives ont moins de 30 ans. On retrouve très peu de personnes inactives entre 30 et 45 ans, surtout chez les hommes. Les proportions de personnes inactives de plus de 66 ans sont plus importantes chez les hommes que chez les femmes dans les trois villes. Le tableau 5.3 donne la répartition des personnes inactives selon le motif d'inactivité. On note une proportion de femme au foyer plus importante dans la ville de Ouagadougou. Les études et la formation sont les principaux motifs d'inactivité dans les trois villes.

Tableau 5.2 : Répartition des personnes inactives selon l'âge et le sexe par ville (%)

Groupe d'âge	Hommes			Femmes		
	Cotonou	Lomé	Ouagadougou	Cotonou	Lomé	Ouagadougou
18-30	72,04	67,39	64	65,1	60	61,59
30-35	1,08	5,8	3,2	7,38	6,15	8,3
35-40	0	0	1,6	6,04	3,08	3,81
40-45	0	0	1,6	0	3,59	4,5
45-65	11,83	9,42	15,2	11,41	11,28	14,53
66 et +	15,05	17,39	14,4	10,07	15,9	7,27
Total	100	100	100	100	100	100
Effectifs	93	138	125	149	195	289

Source : AEMU-FAGEAC, 2012

Tableau 5.3 : Répartition des personnes inactives selon le motif d'inactivité et le sexe par ville (%)

Motifs d'inactivité	Hommes			Femmes		
	Cotonou	Lomé	Ouagadougou	Cotonou	Lomé	Ouagadougou
66 ans et plus	15,05	17,39	14,40	10,07	15,90	7,27
Etudes et formation	73,12	71,74	65,60	61,74	60,00	65,05
Invalide ou malade de longue durée	5,38	4,35	7,20	6,04	7,69	7,96
Retraite	6,45	5,80	4,80	1,34	1,54	0,00
Grossesse	0,00	0,00	0,00	4,70	1,03	1,04
Au foyer	0,00	0,00	0,00	10,74	5,64	15,22
Autres	0,00	0,72	8,00	5,37	8,21	3,46
Total	100	100	100	100	100	100
Effectifs	93	138	125	149	195	289

Source : AEMU-FAGEAC, 2012

1.2. Caractéristiques sociodémographiques de l'échantillon

1.2.1. Age

Plus de 30% des hommes et des femmes dans chacune des villes ont moins de trente ans et plus de 20% ont entre 45 et 65 ans. Environ 20% des femmes (un peu moins à Ouagadougou) ont entre 30 et 35 ans ; près de 12% ont entre 35 et 40 ans et également environ 12% sont âgées de 40 à 45 ans. La répartition des actifs selon l'âge est semblable chez les hommes et les femmes dans les trois villes.

Tableau 5.4 : Répartition de l'échantillon selon l'âge et le sexe par ville (%)

Groupe d'âge	Hommes				Femmes			
	Cotonou	Lomé	Ouagadougou	Total	Cotonou	Lomé	Ouagadougou	Total
18-30	32,31	29,00	34,05	31,89	32,29	30,77	38,46	33,42
30-35	19,49	18,16	22,30	20,07	20,31	20,00	18,15	19,59
35-40	16,15	16,26	12,95	15,05	13,54	12,97	11,08	12,63
40-45	12,05	12,47	8,87	11,05	10,16	13,41	11,69	11,86
45-65	20,00	24,12	21,82	21,94	23,70	22,86	20,62	22,51
Total	100	100	100	100	100	100	100	100
Effectifs	390	369	417	1176	384	455	325	1164

Source : AEMU-FAGEAC, 2012

1.2.2. Niveau d'instruction

Le niveau d'instruction des femmes est très faible dans les trois capitales comparé à celui des hommes (tableau 5.5). Près de 6 femmes sur 10 n'ont jamais fréquenté l'école ou ont seulement suivi des études primaires contre moins de 4 sur 10 chez les hommes. Seulement

8% des femmes de Lomé et 10% de celles de Cotonou et Ouagadougou ont un niveau d'étude secondaire 2 contre respectivement 21%, 18% et 13% chez les hommes. Les proportions de femmes de niveau supérieur sont encore plus faibles avec moins de 8% des femmes à Ouagadougou, 7% à Cotonou et 6% à Lomé alors que 22% des hommes de Cotonou, 19% à Lomé et près de 18% à Ouagadougou ont un niveau d'étude supérieur. Les hommes semblent plus instruits à Cotonou et Lomé qu'à Ouagadougou.

Tableau 5.5 : Répartition des actifs selon le niveau d'instruction et le sexe par ville (%)

Niveau d'instruction	Hommes				Femmes			
	Cotonou	Lomé	Ouagadougou	Total	Cotonou	Lomé	Ouagadougou	Total
Sans instruction ou primaire	32,05	25,47	49,88	36,31	61,46	54,29	62,77	59,02
Secondaire1	27,95	33,88	19,18	26,70	21,09	31,21	18,77	24,40
Secondaire2	17,95	21,41	13,19	17,35	10,16	8,13	10,46	9,45
Supérieur	22,05	19,24	17,75	19,64	7,29	6,37	8,00	7,13
Total	100	100	100	100	100	100	100	100
Effectifs	390	369	417	1176	384	455	325	1164

Source : AEMU-FAGEAC, 2012

1.2.3. Etat matrimonial

La proportion de femmes jamais mariées est plus faible à Cotonou, 9%, contre respectivement 20% et 23% à Lomé et Ouagadougou (tableau 5.6). Par contre, la proportion de femmes veuves, divorcées ou séparées y est plus élevée que dans les autres capitales, 22% des femmes de Cotonou sont dans cette catégorie contre 15% à Lomé et 12% à Ouagadougou. Les proportions de femmes mariées sont respectivement de 69%, 64% et 66% à Cotonou, Lomé et Ouagadougou. La proportion d'hommes jamais mariés est plus importante que celle de femmes dans les trois villes tandis que les proportions de veufs/ divorcés ou séparés parmi les hommes sont plus faibles que celles des veuves/ divorcées ou séparées parmi les femmes. Ces résultats suggèrent que les femmes entrent plus tôt en union que les hommes et l'entrée dans une nouvelle union suite à une rupture d'union serait plus rapide et fréquente chez les hommes que chez les femmes.

Tableau 5.6 : Répartition des actifs selon le statut matrimonial et le sexe par ville (%)

Etat matrimonial	Hommes				Femmes			
	Cotonou	Lomé	Ouagadougou	Total	Cotonou	Lomé	Ouagadougou	Total
Jamais marié(e)	26,67	28,46	33,33	29,59	9,38	20,44	22,77	17,44
Marié(e)	67,95	68,29	64,75	66,92	68,75	64,4	65,54	66,15
Veuf(ve)/divorcé(e) ou séparé(e)	5,38	3,25	1,92	3,49	21,88	15,16	11,69	16,41
Total	100	100	100	100	100	100	100	100
Effectifs	390	369	417	1176	384	455	325	1164

Source : AEMU-FAGEAC, 2012

1.2.4. Age à la naissance du premier enfant

Dans les trois villes, plus de 30% des hommes n'ont jamais eu d'enfants contre 13% seulement pour les femmes à Cotonou, 18% à Lomé et 21% à Ouagadougou. La proportion de personnes sans enfant est plus importante à Ouagadougou qu'à Cotonou et Lomé chez les femmes et chez les hommes. Plus de la moitié des femmes ont eu leur premier enfant avant l'âge de 24 ans contre moins de 13% chez les hommes. Les femmes entrent plus rapidement en vie reproductive que les hommes. La limite de 24 ans a été retenue en tenant compte de la distribution des effectifs dans les trois villes. Plusieurs femmes ont eu leur premier enfant à 25 ans (âge en différence de millésime), fixer la limite à 25 ans, augmente le déséquilibre entre les groupes.

Tableau 5.7 : Répartition des actifs selon l'âge à la naissance du premier enfant et le sexe par ville

Age à la naissance du premier enfant	Hommes				Femmes			
	Cotonou	Lomé	Ouagadougou	Total	Cotonou	Lomé	Ouagadougou	Total
Moins de 24 ans	12,56	13,28	12,23	12,67	53,13	49,89	52,92	51,80
24 ans et plus	55,38	55,56	49,88	53,49	34,11	31,87	26,15	31,01
N'a pas d'enfant	32,05	31,17	37,89	33,84	12,76	18,24	20,92	17,18
Total	100	100	100	100	100	100	100	100
Effectifs	390	369	417	1176	384	455	325	1164

Source : AEMU-FAGEAC, 2012

1.2.5. Nombre d'enfants nés vivants

En dehors de la proportion de personne sans enfants présentée dans le tableau 5.7 précédent, le tableau 5.8 montre que 32% des hommes et 38% des femmes ont un ou deux enfants. Près de la moitié des femmes actives de Cotonou (49%), 42% de celles de Lomé et

43% de celles de Ouagadougou ont au moins trois enfants contre respectivement 37%, 36% et 28% chez les hommes.

Tableau 5.8 : Répartition des actifs selon le nombre d'enfants et le sexe par ville

Nombre d'enfants nés vivants	Hommes				Femmes			
	Cotonou	Lomé	Ouagadougou	Total	Cotonou	Lomé	Ouagadougou	Total
Jamais eu d'enfant	32,05	31,17	37,89	33,84	12,76	18,24	20,92	17,18
1-2	30,51	32,25	34,05	32,31	38,54	39,78	35,69	38,23
3 et plus	37,44	36,59	28,06	33,84	48,7	41,98	43,38	44,59
Total	100	100	100	100	100	100	100	100
Effectifs	390	369	417	1176	384	455	325	1164

Source : AEMU-FAGEAC, 2012

1.2.6. Autres caractéristiques des actifs

Les autres caractéristiques de l'échantillon des actifs sont résumées dans les tableaux en annexe 5.

Nombre d'enfants de moins de 7 ans dans le ménage

Environ 43% des hommes vivent dans un ménage sans enfant de moins de 7 ans contre 39% chez les femmes. A Cotonou et Ouagadougou, les hommes vivent plus dans un ménage sans enfants de cet âge que les femmes. Dans les trois villes, 30% des hommes et 32% des femmes vivent dans un ménage avec un seul enfant tandis que 26% des hommes et 28% des femmes vivent dans un ménage avec deux enfants ou plus de moins de 7 ans.

Nombre de femmes de plus de 15 ans dans le ménage

Près de 24% des hommes actifs de Cotonou vivent dans un ménage sans femmes de plus de 15 ans contre 12% à Lomé et 16% à Ouagadougou. Seulement 16% des hommes vivent dans un ménage avec au moins trois femmes âgées de plus de 15 ans contre 33% chez les femmes dans les trois villes. Ces proportions sont plus importantes à Ouagadougou qu'à Cotonou et Lomé.

Sexe du chef de ménage

Les proportions de femmes actives chefs de ménage dans les trois villes sont de 29% à Cotonou, 26% à Lomé et de 23% à Ouagadougou. Le tableau A5.3 montre que très peu d'hommes actifs vivent dans un ménage dirigé par une femme active, plus particulièrement

à Cotonou (4,6%). On note également à Cotonou, une plus grande proportion de femmes actives vivant dans un ménage dirigé par une femme.

Position dans le ménage

La plupart des hommes actifs ont une position de chef dans leur ménage ; 83% à Cotonou, 73% à Lomé et 74% à Ouagadougou. Environ 31% des femmes actives de Cotonou ont un statut de chef de ménage contre 20% à Lomé et 23% à Ouagadougou. La proportion de fille du chef de ménage est plus importante chez les femmes actives de Lomé que chez celles de Cotonou et de Ouagadougou.

Milieu de socialisation

Près de la moitié des hommes et des femmes ont passé leurs 12 premières années de vie dans la ville capitale (Cotonou, Lomé ou Ouagadougou) où ils ont été interviewés tandis que 21% ont été socialisés dans une autre ville dans le même pays. Environ 22% des hommes et 19% des femmes ont grandi en milieu rural. Enfin, un peu moins de 12% des hommes et des femmes ont vécu à l'étranger entre 0 et 12 ans. Cette proportion est plus élevée chez les hommes à Cotonou et plus faible chez les hommes à Lomé.

Religion pratiquée

Les catholiques et autres chrétiens dominent à Cotonou et Lomé tandis que les musulmans sont les plus nombreux à Ouagadougou. Plus de la moitié des hommes et des femmes de Cotonou sont catholiques, 24% sont autres chrétiens et 18% sont musulmans chez les hommes et 14% chez les femmes. A Lomé, environ 44% des hommes et des femmes sont catholiques, 35% des hommes et 43% des femmes sont autres chrétiens, et 8% des hommes sont musulmans, 5% chez les femmes. A Ouagadougou, on compte 26% d'hommes et 35% de femmes catholiques, 8% d'hommes et de femmes autres chrétiens, 64% d'hommes et 56% de femmes musulmans.

2. Les actifs sur le marché du travail

2.1. Les taux d'occupation

Les résultats de l'enquête AEMU confirment que les femmes sont très actives sur le marché de travail à Cotonou, Lomé et Ouagadougou. L'analyse de notre échantillon indique que 87%

des femmes actives à Cotonou étaient occupées au moment de l'enquête, contre respectivement 82% et 69% à Lomé et Ouagadougou. Le taux de chômage des femmes est plus important à Ouagadougou (31%) qu'à Cotonou (12%) et à Lomé (18%) comme l'indique le tableau 5.9 ci-dessous. Les femmes de Ouagadougou semblent moins présentes sur le marché de travail que celles de Cotonou ou de Lomé. A Cotonou et Lomé, la proportion de femmes occupées est presque égale à celle des hommes mais à Ouagadougou, le taux d'occupation des femmes (69%) est largement inférieur à celui des hommes (84%). La ville de Ouagadougou offre moins d'opportunités de travail aux femmes que Cotonou et Lomé (hypothèse 1).

Tableau 5.9 : Taux d'occupation selon le sexe par ville

Statut d'occupation	Hommes				Femmes			
	Cotonou	Lomé	Ouagadougou	Total	Cotonou	Lomé	Ouagadougou	Total
Sans emploi	11,28	16,8	15,83	14,63	12,5	17,58	31,08	19,67
Occupé	88,72	83,2	84,17	85,37	87,5	82,42	68,92	80,33
Total	100	100	100	100	100	100	100	100
Effectifs	390	369	417	1176	384	455	325	1164

Source : AEMU-FAGEAC, 2012

Les tableaux 5.10 et 5.11 montrent que les taux d'occupation varient suivant les caractéristiques socio-démographiques des hommes et des femmes. Dans toutes les villes étudiées, le taux d'occupation est plus faible chez les personnes les plus instruites qu'elles soient hommes ou femmes. Les taux d'occupation augmentent avec l'âge. Les jeunes femmes semblent plus touchées par le chômage que leurs aînées. Les femmes et les hommes jamais mariés semblent aussi plus touchés par le chômage que les mariées et les veufs, divorcés ou séparés. Les veuves, divorcées ou séparées ont à leur tour un léger avantage sur les femmes mariées. Cet avantage n'est pas observé chez les hommes à Cotonou et Lomé. Enfin, les taux d'occupation sont plus importants chez les femmes chefs de ménage que dans les autres catégories de femmes. La position de la femme dans le ménage semble avoir une influence positive sur le taux d'occupation. Chez les hommes, la proportion d'occupés est plus faible chez les fils du chef de ménage à Cotonou et Lomé alors qu'à Ouagadougou, ce sont les autres membres du ménage qui ont un plus faible taux d'emploi rémunéré. Ces résultats bruts restent à confirmer ou infirmer par les modèles multivariés qui permettent de dégager les effets nets.

Tableau 5.10 : Taux d'occupation des femmes par ville selon quelques caractéristiques socio-démographiques

Caractéristiques socio-démographiques des femmes	Taux d'occupation des femmes (%)		
	Cotonou	Lomé	Ouagadougou
Niveau d'instruction			
Sans instruction ou primaire	87,29	88,66	67,65
Secondaire1	91,36	76,06	78,69
Secondaire2	82,05	72,97	64,71
Supérieur	85,71	72,41	61,54
Age			
18-30	76,61	68,57	55,2
30-35	91,03	81,32	77,97
35-40	92,31	89,83	72,22
40-45	92,31	90,16	78,95
45-65	94,51	93,27	79,1
Etat matrimoniale			
Jamais mariée	63,89	68,82	59,46
Mariée	88,26	85,67	70,42
Veuve, divorcée ou séparée	95,24	86,96	78,95
Position dans le ménage			
Chef de ménage	95,8	94,62	81,33
Epouse du chef de ménage	87,32	86,92	71,26
Fille du chef de ménage	81,82	64,56	51,61
Autres	59,26	65,22	53,85
Effectifs	384	455	325

Source : AEMU-FAGEAC, 2012

Tableau 5.11 : Taux d'occupation des hommes par ville selon quelques caractéristiques socio-démographiques

Caractéristiques socio-démographiques des hommes	Taux d'occupation des hommes (%)		
	Cotonou	Lomé	Ouagadougou
Niveau d'instruction			
Sans instruction ou primaire	93,6	89,36	87,5
Secondaire1	92,66	84	83,75
Secondaire2	84,29	84,81	85,45
Supérieur	80,23	71,83	74,32
Age			
18-30	76,19	63,55	73,24
30-35	94,74	94,03	92,47
35-40	95,24	95	88,89
40-45	100	89,13	89,19
45-65	91,03	87,64	87,91
Etat matrimoniale			
Jamais marié	75,96	59,05	69,78
Marié	93,96	92,86	91,11
Veuf, divorcé ou séparé	85,71	91,67	100
Position dans le ménage			
Chef de ménage	91,69	92,99	89,97
Epoux du chef de ménage	100	100	
Fils du chef de ménage	64,52	50,98	77,59
Autres	81,82	60,87	56
Effectifs	390	369	417

Source : AEMU-FAGEAC, 2012

La plupart des actifs ont une activité rémunérée comme le montrent les taux d'occupation, néanmoins, il reste toujours une minorité sans activité. Nous nous intéressons aux caractéristiques de cette minorité de personnes sans activité.

2.2. Caractéristiques des personnes au chômage

Les caractéristiques des chômeurs sont présentées dans le tableau A5.7 en annexe 5. Les femmes qui ne sont jamais allées à l'école ont plus de difficulté à avoir une activité rémunérée à Cotonou et à Ouagadougou. On note à Lomé une proportion relativement importante de femmes de niveau secondaire1 qui sont au chômage. Chez les hommes, ce sont les diplômés du supérieur qui sont le plus touchés par le chômage à Cotonou tandis qu'à Lomé ce sont les hommes ayant un niveau secondaire 1 ou supérieur et à Ouagadougou ce sont les hommes sans instruction qui sont le plus au chômage. Les plus jeunes sont plus touchés par le chômage, que ce soit à Cotonou, Lomé ou Ouagadougou. Dans les trois villes,

on note relativement plus de femmes mariées parmi les femmes au chômage alors que les hommes célibataires sont les plus touchés par le chômage. Les épouses du chef de ménage représentent une proportion importante des femmes au chômage. Chez les hommes, la proportion de chef de ménage parmi les chômeurs est très élevée à Cotonou, un peu moins élevée à Ouagadougou mais à Lomé c'est la proportion de fils du chef de ménage qui est la plus élevée parmi les chômeurs.

2.3. Les actifs occupés et leurs activités

2.3.1. Une pluri activité marginale

Notre échantillon montre qu'il y a très peu de personnes qui exercent plusieurs activités. Seulement 31 femmes de notre échantillon ont déclaré deux activités et une seule en a déclaré trois (dans la ville de Cotonou).[22] Il est probable qu'il y ait une sous-déclaration due à la saisonnalité de certaines activités qui ne sont pas en cours au moment de l'enquête ou que certaines activités qui ne sont pas régulièrement menées n'ont sciemment pas été citées par les enquêtés. Parmi les femmes ayant déclaré deux activités, huit ont un emploi salarié (dont cinq dans le secteur public et trois dans le secteur privé, six sont permanentes à temps plein, une permanente à temps partiel et une temporaire) et une activité indépendante. Six d'entre elles exercent leur activité indépendante à domicile et deux sur un marché. Les 23 autres femmes ont deux activités indépendantes chacune. Elles exercent soit à la fois deux activités commerciales, soit une activité commerciale et une activité artisanale (coiffure, couture). On retrouve chez ces femmes une série de « 3C » : Coiffure, Couture, Commerce. La seule femme ayant déclaré trois activités est en effet une couturière qui, en même temps vend des produits divers et de la mercerie. Elle se retrouve aussi dans la lignée des « série C ». Toutes ses activités sont exercées à domicile. La plupart de ces femmes artisanes-commerçantes transforment en même temps leur atelier en un lieu de vente des produits nécessaires à leur clientèle. Chez les hommes également plus de 94% ont déclaré une seule activité.

[22] Il s'agit ici des activités effectivement exercées dont les lignes ont été complétées tandis que le chapitre 3, page 17 est relatives à la question combien d'activités rémunérées exercez-vous ? Lors du traitement, certaines lignes d'activité sont restées vides ou que deux lignes comportaient les mêmes informations. Ces lignes ont été exclues de l'analyse.

Tableau 5.12 : Répartition des actifs occupés selon le nombre d'activités exercées

Nombre d'activités	Hommes				Femmes			
	Cotonou	Lomé	Ouagadougou	Total	Cotonou	Lomé	Ouagadougou	Total
1	92,77	91,86	97,15	94,02	96,73	96,80	95,98	96,58
2	6,94	7,17	2,85	5,58	2,98	3,20	4,02	3,32
3	0,29	0,98	0,00	0,40	0,30	0,00	0,00	0,11
Total	100	100	100	100	100	100	100	100
Effectifs	346	307	351	1004	336	375	224	935

Source : AEMU-FAGEAC, 2012

2.3.2. Les salariés et les indépendants

Le tableau 5.13 ci-dessous montre la répartition des actifs occupés par type d'activité. On remarque que les travailleuses et travailleurs indépendants sont plus nombreux que les salariés, particulièrement chez les femmes. Moins de 20% des femmes actives occupées dans l'ensemble des trois villes sont des salariées. C'est à Ouagadougou que la proportion de femmes salariées est la plus importante (38%), plus du double de ce que l'on observe à Cotonou (15%) ou à Lomé (13%). Près de la moitié des hommes occupent un emploi salarié dans les trois villes.

Tableau 5.13 : Répartition des actifs occupés selon le sexe et le type d'emploi par ville

Type d'activité	Hommes				Femmes			
	Cotonou	Lomé	Ouagadougou	Total	Cotonou	Lomé	Ouagadougou	Total
Salariée	43,64	43,32	47,86	45,02	15,48	12,53	38,39	19,79
Indépendante	56,36	56,68	52,14	54,98	84,52	87,47	61,61	80,21
Total	100	100	100	100	100	100	100	100
Effectifs	346	307	351	1004	336	375	224	935

Source : AEMU-FAGEAC, 2012

2.3.3. Les catégories professionnelles

Il était difficile au moment de la collecte des données de trouver des libellés qui correspondent aux activités menées par les enquêtés simultanément dans les trois pays. L'équipe a choisi d'adopter la nomenclature d'activités définie pour les Etats membres d'Afristat dont le Togo, le Bénin et le Burkina Faso (Afristat 2011). Cette nomenclature contient une liste d'une centaine d'activités regroupées par niveaux. Il revient donc à l'agent enquêteur, de déterminer le code correspondant à l'activité déclarée. Il n'est donc pas évident qu'un même libellé soit compris et classé dans la même catégorie par tous. Le résultat est très relatif et pas suffisamment clair. Nous proposons un regroupement très

simplifié en consultant ensuite les libellés des activités tels que formulés par les enquêtés. Les salariés sont répartis en quatre catégories. La catégorie des cadres supérieurs, ingénieurs et assimilés regroupe les hautes fonctions administratives et techniques du public et du privée (directeurs, administrateurs, magistrats, médecins, architectes, enseignants du supérieur, comptables, etc.). La deuxième catégorie regroupe les cadres moyens tels que enseignants du secondaire, cadres d'exécution et autres. On retrouve dans la catégorie des employés de bureau et assimilés, des auxiliaires administratifs (secrétaires, aides comptables, etc…), enseignants de la maternelle et du primaire, aides-soignants et autres. La dernière catégorie de salariés est composée d'ouvriers et manœuvres non agricoles (maçons, menuisiers, peintres, etc.). Les travailleurs indépendants sont regroupés en deux catégories selon qu'ils utilisent d'autres employés ou non. Dans les trois capitales, c'est la catégorie des travailleurs indépendants (à son propre compte) qui domine, particulièrement chez les femmes. Cette catégorie occupe 52,6% des hommes et 79,6% des femmes. A Cotonou et Lomé, respectivement 84,2% et 86,9% des femmes travaillent à leur propre compte contre 60,3% à Ouagadougou (tableau 5.14). Les entreprises sont en général de petite taille, ayant le seul entrepreneur comme travailleur. Chez les hommes, les travailleurs indépendants ayant au moins un employé représentent 1,3% contre 0,3% chez les femmes. Près de huit femmes sur dix à Cotonou et Lomé et plus de six sur 10 à Ouagadougou exercent leur activité dans le domaine du commerce et l'artisanat. L'analyse des libellés d'activité fait voir une gamme variée d'activités commerciales allant de la petite vendeuse de rue jusqu'au propriétaire de grande distribution d'articles multiples. Chez les hommes également, on retrouve plusieurs commerçants mais avec une gamme variée d'autres activités (maçon, menuisier, blanchisseur, charpentier, chauffeur, taxi moto, mécanicien, soudeur, etc.).

Les professions salariales sont en général moins fréquentes dans les trois villes. Les cadres supérieurs représentent 4,8% chez les hommes et 1,4% chez les femmes. La catégorie des cadres moyens et celle des employé de bureau représente chacune environ 10% des hommes. Chez les femmes, ces deux catégories représentent environ 5% chacune. Les ouvriers et manœuvres concernent près de 20% des hommes contre moins de 6% des femmes. Les proportions de salariées sont plus importantes chez les femmes de Ouagadougou que chez celles de Cotonou et Lomé. En observant les libellés exacts des

professions fournis par les femmes, on rencontre assez souvent secrétaire, infirmière, serveuse, caissière, auxiliaire de pharmacie, agent commercial, etc. On y trouve rarement des professions comme médecin, professeur, juriste, comptable et gestionnaire. Chez les hommes, on trouve souvent les professions d'enseignants, techniciens divers, informaticiens, médecins, pharmaciens, ouvriers, conducteurs de véhicules, menuiserie, maçonnerie, policiers, etc.

La ville de Ouagadougou enregistre une plus faible proportion de femmes indépendantes et une plus forte proportion de femmes salariées relativement à Cotonou et Lomé. Il semble, comme nous l'avons indiqué dans le chapitre sur la présentation du contexte, que Ouagadougou serait plus proche, du fait de la prédominance de l'islam, du modèle traditionnel qui soumet la femme à l'autorité masculine. Par conséquent, la possibilité pour les femmes d'exercer une activité indépendante rémunérée à l'extérieur du ménage y est plus faible. Lachaux (1997) le souligne aussi pour les villes de Bamako et Conakry. *« Par exemple, au Mali, où l'influence de la religion musulmane est forte, le code du commerce stipule que les femmes qui désirent s'engager dans une activité commerciale doivent avoir l'autorisation du mari »* (Lachaud 1997: 50). Cependant, cette loi n'existe pas au Burkina Faso et la présence de nombreuses femmes salariées montre que c'est plutôt le marché du travail qui explique mieux ces observations. Les opportunités de commerce serait moins développées à Ouagadougou qu'à Cotonou et Lomé compte tenu de la présence d'un port et de grands marchés dans ces villes côtières.

Tableau 5.14 : Répartition des salariés selon les grands groupes professionnels et le sexe par ville (%)

Catégories professionnelles	Hommes				Femmes			
	Cotonou	Lomé	Ouagadougou	Total	Cotonou	Lomé	Ouagadougou	Total
Salariés: cadres supérieurs, ingénieurs et assimilés	5,78	3,27	5,13	4,79	1,19	0,27	3,57	1,39
Salariés: cadres moyens, agents de maîtrise	10,4	10,13	10,54	10,37	2,38	4,01	10,27	4,93
Salariés: employés de bureau et assimilés	10,4	9,15	8,55	9,37	7,14	3,48	6,7	5,57
Salariés: Ouvriers / Manœuvres	13,87	18,95	19,94	17,55	2,98	4,28	12,05	5,67
Autres salariés	3,18	1,63	3,7	2,89	1,49	0,53	5,8	2,14
Non-salariés: Employeurs (au moins 1 employé/ouvrier)	1,16	0,65	1,99	1,3	0	0,27	0,89	0,32
Non-salariés: Travailleur à son propre compte	54,91	54,9	48,43	52,64	84,23	86,9	60,27	79,55
Non-salariés: Aides familiales	0,29	1,31	1,71	1,1	0,6	0,27	0,45	0,43
Effectifs	346	306	351	1003	336	374	224	93

Source : AEMU-FAGEAC, 2012

2.3.4. Caractéristiques des actifs occupés

Les tableaux A5.8 et A9.9 en annexe 5, présentent respectivement les caractéristiques des salariés et des indépendants. Les femmes salariées sont relativement plus jeunes que les travailleuses indépendantes. Elles ont pour la plupart moins de 35 ans tandis que 27% des travailleuses indépendantes dans les trois villes ont plus de 45 ans. Chez les hommes, c'est seulement à Cotonou que les salariés sont plus jeunes que les travailleurs indépendants. Les travailleurs indépendants semblent plus jeunes que les salariés à Lomé. Les femmes salariées sont aussi nettement plus instruites que les autres. Plus de la moitié ont au moins un niveau secondaire1. Celles de Cotonou et Lomé semblent plus instruites que celles de Ouagadougou. Les femmes employées à leur propre compte sont à 70% sans instruction à Cotonou contre respectivement 64% et 80% à Lomé et Ouagadougou. Les hommes salariés sont également plus instruits que les travailleurs indépendants dans les trois villes. Aussi

bien les femmes salariées que les femmes indépendantes comptent une proportion importante de femmes mariées. Néanmoins on retrouve plus de célibataires chez les salariées et plus de veuves, divorcées ou séparées chez les femmes indépendantes. Les hommes salariés ou indépendants sont mariés pour la plupart. La proportion d'hommes mariés est plus élevée chez les travailleurs indépendants que chez les salariés. La proportion d'épouse du chef de ménage est plus élevée chez les femmes indépendantes que chez les femmes salariées tandis que les hommes sont en majorité chefs de ménage quel que soit le type d'activité.

2.3.5. Les conditions de travail

Pour les enquêtés ayant une seule activité, le revenu mensuel est le salaire ou le bénéfice mensuel déclaré. Compte tenu des limites des déclarations de revenu, il a été retenu par l'équipe du programme FAGEAC que les revenus supérieurs à 300.000 FCFA soient limités à ce niveau dans les analyses. Le lieu de travail est le lieu d'exercice de l'activité soit à domicile ou hors domicile. On considère que l'activité est formalisée lorsqu'il existe un contrat de travail pour les salariés, ou un numéro d'enregistrement officiel pour les activités indépendantes. Ces indicateurs sont plus difficiles à définir lorsque l'individu exerce plusieurs activités. Le revenu mensuel considéré dans ce cas est la somme des salaires ou des bénéfices tirés des différentes activités. On considère le domicile comme lieu de travail si toutes les activités sont exercées à domicile. Si ce n'est pas le cas, le lieu de travail est hors domicile. De même, on considère que l'individu exerce une activité formalisée si une au moins des activités est formalisée.

2.3.5.1. Conditions de travail des salariés

Nous examinons les caractéristiques des activités salariées décrites dans le tableau 5.15 ci-dessous. Le secteur privé emploie la plupart des femmes et des hommes salariés, marquant ainsi une rupture avec les années 1980 où l'Etat était le seul pourvoyeur d'emploi dans ces pays. Seulement 29% des femmes salariées de Cotonou travaillent dans le secteur public contre 23% chez les hommes. Le secteur privé occupe plus de deux tiers des femmes salariées de cette ville. A Lomé, c'est environ un cinquième des femmes salariées qui travaillent dans le secteur public comme pour les hommes salariés. La ville de Ouagadougou ne se distingue pas sur ce plan des villes côtières : le secteur public emploie seulement 32% des hommes salariés et 28% des femmes salariées, même si la part du secteur public dans le salariat urbain est plus importante à Ouagadougou qu'à Cotonou et Lomé. Parmi ces

salariés, certains ne disposent d'aucun contrat de travail écrit ou travaillent sur un accord verbal. Ils sont pour la plupart employés du secteur privé. Ce type de contrat (accord verbal) équivaut à un contrat de travail à durée indéterminée dans le code de travail des trois pays. Cette règle juridique est pratiquement méconnue par la plupart des travailleurs et employeurs du secteur informel. La proportion de femmes salariées disposant d'un contrat écrit est plus élevée que celle des hommes salariés à Cotonou et Ouagadougou. A Cotonou, 64% des hommes salariés et 79% des femmes salariées ont un emploi permanent à temps plein. A Lomé, 62% des hommes salariés et 57% des femmes salariées ont ce type d'emploi contre respectivement 74% et 76% à Ouagadougou. Plus de la moitié de ces travailleurs salariés (hommes et femmes) ne dispose d'aucune couverture d'assurance dans les trois villes et seulement un salarié environ sur deux bénéficie d'un congé payé. La plupart des salariés (près de 90%) n'ont aucun lien de parenté avec leur employeur. Les salariés travaillent pour la plupart dans un bureau. Cependant, quelques-uns travaillent dans la rue à un point fixe (étalage de marchandise au bord des voies), chez les clients, à domicile ou sont ambulants. Les travailleuses et travailleurs à domicile ici sont employés au domicile de leur employeur. En ce qui concerne les rémunérations, près de 9 salariés sur 10 dans chacune des villes bénéficient d'un salaire fixe. Le montant des salaires est très variable à l'intérieur de chaque ville. Les problèmes de déclarations existent ici aussi. Certains montants de salaires sont très peu réalistes. Ils sont situés chez les femmes entre 5.000 FCFA et 400.000 FCFA à Cotonou, entre 8.000 FCFA et 421.000 FCFA à Lomé et entre 5.000 FCFA et 600.000 FCFA à Ouagadougou. Le salaire moyen des femmes de Cotonou s'établit à 103.600 FCFA contre respectivement 76.923 FCFA et 86.184 FCFA à Lomé et Ouagadougou. La moitié des femmes salariées de Cotonou ont un salaire supérieur ou égal à 70.000 FCFA. A Lomé et à Ouagadougou, le salaire médian est respectivement de 43.000 FCFA et 50.000 FCFA. L'écart moyen autour du salaire moyen est d'environ 90.000 FCFA dans chaque ville. Au regard de ces statistiques, les salaires des femmes sont plus élevés à Cotonou qu'à Lomé et Ouagadougou. En dehors des extrêmes, les femmes salariées de Cotonou ont presque la même rémunération que les hommes de leur ville. A Lomé et Ouagadougou, les hommes semblent mieux rémunérés que les femmes. Il existe très peu de données officielles sur la distribution des salaires dans les trois pays. Les données récentes de l'OIT affichent un

salaire moyen de 128.009 Franc CFA pour les hommes et 85.255 FCFA pour les femmes au Togo en 2011[23]. Ces données ne sont pas disponibles pour le Bénin et le Burkina-Faso.

Tableau 5.15 : Caractéristiques du travail des salariés

Caractéristiques des activités salariées	Hommes			Femmes		
	Cotonou	Lomé	Ouagadoug	Cotono	Lomé	Ouagadoug
Secteur						
Public	23,08	19,42	31,58	28,85	19,15	27,91
Privé	74,36	76,98	66,08	71,15	76,60	70,93
Parapublic	2,56	3,60	2,34	0,00	4,26	1,16
Contrat						
Aucun contrat	25,00	35,97	29,24	21,15	46,81	27,91
Contrat écrit	59,62	49,64	54,39	67,31	44,68	56,98
Accord oral	15,38	14,39	16,37	11,54	8,51	15,12
Type de contrat						
Permanent à temps plein	64,10	61,87	73,68	78,85	57,45	75,58
Permanent temps partiel	21,79	18,71	12,28	13,46	19,15	20,93
Temporaire	14,10	19,42	14,04	7,69	23,40	3,49
Assurance						
Non couvert par une	64,74	63,31	58,48	57,69	65,96	59,30
Couvert par une assurance	35,26	36,69	41,52	42,31	34,04	40,70
Congé payé						
Non	53,21	51,08	53,22	46,15	48,94	53,49
Oui	46,79	48,92	46,78	53,85	51,06	46,51
Lien de parenté avec l'employeur						
Aucun	91,03	91,37	91,23	88,46	93,62	84,88
Conjoint	0,64	2,16	0,58	0,00	4,26	0,00
Ascendants, descendants	2,56	2,88	1,17	0,00	2,13	2,33
Autre lien de famille	5,77	3,60	7,02	11,54	0,00	12,79
Lieu de travail						
A domicile	5,77	2,88	2,34	1,92	8,51	4,65
Sur un marché	2,56	2,88	4,09	1,92	4,26	2,33
Dans un bureau	54,49	75,54	51,46	75,00	76,60	67,44
Dans la rue à un point fixe	3,21	5,04	10,53	3,85	4,26	6,98
Ambulant	2,56	3,60	3,51	0,00	2,13	0,00
Dans un véhicule/moto	8,33	5,04	4,09			
Chez les clients	4,49	4,32	8,19	5,77	4,26	5,81
Autres	18,59	0,72	15,79	11,54	0,00	12,79
Mode de rémunération						
Salaire fixe	84,62	88,41	73,68	90,38	87,23	93,02
Au jour ou à l'heure	5,77	7,25	10,53	1,92	4,26	3,49
A la tâche	8,97	1,45	12,87	3,85	4,26	1,16
Commission	0,64	2,17	2,92	3,85	2,13	2,33
Bénéfices en nature	0,00	0,72	0,00	0,00	2,13	0,00
Salaire mensuel						
Minimum	4.000	1.500	4.000	5.000	8.000	5.000
Maximum	2.000.000	8.000.000	800.000	400.00	421.00	600.000
Moyenne	102.196	189.923	116.240	103.60	76.923	86.184
Médiane	60.000	57.500	76.500	70.000	43.000	50.000
Ecart-type	181.641	767.050	114.544	95.363	89.685	91.743
Effectifs	156	139	171	52	47	86

Source : AEMU-FAGEAC, 2012

[23] http://www.ilo.org/ilostat/faces/oracle/webcenter/portalapp/pagehierarchy/Page3.jspx?MBI_ID=435

2.3.5.2 Conditions de travail des indépendants

Le tableau 5.16 présente les caractéristiques des activités des travailleuses et travailleurs indépendants. La plupart des activités indépendantes sont exécutées par l'initiateur seul, sans employé. Les rares activités pour lesquels des employés sont déclarés emploient souvent des personnes avec qui ces employeurs n'ont aucun lien de parenté. Certains des employés ne reçoivent aucune rémunération directe. Il peut s'agir dans ce cas d'un membre de la famille ou d'un employé qui est dans un processus d'apprentissage. La plupart des employés ont un salaire fixe, quelques-uns obtiennent des biens en nature. Chez les femmes, moins de 5% et chez les hommes près de 11% disposent d'un numéro d'enregistrement officiel pour leur activité. Les femmes travaillent pour la plupart dans le secteur informel et le plus souvent à domicile dans les trois villes comparées aux hommes. Pour démarrer ces activités, ces hommes et femmes ont eu recours à plusieurs sources de financement. Certains ont constitué le capital de départ à partir des moyens personnels (les plus nombreux), d'autres ont bénéficié de l'aide de leur conjoint ou de la famille. Très peu ont bénéficié d'un crédit, que ce soit d'une banque, d'une institution de microfinance ou d'une personne physique. Le niveau des bénéfices réalisés témoigne de la diversité des activités. A Cotonou, les bénéfices mensuels des femmes varient de 300 FCFA à 700.000 FCFA avec une moyenne de 37.913 FCFA et une médiane de 30.000 FCFA. Les bénéfices des femmes sont encore plus étendus à Lomé. Elles varient de 400 FCFA à 1.500.000 FCFA. Ce montant maximal parait tout de même irréaliste compte tenu de la crise qui secoue les activités de commerce surtout de tissu dans lesquelles s'illustrent les femmes de Lomé. Cette déclaration de bénéfice peut être une stratégie de la part des nouvelles générations de « Nana Benz » (nom donné aux riches commerçantes de tissu de la ville de Lomé) pour montrer qu'elles font mieux que leurs aînées (Toulabor 2012). Le bénéfice moyen est de 44.582 FCFA avec une médiane de 20.000 FCFA. Malgré cette valeur extrême importante, on peut remarquer que les activités indépendantes des femmes rapportent moins de bénéfice à Lomé qu'à Cotonou en valeur médiane. Globalement les activités indépendantes des femmes rapportent moins de revenu à Ouagadougou même si le bénéfice minimal y est plus élevé (750 FCFA). Avec un maximum de 200.000 FCFA, le bénéfice moyen dans cette ville s'établit à 27.820 FCFA avec une médiane de 20.000 FCFA comme à Lomé. Dans les trois villes, les bénéfices des hommes sont supérieurs à ceux des femmes.

Tableau 5.16 : Caractéristiques des activités indépendantes

Caractéristiques des activités indépendantes	Hommes			Femmes		
	Cotonou	Lomé	Ouagadougou	Cotonou	Lomé	Ouagadougou
Nombre d'employés						
0	74,54	80,1	61,58	90,54	90,59	87,07
1	8,8	6,12	9,47	4,73	2,35	6,8
2	8,8	6,63	10	3,38	3,24	5,44
3 et +	7,86	7,15	18,95	1,35	3,82	0,69
Lien de parenté avec les employés						
Aucun	63,64	64,1	72,6	67,86	71,88	52,63
Conjoint, ascendant, descendant	3,64	12,82	6,85	0	3,13	15,79
Autre lien de famille	32,73	23,08	20,55	32,14	25	31,58
Enregistrement officiel						
Non	89,81	89,8	88,95	94,93	95,88	97,96
Oui	10,19	10,2	11,05	5,07	4,12	2,04
Lieu de travail						
A domicile	18,98	28,57	10	44,26	48,53	44,22
Sur un marché	15,74	10,2	26,84	22,64	15,88	24,49
Dans un local/ boutique dont je suis propriétaire	6,02	8,16	4,21	1,69	2,94	2,04
Dans un local/ boutique dont je suis locataire	22,69	10,71	22,11	6,42	5,59	3,4
Dans la rue	4,17	5,1	9,47	3,72	7,35	10,88
Ambulant	12,04	12,76	9,47	16,22	13,82	8,84
Dans une voiture/moto	2,78	7,14	2,11	0	0	0
Chez les clients	9,72	5,61	5,79	2,36	0,59	1,36
Autre	7,87	11,73	10	2,7	5,29	4,76
Mode de rémunération des employés						
N'est pas rémunéré	5,56	5,1	3,16	2,7	3,53	3,4
En salaire fixe	6,94	7,14	11,05	4,73	2,06	6,8
Au jour ou à l'heure	4,17	0,51	10	0,34	1,76	0,68
A la tâche	5,09	4,08	11,05	0,34	1,47	2,04
Commission	1,39	2,55	1,58	0	0	0
Bénéfices en nature	2,31	1,02	1,58	1,35	0,59	0
Aucun employé	74,54	79,59	61,58	90,54	90,59	87,07
Constitution du capital						
Pas de capital	19,44	19,39	27,37	8,78	4,71	20,41
Crédit institution financière (banque)	2,78	8,67	2,63	4,39	3,82	0,68

Caractéristiques des activités indépendantes	Hommes			Femmes		
	Cotonou	Lomé	Ouagadougou	Cotonou	Lomé	Ouagadougou
Crédit institution associative/microfinance	1,39	2,55	2,11	4,05	5	5,44
Crédit (usuraire ou non) d'un privé	5,09	12,24	3,16	3,72	7,35	4,08
Moyens personnels	56,94	40,82	44,21	49,66	33,24	37,41
Don du conjoint	0,46	0	0,53	22,3	22,35	19,05
Don de ma famille	11,57	15,82	15,26	5,41	20,59	9,52
Autre	2,31	0,51	4,74	1,69	2,94	3,4
Bénéfice mensuel						
Minimum	2000	600	3000	300	400	750
Maximum	2.000.000	900.000	2.600.000	700.000	1.500.000	200.000
Moyenne	93.379	83.234	123.586	37.913	44.582	27.820
Médiane	50.000	40.000	75.000	30.000	20.000	20.000
Ecart-type	167.142	124.578	223.866	53.164	109.190	27.466
Effectifs	216	196	190	296	340	147

Source : AEMU-FAGEAC, 2012

2.3.6. Catégories d'activités

Les tableaux 5.17 et 5.18 ci-dessous montrent la répartition des actifs occupés selon le lieu d'exercice et la formalisation des activités. Les femmes de Lomé (42%) et de Cotonou (37%) exercent plus leurs activités à domicile que celles de Ouagadougou (27%). Si le travail des femmes est moins répandu à Ouagadougou, elles ont une propension plus élevée à travailler hors du domicile et à exercer des activités formalisées. Plus de 23% des femmes de Ouagadougou ont une activité formalisée contre seulement 14% pour celles de Cotonou et moins de 10% pour celles de Lomé. Les femmes travaillent plus souvent à domicile que les hommes dans les trois villes avec des activités moins formalisées que celles des hommes. Le travail à domicile est moins fréquent chez les hommes et les femmes à Ouagadougou qu'à Cotonou et Lomé.

Tableau 5.17 : Répartition des actifs occupés selon le lieu de travail et le sexe par ville

Lieu d'activité	Hommes			Femmes		
	Cotonou	Lomé	Ouagadougou	Cotonou	Lomé	Ouagadougou
A domicile	11,85	17,59	5,7	36,61	42,13	27,23
Hors domicile	88,15	82,41	94,3	63,39	57,87	72,77
Total	100	100	100	100	100	100
Effectifs	346	307	351	336	375	224

Source : AEMU-FAGEAC, 2012

Tableau 5.18 : Répartition des actifs occupés selon la formalisation de l'activité et le sexe par ville

Formalisation des activités	Hommes			Femmes		
	Cotonou	Lomé	Ouagadougou	Cotonou	Lomé	Ouagadougou
Non	67,92	72,31	67,52	85,71	90,67	76,79
Oui	32,08	27,69	32,48	14,29	9,33	23,21
Total	100	100	100	100	100	100
Effectifs	346	307	351	336	375	224

Source : AEMU-FAGEAC, 2012

Nous distinguons trois groupes d'activés dans la suite de nos analyses. (Lachaud 1997) a également opté pour une classification en trois groupes libellés comme suit en privilégiant le concept de vulnérabilité du travail : salariés protégés, salariés non protégés et travail indépendant. Etant donné que nous avons très peu de salariés dans notre échantillon d'une part, et que travailler à domicile ou hors domicile a des implications différentes pour la conciliation travail famille d'autre part, nous retenons les groupes suivants : travail à domicile, travail informel hors domicile et travail formel hors domicile. Presque toutes les activités exercées à domicile sont des activités informelles. On retrouve dans cette classification le concept de vulnérabilité à travers la formalisation de l'activité. De plus, une activité formalisée est censée avoir plus de contraintes qu'une activité non formalisée. Chaque enquêté est soit au chômage ou soit dans l'une des catégories d'activité précédemment définies. Les résultats sont présentés dans le tableau 5.19 ci-dessous.

Tableau 5.19 : Répartition des actifs selon le type d'emploi et le sexe par ville

Type d'emploi	Hommes			Femmes		
	Cotonou	Lomé	Ouagadougou	Cotonou	Lomé	Ouagadougou
Sans emploi	11,28	16,80	15,83	12,50	17,58	31,08
Travail à domicile	10,51	14,63	4,80	32,03	34,73	18,77
Travail informel hors domicile	50,77	46,34	52,04	44,27	41,32	34,46
Travail formel hors domicile	27,44	22,22	27,34	11,20	6,37	15,69
Total	100	100	100	100	100	100
Effectifs	390	369	417	384	455	325

Source : AEMU-FAGEAC, 2012

On note une proportion plus importante de travailleuses à domicile à Lomé et à Cotonou qu'à Ouagadougou. Ces travailleurs à domicile et plus particulièrement les femmes, sont pour la plupart de petits revendeurs de produits de première nécessité, et des artisans installés à domicile. Ces opportunités de petites activités sont plus répandues à Lomé et

Cotonou compte tenu de leurs caractéristiques de villes côtières avec notamment une présence portuaire favorable au développement de petits commerces. Les travailleurs informels hors domicile représentent près de 50% de l'effectif dans chaque ville. La dernière catégorie regroupe les personnes qui exercent une activité formelle hors du domicile Les proportions sont respectivement de 27% ; 22% et 27% à Cotonou, Lomé et Ouagadougou chez les hommes et de 11%, 6% et 16% chez les femmes. Les femmes de Ouagadougou travaillent plus dans le secteur formel hors du domicile et sont en majorité des salariées. A Cotonou et à Lomé, elles sont plus nombreuses dans l'informel hors du domicile.

4. Modèles d'offre de travail : Rôle de la famille et de la fécondité

Nous présentons ici les résultats des deux modèles multivariés d'offre de travail : le modèle dichotomique et le modèle polytomique. Les spécifications des modèles ont été présentées dans le chapitre 3 (méthodes d'analyse). Les régressions ont été faites séparément pour les hommes et les femmes dans chacune des trois villes. Nous avons d'abord estimé un modèle uniquement avec les variables d'intérêt (état matrimonial, âge à la naissance du premier enfant, nombre d'enfants dans le ménage, nombre de femmes dans le ménage, sexe du chef de ménage et position dans le ménage) que nous nommons modèle intermédiaire. Nous y avons ajouté ensuite le niveau d'instruction puis dans le modèle final les autres variables de contrôle (âge, religion et milieu de socialisation).

4.1. Résultats du modèle dichotomique

Les résultats des régressions logistiques binaires qui expliquent l'exercice d'une activité rémunérée par rapport au chômage sont présentés dans les tableaux 5.20, 5.21 et 5.22 correspondant respectivement aux trois villes. Nous considérons qu'une variable a un effet significatif lorsque le seuil de significativité est au-dessous de 10%. Nous analysons simultanément l'effet de chaque variable dans les trois villes. Cela nous permet de mieux appréhender les variations entre les villes étudiées.

Le statut matrimonial

Le statut matrimonial n'a aucun effet sur l'exercice ou non d'une activité rémunérée à Lomé et Ouagadougou aussi bien chez les femmes que chez les hommes. A Cotonou, les modèles intermédiaires montrent que les hommes en union ont plus de chance que les célibataires d'exercer une activité rémunérée. Cet effet disparait dans le modèle final tenant compte de

l'ensemble des variables de contrôle. Ce résultat ne permet pas de conclure que le fait d'être en union constitue une pression sur les hommes afin qu'ils travaillent pour prendre en charge leur famille ou un obstacle pour les femmes, contraintes de faire des tâches domestiques, d'exercer une activité rémunérée. Pour les femmes en union, l'effet des tâches domestiques et la pression du conjoint pourrait se retrouver dans le type d'activité exercé.

L'âge à la naissance du premier enfant

L'âge à la naissance du premier enfant a un effet positif sur l'exercice d'une activité rémunérée chez les hommes à Cotonou. Les hommes ayant eu leur premier enfant ont plus de chance que ceux qui n'ont jamais eu d'enfant d'exercer une activité rémunérée. Dans le modèle final, les chances des hommes ayant eu leur premier enfant après l'âge de 24 ans sont encore plus élevées et significatives que chez ceux qui ont eu leur premier enfant plus tôt. Aucun effet significatif n'a été observé chez les femmes à Cotonou. A Lomé, les hommes ayant eu leur premier enfant après l'âge de 24 ans ont moins de chance que ceux qui n'ont jamais eux d'enfant d'exercer une activité rémunérée. Aucun effet de l'âge à la naissance du premier enfant n'a été observé chez les femmes de Lomé. A Ouagadougou également, l'âge à la naissance du premier enfant n'a pas d'effet significatif sur l'exercice d'une activité rémunérée chez les femmes. Par contre les hommes ayant eu leur premier enfant après 24 ans ont moins de chance que ceux qui n'ont pas encore d'enfant d'exercer une activité rémunérée. Ces résultats ne permettent pas de confirmer notre hypothèse 4 selon laquelle les femmes qui ont eu leur premier enfant plus tôt auraient moins de chance que les autres d'avoir une activité rémunérée. Aucune différence n'est observée entre les femmes dans les trois villes. Chez les hommes, l'effet de l'âge à la naissance du premier enfant est positif à Cotonou et négatif à Lomé et Ouagadougou.

Le nombre de femmes de plus de 15 ans dans le ménage

Le nombre de femmes adultes dans le ménage n'a aucun effet significatif dans le modèle final sur l'exercice d'une activité rémunérée pour les hommes et les femmes à Cotonou et Lomé. A Ouagadougou, les femmes ont au moins deux fois plus de chance d'exercer une activité rémunérée lorsqu'elles sont au moins trois dans le ménage par rapport à celles qui sont les seules femmes adultes dans leur ménage. Le partage des travaux domestiques entre femmes (Badini-Kinda 2010) favorise donc l'activité économique des femmes à

Ouagadougou lorsqu'elles sont nombreuses dans le ménage. Le nombre de femmes adultes dans le ménage n'a pas d'effet significatif sur l'activité rémunérée des hommes à Ouagadougou. L'hypothèse 3 est confirmée à ce stade à Ouagadougou.

Le nombre d'enfants de moins de 7 ans dans le ménage

Le nombre d'enfants de moins de 7 ans dans le ménage n'a pas d'effet significatif sur l'exercice d'une activité rémunérée dans les trois villes, à la fois pour les hommes et les femmes. Cela suppose que malgré la charge des enfants, les personnes vivant avec les enfants conservent les mêmes chances d'exercer une activité rémunérée que les autres. On pourrait cependant observer des différences dans le type d'activité exercé que nous examinerons dans le modèle polytomique.

Le sexe du chef de ménage

Le sexe du chef de ménage n'a aucun effet significatif sur l'exercice d'une activité rémunérée à Cotonou. A Lomé, dans le modèle intermédiare, les hommes vivant dans un ménage dirigé par une femme semble avoir plus de chance que les autres d'exercer une activité rémunérée. Mais l'effet n'apparait plus dans le modèle complet. A Ouagadougou également, le sexe du chef de ménage n'a pas un effet significatif important dans les modèles. Les femmes vivant dans un ménage dirigé par une femme semblent avoir moins de chance d'exercer une activité rémunérée dans le premier modèle. L'effet n'est plus significatif lorsqu'on tient compte du niveau d'instruction. Pour les femmes principalement, être sous l'autorité d'une autre femme ne donne pas plus de chance d'exercer une activité rémunérée.

La position dans le ménage

Le lien de parenté avec le chef de ménage n'a pas d'effet significatif sur l'activité rémunérée des hommes à Cotonou. Les femmes chefs de ménage ont plus de chance que les autres (épouse, filles du chef de ménage et autres) d'exercer une activité rémunérée à Cotonou. A Lomé, les chefs de ménage (hommes et femmes) ont plus de chance que les autres membres du ménage d'exercer une activité rémunérée. Seules les autres membres du ménage ont moins de chance que les chefs de ménage d'exercer une activité rémunérée chez les hommes à Ouagadougou. Les femmes chefs de ménage de Ouagadougou ont également plus de chance que les autres femmes d'exercer une activité rémunérée. Le chapitre

précédent a montré que les dépenses du ménage reviennent principalement aux chefs de ménages qui ont aussi la plus forte chance d'exercer une activité rémunérée afin d'avoir les revenus nécessaires aux dépenses.

Le niveau d'instruction

Le niveau d'instruction semble avoir un effet négatif sur l'exercice d'une activité rémunérée dans les trois villes, particulièrement chez les hommes. A Cotonou, comme à Lomé et à Ouagadougou, ce sont les hommes de niveau d'instruction supérieur qui ont moins de chance que ceux de niveau primaire ou sans instruction d'exercer une activité rémunérée. Dans le modèle final, pour les femmes, il n'y a pas de différence selon le niveau d'instruction d'exercer une activité rémunérée à Lomé et à Cotonou. Par contre, les femmes ayant un niveau d'instruction secondaire 1 ont environ deux fois plus de chance que celles qui ont au plus achevé le niveau primaire à Ouagadougou. Avoir un niveau d'études universitaires offre moins de chance d'exercer une activité rémunérée à Cotonou, Lomé et Ouagadougou. En effet, ceux qui ont un niveau d'étude supérieur ont des attentes plus élevées sur le marché de travail. Ils ont une espérance de rémunération très élevée et "s'abstiennent" de travailler compte tenu des conditions du marché ou parce que leur qualifications ne correspondent pas aux emplois disponibles.

L'âge

L'âge n'a pas d'effet significatif sur l'exercice d'une activité rémunérée à Ouagadougou. A Cotonou, les hommes âgés de 30 à 35 ans ont plus de chance que les jeunes de 18-30 ans d'exercer une activité rémunérée. A Lomé, les hommes de 30-35 ans ont également plus de chance que les jeunes de 18-30 ans d'avoir une activité rémunérée. Chez les femmes de Lomé, ce sont celles qui ont plus de 35 ans qui ont plus de chance que les plus jeunes d'exercer une activité rémunérée.

Pour les trois villes, la religion et le milieu de socialisation n'ont pas d'effet significatif dans les modèles dichotomiques.

Tableau 5.20 : Résultats régressions logistiques binaires Cotonou (odds ratios)

VARIABLES	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Etat matrimonial (Réf: Jamais marié)						
Marié(e)	8,020**	2,915	5,909*	3,031	3,969	2,629
	(8,441)	(2,517)	(6,300)	(2,671)	(4,266)	(2,458)
Veuf(ve)/divorcé(e)	4,078	3,639	4,092	4,200	2,201	3,437
	(4,500)	(3,358)	(4,619)	(3,929)	(2,581)	(3,441)
Age à la naissance du premier enfant (Réf: Pas encore d'enfant)						
Moins de 24 ans	3,630**	1,453	4,584***	1,430	2,783*	1,061
	(1,897)	(0,601)	(2,488)	(0,606)	(1,653)	(0,495)
24 ans et plus	6,034*	0,406	6,687*	0,427	8,509**	0,456
	(5,931)	(0,265)	(6,584)	(0,283)	(8,598)	(0,324)
Nombre de femmes de plus de 15 ans (Réf: 0 femme)						
1	1,533		1,593		2,106	
	(0,997)		(1,087)		(1,543)	
2	0,328	1,296	0,391	1,287	0,480	1,322
	(0,247)	(0,619)	(0,307)	(0,621)	(0,409)	(0,699)
3 et +	0,632	2,116	0,518	2,236	0,654	2,378
	(0,517)	(1,192)	(0,448)	(1,276)	(0,639)	(1,467)
Nombre d'enfants de moins de 7 ans (Réf: 0 enfant)						
1	0,954	0,612	0,977	0,650	0,918	0,679
	(0,523)	(0,288)	(0,545)	(0,311)	(0,553)	(0,353)
2 et +	1,486	0,930	1,435	1,008	1,250	1,191
	(0,867)	(0,462)	(0,864)	(0,507)	(0,807)	(0,658)
Sexe du CM (Réf: Masculin)						
Féminin	0,391	0,388	0,284	0,410	0,314	0,419
	(0,301)	(0,284)	(0,228)	(0,307)	(0,267)	(0,337)
Position dans le ménage (Réf: Chef de ménage)						
Conjoint du chef de ménage		0,0990**		0,115**		0,136*
		(0,105)		(0,124)		(0,154)
Fille/fils du CM	0,909	0,225*	1,029	0,214*	1,192	0,224*
	(0,789)	(0,182)	(0,932)	(0,177)	(1,192)	(0,201)
Autres	0,918	0,0463***	0,815	0,0475***	0,580	0,0559***
	(0,553)	(0,0371)	(0,507)	(0,0390)	(0,410)	(0,0502)
Niveau d'instruction (Réf: sans instruction ou primaire						
Secondaire 1			0,876	1,746	0,856	1,505
			(0,500)	(0,858)	(0,506)	(0,778)
Secondaire 2			0,416	0,751	0,582	0,687
			(0,234)	(0,395)	(0,351)	(0,374)
Supérieur			0,263**	1,539	0,249**	1,305
			(0,137)	(1,073)	(0,140)	(0,931)
Age (Réf: 18-30 ans)						
30-35					6,058***	2,064
					(4,049)	(1,069)
35-40					3,391	1,453
					(2,730)	(0,946)
40-45						1,478
						(1,072)
45-65					2,506	1,390

VARIABLES	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
					(1,733)	(0,932)
Religion (Réf: Catholique)						
Autres chrétiens					0,920	0,563
					(0,434)	(0,238)
Musulmans					0,648	0,928
					(0,372)	(0,504)
Autres						0,405
						(0,323)
Milieu de socialisation (Réf: Capitale)						
Autres villes					2,316	1,595
					(1,293)	(0,868)
Milieu rural					1,940	1,083
					(1,074)	(0,598)
Etranger					2,771	0,432
					(2,086)	(0,225)
Constant	0,696	25,30***	1,322	18,39***	0,531	18,90**
	(0,688)	(26,62)	(1,379)	(20,33)	(0,599)	(24,19)
Observations	389	384	389	384	327	384
Standard errors in parentheses						
*** p<0,01, ** p<0,05, * p<0,1						

Source : AEMU-FAGEAC, 2012

Tableau 5.21 : Résultats régressions logistiques binaires Lomé (odds ratios)

VARIABLES	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Etat matrimonial (Réf: Jamais marié)						
Marié(e)	1,984	1,125	1,847	1,067	1,552	0,935
	(1,332)	(0,491)	(1,238)	(0,471)	(1,113)	(0,429)
Veuf(ve)/divorcé(e)	1,271	0,839	1,103	0,723	1,290	0,540
	(1,557)	(0,495)	(1,361)	(0,435)	(1,642)	(0,342)
Age à la naissance du premier enfant (Réf: Pas encore d'enfant)						
Moins de 24 ans	0,265	1,451	0,293	1,750	0,279	1,543
	(0,278)	(0,474)	(0,309)	(0,600)	(0,299)	(0,551)
24 ans et plus	0,120*	0,709	0,139*	0,913	0,0856*	1,038
	(0,140)	(0,314)	(0,163)	(0,422)	(0,109)	(0,494)
Nombre de femmes de plus de 15 ans (Réf: 0 femme)						
1	0,466		0,538		0,606	
	(0,298)		(0,347)		(0,406)	
2	0,215**	1,415	0,243**	1,387	0,340	1,078
	(0,142)	(0,535)	(0,162)	(0,531)	(0,236)	(0,444)
3 et +	0,354	2,174*	0,448	1,953	0,612	1,323
	(0,254)	(0,921)	(0,329)	(0,834)	(0,467)	(0,625)
Nombre d'enfants de moins de 7 ans (Réf: 0 enfant)						
1	1,626	0,995	1,642	0,967	1,579	1,105
	(0,703)	(0,340)	(0,721)	(0,337)	(0,732)	(0,422)
2 et +	1,352	0,607	1,244	0,631	0,706	0,787
	(0,630)	(0,213)	(0,588)	(0,228)	(0,394)	(0,319)
Sexe du CM (Réf: Masculin)						

VARIABLES	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Féminin	2,315*	1,662	2,375*	1,634	1,799	1,704
	(1,163)	(0,661)	(1,226)	(0,660)	(0,976)	(0,706)
Position dans le ménage (Réf: Chef de ménage)						
Conjoint du chef de ménage		0,617		0,614		0,646
		(0,436)		(0,437)		(0,472)
Fille/fils du CM	0,203**	0,0989***	0,182***	0,114***	0,144***	0,168**
	(0,127)	(0,0636)	(0,115)	(0,0742)	(0,101)	(0,117)
Autres	0,303**	0,128***	0,261**	0,126***	0,257**	0,183**
	(0,168)	(0,0883)	(0,147)	(0,0876)	(0,159)	(0,133)
Niveau d'instruction (Réf: sans instruction ou primaire						
Secondaire 1			0,581	0,457**	0,573	0,444**
			(0,278)	(0,144)	(0,288)	(0,147)
Secondaire 2			0,713	0,469	0,708	0,551
			(0,385)	(0,216)	(0,399)	(0,271)
Supérieur			0,376*	0,407*	0,394*	0,435
			(0,192)	(0,218)	(0,209)	(0,240)
Age (Réf: 18-30 ans)						
30-35					3,920**	1,366
					(2,642)	(0,506)
35-40					2,432	2,466*
					(1,936)	(1,288)
40-45					0,704	2,568*
					(0,550)	(1,404)
45-65					0,509	2,659*
					(0,383)	(1,522)
Religion (Réf: Catholique)						
Autres chrétiens					1,289	1,441
					(0,528)	(0,423)
Musulmans					1,170	0,944
					(0,768)	(0,579)
Autres					1,288	1,852
					(0,734)	(1,207)
Milieu de socialisation (Réf: Capitale)						
Autres villes					1,046	1,102
					(0,498)	(0,417)
Milieu rural					0,575	1,177
					(0,277)	(0,534)
Etranger					0,908	0,830
					(0,642)	(0,397)
Constant	56,23***	8,676***	80,10***	12,68***	110,2***	6,929**
	(71,23)	(7,120)	(105,3)	(10,68)	(161,9)	(6,419)
Observations	368	455	368	455	368	455
Standard errors in parentheses						
*** p<0,01, ** p<0,05, * p<0,1						

Source : AEMU-FAGEAC, 2012

Tableau 5.22 : Résultats régressions logistiques binaires Ouagadougou (odds ratios)

VARIABLES	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Etat matrimonial (Réf: Jamais marié)						
Marié(e)	1,917	0,580	1,705	0,598	1,486	0,628
	(1,005)	(0,307)	(0,910)	(0,323)	(0,883)	(0,348)
Veuf(ve)/divorcé(e)	-		-		-	
Age à la naissance du premier enfant (Réf: Pas encore d'enfant)						
Moins de 24 ans	1,019	1,233	1,115	1,180	1,548	1,089
	(0,540)	(0,408)	(0,596)	(0,404)	(0,871)	(0,383)
24 ans et plus	0,889	0,376**	0,868	0,356**	0,654	0,432*
	(0,506)	(0,154)	(0,496)	(0,149)	(0,395)	(0,189)
Nombre de femmes de plus de 15 ans (Réf: 0 femme)						
1	0,792		0,749		0,850	
	(0,422)		(0,403)		(0,491)	
2	0,953	0,839	0,914	0,874	1,342	0,759
	(0,566)	(0,301)	(0,547)	(0,319)	(0,857)	(0,296)
3 et +	1,241	2,606***	1,169	2,602***	1,986	2,302**
	(0,777)	(0,962)	(0,734)	(0,963)	(1,342)	(0,957)
Nombre d'enfants de moins de 7 ans (Réf: 0 enfant)						
1	1,635	1,023	1,518	0,987	1,153	1,132
	(0,675)	(0,333)	(0,631)	(0,324)	(0,513)	(0,396)
2 et +	1,921	0,827	1,723	0,799	1,073	0,955
	(0,867)	(0,302)	(0,788)	(0,297)	(0,518)	(0,379)
Sexe du CM (Réf: Masculin)						
Féminin	0,634	0,433*	0,708	0,456	0,613	0,446
	(0,312)	(0,211)	(0,355)	(0,225)	(0,321)	(0,228)
Position dans le ménage (Réf: Chef de ménage)						
Conjoint du chef de ménage		0,306*		0,339*		0,328*
		(0,194)		(0,216)		(0,215)
Fille/fils du CM	0,632	0,145***	0,583	0,157***	0,408	0,167**
	(0,345)	(0,0951)	(0,322)	(0,104)	(0,251)	(0,118)
Autres	0,210***	0,119***	0,199***	0,129***	0,161***	0,147***
	(0,108)	(0,0675)	(0,104)	(0,0744)	(0,0945)	(0,0911)
Niveau d'instruction (Réf: sans instruction ou primaire						
Secondaire 1			0,715	1,849	0,646	1,973*
			(0,287)	(0,706)	(0,271)	(0,793)
Secondaire 2			0,936	0,915	0,789	1,100
			(0,447)	(0,407)	(0,390)	(0,507)
Supérieur			0,512*	0,938	0,429*	1,131
			(0,205)	(0,468)	(0,186)	(0,598)
Age (Réf: 18-30 ans)						
30-35					2,040	1,746
					(1,024)	(0,709)
35-40					1,070	1,266
					(0,587)	(0,594)
40-45					0,658	1,543
					(0,460)	(0,812)
45-65					0,387	1,464

VARIABLES	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
					(0,229)	(0,671)
Religion (Réf: Catholique)						
Autres chrétiens					1,180	0,495
					(0,733)	(0,247)
Musulmans					1,690	0,767
					(0,613)	(0,246)
Autres					2,245	1,668
					(2,871)	(2,379)
Milieu de socialisation (Réf: Capitale)						
Autres villes					0,512	0,917
					(0,217)	(0,352)
Milieu rural					0,635	1,207
					(0,269)	(0,436)
Etranger					0,842	0,853
					(0,434)	(0,386)
Constant	4,611**	12,49***	6,560***	10,56***	8,222***	8,965**
	(2,874)	(9,631)	(4,360)	(8,424)	(6,499)	(8,143)
Observations	409	325	409	325	409	325
Standard errors in parentheses						
*** p<0,01, ** p<0,05, * p<0,1						

Source : AEMU-FAGEAC, 2012

4.2. Résultats du modèle polytomique

Nous présentons ci-dessous les résultats des régressions logistiques multinomiales (tableaux 5.23 à 5.28). Seul le modèle final est présenté pour chaque sexe et chacune des trois villes. Nous avons calculé les ratios de risque relatif (RRR) pour chaque modalité des variables explicatives par rapport à une modalité de référence. Lorsque le ratio de risque relatif est supérieur à 1, la modalité étudiée augmente la probabilité de survenue de l'événement comparée à la référence. Il s'agit ici du type de travail exercé (événement) comparé au risque d'âtre au chômage (rérérence). Par contre si le ratio est inférieur à 1, alors la modalité étudiée diminue cette probabilité comparée à la modalité de référence. Un ratio de risque relatif égal à 1 ou statistiquement non significatif montre qu'il n'y a pas de différence statistique entre la modalité étudiée et la modalité de référence. Le seul de significativité en dessous duquel les résultats sont interprétés est toujours de 10% comme dans le modèle précédent. Les ratios calculés représentent les chances relatives de se retrouver dans une catégorie d'activité (travail à domicile, travail informel hors domicile, travail formel hors domicile) plutôt que d'être au chômage. Les résultats sont présentés dans les tableaux 5.24 à 5.29 ci-dessous.

Niveau d'instruction

La prise en compte du type d'activité rend plus explicite le rôle du niveau d'instruction dans l'accès au travail rémunéré. Les régressions logistiques multinomiales montrent tant pour les hommes que pour les femmes que plus le niveau d'instruction est élevé, moins on a de chance d'exercer une activité à domicile ou une activité informelle hors domicile d'une part et plus de chance d'avoir une activité formelle hors domicile excepté les hommes à Lomé d'autre part plutôt que d'être au chômage. Particulièrement les actifs ayant un niveau d'instruction supérieur ont nettement plus de chance d'avoir une activité formelle hors domicile. Ce résultat confirme que les personnes instruites recherchent plus les emplois formels et mieux rémunérée. Elles occupent moins les emplois informels qui constituent le segment le plus important du marché de travail en Afrique de l'Ouest. Cela explique qu'elles soient plus touchées par le chômage.

L'âge

L'effet de l'âge sur la chance d'exercer un type d'activité plutôt que d'être au chômage est plus diversifié que celui du niveau d'instruction selon le sexe et la ville. A Cotonou, les hommes de 30-35 ans ont plus de chance que les jeunes de 18-30 ans d'exercer tout type d'activité. Les hommes de 35-40 ans ont seulement plus de chance d'avoir une activité formelle hors domicile tandis que les plus âgés (45-65 ans) ont plus de chance d'avoir une activité à domicile ou une activité formelle hors domicile que les plus jeunes (18-30 ans) à Cotonou. L'effet de l'âge est très faible chez les femmes à Cotonou. Seules les femmes de 30-35 ans ont plus de chance d'avoir une activité informelle hors domicile. A Lomé, les hommes de 30-35 ans ont plus de chance d'avoir une activité à domicile ou une activité formelle hors domicile. Les hommes de 35-40 ans ont seulement plus de chance d'avoir une activité à domicile. Pour les femmes de Lomé, elles ont plus de chance d'avoir une activité à domicile à partir de 45 ans. La chance d'avoir une activité informelle hors domicile est plus élevée chez les femmes de Lomé à partir de 35 ans tandis que celles qui ont entre 30 et 35 ans ont moins de chance d'avoir une activité formelle hors domicile. Chez les hommes de Ouagadougou, la chance d'avoir une activité informelle hors domicile est plus faible entre 45 et 65 ans tandis que la chance d'avoir une activité formelle hors domicile est plus élevée entre 30 et 35 ans. Chez les femmes de Ouagadougou, l'âge a seulement un effet sur le travail formel hors domicile. La chance d'avoir une activité formelle hors domicile est plus

importante dans les groupes d'âge 30-35 ans, 40-45 ans et 45-65 ans par rapport aux jeunes femmes de 18-30 ans.

L'état matrimonial

Le statut matrimonial n'a pas d'effet significatif sur la chance d'avoir un type d'activité plutôt que d'être au chômage. Ce résultat confirme les résultats du modèle binaire. Les hommes et les femmes conservent les mêmes chances d'avoir une activité rémunérée quel que soit le type d'activité considéré.

Le nombre d'enfants dans le ménage

Le nombre d'enfants dans le ménage n'a pas d'effet significatif sur l'activité rémunéré des femmes et des hommes à Cotonou et Lomé quel que soit le type d'activité et à Ouagadougou chez les hommes. Lorsqu'il y a deux enfants et plus dans le ménage à Ouagadougou, les femmes ont trois fois plus de chance de travailler à domicile par rapport à celles qui n'ont aucun enfant de moins de 7 ans dans leur ménage. La présence de plusieurs enfants dans le ménage est un facteur favorisant le travail à domicile dans la ville de Ouagadougou chez les femmes. Ces femmes travaillant à domicile entre autres pourraient être plus disponibles pour prendre soin des enfants.

Le nombre de femmes adultes dans le ménage

Le modèle dichotomique a montré que la présence de trois femmes ou plus dans le ménage favorisait l'activité professionnelle des femmes dans la ville de Ouagadougou tandis que l'effet semblait nul à Cotonou et Lomé. La prise en compte des catégories d'activité montre quelques éléments nouveaux qu'il convient de souligner. A Cotonou et Lomé, la présence de deux femmes ou plus dans le ménage augmente la chance d'avoir une activité formelle hors domicile. A Ouagadougou, la présence de trois femmes ou plus dans le ménage augmente la chance des femmes d'avoir une activité à domicile par rapport à celles qui sont la seule femme adulte de leur ménage. Plus les femmes sont nombreuses dans le ménage à Ouagadougou, plus elles ont de chance d'avoir une activité rémunérée mais la plupart travaille à domicile. Cela laisse supposer que le partage des tâches entre femmes ne libère pas de la contrainte de temps qui si elle était levée pourrait permettre de travailler hors domicile. A Cotonou et Lomé, l'hypothèse du partage des tâches domestiques qui favorise le travail à l'extérieur se confirme (hypothèse 3).

L'âge à la naissance du premier enfant

L'âge à la naissance du premier enfant n'a pas d'effet sur l'exercice d'un quelconque type d'activité chez les femmes à Cotonou. Les hommes de Cotonou ayant eu leur premier enfant avant l'âge de 24 ans ont plus de chance que les hommes sans enfants de travailler à domicile et ceux qui ont eu leur premier enfant après l'âge de 24 ans ont encore plus de chance de travailler à domicile ou d'avoir une activité informelle hors domicile. Le fait d'avoir un enfant est positivement associé à l'exercice d'une activité chez les hommes à Cotonou. A Lomé par contre, les hommes ayant eu leur premier enfant après 24 ans ont moins de chance d'avoir une activité hors domicile (formelle ou informelle) que ceux qui n'ont pas eu d'enfants. Les femmes de Lomé ayant eu leur premier enfant avant l'âge de 24 ans ont plus de chance de travailler à domicile. A Ouagadougou, ce sont les femmes qui ont eu leur premier enfant après 24 ans qui ont le moins de chance d'avoir une activité informelle hors domicile. Il n'y a pas d'effet significatif chez les hommes à Ouagadougou. Il est difficile de conclure à partir de ces résultats sur notre quatrième hypothèse.

La position dans le ménage

Le lien de parenté avec le chef de ménage a un effet significatif sur l'exercice des différents types d'activité. Globalement, on a plus de chance d'avoir une activité rémunérée lorsqu'on est plus proche du chef de ménage en termes de lien de parenté. A Cotonou, les épouses du chef de ménage ont moins de chance que les chefs de ménage d'avoir une activité à domicile ou une activité informelle hors domicile. L'effet est nul chez les hommes à Cotonou. A Lomé, les fils du chef de ménage et autres membres du ménage ont moins de chance que les hommes chefs de ménage d'avoir une activité formelle ou informelle hors domicile. Chez les femmes de Lomé, les filles du chef de ménage et autres femmes du ménage ont moins de chance que les femmes chefs de ménage d'avoir tout type d'activité. Aucune différence significative n'est observée entre les femmes chefs de ménage et les épouses du chef de ménage à Lomé. A Ouagadougou, les hommes autres membre du ménage ont moins de chance que les chefs de ménage d'avoir tout type d'activité. Chez les femmes de Ouagadougou, les autres membres du ménage ont moins de chance que les femmes chefs de ménage d'avoir une activité à domicile d'une part et les femmes chefs de ménage ont plus de chance que toutes les autres femmes (épouses, filles, autres) d'avoir une activité informelle hors domicile d'autre part.

Le milieu de socialisation

Les résultats montrent que les hommes qui ont passé leurs 12 premières années de vie en milieu rural ont plus de chance que ceux qui ont grandi à Cotonou d'avoir une activité formelle hors domicile. Chez les femmes de Cotonou, ce sont celles qui ont grandi dans les autres villes qui ont plus de chance d'avoir une activité informelle hors domicile. Aucun effet significatif du milieu de socialisation n'est noté chez les hommes et les femmes à Lomé. A Ouagadougou, les hommes socialisés dans les autres villes ont moins de chance que ceux socialisés à Ouagadougou d'avoir une activité formelle hors domicile tandis que chez les femmes, celles qui sont socialisées en milieu rural et dans les autres villes du Burkina Faso ont plus de chance d'avoir une activité formelle hors domicile que celles qui ont grandi à Ouagadougou.

La religion

La religion a un effet significatif sur l'activité dans la ville de Ouagadougou seulement. Les hommes musulmans ont 6 fois plus de chance que les catholiques d'avoir une activité à domicile tandis que les femmes musulmane ont moins 76% de chance que les catholiques d'avoir une activité formelle hors domicile.

Tableau 5.23 : Résultats régressions logistiques multinomiales hommes Cotonou (ratios risques relatifs)

VARIABLES	(1)	(2)	(3)
	Travail à domicile	Travail informel hors domicile	Travail formel hors domicile
Etat matrimonial (Réf: Jamais marié)			
Marié(e)	6,099	5,014	3,000
	(8,884)	(5,710)	(3,713)
Veuf(ve)/divorcé(e)	2,594	2,830	1,307
	(4,166)	(3,510)	(1,771)
Age à la naissance du premier enfant (Réf: Pas encore d'enfant)			
Moins de 24 ans	13,01***	2,745	1,611
	(12,91)	(1,689)	(1,069)
24 ans et plus	164,7***	6,865*	6,426
	(250,2)	(7,358)	(7,461)
Nombre de femmes de plus de 15 ans (Réf: 0 femme)			
1	0,823	1,397	3,591
	(0,872)	(1,089)	(3,044)
2	0,136	0,265	1,148
	(0,173)	(0,245)	(1,136)
3 et +	0,363	0,375	0,893
	(0,472)	(0,386)	(1,016)

VARIABLES	(1)	(2)	(3)
	Travail à domicile	Travail informel hors domicile	Travail formel hors domicile
Nombre d'enfants de moins de 7 ans (Réf: 0 enfant)			
1	0,807	0,748	1,179
	(0,683)	(0,482)	(0,791)
2 et +	2,649	1,147	1,172
	(2,247)	(0,781)	(0,842)
Sexe du CM (Réf: Masculin)			
Féminin	0,0687*	0,344	0,392
	(0,102)	(0,347)	(0,478)
Position dans le ménage (Réf: Chef de ménage)			
Conjoint du chef de ménage	167,9	26,99	8,474e+07
	(2,706e+06)	(333,981)	(9,486e+11)
Fille/fils du CM	3,572	1,821	0,550
	(5,037)	(2,019)	(0,661)
Autres	1,32e-07	0,417	1,248
	(0,000119)	(0,320)	(1,023)
Niveau d'instruction (Réf: sans instruction ou primaire			
Secondaire 1	0,556	0,744	1,051
	(0,397)	(0,447)	(0,735)
Secondaire 2	0,139**	0,334*	3,386*
	(0,121)	(0,212)	(2,373)
Supérieur	0,0444***	0,0794***	2,285
	(0,0395)	(0,0500)	(1,526)
Age (Réf: 18-30 ans)			
30-35	13,84***	4,187**	8,840***
	(12,52)	(2,968)	(6,511)
35-40	2,960	2,093	10,75***
	(3,338)	(1,764)	(9,577)
40-45	1,195e+07	5,733e+06	1,199e+07
	(9,419e+09)	(4,520e+09)	(9,452e+09)
45-65	11,46**	1,208	5,244**
	(11,80)	(0,890)	(4,155)
Religion (Réf: Catholique)			
Autres chrétiens	0,830	0,802	1,450
	(0,515)	(0,400)	(0,791)
Musulmans	0,159*	0,689	1,061
	(0,160)	(0,421)	(0,664)
Autres	3,266e+06	2,472e+06	4,949e+06
	(4,034e+09)	(3,053e+09)	(6,112e+09)
Milieu de socialisation (Réf: Capitale)			
Autres villes	0,633	2,519	2,895*
	(0,530)	(1,489)	(1,744)
Milieu rural	0,642	1,967	2,755*
	(0,495)	(1,153)	(1,671)
Etranger	0,754	4,360*	1,818
	(0,795)	(3,427)	(1,517)
Constant	0,0215**	0,696	0,0236***
	(0,0354)	(0,830)	(0,0318)
Observations	390	390	390

VARIABLES	(1)	(2)	(3)
	Travail à domicile	Travail informel hors domicile	Travail formel hors domicile
Standard errors in parentheses			
*** p<0,01, ** p<0,05, * p<0,1			

Source : AEMU-FAGEAC, 2012

Tableau 5.24 : Résultats régressions logistiques multinomiales femmes Cotonou (ratios risques relatifs)

VARIABLES	(1)	(2)	(3)
	Travail à domicile	Travail informel hors domicile	Travail formel hors domicile
Etat matrimonial (Réf: Jamais marié)			
Marié(e)	7,540	2,567	2,782
	(9,692)	(2,612)	(3,650)
Veuf(ve)/divorcé(e)	8,432	3,635	3,105
	(11,18)	(3,920)	(4,204)
Age à la naissance du premier enfant (Réf: Pas encore d'enfant)			
Moins de 24 ans	1,507	0,815	1,552
	(0,764)	(0,405)	(1,063)
24 ans et plus	0,285	0,356	1,495
	(0,254)	(0,272)	(1,661)
Nombre de femmes de plus de 15 ans (Réf: 0 femme)			
1			
2	1,332	1,305	2,387
	(0,781)	(0,737)	(1,854)
3 et +	1,311	2,443	8,862**
	(0,909)	(1,567)	(7,782)
Nombre d'enfants de moins de 7 ans (Réf: 0 enfant)			
1	0,829	0,726	0,372
	(0,481)	(0,403)	(0,281)
2 et +	1,920	0,855	1,214
	(1,183)	(0,501)	(0,952)
Sexe du CM (Réf: Masculin)			
Féminin	0,130*	0,265	4,217
	(0,140)	(0,239)	(5,401)
Position dans le ménage (Réf: Chef de ménage)			
Conjoint du chef de ménage	0,0569**	0,0703**	1,059
	(0,0782)	(0,0866)	(1,730)
Fille/fils du CM	0,260	0,244	0,156
	(0,282)	(0,237)	(0,179)
Autres	0,0468***	0,0475***	0,104*
	(0,0527)	(0,0457)	(0,133)
Niveau d'instruction (Réf: sans instruction ou primaire			
Secondaire 1	1,420	1,302	7,225***
	(0,797)	(0,702)	(5,521)
Secondaire 2	0,550	0,387	8,678***
	(0,343)	(0,237)	(6,987)

VARIABLES	(1)	(2)	(3)
	Travail à domicile	Travail informel hors domicile	Travail formel hors domicile
Supérieur	0,104*	0,422	47,76***
	(0,131)	(0,361)	(45,87)
Age (Réf: 18-30 ans)			
30-35	1,311	2,498*	2,258
	(0,785)	(1,381)	(1,684)
35-40	0,801	1,971	1,076
	(0,592)	(1,360)	(1,027)
40-45	1,188	1,801	0,380
	(0,950)	(1,380)	(0,524)
45-65	2,690	0,744	1,217
	(2,023)	(0,544)	(1,180)
Religion (Réf: Catholique)			
Autres chrétiens	0,615	0,516	0,418
	(0,288)	(0,235)	(0,270)
Musulmans	0,673	1,275	0,531
	(0,413)	(0,722)	(0,452)
Autres	0,113*	0,841	0,280
	(0,144)	(0,703)	(0,400)
Milieu de socialisation (Réf: Capitale)			
Autres villes	0,797	2,826*	1,453
	(0,482)	(1,633)	(1,069)
Milieu rural	0,625	1,684	0,927
	(0,382)	(0,985)	(0,832)
Etranger	0,254**	0,618	0,540
	(0,155)	(0,346)	(0,465)
Constant	8,191	16,72**	0,0364*
	(13,35)	(22,87)	(0,0720)
Observations	384	384	384
Standard errors in parentheses			
*** p<0,01, ** p<0,05, * p<0,1			

Source : AEMU-FAGEAC, 2012

Tableau 5.25 : Résultats régressions logistiques multinomiales hommes Lomé (ratios risques relatifs)

VARIABLES	(1)	(2)	(3)
	Travail à domicile	Travail informel hors domicile	Travail formel hors domicile
Etat matrimonial (Réf: Jamais marié)			
Marié(e)	4,768	0,769	1,466
	(4,637)	(0,625)	(1,350)
Veuf(ve)/divorcé(e)	3,101	0,759	1,366
	(4,812)	(1,027)	(2,109)
Age à la naissance du premier enfant (Réf: Pas encore d'enfant)			
Moins de 24 ans	0,211	0,408	0,182
	(0,240)	(0,447)	(0,202)
24 ans et plus	0,253	0,0455**	0,0726*
	(0,354)	(0,0610)	(0,102)

VARIABLES	(1)	(2)	(3)
	Travail à domicile	Travail informel hors domicile	Travail formel hors domicile
Nombre de femmes de plus de 15 ans (Réf: 0 femme)			
1	0,887	0,444	1,413
	(0,773)	(0,312)	(1,267)
2	0,633	0,213**	0,943
	(0,575)	(0,157)	(0,882)
3 et +	0,523	0,446	1,831
	(0,556)	(0,363)	(1,855)
Nombre d'enfants de moins de 7 ans (Réf: 0 enfant)			
1	1,061	1,716	1,738
	(0,640)	(0,856)	(0,925)
2 et +	0,620	0,739	0,876
	(0,424)	(0,437)	(0,561)
Sexe du CM (Réf: Masculin)			
Féminin	2,101	2,446	1,011
	(1,819)	(1,547)	(0,818)
Position dans le ménage (Réf: Chef de ménage)			
Conjoint du chef de ménage	0,0248	51,793	0,425
	(37,53)	(5,350e+07)	(582,2)
Fille/fils du CM	0,194	0,101***	0,165*
	(0,199)	(0,0799)	(0,154)
Autres	0,335	0,260**	0,134**
	(0,294)	(0,172)	(0,121)
Niveau d'instruction (Réf: sans instruction ou primaire			
Secondaire 1	0,292**	0,568	1,731
	(0,173)	(0,297)	(1,145)
Secondaire 2	0,355	0,615	3,130
	(0,238)	(0,364)	(2,225)
Supérieur	0,0817***	0,262**	2,983
	(0,0656)	(0,151)	(2,030)
Age (Réf: 18-30 ans)			
30-35	5,531**	3,008	4,008*
	(4,511)	(2,170)	(3,142)
35-40	5,006*	1,627	2,231
	(4,595)	(1,354)	(2,014)
40-45	0,802	0,336	1,313
	(0,787)	(0,286)	(1,153)
45-65	0,759	0,290	0,821
	(0,708)	(0,232)	(0,710)
Religion (Réf: Catholique)			
Autres chrétiens	1,329	1,375	1,091
	(0,681)	(0,597)	(0,513)
Musulmans	0,418	1,777	0,737
	(0,436)	(1,214)	(0,621)
Autres	0,922	1,620	0,977
	(0,680)	(0,977)	(0,688)
Milieu de socialisation (Réf: Capitale)			
Autres villes	0,471	1,160	1,307
	(0,303)	(0,580)	(0,718)

VARIABLES	(1)	(2)	(3)
	Travail à domicile	Travail informel hors domicile	Travail formel hors domicile
Milieu rural	0,439	0,655	0,643
	(0,265)	(0,332)	(0,353)
Etranger	0,836	1,081	0,665
	(0,759)	(0,803)	(0,590)
Constant	8,720	164,3***	4,076
	(14,98)	(254,7)	(7,041)
Observations	369	369	369
Standard errors in parentheses			
*** p<0,01, ** p<0,05, * p<0,1			

Source : AEMU-FAGEAC, 2012

Tableau 5.26 : Résultats régressions logistiques multinomiales femmes Lomé (ratios risques relatifs)

VARIABLES	(1)	(2)	(3)
	Travail à domicile	Travail informel hors domicile	Travail formel hors domicile
Etat matrimonial (Réf: Jamais marié)			
Marié(e)	1,117	0,873	0,608
	(0,601)	(0,432)	(0,528)
Veuf(ve)/divorcé(e)	0,541	0,571	0,452
	(0,390)	(0,388)	(0,521)
Age à la naissance du premier enfant (Réf: Pas encore d'enfant)			
Moins de 24 ans	1,969*	1,287	2,002
	(0,773)	(0,489)	(1,295)
24 ans et plus	1,112	1,003	1,035
	(0,613)	(0,516)	(0,956)
Nombre de femmes de plus de 15 ans (Réf: 0 femme)			
1			
2	1,206	0,836	5,289**
	(0,547)	(0,370)	(4,410)
3 et +	1,029	1,122	16,50***
	(0,540)	(0,567)	(15,57)
Nombre d'enfants de moins de 7 ans (Réf: 0 enfant)			
1	1,052	1,252	1,064
	(0,443)	(0,508)	(0,759)
2 et +	0,689	0,949	1,116
	(0,315)	(0,410)	(0,846)
Sexe du CM (Réf: Masculin)			
Féminin	1,706	1,971	0,795
	(0,898)	(0,922)	(0,777)
Position dans le ménage (Réf: Chef de ménage)			
Conjoint du chef de ménage	0,536	0,806	0,389
	(0,443)	(0,628)	(0,529)
Fille/fils du CM	0,189**	0,244*	0,00621***
	(0,145)	(0,179)	(0,00850)

VARIABLES	(1)	(2)	(3)
	Travail à domicile	Travail informel hors domicile	Travail formel hors domicile
Autres	0,185**	0,227*	0,0255***
	(0,150)	(0,176)	(0,0344)
Niveau d'instruction (Réf: sans instruction ou primaire			
Secondaire 1	0,332***	0,497**	1,596
	(0,123)	(0,176)	(1,161)
Secondaire 2	0,287**	0,555	10,89***
	(0,170)	(0,300)	(9,495)
Supérieur	0,0725***	0,407	23,91***
	(0,0647)	(0,253)	(22,83)
Age (Réf: 18-30 ans)			
30-35	1,729	1,576	0,0772**
	(0,748)	(0,642)	(0,0797)
35-40	1,769	3,279**	1,033
	(1,049)	(1,795)	(0,961)
40-45	2,402	3,436**	0,413
	(1,469)	(1,995)	(0,468)
45-65	2,936*	2,969*	0,620
	(1,829)	(1,803)	(0,643)
Religion (Réf: Catholique)			
Autres chrétiens	1,341	1,462	1,740
	(0,444)	(0,461)	(0,990)
Musulmans	0,319	1,167	3,906
	(0,249)	(0,743)	(4,318)
Autres	2,320	1,362	5,089
	(1,598)	(0,951)	(5,660)
Milieu de socialisation (Réf: Capitale)			
Autres villes	1,159	1,242	0,547
	(0,491)	(0,498)	(0,406)
Milieu rural	1,337	1,114	0,752
	(0,654)	(0,537)	(0,630)
Etranger	0,725	0,969	0,787
	(0,392)	(0,495)	(0,689)
Constant	3,395	2,539	0,262
	(3,581)	(2,526)	(0,466)
Observations	455	455	455
Standard errors in parentheses			
*** p<0,01, ** p<0,05, * p<0,1			

Source : AEMU-FAGEAC, 2012

Tableau 5.27 : Résultats régressions logistiques multinomiales hommes Ouagadougou (ratios risques relatifs)

VARIABLES	(1) Travail à domicile	(2) Travail informel hors domicile	(3) Travail formel hors domicile
Etat matrimonial (Réf: Jamais marié)			
Marié(e)	0,361	1,548	1,722
	(0,436)	(0,981)	(1,258)
Veuf(ve)/divorcé(e)	1,905	4,133e+07	2,553e+07
	(7,912)	(8,781e+10)	(5,423e+10)
Age à la naissance du premier enfant (Réf: Pas encore d'enfant)			
Moins de 24 ans	7,414e+06	1,248	1,531
	(9,236e+09)	(0,729)	(1,003)
24 ans et plus	1,280e+06	0,610	0,681
	(1,594e+09)	(0,383)	(0,507)
Nombre de femmes de plus de 15 ans (Réf: 0 femme)			
1	0,441	0,592	2,124
	(0,513)	(0,377)	(1,567)
2	0,374	0,623	4,678*
	(0,582)	(0,442)	(3,793)
3 et +	0,397	0,794	9,414**
	(0,611)	(0,601)	(8,359)
Nombre d'enfants de moins de 7 ans (Réf: 0 enfant)			
1	1,870	1,730	0,767
	(1,785)	(0,827)	(0,405)
2 et +	2,59e-07	1,924	0,530
	(0,000270)	(0,981)	(0,312)
Sexe du CM (Réf: Masculin)			
Féminin	5,18e-07	0,860	0,472
	(0,000930)	(0,490)	(0,355)
Position dans le ménage (Réf: Chef de ménage)			
Conjoint du chef de ménage			
Fille/fils du CM	0,159	0,508	0,338
	(0,244)	(0,336)	(0,271)
Autres	0,107*	0,204**	0,119***
	(0,144)	(0,130)	(0,0958)
Niveau d'instruction (Réf: sans instruction ou primaire			
Secondaire 1	0,193*	0,540	1,242
	(0,175)	(0,233)	(0,653)
Secondaire 2	0,397	0,304**	5,876***
	(0,387)	(0,168)	(3,541)
Supérieur	0,140**	0,129***	3,804**
	(0,135)	(0,0680)	(2,120)
Age (Réf: 18-30 ans)			
30-35	1,416	1,639	3,201**
	(1,180)	(0,871)	(1,900)
35-40	0,859	0,627	2,617
	(0,834)	(0,370)	(1,711)
40-45	0,394	0,307	2,415

VARIABLES	(1)	(2)	(3)
	Travail à domicile	Travail informel hors domicile	Travail formel hors domicile
	(0,454)	(0,230)	(1,980)
45-65	0,219	0,243**	1,177
	(0,245)	(0,151)	(0,841)
Religion (Réf: Catholique)			
Autres chrétiens	3,125	1,022	1,393
	(4,532)	(0,694)	(1,000)
Musulmans	6,473**	1,695	1,358
	(5,681)	(0,656)	(0,591)
Autres	7,39e-07	1,784	5,853
	(0,00297)	(2,464)	(8,419)
Milieu de socialisation (Réf: Capitale)			
Autres villes	0,537	0,641	0,281**
	(0,402)	(0,287)	(0,151)
Milieu rural	0,669	0,662	0,718
	(0,515)	(0,298)	(0,361)
Etranger	0,281	0,828	0,926
	(0,350)	(0,464)	(0,578)
Constant	6,67e-07	10,14***	0,255
	(0,000831)	(8,470)	(0,263)
Observations	417	417	417
Standard errors in parentheses			
*** p<0,01, ** p<0,05, * p<0,1			

Source : AEMU-FAGEAC, 2012

Tableau 5.28 : Résultats régressions logistiques multinomiales femmes Ouagadougou (ratios risques relatifs)

VARIABLES	(1)	(2)	(3)
	Travail à domicile	Travail informel hors domicile	Travail formel hors domicile
Etat matrimonial (Réf: Jamais marié)			
Marié(e)	0,431	0,440	3,667
	(0,338)	(0,286)	(4,413)
Veuf(ve)/divorcé(e)	0,963	0,666	7,014
	(0,840)	(0,474)	(9,026)
Age à la naissance du premier enfant (Réf: Pas encore d'enfant)			
Moins de 24 ans	1,254	0,943	1,234
	(0,589)	(0,381)	(0,755)
24 ans et plus	0,515	0,311**	1,159
	(0,363)	(0,161)	(1,074)
Nombre de femmes de plus de 15 ans (Réf: 0 femme)			
1			
2	0,820	0,530	0,902
	(0,444)	(0,257)	(0,623)
3 et +	2,473*	2,024	2,371
	(1,319)	(0,950)	(1,704)
Nombre d'enfants de moins de 7 ans (Réf: 0 enfant)			

VARIABLES	(1)	(2)	(3)
	Travail à domicile	Travail informel hors domicile	Travail formel hors domicile
1	1,945	0,907	1,262
	(1,002)	(0,372)	(0,730)
2 et +	3,357**	0,572	0,521
	(1,944)	(0,265)	(0,430)
Sexe du CM (Réf: Masculin)			
Féminin	1,329	0,234**	3,366
	(1,195)	(0,144)	(3,650)
Position dans le ménage (Réf: Chef de ménage)			
Conjoint du chef de ménage	0,664	0,238*	1,934
	(0,698)	(0,182)	(2,581)
Fille/fils du CM	6,33e-08	0,185**	2,732
	(3,80e-05)	(0,155)	(3,389)
Autres	0,101***	0,136***	0,706
	(0,0885)	(0,0986)	(0,939)
Niveau d'instruction (Réf: sans instruction ou primaire			
Secondaire 1	1,506	1,222	71,43***
	(0,852)	(0,552)	(60,43)
Secondaire 2	0,354	0,221**	185,8***
	(0,319)	(0,160)	(185,1)
Supérieur	3,45e-07	0,288	238,8***
	(0,000331)	(0,223)	(259,6)
Age (Réf: 18-30 ans)			
30-35	0,421	1,741	7,894***
	(0,277)	(0,787)	(6,260)
35-40	1,095	0,781	3,133
	(0,721)	(0,446)	(2,485)
40-45	1,281	1,028	15,04**
	(0,881)	(0,623)	(16,34)
45-65	1,828	0,877	4,792*
	(1,114)	(0,477)	(4,200)
Religion (Réf: Catholique)			
Autres chrétiens	0,898	0,476	0,354
	(0,643)	(0,297)	(0,279)
Musulmans	0,899	0,986	0,246**
	(0,398)	(0,363)	(0,143)
Autres	7,94e-07	2,400	2,766
	(0,00212)	(3,737)	(9,299)
Milieu de socialisation (Réf: Capitale)			
Autres villes	0,581	0,621	3,688*
	(0,331)	(0,282)	(2,555)
Milieu rural	2,034	0,731	7,565**
	(0,971)	(0,310)	(6,018)
Etranger	0,846	1,032	0,344
	(0,558)	(0,531)	(0,312)
Constant	0,914	20,88***	0,000653***
	(1,311)	(22,29)	(0,00146)
Observations	325	325	325
Standard errors in parentheses			

VARIABLES	(1)	(2)	(3)
	Travail à domicile	Travail informel hors domicile	Travail formel hors domicile
*** p<0,01, ** p<0,05, * p<0,1			

Source : AEMU-FAGEAC, 2012

5. Synthèse et discussion

L'étude de l'offre de travail à Cotonou, Lomé et Ouagadougou montre une importante participation des femmes aux activités économiques. Le taux de participation des femmes au marché du travail est proche de celui des hommes à Cotonou et Lomé mais plus faible à Ouagadougou. Ce qui confirme en partie notre première hypothèse. Les modèles multivariés nous ont permis d'étudier les déterminants de l'offre de travail dans les trois villes. Le modèle dichotomique d'offre de travail a permis de mettre en évidence les effets nets des variables explicatives sur la probabilité d'exercer une activité rémunérée. Les résultats ont été approfondis par le modèle polytomique en prenant en compte les différentes possibilités d'insertion sur le marché du travail. Le niveau d'instruction a un effet négatif sur l'exercice d'une activité rémunérée notamment les actifs ayant un niveau d'étude supérieur ont moins de chance d'avoir une activité rémunérée. Ceux-ci ont moins de chance d'avoir une activité rémunérée que ceux qui ont au plus un niveau primaire. Ils ont cependant plus de chance d'avoir une activité formelle hors domicile, correspondant aux emplois les mieux rémunérés. Ils ont particulièrement moins de chance d'avoir une activité à domicile. Ces actifs qualifiés ne seraient pas disposés à faire n'importe quelle activité. Lachaud (1997) a montré un effet négatif du niveau d'instruction sur l'emploi pour certaines villes africaines dont Ouagadougou : *« […] il semblerait que des personnes très qualifiées, ayant la possibilité d'obtenir des gains importants, sont susceptibles d'avoir en même temps un salaire souhaité élevé et préfèrent ne pas participer au marché du travail. »* (Lachaud 1997: 76). Nos résultats sont contraires à la théorie basée sur les ressources relatives selon laquelle les personnes les plus instruites auraient plus de chance d'avoir une activité professionnelle (Brines 1994; Greenstein 2000; Shelton and John 1996). Le statut matrimonial n'a pas d'effet significatif sur l'activité rémunérée à Cotonou, Lomé et Ouagadougou. En particulier les femmes mariées ont la même chance que les autres femmes d'avoir tout type d'activité dans les trois villes. D'après la théorie féministe marxiste, le mariage serait une contrainte pour le travail des femmes. Elles doivent parfois négocier la possibilité de pouvoir exercer une activité en

dehors du domicile (Attané 2009). En considérant la position dans le ménage (lien de parenté), on remarque que les épouses du chef de ménage ont moins de chance que les femmes chefs de ménage d'exercer une activité rémunérée dans les trois villes. L'âge à la naissance du premier enfant influence l'exercice d'une activité rémunérée. Cependant l'effet observé n'est pas toujours celui qui est attendu. A Cotonou, c'est globalement le fait d'avoir eu un enfant qui est positivement associé à l'exercice d'une activité chez les hommes. Ceux qui ont eu leur premier enfant après 24 ans ont encore plus de chance d'avoir une activité rémunérée. A Lomé par contre ce sont les hommes ayant eu leur premier enfant après 24 ans qui ont moins de chance d'avoir une activité rémunérée tout comme chez les femmes à Ouagadougou. Notre quatrième hypothèse selon laquelle les femmes ayant eu leur premier enfant plus tôt ont moins de chance d'avoir une activité rémunérée n'est pas confirmée. Le nombre d'enfants de moins de 7 ans dans le ménage n'a pas un effet significatif sur l'exercice d'une activité rémunérée. C'est seulement à Ouagadougou que les femmes ayant au moins deux enfants de moins de 7 ans dans le ménage ont trois fois plus de chance de travailler à domicile. Le travail à domicile peut être une alternative pour combiner charge des enfants et activité professionnelle. La présence de trois femmes de plus de 15 ans dans le ménage augmente la chance de travailler à domicile pour les femmes de Ouagadougou et celle d'avoir une activité formelle hors domicile pour les femmes de Cotonou et Lomé. Le nombre de femmes dans le ménage semble favorable à une organisation plus flexible des tâches domestiques, qui libère du temps pour le travail hors domicile pour les femmes à Cotonou et Lomé (hypothèse 3). Mais cela suggère aussi des formes d'assujettissement des femmes par les femmes puisque leur capacité à se consacrer à leur activité rémunérée repose sur leur capacité à se faire faire reposer leur charge de travail domestique sur d'autres femmes (Badini-Kinda 2010; Damamme and Saussey 2007; Nouaim 2005; Lecarme 1992). La religion n'a pas d'effet sur le travail des femmes à Cotonou et Lomé. Les femmes musulmanes ont moins de chance d'avoir une activité formelle hors domicile à Ouagadougou.

Conclusion

Nous avons examiné l'offre de travail dans trois villes d'Afrique de l'Ouest. Les femmes sont nombreuses sur ce marché mais leurs conditions de travail restent encore précaires pour la plupart comparées aux hommes. Les modèles multivariés ont montré quelques effets des variables de famille et fécondité sur l'exercice d'une activité rémunérée. Les effets varient parfois selon le sexe et la ville. Ces résultats nécessitent d'être approfondis à partir d'une analyse longitudinale qui tienne compte de la succession des événements familiaux et professionnels. Nos données ne se prêtent pas à ce type d'analyse. Nous avons noté que les personnes plus instruites, notamment celles ayant un niveau d'instruction supérieur, sont moins susceptibles d'avoir une activité rémunérée mais en même temps ont plus de chance d'avoir une activité formelle hors domicile. Cela montre un dysfonctionnement du marché de travail ou une inadéquation formation-emploi dans les trois villes étudiées. Nos résultats suggèrent également qu'il existe des spécificités par ville qui vont au-delà de la dichotomie classique ville côtière-ville sahélienne. D'autres éléments de contexte restent à considérer, par exemple des variables qui traduisent les normes sociales et culturelles en vigueur dans chaque ville et les différences institutionnelles.

Chapitre 6. Epouses-mères-travailleuses : les femmes de Cotonou et Lomé entre normes et pratiques

Introduction

Nous avons montré dans le chapitre 4, l'inégale répartition des tâches domestiques entre les hommes et les femmes dans les ménages urbains en Afrique de l'Ouest. Quelles que soient les caractéristiques, la proportion de femmes qui participent aux tâches domestiques est toujours supérieure à celle des hommes dans les trois villes étudiées. En particulier aux âges actifs, les femmes restent fortement impliquées dans les tâches domestiques. Le chapitre 5 montre que les femmes ouest africaines sont très actives sur le marché de travail avec des taux d'activité qui avoisinent ceux des hommes. Par ailleurs, on note que les femmes contribuent aux dépenses dans les ménages, en particulier lorsqu'elles exercent une activité rémunérée (chapitre 4). Ces résultats montrent d'une part que les femmes ouest africaines ne s'inscrivent pas seulement dans le rôle social attendu d'elles : celui d'épouse, mère et gardienne du foyer. D'autre part, ils soulèvent quelques questions qui appellent une investigation approfondie. Que reste-t-il encore aujourd'hui de la tradition ouest africaine (Le Cour Grandmaison 1979; Feinstein *et al.* 2010) qui impose au mari de subvenir aux besoins de la famille et à l'épouse les tâches domestiques ? Cette tradition n'interdit pas aux femmes de travailler mais leur permettait de s'approprier le revenu de leur travail pour leurs besoins ou des investissements personnels (Weigel 1987; Le Cour Grandmaison 1979). Les femmes travaillent-elle encore aujourd'hui pour leur épanouissement personnel ou plutôt pour la survie des ménages urbains ? Quelles sont les interférences entre travail et famille pour ces femmes ? Enfin, comment les femmes parviennent-elles concrètement (ou dans leur quotidien) à mener conjointement leurs activités rémunérées et celles liés à leurs responsabilités maternelles et maritales et au travail domestique ?

Les données quantitatives disponibles ne nous permettent pas de répondre valablement à ces questions. Nous mettons à contribution les récits de vie de femmes collectés à Cotonou et Lomé dans le cadre du projet FAGEAC[24]. Dans ce chapitre, nous analysons le contenu de ces entretiens semi-structurés pour éclairer les questions soulevées par les analyses

[24] Pour rappel et comme précisé dans le chapitre 3, ce type de données n'a été collecté qu'à Cotonou et Lomé. D'autres types de données qualitatives ont été collectés à Ouagadougou.

quantitatives et vérifier l'hypothèse 5. Seuls les résultats de l'analyse sont présentés ici, les données et la méthode d'analyse sont présentées dans le chapitre 3.

1. Entre travail et famille : quel équilibre possible ?

1.1. S'occuper de la famille mais avoir une activité rémunérée aussi

Il est socialement attendu des femmes ouest africaines qu'elles se marient, donnent naissance à des enfants et qu'elles s'occupent des enfants, du mari et du foyer (Feinstein *et al.* 2010). Se conformer à cette norme sociale devrait maintenir les femmes dans l'exécution des tâches domestiques et les priverait du temps à investir sur le marché du travail. Hors les femmes ouest africaines exercent souvent des activités économiques. En ville, elle saisissent la moindre opportunité qui s'offre pour créer une activité qui leur rapporte un revenu (Cordonnier 1982; Toulabor 2012; Weigel 1987; Le Cour Grandmaison 1979). Aujourd'hui, elles sont de plus en plus impliquées dans l'économie et les ressources générées par leurs activités sont de plus en plus importantes pour la survie des membres de la famille (Guétat-Bernard 2011; Locoh 1996; Wrigley-Asante 2011). En même temps, on observe une absence totale de remise en question de leur responsabilité maternelle et domestique. La présence massive des femmes ouest africaines sur le marché du travail pourrait traduire une évolution par rapport à la tradition qui veut qu'elles soient confinées à la sphère privée du domestique et des soins aux enfants. Simultanément, la prise en charge presque totale des tâches domestiques indique une conformité à cette tradition. Lorsqu'il a été demandé aux femmes ce qu'elles pensent du rôle socialement attendu des femmes, c'est-à-dire s'occuper principalement du ménage sans exercer une activité rémunérée, la réponse a été unanime et sans ambiguïté. Aucune d'entre elles n'admet que le bonheur de la femme consiste seulement à avoir des enfants et s'occuper du foyer. Que ce soit parmi les femmes ayant un niveau d'instruction élevé ou celles qui n'ont jamais ou presque jamais fréquenté l'école, celles qui sont en couple ou séparées, riches ou pauvres, on note un attachement au travail professionnel. Cathy, revendeuse de friperie et mère de cinq enfants vit sans conjoint dans la ville de Lomé. A la question de savoir s'il est nécessaire que la femme travaille ou si elle doit rester à la maison s'occuper du ménage, elle répond : *« Moi je ne peux pas rester à la maison en attendant que l'homme aille chercher de quoi me nourrir….je ne peux pas rester les bras croisés »* (Cathy, 31 ans, séparée avec 5 enfants, niveau primaire). Elle affirme ainsi sa volonté d'être financièrement autonome. On pourrait rétorquer que Cathy, compte tenu de sa séparation avec son conjoint, est obligée de travailler pour s'occuper toute seule de

ses enfants. Au moment de l'enquête, les deux premiers enfants vivaient avec leur père. Le récit de Cathy montre qu'elle s'est toujours investie dans le travail lorsqu'elle était encore en union. Néanmoins, l'importance des revenus des femmes dans la survie des ménages urbains traduit davantage une nécessité de faire face aux nombreuses dépenses (logement, eau, électricité, transport, communications, nourriture, vêtements, santé, scolarité, etc.) qu'une réelle opposition à la tradition sociale qui confère ce rôle aux seuls hommes. Dans le contexte urbain où tout le monde dénonce le coût élevé de la vie, les revenus des hommes ne suffisent plus et les femmes sont tenues d'apporter leur contribution en exerçant une activité rémunérée.

1.2. Changer d'activité mais ne pas sortir du marché de travail

Pour plusieurs femmes, la vie professionnelle commence avant l'entrée en union. A cette période clé de la vie, à Cotonou ou à Lomé comme partout ailleurs, l'arrivée d'un enfant peut avoir un impact sur la trajectoire professionnelle des femmes. Au Togo, en particulier, une étude montre que l'arrivée d'un enfant s'accompagne d'abord d'un arrêt de travail puis d'une remise rapide en activité (Béguy 2009). L'incompatibilité entre travail et maternité est profondément inscrite dans les représentations sociales des normes de genre, comme le montre le cas de Jeannette, secrétaire de direction dans une entreprise privée à Cotonou. Jeune mariée, elle travaillait déjà avant son entrée en union et est encore sans enfant au moment de l'enquête. Son conjoint lui a déjà signifié qu'il souhaite qu'elle abandonne son travail quand ils auront des enfants. Voici ce qu'elle en pense : *« Avoir des enfants ne veut pas dire rester à la maison et ne rien faire. Bon même si je ne travaille pas pour quelqu'un, il faudrait que je fasse quelque chose pour mon propre compte au moins. Qui va me donner quelque chose à la fin du mois. »* (Jeannette, 31 ans, mariée sans enfant, niveau Bac + 2 ans de formation). Le récit de Jeannette illustre un trait récurrent dans les récits : l'autorité du mari dans la vie professionnelle des femmes et les injonctions sociales à se consacrer aux enfants au détriment du travail. Il met par ailleurs en exergue l'importance de l'inégalité des rapports de genre dans les couples à Cotonou.

Pour autant, l'idée de ne pas rester à la maison à ne rien faire et au contraire de faire quelque chose pour soi revient régulièrement dans les propos des femmes interviewées. Cela permet de comprendre en partie pourquoi la plupart des femmes travaillent à leur

propre compte à Cotonou et Lomé. L'impact de la maternité sur le travail des femmes ne se solde pas systématiquement par une sortie du marché de travail ; mais il impose un choix spécifique d'activité qui soit compatible avec la prise en charge des soins aux enfants. Plusieurs raisons expliquent le fait que les femmes travaillent à leur propre compte ou se remettent à leur propre compte après une naissance. Le marché de l'emploi offre peu de possibilités d'emploi salarié en Afrique de l'Ouest. Il faut ajouter à cela la faible qualification des femmes qui sont en général moins instruites que les hommes et la gestion du ménage. Il semble plus simple de s'occuper de la maison et des enfants en travaillant pour soi en indépendant, parfois même à domicile, que d'être salariée à l'extérieur. Les femmes doivent parfois négocier l'acceptation de leur projet de travailler à l'extérieur du ménage en montrant au mari qu'elles désirent le soutenir dans la prise en charge des dépenses du ménage (Attané 2009).

1.3. L'incompatibilité incontournable

L'incompatibilité entre le travail et la famille se définit par la contrainte de temps. Le nombre d'heures disponibles, à répartir entre les tâches domestiques, le travail rémunéré et les loisirs, y compris le repos, est limité (Donni and Ponthieux 2011). Pour beaucoup de femmes, mener de front une activité rémunérée et les obligations du foyer est une vraie gageure (Badini-Kinda 2010; Damamme and Saussey 2007). Travailler à domicile rend plus facile la combinaison des deux. Dans pareils cas, les temps professionnels et domestiques se superposent, tel que par exemple, surveiller les enfants à la maison pendant les heures de travail en période de vacances scolaires. Cette contrainte impose aux femmes la nécessité de trouver des moyens de contournement, d'adaptation ou d'aménagement de leur temps.

On trouve dans la littérature plusieurs termes pour désigner cette relation entre le travail et la famille : conciliation, articulation, équilibre, arbitrage et équation (Barrère-Maurisson 2012; Chrétien 2010; Girard 2010; Padis 2001; Badini-Kinda 2010). L'incompatibilité entre le travail et la famille s'exprime peut-être différemment chez les travailleuses indépendantes et les salariées (Badini-Kinda 2010) mais elle est présente dans les deux cas. Les femmes salariées du secteur moderne ont un statut particulier par rapport aux autres femmes. Elles bénéficient des conventions sociales qui leur octroient les congés de maternité et autres avantages (chapitre 2). En revanche, Emma, commerçante dans la ville de Lomé raconte les

difficultés qu'elle rencontre dans l'exercice de son activité : *« Ce n'est pas facile, c'est un peu difficile. C'est un peu difficile parce que, le problème est que premièrement, tu dois t'occuper des enfants. Ensuite, tu vas vouloir venir tôt pour que les clientes ne te manquent pas, pour que tu vendes. »* (Emma, 28 ans, en union avec 2 enfants, niveau primaire). Ne pas pouvoir se rendre au marché très tôt, parce qu'il faut d'abord assurer les tâches domestiques, pourrait faire perdre à Emma la confiance de ses fournisseurs et de ses clients, ce qui serait préjudiciable pour son commerce. Tout comme Emma, Julienne, infirmière dans un centre universitaire à Cotonou dont le mari travaille à l'étranger, parle du risque permanent d'être en retard au travail. *« Tu vas le (premier enfant) préparer et préparer le second, le doucher tout ça là ; le mettre au propre, faire la bouillie tout et tout…donc tu vas faire tout ça là avant de quitter la maison. Si je ne sais même pas faire je serais même en retard au boulot »* (Julienne, 38 ans, infirmière, mariée avec 2 enfants, enceinte au moment de l'enquête). La contrainte de temps est présente, tant chez les femmes salariées que chez les travailleuses indépendantes. La différence fondamentale est que les travailleuses indépendantes peuvent s'organiser comme cela leur convient tandis que les salariées sont tenues de respecter les horaires réglementaires de travail. En outre, la composition du ménage (le nombre et l'âge des enfants, conjoint présent ou absent, domestique ou autre personne aidant), les conditions de vie du ménage sont des facteurs de différenciation entre les femmes. Celles qui ont des enfants petits éprouvent plus de difficultés que celles dont les enfants sont plus grands. La présence du conjoint représente plus de contrainte que d'aide (voir plus loin la faible contribution des hommes aux tâches domestiques). Avoir une domestique qui aide, une personne extérieure qui vient exécuter des tâches ponctuelles ou du matériel électroménager allège la charge des tâches domestiques ; mais ces facilités ne sont pas à la portée des ménages pauvres.

1.4. Les femmes ont toujours travaillé

L'attachement au travail exprimé par les femmes va au-delà de la génération qui a été interviewée. La plupart d'entre elles décrivent leur mère comme une femme qui travaillait beaucoup et qui d'ailleurs les a instruites dans cette voie. C'est ainsi que plusieurs, parmi les commerçantes, ont été initiées par leur mère. Au marché, elles occupent la place de leur mère pour certaines et celle de leur belle-mère pour d'autres. L'influence des mères aux niveaux professionnel et familial est très visible chez les femmes. Toute jeune, Estelle,

grande commerçante à Lomé (Nana Benz)[25] accompagnait sa maman au marché. Elle a été très tôt initiée au commerce. Malgré son niveau d'instruction très bas (classe de CM2[26] seulement), elle maîtrise parfaitement les techniques d'étude de marché, de marketing et de négoce internationale. *« Ma maman est revendeuse, mon papa est transporteur. Au bas âge, au moment où elle allait au marché, j'allais avec elle au marché. Donc, quand on revient, elle me dit de compter l'argent »* (Estelle, 44 ans, mariée avec 4 enfants, niveau primaire). Estelle a également beaucoup appris sur la vie conjugale au milieu des femmes qui parlaient souvent de leurs difficultés quotidiennes au marché. Pour cela elle a donc décidé de ne pas se marier jeune. Any est cadre supérieur, professionnellement très engagée à Cotonou. Elle travaille comme consultante indépendante. Son discours montre l'importance des revenus de sa mère dans le ménage. *« Ma mère faisait son commerce…. Puisque maman faisait le commerce, les deux (parents) se complétaient. Donc étant donné que j'ai vu ça, je n'ai voulu qu'appliquer ça. »* (Any, 49 ans, divorcée avec deux enfants, niveau Bac + 4).

Bien que les femmes ouest africaines aient toujours exercé des activités économiques (Cordonnier 1982; Toulabor 2012; Weigel 1987; Le Cour Grandmaison 1979), celles-ci ne sont pas toujours reconnues socialement. En effet, il y a au Bénin comme dans beaucoup de pays africains, un manque de reconnaissance sociale de la contribution des femmes aux économies nationales. Qu'il soit rémunéré ou pas, le travail des femmes souffre d'une « invisibilité sociale » peu à peu dénoncée et partiellement corrigée (Charmes 2005; Kergoat 2005).

En milieu rural en particulier, les femmes ont toujours joué un rôle déterminant dans les exploitations agricoles familiales, que ce soit sur les parcelles de leurs époux ou sur leurs propres parcelles, habituellement destinées aux cultures vivrières (Boserup 1985; Guétat-Bernard 2011; Meillassoux 1982; Paul 2008). Pour autant, elles accèdent rarement au statut d'agriculteur/trice réservé à leur mari et sont considérées comme de simples aides-familiales. Quel que soit le lieu de résidence, l'argent généré par les activités féminines (petit commerce, élevage, services divers, restauration…) est perçu comme un simple appoint pour le foyer. Pour modeste qu'il soit, cet apport est un complément souvent essentiel pour la survie et le bien-être des membres du ménage.

[25] Nom donné aux riches commerçantes de la ville de Lomé qui fait allusion à leur rang social et à leur aisance matérielle (Toulabor 2012).
[26] Cours moyens deuxième année, correspondant à la sixième année d'études primaire.

Dans les villes, trouver une activité qui génère des revenus est crucial pour les femmes et le modèle de l'épouse assignée aux tâches domestiques et aux soins aux enfants se heurte à la nécessité d'augmenter les ressources du ménage. Les propos de Rhode, secrétaire à Lomé, exprime clairement une conscience commune aux femmes d'attachement au travail en dépit de leur assignation au foyer : « *Avant, dans le temps de nos mères on disait que la femme reste au foyer mais au vrai sens la femme ne restait pas au foyer, c'est qu'elle n'était pas bureaucrate mais elle était, elle travaillait, elle faisait des travaux champêtres, elle vendait, elle achetait des choses ici et elle revend pour venir aider la famille. L'évolution a fait que la femme est devenue bureaucrate. C'est ça qui fait dire aux gens que les femmes doivent rester au foyer. Rester au foyer ne veux pas dire croiser les bras, préparer à manger aux enfants, laver les vaisselles, nettoyer les choses* » (Rhode, 40 ans, célibataire sans enfants, niveau bac +2). les propos de Rhode renvoient à l'idée qu'une femme ne doit pas attendre que son mari donne l'argent pour faire vivre le ménage et qu'elle doit trouver elle-même une activité qui lui permette de contribuer aux dépenses du ménage. Outre la nécessité de faire face aux besoins essentiels de la famille, il y a aussi derrière les propos de cette femme célibataire et sans enfant, une forme de revendication à une certaine indépendance économique.

1.5. La nécessité du travail des femmes

Ce que décrivent les femmes interviewées répond à la nécessité d'avoir un revenu personnel, indispensable au fonctionnement du ménage. Il montre les difficultés des hommes à assurer à eux seuls les besoins du ménage (Guétat-Bernard 2011; Locoh 1996; Wrigley-Asante 2011). Jeannette, assistante administrative à Cotonou, semble partager l'idée qu'une femme s'occupe du ménage pour le bonheur de ses enfants mais en même temps, elle souligne la nécessité de sortir de la maison pour gagner de l'argent. *« Hum, bon (rire), héé sinon normalement c'est (rester à la maison pour prendre soin du ménage) bon pour que les enfants aient une bonne éducation et qu'ils soient bien encadrés, normalement il faut que la femme soit à la maison. Qu'elle s'occupe du ménage, de l'éducation de la famille mais vu l'évolution de la cherté de la vie et de tout ça là, bon ce que l'homme ramène à la maison très souvent ça ne suffit pas, ce qui oblige la femme de sortir elle aussi, aller travailler bon tout en faisant son devoir d'épouse, bon de mère à la maison. Ce n'est pas facile mais (rire), elle est obligée de le faire »* (Jeannette, 31 ans, mariée sans enfant, niveau

Bac + 2 ans de formation). L'obligation d'avoir une activité rémunérée se conjugue avec l'obligation de s'occuper du foyer et des enfants. Autrement dit, les femmes admettent clairement le devoir qui leur incombe de contribuer aux dépenses du ménage en gagnant de l'argent mais elles ne remettent pas pour autant en cause la division sociale du travail qui leur attribue exclusivement les tâches domestiques et fait de l'homme le gagne-pain. Dans ces conditions, que représente le mari pour ces femmes ?

2. L'utilité de l'époux

2.1. La figure du bon époux : au-delà du gagne-pain

Les femmes des villes ouest africaines sont très actives sur le marché du travail et accèdent ainsi à une certaine autonomie financière. On pourrait s'interroger sur ce que serait pour elles un "idéal-type" d'époux. Lorsqu'on demande aux femmes ce que serait pour elles un mari "idéal", un bon mari, il y a deux constantes. La première, c'est la tendance à affirmer qu'il n'existe pas de mari idéal ; et la seconde, que le mari idéal doit être capable de prendre en charge le ménage. Elles ajoutent des éléments tels que : qu'il soit respectueux, attentionné, compréhensif. Rarement elles évoquent la participation aux tâches domestiques comme caractéristique d'un bon époux. La question de l'époux idéal a été très peu étudiée dans la littérature. En Afrique de l'Ouest particulièrement, les études se concentrent sur la mise en couple, les formes de conjugalité et le devenir des unions (Adjamagbo *et al.* 2014; Antoine 2006; Antoine *et al.* 1995a, 1995b; Marcoux and Antoine 2014b). Certaines études analysent l'impact de la crise économique sur la mise en couple et montrent que l'obtention d'un emploi et la possession d'un logement précèdent la mise en couple chez les jeunes hommes (Antoine *et al.* 1995a, 1995b). Les conditions économiques jouent sur la décision de se mettre en couple mais est-ce vraiment le critère premier pour les femmes ? Dans ces études, on sait quand les unions sont concrétisées mais les relations peuvent avoir commencé bien avant l'obtention du travail, nécessaire à la vie du couple. Dans d'autres contextes (Etats-Unis, notamment), il a été également montré que les célibataires ayant un potentiel de revenu élevé ont plus de chance de se marier et que les hommes mariés ayant un potentiel de revenu élevé ont moins de risque de divorce (Nakosteen and Zimmer 1997). Les récits des femmes sur l'époux idéal ne s'écartent pas de la norme qui veut que les hommes prennent en charge les dépenses du ménage (Le Cour Grandmaison 1979; Feinstein *et al.* 2010) comme le dit Hélène, célibataire et mère d'un

enfant à Lomé : « *Si ça existait pour moi un mari idéal, c'est un mari qui a une femme, qui a une bonne communication avec sa femme, … un mari responsable.* (…) *responsable en ce sens un mari qui doit subvenir aux besoins de la famille »* (Hélène, 35 ans, célibataire avec un enfant, niveau BAC + 5). Pour elle, le mari polygame n'est pas l'idéal, car il lui est souvent difficile d'assumer les nombreuses responsabilités qui lui incombent alors. Du point de vue des statistiques, la polygamie est de nos jours un phénomène marginal à Cotonou et à Lomé. On assiste à une transformation de cette forme d'union qui implique de moins en moins une cohabitation des coépouses (Amadou 2010; Badini-Kinda 2010). L'enquête FAGEAC menée en 2012 indique que 4% des hommes et 7% des femmes à Cotonou étaient dans une union polygame contre environ 5% des hommes et des femmes à Lomé. Les entretiens réalisés montrent que les époux communiquent peu entre eux en particulier sur la prise des décisions qui engagent pourtant le couple. Pour les hommes en général, partager les tâches ménagères avec sa femme est un signe de faiblesse, une pratique déconsidérée par l'entourage.

Rachel, séparée et mère d'un enfant, est beaucoup plus précise sur le rôle attendu d'un bon mari à Cotonou. *« Tu as un mari, il a un bon travail, il s'en sort comme il faut. Il s'occupe de toi à la maison, tu ne manques de rien. S'il y a quelque chose qui arrive dans ta famille, il se lève, il est souvent derrière toi, il t'aide, vous voyez un peu ? C'est les choses que moi j'aime. Ça c'est un bon mari, il essaie de faire de son mieux, c'est ça que je veux.* A la question de savoir ce que les maris doivent payer à la maison, elle répond : *Bon le mari, normalement le mari doit assumer les responsabilités de la maison, il doit payer le loyer régulièrement, l'électricité, l'eau. Payer le manger, il doit y avoir de la nourriture dans la chambre [la maison], la scolarité des enfants, le petit déjeuner des enfants, tout, l'homme doit s'occuper de ça »* (Rachel, 28 ans, séparée avec un enfant, niveau primaire). Les propos de Rachel très ancrés dans la norme, montrent ce qui est socialement attendu des hommes dans les ménages. Le mari doit prendre en charge les dépenses récurrentes du ménage, indépendamment des ressources financières de son épouse. Il doit aussi soutenir son épouse par sa présence et sa contribution financière dans les évènements heureux ou malheureux qui surviennent dans la belle-famille. Il doit rehausser l'image de son épouse dans sa famille, être " derrière " quelqu'un, pour reprendre l'expression de Rachel veut dire

qu'on lui apporte son soutien[27]. Ce soutien est nécessaire dans les cérémonies de deuil, de mariage ou autres cérémonies socialement importantes dans les sociétés ouest africaines. Pour remplir convenablement ce rôle, le mari doit avoir un travail bien rémunéré. La première question posée aux filles lorsqu'elles présentent un fiancé à la famille porte généralement sur son activité, garante de sa capacité à assumer les responsabilités que l'on attend de lui.

2.2. Le travail comme premier mari

Si la norme maritale qui confère aux hommes l'obligation de financer les dépenses récurrentes du ménage est communément admises par les femmes, celles-ci ne refusent pas cependant, nous l'avons vu, d'apporter leur contribution financière. Dans la pratique, les hommes sont souvent bien en peine d'assumer toutes les dépenses tout seuls et les femmes ne vont pas attendre que l'homme trouve les solutions pour les prendre en charge. Ceci est particulièrement vrai pour leurs besoins personnels (vêtements, produits de beauté, cartes de recharge pour le téléphone, repas du midi pour celles qui travaillent à l'extérieur, etc.) Confrontées aux réalités des conditions de vie urbaines, elles exaltent au contraire le travail rémunéré et l'élève au rang de « premier mari », expression qui revient régulièrement dans les entretiens. Bien plus encore, une femme qui n'apporte aucun revenu et qui doit compter sur son mari y compris pour ses besoins personnels n'est pas considérée comme une bonne épouse et court même le risque d'être délaissée par son mari. Anne Attané (2009) montre comment l'argent (le produit du travail des femmes) façonne les relations conjugales dans la ville de Ouagadougou. Apporter de l'argent dans le ménage transforme l'attitude du mari vis-à-vis de la femme (Attané 2009). Le mari le plus réticent à voir sa femme quitter le foyer pour aller gagner sa vie dehors, s'attendra quand même à ce qu'elle développe une petite activité à la maison pour apporter sa contribution. Quand on demande aux femmes de donner des conseils aux jeunes filles qui se préparent à devenir épouses, les femmes mettent l'accent sur la nécessité d'avoir un travail. *« Bon le conseil que je peux donner à une petite sœur est que aujourd'hui, au Bénin par exemple, c'est ton boulot qui est ton premier mari. Si tu as ton boulot aujourd'hui, tu gagnes quelque chose là, c'est ça qui est ton premier*

[27] Jusqu'à un passé récent, pour élire un chef de village ou de quartier, les votants s'alignaient derrière les candidats pour leur apporter leur suffrage. On utilise l'expression « je suis derrière toi » pour marquer son soutien à la personne.

mari. » (Rachel, 28 ans, séparée avec un enfant, niveau primaire). A travers leur travail, les femmes trouvent d'une part l'autonomie voire le respect et la considération de leur époux et d'autre part une assurance au cas où l'homme n'arriverait plus à remplir ses obligations ou si quelque chose lui arrivait (perte d'emploi, maladie invalidante, décès,…). Michèle, en couple avec deux enfants à Lomé, dit que la femme qui ne travaille pas est mal vue par sa famille, sa belle-famille et même son mari qui pourrait même la quitter pour d'autres femmes. *« Si tu es une femme à Lomé aujourd'hui et puis tu ne fais rien, tu es mal vue d'abord par ta famille, ta belle famille et surtout ton mari. »* (Michèle, 31 ans, en couple avec 2 enfants, niveau Bac + 4). Finalement la bonne épouse n'est pas seulement celle qui entretient le foyer mais aussi celle qui est capable, en plus de gérer le foyer, d'apporter des revenus.

Le travail rémunéré des femmes est aussi source d'épanouissement personnel et un gage de stabilité pour le couple. Julienne est mariée avec deux enfants, son époux a récemment trouvé du travail à l'étranger et elle vit seule avec les enfants à Cotonou. Il vient les voir régulièrement mais reste néanmoins absent pendant de longues périodes. Son emploi d'infirmière lui procure un revenu mais il lui permet aussi de combler sa solitude face à l'absence de son conjoint. *« Donc si moi je ne travaillais pas vraiment, surtout comme il n'est plus à côté de moi, il est à l'extérieur, j'allais mourir de chagrin hein, sincèrement ça (le travail) fait du bien. Je sors de la maison, je rencontre des gens, la plupart du temps je passe ça au boulot, vous voyez ? »* (Julienne, 38 ans, mariée avec 2 enfants, enceinte au moment de l'enquête, infirmière). Ses collègues forment une seconde famille pour elle. Travailler à l'extérieur apporte aux femmes toujours très impliquées dans leur foyer, un équilibre, une soupape d'oxygène ; comme l'exprime clairement Viviane : *« …moi aujourd'hui, je ne me vois pas à la maison, simplement à la maison je ne pense pas, parce que les deux vont de paires, à la maison on se ressource, au boulot on se défoule aussi. Parfois ; et puis les deux je crois que c'est la plénitude, oui c'est l'équilibre »* (Viviane, 42 ans, mariée avec 2 enfants, niveau Bac + 2).

2.3. L'époux source de valorisation sociale

Il faut encore recourir aux normes sociales pour comprendre pourquoi le plein engagement dans la gestion du domestique reste toujours une valeur importante pour les femmes malgré leur récit de vie conjugale qui étale la lourde charge qui pèse sur elle au quotidien. En effet, les relations entre la plupart des femmes interviewées et leurs époux ne sont pas des plus belles. Certains hommes ne sont présents que de corps et ne contribuent pratiquement à rien dans le ménage (Wrigley-Asante 2011). Beaucoup de femmes vivent malgré elles dans des conditions très difficiles. C'est ainsi qu'elles qualifient leur vie de femme, même pour les mieux nanties. *«…ah c'est très dure (la vie des femmes au Bénin), quand tu trouves vingt femmes comme ça là, dix-neuf sont entrain de souffrir ma sœur, même celle qui est en voiture elle souffre »* (Claire, 36 ans, en union non cohabitant avec 4 enfants dont 2 ailleurs, niveau primaire). Il en va de même dans la ville de Lomé. Michèle explique et tente de généraliser les difficultés pour toutes les femmes *« Selon moi, être une femme à Lomé aujourd'hui c'est pas du tout facile. C'est-à-dire quand pour toi c'est … c'est comme si c'est à toi seule cela arrive. Tu vas dans une autre maison même si ce n'est pas dans une autre maison, devant toi-même tu vois que tu n'es pas la seule à vivre cette situation-là. Peut-être pour toi-même c'est encore mieux par rapport à ta camarade ou bien à ta sœur qui est à côté de toi. »* (Michèle, 31 ans, en couple avec 2 enfants, niveau Bac + 4).

Etre une femme célibataire d'un âge avancé, mère sans conjoint, divorcée ou séparée n'est pas socialement accepté en Afrique de l'Ouest. Le mariage (y compris l'union libre) donne à la femme un statut social qui lui assure un respect dans la société. Le mari joue dans ce contexte un rôle de couverture en termes de statut social pour la femme. Cette valorisation sociale du statut de femme mariée est très importante pour les femmes même lorsqu'elles ont su se construire une indépendance financière. Quand on lui dit que certaines femmes préfèrent vivre seules, Thérèse, femme mariée à Cotonou, réplique : *« Ça, ce n'est pas une bonne vie. Non. C'est-à-dire, je ne sais pas, le mariage c'est comme quand une femme est chez un homme ; c'est comme un chapeau et partout elle passe… C'est-à-dire quand vous êtes deux par exemple, toi tu es chez ton mari, même si tu crèves de faim et l'autre est maman avec enfant qui n'est pas chez un mari, on ne vous regarde pas de la même manière. Le respect qu'on a envers l'autre ce n'est pas le même respect qu'on aura envers toi. C'est toujours différent. »* (Thérèse, 32 ans, mariée avec 2 enfants, niveau Bac + 4). Au caractère incontournable du mariage, s'ajoute l'injonction sociale à la procréation comme le dit Rachel

(Cotonou) : *« Parce que dans notre société, si tu es une femme âgée normalement, si tu n'as pas d'enfants, tu n'es pas respectée, tu n'es pas considérée.»* (Rachel, 28 ans, séparée avec un enfant, niveau primaire).

Cette valorisation du statut de femme mariée avec enfant est présente dans tous les secteurs de la société, que ce soit dans le cercle familial, politique ou même professionnel. Josiane est célibataire, responsable d'une importante organisation non gouvernementale à Lomé. Elle explique tout d'abord comment son jeune frère la décourageait au moment où elle postulait pour ce poste *« J'avoue qu'au départ, quand même je suis allée au concours, il y a mon jeune frère qui me disait : écoute toi tu n'es même pas mariée, c'est un poste de responsabilité ça, on ne va pas aller mettre une petite de trente ans là-bas qui n'est même pas mariée, immature pour diriger cette grande structure »*. (Josiane, 30 ans, célibataire sans enfant, niveau Bac + 5). L'attitude du frère vis-à-vis de sa sœur qui postule à un poste à responsabilité souligne à quel point le statut de célibataire est associé à une forme d'immaturité sociale. Dans cette conception, une femme qui n'est pas mariée ne peut être éligible à un poste à forte responsabilité. Son statut de célibataire jette le doute sur ses compétences professionnelles. Josiane ressent chez ses collègues masculins une certaine désapprobation vis-à-vis du fait qu'elle n'a pas de mari : *« Mais en milieu de travail, en milieu de travail je crois que quand on a un mari, un mari compréhensif, un mari intellectuel ça fait le respect aussi. Et tout récemment lors d'une mission à S. (une localité du Nord du Togo) j'étais avec un collaborateur qui est allé jusqu'à me poser la question : Eh directrice après il faut nous amener votre fiancé, votre fiancé on veut le connaitre ! »*. Cette pression sociale est encore plus importante en milieu rural que dans les villes. Josiane qui a précédemment travaillé comme animatrice dans une autre organisation en milieu rural est régulièrement sollicitée par les jeunes filles qui viennent lui demander des conseils sur leur vie de femme. Mais son statut matrimonial pose problème. Les villageoises plus âgées voient cette complicité d'un mauvais œil et expriment une certaine méfiance : *« Parfois quand je sors là, je dis hé mais les dames là sont en train de parler encore (rires) et parfois elles vont jusqu'à dire : écoutez nos filles viennent chez vous mais j'espère que vous n'allez pas leur donner de mauvais conseils hein, j'espère que vous n'allez pas leur donner de mauvais conseils, en tout cas elles doivent se marier parce que chez nous au village une femme qui n'a pas de mari n'est pas considérée, n'est pas une femme. »*. Il y a interférence entre les vies privée et

professionnelle. Dans cet exemple révélateur des réalités souvent décrites par les jeunes femmes, le regard social porté sur le célibat est stigmatisant et accentue le sentiment d'illégitimité sociale. Les célibataires que nous avons rencontrées sont toujours confrontées à l'injonction au mariage. Cette injonction s'accentue à mesure que l'âge avance. Pour celles qui sont impliquées dans une carrière professionnelle épanouissante, comme c'est le cas pour Josiane, se marier et avoir des enfants devient problématique. Un véritable dilemme se pose tant il sera difficile, si elle se marie, de faire accepter à son mari et à la famille qu'elle reste impliquée dans son activité avec la même intensité.

2.4. Limitation des naissances : recherche de la qualité et du bien-être

Mariage et procréation sont fortement liés dans les sociétés que nous étudions. Mettre au monde des enfants est une exigence de toute union légitime. Malgré la forte valorisation sociale du mariage et de la maternité, on note chez les femmes interrogées une volonté de limitation des naissances. La plupart de ces femmes ont au plus trois enfants et déclarent qu'elles n'en veulent plus d'autres. L'engagement professionnel des femmes est-il associé à la volonté de limiter les naissances à Cotonou et Lomé ?

Le désir de limiter les naissances chez les femmes ne s'est pas encore traduit par une diminution remarquable du niveau de fécondité dans les villes. Dans le chapitre 2, nous présentions les niveaux de fécondité dans les villes étudiées. L'indice synthétique de fécondité est passé de 4,7 à 3,6 enfants entre 1996 et 2012 à Cotonou, et de 5,6 à 3,5 enfants entre 1988 et 2013 à Lomé. Quand on observe les difficultés quotidiennes que les femmes qui travaillent rencontrent pour prendre soin de leur famille (Adjamagbo *et al.* 2016; Damamme and Saussey 2007), il semble évident que le travail professionnel joue un rôle important dans le désir d'avoir moins d'enfants même si elles ne le disent pas de manière explicite. L'argument principal qui justifie leur désir de faible fécondité n'est pas l'incompatibilité entre travail et famille nombreuse. Elles mettent en avant le coût de la vie, la formation des enfants et le souci d'assurer un niveau de vie adéquat. La recherche de la "qualité" de l'enfant l'emporte sur la quantité (Alain 1997). Ce choix est présent aussi bien chez les femmes instruites que chez celles qui n'ont pas (ou peu) fréquenté l'école. Les premières désirent que leurs enfants fassent au moins aussi bien qu'elles dans les études, tandis que les secondes souhaitent que les enfants fassent les études scolaires qu'elles n'ont

pas pu faire. Claire, esthéticienne, est mère de 4 enfants issus de deux unions à Cotonou. Elle explique qu'au départ elle voulait deux enfants (une fille et un garçon), ce qu'elle a eu dans une première union qui n'a pas duré. Après sa séparation, elle construit une nouvelle relation et met au monde deux autres enfants. Maintenant elle n'en veut plus et dit prendre ses précautions pour ne plus tomber enceinte. *« Non j'ai fini…j'ai fini, j'ai fini avec ça hein. Si je n'avais pas divorcé avec l'autre là, je ne veux plus faire d'enfant. »* (Claire, 36 ans, en union non cohabitant avec 4 enfants dont 2 ailleurs, niveau primaire). Elle semble bien déterminée dans son choix et dit se préoccuper beaucoup de l'avenir de ses enfants. Elle investit beaucoup dans l'instruction de ses enfants dont le succès à l'école lui procure une grande satisfaction. Jeannette est secrétaire de direction dans une entreprise privée à Cotonou. Elle vit en couple à Cotonou depuis 4 ans sans enfant. Elle explique que c'est un choix. *« Oui au départ c'était un choix parce qu'on voulait avoir certaines choses dans la vie d'abord. Maintenant, on voit qu'il est temps d'en avoir ...peut être que l'année prochaine on aura une bonne nouvelle (rire) »* Elle explique pourquoi il est maintenant temps pour elle et son conjoint d'avoir des enfants. *« Oui au moins aujourd'hui lui (son mari) son boulot s'est stabilisé, c'est stable, il n'est plus sous contrat à durée déterminée et moi j'ai ce petit truc là que je fais et, tout au moins, on a où dormir, un moyen de déplacement. Donc on voit que...maintenant on peut s'occuper de quelqu'un, lui donner ce dont il a besoin »* (Jeannette, 31 ans, mariée sans enfant, niveau Bac + 2 ans de formation). Jeannette a déjà décidé avec son époux de se limiter à deux enfants. Elle dit que si l'on veut vivre en paix, il faut en faire peu pour pouvoir bien s'en occuper. Chez Jeannette le travail du couple conditionne la maternité : l'obtention par le mari d'un travail bien rémunéré et stable, complété par le petit revenu de l'épouse, rend possible les projets d'enfants du couple. Les femmes que nous avons interviewées sont préoccupées par le niveau de vie et la qualité d'éducation des enfants. Rachel (Cotonou) dévoile ses ambitions pour sa fille *« J'aimerais que ce que moi je n'ai pas pu faire, ma fille le fasse. Pourquoi ? Je n'ai pas pu faire de longues études. J'aimerais que ma fille fasse de longues études et qu'elle soit un haut cadre, une grande autorité pour moi, c'est ça, c'est mon souhait ça »* (Rachel, 28 ans, séparée avec un enfant, niveau primaire).

3. Les tâches domestiques et les dépenses dans les ménages

3.1. Les hommes quasi absents dans les tâches domestiques

Le récit des femmes sur le partage des tâches domestiques est conforme aux résultats de l'analyse quantitative présentée dans le chapitre 4. En règle générale, les hommes contribuent très peu aux tâches domestiques. Il n'y a pas de partage, ce sont plutôt les femmes qui s'en occupent (Adjamagbo *et al.* 2016; Herrera and Torelli 2013). La contribution de certains hommes est décrite comme occasionnelle tandis que d'autres ne font rien du tout. On rencontre parmi les époux ceux qui sont exigeants sur la qualité des repas et les services que l'épouse doit leur rendre, ceux qui pensent aider la femme en étant moins exigeant, ceux qui investissent dans les équipements électroménagers pour diminuer la pénibilité du travail domestique de leur épouse et enfin ceux qui contribuent activement aux tâches domestiques (les plus rares). Nadine, agent de maîtrise dans une structure publique, est en couple à Cotonou avec un cadre supérieur. Elle décrit une contribution occasionnelle de celui-ci aux tâches domestiques *« Les travaux domestiques, les maris, (soupir) est ce qu'ils participent ? Mais les week-ends, des fois si la dame qui vient nous aider ne vient pas, au moins nettoyer le salon, les carreaux là, il fait ça. Mais à part ça, à la cuisine non »* (Nadine, 40 ans, en couple avec un enfant, enceinte au moment de l'entretien, niveau Bac + 2). La cuisine est l'endroit de la maison où les hommes semblent le plus absents. Rhode est secrétaire et vit seule à Lomé après sa séparation. Elle souligne l'absence de répartition des tâches domestiques avec son conjoint quand ils vivaient ensemble. *« (…) des fois il vient et il balaie la chambre. Il arrange la chambre. Pas tous les jours. C'est une fois en passant. Il lave aussi ses vêtements. La plupart du temps, tout est à ma charge »* (Rhode, 40 ans, célibataire sans enfants, niveau bac + 2). La contribution des hommes aux tâches domestiques semble très négligeable. Certains ne font rien du tout comme le mari de Jeannette (Cotonou) dont elle parle en ces termes : *« Nous sommes deux : mon mari et moi et c'est moi je m'occupe du ménage. Bon l'homme lui il est l'homme (rire), il vient c'est pour manger et dormir »* (Jeannette, 31 ans, mariée sans enfant, niveau Bac + 2 ans de formation).

On peut lire à travers son expression « *lui c'est l'homme* » la forte représentation genrée du partage des tâches domestiques (Feinstein *et al.* 2010; Badini-Kinda 2010). Jeannette et son conjoint ont tous deux un niveau d'étude universitaire et travaillent au dehors. Michèle, bibliothécaire, souligne également la même chose à Lomé avec son conjoint qui n'a que le BEPC (secondaire 1) et elle une maîtrise. *« …. comme quoi chez eux à A. (localité du sud du*

Togo), un homme ne fait pas le travail d'une femme » (Michèle, 31 ans, en couple avec 2 enfants, niveau Bac + 4). En plus de ne rien faire, les hommes sont souvent exigeants. Le mari de Jeannette refuse qu'elle fasse laver ses habits par une autre personne. Elle est tenue de laver les habits de son mari malgré toute la fatigue dont elle parle. Viviane, agent de contrôle dans une structure publique à Cotonou, souligne également les exigences de son mari (titulaire d'un doctorat obtenu en Europe). A la question de savoir ce que fait son mari dans la maison elle répond : *« Hummm rien. Absolument rien, jusqu'à ce jour. C'est un homme qui aime un peu être chouchouté (rire) même si tu lui présentes le repas, tu présentes la table, tu apprêtes tout. Souvent il aime manger sur le canapé en face de la télé. C'est ce qu'il aime faire. Tu apportes tout et tu amènes tout et tu oublies la bouteille d'eau ou un petit truc, il va t'appeler (sourire) il est comme ça jusqu'à ce jour. Il n'a pas changé. »* (Viviane, 42 ans, mariée avec 2 enfants, niveau Bac + 2). On remarque aisément le sourire de Viviane quand elle raconte son vécu, elle dit prendre du plaisir à le faire car c'est ce qu'elle fait depuis son enfance. Lolette, responsable de sa propre unité de photocopies à Cotonou, a plus de chance car son mari est à l'étranger. Elle raconte ses contraintes quand il est présent. *« Quand il est ici, il ne mange pas la même nourriture deux fois dans une journée. Tu dois préparer trois différentes nourritures par jour (en souriant). Cela m'est vraiment difficile parce que tu fais le thé le matin, rapidement il est midi, ce qui fait que je n'ai pas vraiment le temps de préparer encore à midi et le soir est encore là donc quand il n'est pas là, je suis très à l'aise. (Rire). »* (Lolette, 47 ans, mariée non cohabitant, 2 enfants, niveau secondaire).

Les exceptions sont très rares mais il convient de le mentionner. On retrouve dans le discours des femmes certains conjoints qui se distinguent par leur contribution aux tâches domestiques. Henriette est aujourd'hui veuve, elle parle avec beaucoup de nostalgie de son défunt époux qui non seulement investissait beaucoup pour ses besoins personnels mais faisait aussi beaucoup de travaux domestiques. Henriette est infirmière à Cotonou et son époux était un homme qui avait apparemment réussi dans les affaires. Quand on lui demande de nous raconter sa relation avec son mari, elle répond : *« Trop liés, vraiment trop liés. Quand il trouve des modèles de tenue, il m'emmenait chez le tailleur, achetait le tissu et tout ça là, on n'avait pas de problème de ménage. Parfois quand je suis de garde, il prépare*[28] *même il nous amène ça là-bas, donc on mangeait ensemble avec les collègues. Il faisait bien*

[28] Dans le langage courant à Cotonou, préparer signifie cuisiner.

la cuisine, le ménage, c'est lui. Il le faisait très bien, il repassait même mes habits, ah il faisait beaucoup de choses, franchement. » (Henriette, 41 ans, veuve avec 2 enfants, infirmière). Elle reconnaît avoir vécu dans un couple atypique.

Il semble difficile de lier la participation des hommes à leur niveau d'instruction ou celui de leur épouse ou encore à l'activité ou la contribution financière de l'un et l'autre. Elle est commune à toutes les classes sociales (riches, pauvres, instruits, non instruits). La norme sociale reste le principal déterminant de la répartition des tâches domestiques entre les hommes et les femmes dans les ménages des femmes que nous avons rencontrées.

3.2. Le regard social en cause

L'implication de l'époux dans les tâches domestiques est socialement mal vue et pourraient être à l'origine de la déstabilisation du couple. Elle est souvent interprétée comme une domination de l'homme par la femme, par l'usage de pratiques occultes. Ainsi naissent souvent les conflits entre les femmes et leur belle-famille qui les accusent "d'apprivoiser" leur fils. Le regard social, ce que disent les autres, constitue un obstacle à la contribution de plusieurs hommes aux tâches domestiques. Hélène (Lomé) parle d'une expression bien connue au Bénin et au Togo pour désigner une pratique supposée des femmes pour dominer les hommes. *« Ici, l'Afrique et particulièrement au Togo, les gens disent de ces travaux, ces tâches reviennent à la femme ; c'est le rôle de la femme de le faire. Or, voir un homme faire la lessive, il y a une expression `gbotémi*[29]*, la femme a fait certaines choses sur l'homme, or ce n'est pas normal. »* (Hélène, 35 ans, célibataire avec un enfant, niveau BAC + 5). Michèle (Lomé) raconte comment son mari qui a entrepris un jour de laver le linge de leurs enfants s'est vite ravisé face au regard de ses sœurs : *« Je ne lui ai même pas demandé de laver mes habits, c'est les habits de ses enfants. Ses sœurs sont sorties, elles le regardaient faire et depuis ce jour il a refusé. »*. Paradoxalement, dans la même cour, une de ses petites sœurs héberge son mari qui fait tout. Là-dessus, il dit que sa sœur a envouté son mari. *« Présentement, la sœur qui est dans la maison avec son mari, c'est le mari qui fait la cuisine, qui lave les habits des enfants presque qui fait tout ce que une femme peut faire c'est lui. La femme est là et c'est le mari qui s'en occupe. … personne ne dit rien… il dit (rire) que sa sœur*

[29] Terme d'origine yoruba qui signifie littéralement c'est moi qu'il faut écouter, fais tout ce que je te dis. Il est souvent utilisé pour désigner des pratiques occultes pour dompter quelqu'un.

a "gbassé[30]*" son mari. »* (Michèle, 31 ans, en couple avec 2 enfants, niveau Bac + 4). Comme on le voit avec Michèle, le partage des tâches devient plus compliqué quand le couple habite dans la famille élargie. Thérèse souligne aussi cet aspect au Bénin et rappelle combien tout est fait dans la société pour décourager les hommes de s'impliquer. *« Le béninois n'est pas formé à faire les tâches domestiques. Pour le béninois quand il fait les tâches domestiques et quelqu'un vient le voir, c'est déjà une honte, il se rabaisse pour que sa femme ait le dessus sur lui… Oui, ils ne sont pas formés pour, surtout quand la belle-famille par exemple est là, l'homme ne peut pas faire un travail domestique. Il n'a pas cette facilité de le faire. »* (Thérèse, 32 ans, Mariée avec 2 enfants, niveau Bac + 4). Derrière l'argument d'absence de formation aux tâches ménagères, ceux de l'humiliation et de la mise en danger de l'autorité masculine semblent bien plus importants.

3.3. Partage des dépenses : le revenu de l'homme seul ne suffit pas

Les récits sur le partage des dépenses confirment également les résultats quantitatifs notamment la prise en charge des dépenses de souveraineté par les hommes et l'importante contribution des femmes qui exercent une activité rémunérée. Les récits montrent tout d'abord que la plupart des femmes ne savent pas ce que gagne leur conjoint et vice versa (LeMay-Boucher and Dagnelie 2009; Roy 2006; Le Cour Grandmaison 1979). Les budgets sont le plus souvent séparés sauf dans un seul cas sur l'ensemble des personnes interrogées. Les hommes s'occupent en majorité des dépenses de loyer, d'électricité et les frais scolaires. Les femmes y contribuent parfois ou donnent de l'argent à leur conjoint pour se faire éventuellement rembourser plus tard (Damamme and Saussey 2007). Les récits montrent que l'argent de l'homme et celui de la femme ne paient pas les mêmes choses dans le ménage (Roy 2006). Emma, commerçante à Lomé, explique comment elle soutient son mari qui reste le principal responsable du paiement du loyer et des factures d'électricité. *« Oui... le loyer, il le paie. Les frais d'électricité aussi, il paie. Mais au cas où il n'en a pas, s'il n'a pas d'argent et que les gens passent (pour la facture), s'il n'en a pas, moi je paie. Après, quelques fois, il me rembourse. D'autre fois, s'il n'en a pas, il ne me rembourse pas. »* (Emma à Lomé, 28 ans, en union avec 2 enfants, niveau primaire). Comme pour les tâches domestiques, les normes sociales définissent le partage des dépenses entre les conjoints. Il y a des dépenses

[30] Le gbasse désigne un grigri, gbassé quelqu'un c'est l'envouter par des incantations ou des pratiques occultes. Il a le même sens que gbotémi dans notre cas.

qui sont socialement réservées aux hommes et donc les femmes sont aussi réticentes à y consacrer leurs revenus. Jeannette (Cotonou) par exemple accepte de contribuer à beaucoup de dépenses, sauf celle du loyer. *« … mais c'est pour le loyer que je lui ai dit non, je n'ai pas à payer quoi que ce soit là-dedans, c'est lui qui a loué sa chambre, donc c'est à lui de payer »* (Jeannette, 31 ans, mariée sans enfant, niveau Bac + 2 ans de formation). Dans les sociétés ouest africaines, où la règle maritale de virilocalité est de mise, il revient à l'homme de fournir un toit au ménage.

Les dépenses alimentaires sont davantage partagées entre les hommes et les femmes. La quasi-totalité des femmes affirment que ce que leur donne leur mari pour l'alimentation du ménage ne suffit pas et qu'elles doivent compléter. Jeannette investit plus dans l'alimentation du ménage que son mari. Elle explique qu'elle le fait pour aider son mari à faire des économies pour s'acheter un terrain. *« Moi ce qui est nourriture, ce qu'on va manger, les petites décorations de la chambre, j'achète ça. Mais lui tout ce qui est meuble, télé, bon lui s'occupe de ça là. Et aussi de l'achat d'une parcelle pour qu'on construise. Donc on a fait en sorte qu'il ne dépense pas beaucoup son argent dans le manger, mais qu'il puisse faire ça là et moi je m'occupe du manger. Mais de temps en temps il m'aide aussi, il donne aussi de l'argent pour la nourriture. Ce n'est pas beaucoup mais il donne quand même quelque chose. »* (Jeannette, 31 ans, mariée sans enfant, niveau Bac + 2 ans de formation). Dans d'autres cas, l'époux fait périodiquement les gros achats (maïs, igname, riz,…) et la femme se charge des autres condiments. Si on évalue les dépenses quotidiennes (achat de légumes, poisson, viande, huile, charbon, …), la part des femmes dans l'alimentation dépasserait celle des hommes dans plusieurs ménages. Blandine et son conjoint (Lomé) n'ont pas défini une répartition des dépenses mais lui fait les provisions périodiques et elle achète le complément. *« On n'a pas réparti les charges de ménage par rapport à l'achat de la cuisine (nourriture) là, il y a les céréales, les tubercules, il achète à la fin de chaque mois, il y a des choses qu'il achète mais les trucs concernant la sauce je l'achète…..... »* (Blandine, 37 ans, en union avec 2 enfants, niveau Bac + 4). Sophie (Lomé) quant à elle prend en charge la majorité des dépenses depuis que son mari a perdu son emploi. Quand l'homme trouve de l'argent par moment, il achète certaines choses et contribue aux dépenses alimentaires mais la plupart du temps, le ménage vit sur le revenu de Sophie. *« Là où nous sommes actuellement, la nourriture des enfants... les dépenses de nourritures, je dépense dans ce*

domaine, je le fais. Mais s'il trouve de l'argent, si une somme d'argent tombe entre ses mains, il achète toujours le maïs et le reste, nous nous débrouillons. Chaque fois qu'il a un peu d'argent, il achète toujours au moins le maïs et le reste, les poissons et tous les autres, moi-même je les achète. Mais si lui aussi il gagne de l'argent, il fait ce qu'il peut. S'il a de l'argent et qu'après avoir acheté le maïs, il lui en reste, il peut encore donner de l'argent pour les ingrédients de la sauce. » (Sophie, 39 ans, mariée avec 3 enfants, niveau primaire). Les femmes déclarent investir beaucoup plus que les hommes dans l'habillement des enfants. Il existe dans les pratiques observées, une plus grande souplesse dans le partage des dépenses que dans le partage des tâches domestiques. Les difficultés du quotidien communes aux grandes villes, l'aspiration à un certain bien-être dépassant la satisfaction des besoins essentiels obligent les femmes à travailler davantage. Concernant les tâches domestiques et les enfants, en revanche, les pratiques semblent évoluer plus lentement : normes et pratiques restent marquées par une forte séparation des rôles. Nous examinons dans la section suivante la manière dont les femmes s'y prennent pour mener de front travail et famille.

4. Concilier travail et famille : le dur labeur des femmes à Cotonou et Lomé

Le récit du quotidien des femmes montre que leur vie se résume en un dur labeur (Adjamagbo *et al.* 2016). Nous analysons ici les stratégies que les femmes travailleuses mettent en œuvre pour mener leurs activités et s'occuper de la famille. De l'organisation des tâches au choix des garderies et écoles avec cantine, les stratégies des femmes sont multiples.

4.1. Organisation des tâches

La combinaison des rôles domestiques et professionnels implique pour les femmes de longues journées et une organisation rigoureuse des tâches. La journée de travail des femmes commence très tôt le matin et se termine tard la nuit. Les femmes interviewées se réveillent chaque jour entre 4 heures et 6 heures et se couchent généralement après minuit. La journée commence toujours par des tâches domestiques et les soins aux enfants : balayer la maison, préparer le petit déjeuner, faire manger les enfants, les laver et les habiller pour l'école, etc. Elle se termine également par des tâches similaires le soir. L'enchainement des tâches domestiques le matin et le soir est commune à toutes les femmes quel que soit le

type d'activité qu'elles mènent. Claire est esthéticienne et travaille dans un marché à Cotonou. Elle est en couple non cohabitant et mère de 4 enfants dont 2 issus d'une précédente union vivent avec leur père. Sa journée commence tôt, à 5 heures, par des tâches domestiques. *« Je me réveille à cinq heures du matin, je lave les habits de bébé, je fais le travail de la maison. Je n'ai pas de domestique, je fais le travail de la maison. J'amène le petit a l'école, le grand frère de celui-ci (montre un enfant de 7 mois) et je viens ici (au marché où a lieu l'interview) je travaille. »*. (Claire, 36 ans, en union non cohabitant avec 4 enfants dont 2 ailleurs, niveau primaire). Certaines ont la chance et les moyens d'avoir des domestiques comme Julienne qui le matin se concentre sur les enfants pendant que la domestique prépare les petits déjeuners et fait la lessive. Julienne, infirmière et mère de deux enfants à Cotonou nous livre un enchaînement précis des tâches le matin. *« Bon je me réveille à cinq heures mais c'est trop tôt ça, des fois je me réveille à cinq heures trente, mais avant que je me réveille, je réveille la domestique, elle se lève, elle fait la lessive d'abord. Quand elle finit de faire la lessive elle se douche, donc quand elle se douche comme ça, elle fait le feu, quand elle fait le feu elle commence par laver le biberon, on me met de l'eau chaude sur le feu. Donc quand moi je me lève, je prends mon deuxième garçon, je le mets sur le pot pour qu'il puisse aller à la selle, donc je le mets sur le pot. Donc l'ainé je l'envoie à la douche, je le douche, parce qu'il refuse catégoriquement que personne ne le douche, donc c'est moi je le douche. Donc quand je finis de le doucher, si c'est le thé qu'il va prendre je le donne, si c'est la bouillie je le fais et il sera en train de manger, donc quand je vais finir avec lui le second a terminé de déféquer, bon je le lève et on s'en va à la douche et je le douche. Donc avant que je ne finisse de le doucher et je le mette au propre et tout et tout, disons, la bouillie est déjà prête pour lui, donc on lui donne sa bouillie, il commence par s'amuser. Moi-même je m'en vais à la douche et je me mets au propre. Donc si j'ai quelque chose à mettre dedans moi-même je mange et c'est fini, on prend le chemin du boulot. »* (Julienne, 38 ans, infirmière, mariée, conjoint absent, 2 enfants, enceinte au moment de l'entretien). Non seulement les tâches s'enchaînent mais elles se superposent suivant un graphe d'ordonnancement bien précis. Le temps bien court pour la quantité de tâches à exécuter est optimisé. Cathy, vendeuse de friperie à Lomé, vit avec sa grande sœur et 3 de ses 5 enfants. Elle décrit aussi presque la même organisation des tâches. *« Cinq heures, si tu te réveilles après avoir dit la prière à Dieu, tu balaies la cour, tu vas à la cuisine, tu fais le ménage, tu nettoies certaines choses là-bas, tu laves les assiettes et tu vérifies s'il y a de l'eau*

dans la jarre sinon tu fais la corvée d'eau et tu arranges les habits pour la friperie. » (Cathy, 31 ans, séparée avec 5 enfants, niveau primaire).

Les tâches professionnelles occupent la journée après avoir laissé les enfants à l'école. La plupart des travailleuses ne retournent à domicile qu'à la fin de la journée à l'exception de celles qui mènent leurs activités rémunérées à domicile. Dans certains cas, la journée de travail est entrecoupée de temps familiaux où il est difficile de délimiter le temps consacré au travail professionnel et celui consacré aux tâches domestiques. C'est le cas de Véronique, commerçante en couple à Cotonou qui expose sa marchandise dehors à domicile*. « Si je dois aller vendre, je me réveille à quatre heures trente, cinq heures pour étaler les marchandises dehors. Si je finis d'installer les marchandises dehors, je commence par préparer le repas de midi, je fais les vas et viens. Quand quelqu'un veut acheter, je cours pour aller vendre. Après si le temps me le permet je reviens à la maison pour continuer les tâches domestiques. Mais parfois je me réveille tôt pour vite préparer les repas à vendre. Si les repas sont prêts avant l'heure de vente, je profite du peu de temps qui me reste pour m'occuper des tâches domestiques. Le soir quand je termine de vendre, je viens continuer les travaux de la maison. »* (Véronique, 42 ans, en union avec 2 enfants, niveau secondaire 1). Comme Véronique, il est difficile de délimiter la frontière entre le travail rémunéré et le travail domestique dans le quotidien de plusieurs femmes à Cotonou et Lomé. L'espace domestique se transforme rapidement en lieu de travail et vice-versa (Jacquemin 2012). L'atelier de travail (couture, coiffure) et la boutique sont parfois confondus au domicile. La cuisine du ménage est aussi le lieu de préparation des repas destinés à être vendus au dehors. Les femmes qui travaillent au marché accueillent souvent leurs enfants à la pause déjeuner au marché où elles leur achètent à manger. Les enfants se reposent là sur place et retournent à l'école pour les cours de l'après-midi. Certaines femmes gardent des enfants en bas âges sur leur lieu de travail, parfois dans le dos lorsqu'elles travaillent.

4.2. Les domestiques : un casse-tête

Le phénomène des filles travailleuses domestiques est bien connu dans les villes ouest africaines (Jacquemin 2000, 2012; Badini-Kinda 2010; Damamme and Saussey 2007). Très sollicitées habituellement pour exécuter les tâches domestiques dans les ménages urbains, les domestiques sont de moins en moins présents dans les ménages de nos jours. Les

résultats de l'enquête quantitative montrent que 4% des ménages de Cotonou et 7% des ménages de Lomé ont déclaré un domestique. Très peu de femmes interviewées utilisent le service des domestiques. Il convient de distinguer deux catégories de domestiques ou de filles qui aident dans les tâches domestiques. La première est celle des parentes du ménage qui sont souvent confiées, dans ce cas il n'y a pas de rémunération directe versée. La fille doit être entretenue et mise en apprentissage par la suite ou aidée avec un fonds de commerce. Elles sont communément appelés « Vidomégon[31] » à Cotonou.

On retrouve dans la seconde catégorie, des filles venues pour la plupart des milieux ruraux pour vendre leurs services en ville. Elles travaillent contre une rémunération mensuelle. Parfois ce sont les parents restés au village ou les personnes intermédiaires qui perçoivent la rémunération. Des parents envoient leurs enfants travailler en ville pour subvenir aux besoins du reste de la famille au village. Les enfants qui travaillent ne savent même pas s'ils sont payés ou combien ils sont payés. Certaines personnes jouent le rôle de placeurs et vont démarcher les enfants chez les parents dans les villages, sur base de promesses qui ne se réaliseront jamais. Certains parents de bonne foi pensent que leurs enfants auront plus de chance de réussite en ville en les laissant partir. Ces intermédiaires viennent placer les enfants dans les ménages en ville contre une rémunération qu'elles empochent.

Les ménages éprouvent des difficultés de nos jours à trouver des filles dans l'une ou l'autre catégorie. D'abord, les politiques d'éducation pour tous avec la gratuité de l'école primaire en particulier pour les filles font que la plupart des filles sont désormais inscrites à l'école et ne sont par conséquent plus disponibles pour travailler comme domestiques. En même temps, la lutte contre le travail des enfants avec les campagnes de sensibilisation qui l'accompagne dans les milieux ruraux ont contribué à diminuer l'intensité du placement des enfants. Il devient donc plus difficile de trouver de petites filles pour assurer les tâches domestiques dans les ménages urbains. Celles qui sont disponibles sont de jeunes adultes plus exigeantes en matière de rémunération. Ces coûts ne sont plus à la portée des ménages modestes à Cotonou et Lomé. Ce sont les ménages relativement aisés de notre échantillon, qui correspondent pour la plupart aux ménages des femmes instruites (Cotonou en particulier) qui s'offrent ce service. Pour autant les choses ne sont pas simples pour ces ménages. Sidonie, dactylographe dans une entreprise privée à Lomé, a l'expérience de

[31] Littéralement enfant placé en langue fon.

plusieurs filles domestiques. Quand on lui demande s'il est facile de trouver des domestiques à Lomé, elle répond : *« C'est très très très très très difficile, c'est un grand problème même actuellement. Donc du coup quand elles viennent et la bonne est un peu capricieuse, c'est un peu compliqué »* (Sidonie, 40 ans, mariée avec 3 enfants, niveau secondaire 1). Pour certaines femmes, leurs moyens financiers ne permettent pas de recourir aux domestiques. Odette vit dans un couple modeste à Lomé. Elle a parcouru plusieurs agences de placement de filles domestiques à Lomé sans succès parce que les prix proposés sont hors de ses moyens. Elle a aussi cherché en vain une fille à "adopter[32]". Elle évoque la gratuité de l'école. *« Le problème est que on a cherché une domestique, on est allé dans les agences, mais nos moyens ne nous permettaient pas, (..). Adopter quelqu'un à Lomé, ça aussi ce n'est pas facile. Ça aussi on en a cherché. Avec la gratuité de l'école. Moi j'avais l'intention de prendre une fille de 13 ans, quand elle aura 18 ans comme ça, je vais la mettre en apprentissage. Je l'ai proposé à une dame, elle est allée me chercher et les parents ont refusé, que la petite doit aller à l'école. »* (Odette, 32 ans, mariée avec un enfant, niveau Bac + 4). Le gouvernement du Togo a rendu gratuite l'inscription à la maternelle et au primaire pour tous les enfants depuis la rentrée scolaire 2007-2008. C'est exactement la même situation que Claire présente à Cotonou, elle n'a pas les moyens de payer une domestique. Quand on lui présente la solution alternative qui consiste à aller chercher une fille au village, elle clarifie : *« Non il y a l'école partout maintenant, personne ne donne plus son enfant. Tout le monde amène son enfant a l'école. Yayi Boni (Président de la République du Bénin à l'époque) a encore dit que c'est gratuit. »* (Claire, 36 ans, en union non cohabitant avec 4 enfants dont 2 ailleurs, niveau primaire). Il est évident que ces mesures d'accompagnement de la scolarisation des enfants ont rendu moins facile le recrutement de filles travailleuses domestiques.

D'autres raisons sont évoquées pour justifier le recours moins systématique aux domestiques (Adjamagbo *et al.* 2016). De nombreuses représentations négatives des femmes domestiques sont décelables dans le discours des femmes, notamment sur leur manque d'hygiène, leur paresse, leur instabilité, les rivalités autour du mari, les craintes de pratiques occultes ou de vol. Les filles domestiques qui viennent généralement du milieu

[32] Pas au sens juridique du terme. Certaines familles confient des enfants à d'autres familles qui les élèvent. Ces enfants sont souvent utilisés en villes pour aider dans les tâches domestiques ou dans les activités commerciales.

rural, sont peu sensibilisées aux règles d'hygiène élémentaires et n'ont souvent aucune formation préalable en matière de sécurité domestique ou de soins aux enfants. C'est ainsi que les citadines mères de famille justifient leurs réticences à leur confier des tâches liées aux repas et aux enfants. Les anecdotes d'incidents ou de mauvais comportements reviennent fréquemment dans les entretiens. Viviane, hôtesse de l'air, par exemple, explique qu'elle a failli perdre son fils, qu'elle l'avait confié à sa domestique pendant une absence de plusieurs jours. L'enfant tombé gravement malade n'avait reçu aucun soin de la domestique qui attendait son retour pour consulter du personnel médical. « Les filles d'aujourd'hui », pour reprendre l'expression des femmes, sont qualifiées de paresseuses, qui veulent gagner sans travailler. Elles sont accusées de dissimuler leur paresse, derrière des maladies feintes qui les rendent indisponibles au travail. Viviane (Cotonou) parle de l'une de ses domestiques en ces termes : *« Elle est tout le temps malade. Quand je dis malade, ce n'est pas malade en tant que tel. On ne veut rien faire, on est là, on ne veut rien faire du tout. »* (Viviane, 42 ans, mariée avec 2 enfants, niveau Bac + 2). Thérèse (Cotonou) parle aussi des filles qui veulent gagner sans travailler. *« C'est des gens qui embêtent. Des gens qui veulent gagner mais qui ne veulent pas travailler. Tu leur confies l'enfant et ils te maltraitent l'enfant. »* (Thérèse, 32 ans, Mariée avec 2 enfants, niveau Bac + 4). Certaines filles ne restent pas longtemps et peuvent abandonner les femmes au moment où elles s'y attendent le moins et où elles ont le plus besoin d'aide. Ces expériences désagréables ont amené certaines femmes à s'organiser toutes seules sans aide domestique. Lolette (Cotonou) a renoncé à sa recherche de domestique suite à l'expérience désagréable de sa sœur. *« Au début j'ai cherché mais finalement je n'ai pas trouvé. Ma sœur en avait pris une qui n'est pas restée pendant longtemps. Malgré que ma sœur la traite bien, un jour elle a décidé de partir. Je lui ai dit qu'une domestique qui s'est autant habituée à toi et qui te laisse comme ça ? Donc si c'était moi ç'aurait été ainsi ? Si c'est ainsi, je ne peux pas. C'est là que j'ai dit que je ne voulais plus. »* (Lolette, 47 ans, mariée non cohabitant, 2 enfants, niveau secondaire). Certaines femmes craignent aussi que les domestiques détournent leur mari. On connait les craintes des femmes relatives à l'infidélité des hommes avec les filles domestiques. Elles peuvent attirer l'attention de l'homme et le détourner de sa femme. Pour cette raison certaines femmes préfèrent les petites filles (moins disponibles actuellement) ou des femmes âgées avec qui l'interaction n'est pas souvent facile (il faut respecter leur âge). Par précaution, Julienne (Cotonou) évite de confier la préparation des repas à sa domestique par

crainte de pratiques occultes ou de détournement de son mari. *« C'est moi qui prépare les repas … si elle prépare mon mari ne va jamais manger ça (rires). Chez nous c'est difficile de laisser le manger à la domestique pour préparer, parce que on dit souvent que si tu laisses le manger à ta domestique, bon si tu ne sais pas faire, c'est la domestique qui va prendre ton mari. »* (Julienne, 38 ans, infirmière, mariée avec 2 enfants, enceinte au moment de l'entretien). Des domestiques sont devenues coépouses de leur maîtresse ou ont pris leur place. Soulignons cependant que si les hommes ne mangent pas le repas cuisiné par une domestique, c'est parce qu'il est du devoir de la femme de cuisiner pour son mari. Véronique (Cotonou) ne fait pas confiance à son mari, elle préfère travailler sans domestique quand bien même elle en a besoin. *« Oui c'est un choix parce que je n'ai pas confiance en mon mari pour la simple raison que, si je prends une domestique, il peut l'enceinter. A moins que je ne prenne une petite fille. »* (Véronique, 42 ans, en union avec 2 enfants, niveau secondaire 1).

La détention de pouvoir maléfique (par les filles) pouvant nuire aux ménages, constitue une raison souvent évoquée pour désapprouver les domestiques. Sur un soupçon, Viviane fait partir une domestique : *« Elle est tombée malade un jour, je l'amène à l'hôpital et on me dit 15 de tension pour un enfant et j'ai paniqué et le major m'a dit qu'il faut qu'elle parte. Le major lui a parlé moi je ne sais et le major m'a dit qu'on dirait qu'on lui confie des tâches qu'elle n'arrive pas à exécuter dans la maison. Si je la garde, elle finira par mourir sous mon toit. C'est le major à l'hôpital qui m'a dit ça. Qu'il a déjà eu l'expérience. Je ne sais pas ce qu'ils se sont dit mais qu'on lui a confié des tâches qu'elle n'arrive pas à exécuter dans la maison, côté spirituel*[33] *mais j'ai compris et le lendemain, je l'ai fait partir. »* (Viviane, 42 ans, mariée avec 2 enfants, niveau Bac + 2). Les filles sont parfois accusées de sorcellerie ou investies d'une mission secrète de destruction du ménage.

D'autres femmes se plaignent d'avoir été victimes de vol. Là aussi, Viviane par exemple raconte avoir failli ne plus retrouver son rappel de salaire de plusieurs mois. *« Ce qui l'a fait partir maintenant, quand j'ai pris mon tout premier salaire, quand je dis 1er salaire, on n'a pas eu le salaire toute suite. Mon tout premier salaire, je suis rentrée et ma fille était malade à la maison et j'ai quitté A. (quarier de Cotonou) j'ai laissé le sac là et elle a pris. Au fait*

[33] Dire qu'on lui a confié des tâches, côté spirituel signifie implicitement dans le langage béninois que la fille a reçu une puissance de sorcellerie pour nuire au ménage. Sa présence dans le ménage comme domestique serait un prétest pour pouvoir accomplir cette mission confiée à elle par des sorcières adultes.

c'était 6 mois de rappel ou 3 mois. Elle a tout pris, (…) Finalement elle m'a dit que l'argent est dans le sac à pain. Alors que quand moi j'étais rentrée je n'étais même pas allée vers le sac à pain » (Viviane, 42 ans, mariée avec 2 enfants, niveau Bac + 2).

L'utilisation des domestiques, au regard de ces difficultés, n'est plus l'élément principal de la stratégie des femmes pour concilier travail et famille dans les villes ouest africaines. D'autres solutions sont envisagées comme par exemple recourir à l'utilisation des équipements électroménagers.

4.3. L'électroménager : une aide précieuse ?

Les équipements électroménagers, en particulier le congélateur, jouent un rôle important dans l'organisation des tâches domestiques. Les robots culinaires qui facilitent la préparation sont appréciés par les femmes. Les plats principaux programmés pour la semaine sont cuisinés le weekend et conservées au congélateur. Il revient à l'inter-semaine de les réchauffer et de préparer un accompagnement rapide. Les femmes les mieux nanties déclarent utiliser quotidiennement ces équipements. D'autres plus modestes, peuvent être équipées, d'un frigo et d'un congélateur, mais elles ne les utilisent que lors des occasions spéciales, en cas de cérémonie par exemple quand elles doivent stocker une masse importante de nourriture. Pour beaucoup de ménages le coût de l'électricité est rédhibitoire car l'utilisation de ces équipements est énergivore. Les appareils électroménagers semblent prendre aujourd'hui une place relativement importante dans les habitudes des ménages urbains à Cotonou et Lomé les mieux lotis. Même la machine à laver le linge fait (timidement) son apparition. L'époux de Pascaline (Lomé) ne contribue pas aux tâches domestiques. Il pense plutôt que sa contribution peut se limiter à investir dans l'achat d'appareils électroménagers afin de rendre à sa femme la tâche plus simple. *« Avec l'aide de mon mari j'avoue on s'équipe, on achète plein de choses : le matériel électroménager et tout pour faire en sorte de ne pas avoir beaucoup besoin d'eux (des domestiques). Oui par rapport à ça j'avoue qu'il m'aide dans ce sens parce que ses revenus lui permettent... il gagne vraiment plus que moi, beaucoup plus que moi. Un congélateur qu'il a acheté lui-même, on a une cuisinière à gaz, micro-onde. La dernière fois on a acheté une machine à laver. Et donc c'est ça et là maintenant au retour il me faut faire à manger à mon époux et entre temps il faut avouer que grâce au congélo, moulinex tout tout tout je prends beaucoup de*

dispositions et donc faire à manger ça me prend juste une heure, une heure trente. » (Pascaline, 38 ans, mariée avec 3 enfants, niveau Bac + 4). Pascaline montre que l'électroménager constitue une alternative au problème de domestique en réduisant (dans une certaine mesure) la pénibilité et la durée de certaines tâches. Plus loin dans l'entretien Pascaline nous décrit ses soirées rythmées par les soins aux enfants (aller les chercher à l'école, faire les devoirs, les doucher) et la préparation des repas alors que son mari lui ne s'occupe de rien. De toute évidence, s'il facilite la tâche, l'électroménager n'induit pas une plus grande contribution des hommes au travail domestique. Au contraire, il accroit l'inégalité entre les femmes et les hommes dans le travail domestique en se substituant à l'implication potentielle de ces derniers.

4.4. Le soutien des grands-mères ou proches parents

Concernant les soins aux enfants, une autre solution apparemment prisée dans les ménages urbains, consiste, quand cela est possible à faire appel aux grands-mères. En effet, la présence d'une grand-mère dans le ménage ou à proximité est d'une grande utilité pour la conciliation entre le travail et la famille, particulièrement pour la garde des enfants. Plusieurs femmes interviewées ont bénéficié d'une aide précieuse de leur mère (parfois leur belle-mère). Ces dernières, lorsqu'elles résident loin du ménage, viennent de temps en temps apporter leur aide surtout quand il y a des enfants en bas âge. Lorsqu'elles habitent à proximité, elles sont souvent sollicitées pour accueillir et garder les enfants pendant que les parents sont au travail. L'aide des grands-mères est très précieuse parce qu'elles inspirent plus confiance aux femmes. Germaine, pharmacienne à Cotonou, a beaucoup bénéficié du soutien de sa mère quand ses enfants étaient encore petits. *« Après ma fille, il faut dire aussi qu'il y a les parents qui aident beaucoup. J'avais ma mère qui était toujours là pour me soutenir, au début quand je n'avais pas de domestique c'était elle qui s'occupait des enfants et à la maison parce qu'il faut aussi avoir confiance à quelqu'un qui doit garder les enfants, maintenant que bon comme ils sont assez grands, je peux les laisser à une autre personne sinon quand elles étaient petites c'est ma maman qui les gardait. »* (Germaine, 41 ans, divorcée avec 2 enfants, niveau Bac + 5). Pascaline quant à elle va déposer chaque matin son bébé chez sa maman qui habite également la ville de Lomé mais un peu loin d'elle.

En dehors des grand-mères, certaines femmes ont bénéficié de l'aide d'autres personnes proches de leurs familles (cousines, sœurs, nièces). Celles-ci aussi peuvent périodiquement venir aider ou sont sollicitées de façon ponctuelle en cas d'urgence. Les membres de la famille sont souvent sollicités pour garder ou prendre soin des enfants. En revanche, les personnes extérieures à la famille sont souvent sollicitées pour des tâches domestiques : lessive, entretien de la maison, courses. La confiance est un facteur important quant à la personne qui garde les enfants comme l'explique Germaine. L'aide de la famille est bénévole mais les personnes extérieures à la famille sont rémunérées. Nos données quantitatives ont montré que cette rémunération est souvent à la charge des femmes.

4.5. Les garderies et écoles avec cantine

Les garderies sont moins répandues et financièrement moins accessibles à tous les ménages. Dans l'impossibilité de pouvoir compter sur les domestiques ou sur une grand-mère, certains parents utilisent des garderies pour s'occuper de leurs enfants pendant les heures de travail. De même, les écoles avec cantine[34] sont une solution idéale pour les parents qui ne peuvent pas être présents à midi pour s'occuper du déjeuner des enfants. Ces enfants mangent à la cantine de leur école à midi et ne rentrent à la maison que le soir. Les écoles où les enfants peuvent manger à la cantine à midi sont encore rares mais semblent de plus en plus se développer à Cotonou et Lomé. Ces écoles semblent très appréciées par les mères. Henriette (Cotonou), à un moment donné, a envoyé sa fille dans un internat chez les religieuses. Cette solution avait un double objectif : contourner les problèmes de domestiques et corriger sa fille qui devenait désobéissante. *« Il y avait de temps en temps des problèmes de bonnes qui ne t'avertissent pas avant de partir, donc ça devient un calvaire. Je me suis dit bon il vaut mieux la mettre chez les sœurs. J'avais une cousine qui travaillait aussi là-bas. Bon à un moment donné, ma fille aussi à un moment donné, quand tu lui fais des reproches elle faisait la tête quoi. Donc je dis ah la fille là est entrain de rater son éducation, il vaut mieux l'envoyer chez les sœurs. Donc je l'ai recommandée aux sœurs, j'ai dit bon voilà, voilà ce qu'elle fait. Il faut tout faire pour lui prendre cette habitude et effectivement elle a fait deux ans là-bas, deux ans elle a changé. Quand tu lui fais des*

[34] Toutes les écoles ne sont pas dotées de cantine. On retrouve quelques écoles publiques avec cantine scolaire dans les milieux ruraux défavorisés pour maintenir les enfants à l'école. En ville, ce sont des établissements privés qui ouvrent des cantines payant pour les parents qui le souhaitent.

reproches elle rit « euh maman » (rires) c'est ce qu'elle dit tout le temps. Donc j'ai vu que les sœurs ont vraiment fait du bon travail là. » (Henriette, 41 ans, veuve avec 2 enfants, infirmière). Thérèse a également choisi une garderie pour son deuxième tout petit enfant à Cotonou : *« Non, je n'ai plus quelqu'un à la maison. Ça fait pratiquement 2 ans je n'ai plus de domestique. J'ai fait l'option de les mettre à la garderie. Le tout petit est à la garderie et la grande elle est au CI actuellement. Donc quand elle sort, on la garde et je viens les chercher. »* (Thérèse, 32 ans, mariée avec 2 enfants, niveau Bac + 4). Plusieurs femmes les choisissent pour leurs enfants. Viviane en a fait l'expérience à Cotonou et apprécie bien la prestation. *« Il y avait une cantine à l'école. C'est pas mal. C'est une toute petite école mais très conviviale. »* (Viviane, 42 ans, mariée avec 2 enfants, niveau Bac + 2).

Conclusion

L'analyse des récits de vie des femmes a permis d'enrichir les résultats statistiques d'une part et de saisir les stratégies utilisées par les femmes qui travaillent pour prendre soin de leur famille d'autre part. L'analyse quantitative montrait déjà quelques effet de la famille (état matrimonial, enfants, structure,…) sur l'activité professionnelle des femmes, en particulier sur le type d'activité exercé. Les récits de vie montrent que les femmes sont attachées au fait de travailler et ne se retirent pas du marché de travail quand elles changent de statut (mariage, arrivée des enfants). L'impact de la famille sur le travail des femmes se déclinerait en termes de choix du type d'activité ou de changement d'activité plutôt qu'un arrêt prolongé de travail. Elles sont plus nombreuses à travailler à leur propre compte dans le secteur informel, notamment le commerce de détail et parfois à la maison pour ne pas s'éloigner du foyer. Nous avons noté dans les récits l'idée de « faire quelque chose pour soi », qui pourrait apporter des revenus même s'il est impossible de travailler comme salariée.

Les femmes ouest africaines restent attachées au travail malgré leur rôle de mères et gardiennes du foyer. Elles assument leurs rôles domestiques mais n'entendent pas non plus rester sans exercer une activité rémunérée. Le travail leur assure au pire un moyen de subsistance, au mieux une autonomie financière et un épanouissement personnel. Les récits montrent qu'il est difficile dans le contexte économique actuel, que les hommes prennent en charge à eux seuls tous les besoins de la famille. Si les femmes devaient constituer une

charge pour les maris, cela compromettrait même la stabilité et la durabilité de la relation conjugale (Attané 2009; Wrigley-Asante 2011; Badini-Kinda 2010). En même temps que les femmes contribuent aux dépenses du ménage, elles affirment que c'est le mari qui devrait les prendre en charge. Rares sont celles qui se positionnent clairement comme des partenaires financiers de leur mari pour qui partager les charges du ménage participerait d'un contrat conjointement défini (Le Cour Grandmaison 1979). Si elles le font c'est surtout pour *« pallier les difficultés matérielles de leur mari que de prétendre occuper une place de partenaire financier. »* (Attané 2009: 165). Puisque les règles sociales de division des tâches domestiques en faveur des hommes sont rigides (Feinstein *et al.* 2010; Badini-Kinda 2010), les hommes contribuent très peu. Par conséquent, la conciliation travail-famille se pose principalement pour les femmes. La contribution des femmes aux dépenses a atteint une part importante dans plusieurs ménages mais on observe une rigidité dans le partage des tâches domestiques.

La vie des femmes travailleuses dans les villes étudiées est complexe (Damamme and Saussey 2007; Adjamagbo *et al.* 2016). En effet, il n'y a pas conciliation entre travail et famille, le conflit est permanent comme en témoignent les discussions sur les termes utilisés dans la littérature : articulation, équilibre, équation et harmonisation (Barrère-Maurisson 2012; Chrétien 2010; Girard 2010; Maruani and Reynaud 2004; Padis 2001). Les femmes sacrifient donc une partie de leur bien-être (privation de sommeil, de loisirs, de relations sociales,…) pour travailler et se conformer à l'image que la société attend d'elles en tant qu'épouses et mères. Les changements dans les politiques éducatives et de protection des enfants, ajoutés à d'autres raisons que nous avons relevées dans les récits des femmes, ont rendu l'utilisation des services des domestiques plus rares (Attenoukon *et al.* 2010). Ces évolutions qui vont dans le sens d'une amélioration du niveau scolaire et d'une diminution de l'exploitation des enfants sont un progrès indéniable pour le statut des jeunes filles. Elles ont cependant un impact non négligeable sur les modes d'organisation sociale et familiale comme le montre notre étude. Ces filles autrefois constituaient une aide précieuse pour les femmes qui travaillent et qui s'absentent du domicile. Certes, cette main d'œuvre existe encore mais s'est considérablement transformée. Il s'agit de nos jours de filles plus âgées et plus exigeantes en matière de rémunération et de respect de leur personne. Les griefs énoncés par les femmes à l'égard de ces jeunes filles attestent certainement d'une

déstabilisation des rapports anciens de pouvoirs entre les femmes. Face à ces changements, les femmes se tournent désormais vers les garderies et les écoles avec cantine qui émergent au moment de nos enquêtes. Le recours aux appareils électroménagers devient aussi une pratique plus répandue. Ces résultats confirment l'hypothèse 5. En effet, lorsque les moyens financiers le permettent, les ménages s'équipent en appareils électroménagers pour faciliter les tâches domestiques, payent des employés de maison, des cantines scolaires ou la garderie pour leurs enfants. Les parentes proches (mères surtout, sœurs, nièces, cousines) aident aussi les femmes dans les moments où l'aide s'avère obligatoire. Comme on peut le remarquer, les stratégies d'adaptation des femmes ne modifient pas les inégalités de genre mais au contraire les renforcent. Si la femme qui exerce une activité rémunérée doit trouver quelqu'un pour la remplacer dans le ménage, c'est encore une autre femme. En particulier, lorsqu'il s'agit d'une petite fille qui devrait encore se consacrer aux études, le fait de suppléer une mère travailleuse compromet son avenir professionnel à elle. Le travail d'une femme ne constitue-t-il pas un handicap pour celui d'une autre femme ? Ces changements à l'ordre du jour ne sont pas restés sans effet sur le désir de limiter le nombre d'enfants.

On note chez les femmes une volonté de limiter les naissances. Elles désirent aussi avoir moins d'enfants pour mieux les prendre en charge et avoir un niveau de vie adéquat. La plupart d'entre elles utilisent des méthodes contraceptives à cette fin. Elles n'évoquent pas directement le travail comme raison qui les pousse à désirer moins d'enfants. Cependant les récits montrent qu'il est difficile dans le mode d'organisation qu'elles décrivent d'avoir beaucoup d'enfants. Le choix semble plutôt orienté vers le bien-être du ménage et la qualité des enfants plutôt que leur grand nombre.

Malgré l'homogénéité du discours des femmes interviewées, on peut noter différentes situations dans leurs rapports au travail rémunéré et à la famille. L'équation travail-famille comporte plusieurs paramètres qui varient d'une femme à une autre. Tout d'abord, la présence du mari est un facteur important. La cohabitation avec un mari a des implications majeures. Aux tâches domestiques récurrentes et les soins aux enfants, s'ajoutent les services particuliers à rendre au mari. Cela implique un supplément de tâches domestiques par rapport à celles qui ne cohabitent pas ou qui sont divorcées ou séparées (Baxter *et al.* 2008). L'autorité qu'il exerce limite la femme dans sa liberté de s'organiser. Plusieurs femmes de notre échantillon expriment cette pression du mari que ce soit dans la délégation

ou l'organisation des tâches domestiques : avoir une domestique, faire laver le linge par une autre personne, laisser la domestique cuisiner un repas, congeler et réchauffer les repas plus tard.

Le nombre et l'âge des enfants apparaissent aussi comme une variable clé dans les stratégies des femmes. Selon que les enfants soient capables de se prendre en charge pour certaines tâches (se doucher, cuisiner ou réchauffer un repas), les contraintes changent. Le volume de tâches domestiques exécuté est aussi fonction du nombre et de l'âge des enfants (Régnier-Loilier and Hiron 2010; Vuagniaux 2007). Nos analyses montrent que les obligations familiales peuvent influencer le choix du type d'activité (salarié ou indépendant) chez les femmes. Ce sont cependant le niveau d'instruction et le marché du travail qui vont plutôt conditionner le fait que les femmes sont majoritairement dans les activités indépendantes, notamment le commerce dans le secteur informel. Certaines femmes subissent les injonctions de leur mari à abandonner leur activité rémunérée pour s'occuper des enfants. Sous cette pression, elles peuvent choisir par exemple de mener une activité à domicile (commerce de détail par exemple). Le niveau de vie du couple semble aussi beaucoup jouer dans le choix des stratégies des femmes. Le revenu de la femme et celui du mari déterminent le niveau de vie du ménage. L'apport de l'époux a un effet bénéfique à cet effet. C'est lorsque les moyens financiers le permettent que les ménages recrutent une domestique, s'achètent des équipements électroménagers ou paient des garderies pour les enfants. La possession d'une voiture par exemple facilite le déplacement des enfants à l'école et induit une plus grande contribution des hommes à cette tâche. Dans les ménages pauvres par contre, les marges de manœuvres sont très réduites, une bonne partie des charges financières repose sur les femmes en plus des tâches domestiques. Nous avons noté un lien étroit entre le niveau d'instruction de la femme et le niveau de vie du couple, particulièrement dans la ville de Cotonou. Ainsi, les femmes instruites sont aussi celles qui arrivent à souscrire aux services et moyens permettant de mieux gérer la pression du travail professionnel et des tâches domestiques (Angrist and Evans 1996).

Conclusion générale

Cette étude contribue à la littérature sur la complexité des liens entre le travail domestique et les activités rémunérées dans les villes ouest africaines. Elle met en évidence les différences de genre dans le rapport aux tâches domestiques et au travail professionnel ainsi que les différences entre trois pays. Dans un contexte patriarcal où les femmes sont socialement sous l'autorité des hommes et où les normes sociales définissent différemment les rôles suivant le sexe (Meillassoux 1982; Feinstein *et al.* 2010; Delphy 1998), les expériences professionnelles et domestiques des femmes et des hommes diffèrent fondamentalement. Nos résultats montrent que les hommes s'impliquent très peu dans les tâches domestiques et se consacrent uniquement aux activités professionnelles. Pour les femmes, leur présence sur le marché du travail se combine avec les tâches domestiques quotidiennes.

L'analyse de l'organisation des ménages à travers les données quantitatives et qualitatives montre que la répartition des tâches domestiques et des dépenses dans une moindre mesure est encore conforme aux règles traditionnelles de partage des rôles par sexe (Feinstein *et al.* 2010; Badini-Kinda 2010). Les données quantitatives ont permis de déterminer les proportions d'hommes et de femmes qui contribuent habituellement à différentes tâches domestiques dans le ménage. La proportion de femmes qui contribuent aux tâches domestiques (à l'exception du repassage des habits et de l'aide aux devoirs scolaires des enfants) est très élevée quels que soient l'âge, le niveau d'instruction, le statut professionnel, l'état matrimonial et le lien de parenté avec le chef de ménage. Les femmes restent fortement impliquées dans les tâches domestiques à toutes les étapes de leur cycle de vie contrairement aux hommes (Herrera and Torelli 2013). Pour les hommes, c'est lorsqu'ils sont encore jeunes qu'ils contribuent le plus aux tâches domestiques mais jamais au même niveau que les femmes. Même lorsqu'ils vivent seuls, ils font moins la cuisine par exemple que les femmes qui vivent seules. Ils sont plus portés à prendre leur repas à l'extérieur que les femmes. Les proportions d'hommes qui contribuent aux tâches domestiques sont particulièrement plus faibles à Ouagadougou que Cotonou et Lomé. Ce résultat est conforme à notre première hypothèse. Les villes sahéliennes sont plus attachées aux règles traditionnelles que les villes côtières (Lachaud 1997).

Le niveau d'instruction conduit à une augmentation de la proportion d'hommes qui contribue aux tâches domestiques. Les régressions multivariées le confirment également. Cela traduit une plus grande disposition des hommes ayant un niveau d'instruction élevé à prendre de la distance par rapport aux rôles traditionnels liés aux sexes. Notre hypothèse 6 est vérifiée pour les hommes. Par contre pour les femmes, elles sont toujours impliquées dans les tâches domestiques même quand elles ont un niveau d'instruction très élevé. Les récits de vie collectés auprès des femmes à Cotonou et Lomé montrent que la réticence des hommes à contribuer aux tâches domestiques est principalement due à l'intériorisation des règles sociales (Feinstein *et al.* 2010). Être homme (surtout marié) et faire les tâches domestiques est socialement mal vu et interprété comme signe de faiblesse et de subordination à la femme. Les hommes préfèrent préserver leur image de masculinité que de contribuer aux tâches domestiques. Parallèlement, les femmes aussi ont intériorisé leur double statut de mère travailleuse (Badini-Kinda 2010) et pensent que le rôle d'une femme c'est de prendre soin de son ménage même si elle doit travailler à l'extérieur. C'est l'élément principal qui justifie la persistance de l'inégale répartition des tâches domestiques entre les hommes et les femmes (Bianchi *et al.* 2000; Brines 1994; Davis and Greenstein 2009; Greenstein 2000; Lavee and Katz 2002; Pimentel 2006; Feinstein *et al.* 2010; Marques-Pereira and Raes 2003). Les ressources relatives jouent très peu dans le partage des tâches domestiques dans le contexte ouest africain.

La prise en charge des dépenses dans les ménages est aussi déterminée par la norme sociale qui fait des hommes les principaux responsables des charges financières. L'analyse quantitative montre que les dépenses de souveraineté (loyer et électricité) sont plus souvent prises en charge par les hommes tandis que les autres dépenses, comme l'alimentation, voient une contribution non négligeable des femmes. Ce qui est important à retenir de ces résultats, c'est que la prise en charge des dépenses est plus une affaire de responsable du ménage que de sexe. Ce sont en général les chefs de ménage qui s'occupent des dépenses et qui obtiennent un soutien de leur conjoint. Cela confirme notre deuxième hypothèse selon laquelle la personne socialement responsable du ménage est aussi celle qui doit prendre en charge les dépenses communes du ménage. La proportion de femmes qui contribuent aux dépenses est très élevée lorsque celles-ci exercent une activité rémunérée. Les récits de vie des femmes de Cotonou et Lomé montrent ici aussi qu'elles ont intériorisé la règle sociale

qui veut que l'homme prenne en charge, tout seul, les dépenses du ménage. Les budgets étant séparés (LeMay-Boucher and Dagnelie 2009), cette norme permettrait aux femmes de disposer de leur revenu pour leurs besoins personnels et autres dépenses. Dans les faits, la réalité diffèrent largement de cette aspiration des femmes. Les revenus des femmes sont plus que nécessaires dans la survie des ménages à Cotonou, Lomé et Ouagadougou (Damamme and Saussey 2007; Wrigley-Asante 2011; Guétat-Bernard 2011). A Lomé et Cotonou, les données qualitatives montrent que le revenu des hommes est insuffisant pour couvrir les dépenses dans plusieurs ménages. Les femmes, sachant bien sûr que ce n'est pas de leur devoir social, sont obligées de se battre pour compenser le déficit du revenu masculin. Même dans les ménages où le revenu masculin semble pouvoir couvrir l'essentiel des besoins, les femmes apportent toujours leur part. Certaines études associent la contribution financières des femmes aux dépenses du ménage à la crise économique qui prive les hommes des emplois salariés qui leur permettait d'assurer le rôle de gagne-pain (Coussy 1996; Guétat-Bernard 2011; Locoh 1996; Wrigley-Asante 2011). Les récits des femmes montrent en plus une recherche d'autonomie et d'équilibre du foyer (Attané 2009).

Sur le marché du travail, le taux d'activités des femmes est comparable à celui des hommes à Cotonou et Lomé mais inférieur à Ouagadougou. Les femmes sont relativement plus nombreuses à exercer une activité rémunérée à Cotonou et Lomé qu'à Ouagadougou. Les femmes sont plus nombreuses que les hommes à exercer leurs activités dans le secteur informel comme travailleuses indépendantes, à Cotonou et Lomé en particulier. Elles sont largement moins représentées que les hommes dans les emplois formels (salariat public en particulier) dans les trois villes. Elles sont majoritaires dans le petit commerce de détails, les activités artisanales (couture, coiffure) ou la petite restauration. Les femmes sont plus nombreuses à travailler dans le secteur informel à Cotonou et Lomé qu'à Ouagadougou où elles sont relativement plus présente dans les activités salariées. L'accès à la côte avec la présence d'un port et de grands marchés permettent le développement des activités commerciales à Cotonou et Lomé, ce qui n'est pas le cas de la ville de Ouagadougou (hypothèse 1). Le chapitre 4 montre que les hommes de Ouagadougou contribuent moins aux tâches domestiques comparés à Cotonou et Lomé. Cela semble confirmer la deuxième partie de l'hypothèse 1. Mais faute de données qualitatives, il est difficile d'affirmer qu'ils

sont plus attachés à la répartition classique des rôles que leurs homologues de Lomé et Cotonou.

L'analyse multivariée a permis de mettre en évidence les déterminants de l'offre de travail dans les villes étudiées. Il apparait tout d'abord que le niveau d'instruction est négativement associé à la chance d'avoir une activité rémunérée, toute catégorie confondue dans les trois villes. En tenant compte des types d'activité, les actifs ayant un niveau d'instruction supérieur ont plus de chance d'avoir une activité formelle hors domicile. Ceci est valable pour les femmes et les hommes dans les trois villes. Il faut donc reconsidérer le premier résultat où les personnes d'un niveau d'instruction élevé ont moins de chance d'avoir une activité rémunérée. Le marché offre des emplois qui ne sont pas en adéquation avec les formations et les espérances de salaire des personnes qualifiées (Brilleau *et al.* 2004; INSD 2003; Lachaud 1997; Roubaud and Torelli 2013) qui ne trouvent pas rentables les activités exercées par les personnes moins instruites. Il est également possible que ces personnes exercent des activités irrégulières dans le temps qu'ils ne considèrent pas eux-mêmes comme un emploi et donc ne les auraient pas déclarés à l'enquête. C'est le cas par exemple des enquêteurs utilisés dans le cadre de la collecte de nos données. A Cotonou, les agents enquêteurs avaient au minimum un niveau licence, plusieurs détenaient un master.

Nos modèles explicatifs révèlent également des effets de la famille sur l'offre de travail qu'il convient de souligner. Nos résultats montrent que les femmes mariées ont autant de chance que les célibataires et autres d'avoir tout type d'activité rémunérée. Le lien de parenté avec le chef de ménage a un effet significatif sur l'activité des femmes. Les femmes chefs de ménage ont plus de chance que les épouse de chefs de ménage d'avoir une activité rémunérée. Les charges domestiques qui pèsent sur les épouses, ajoutées à l'autorité du mari (Attané 2009; Delphy 1998) rendent plus difficile pour elles l'exercice d'une activité rémunérée, surtout en dehors du ménage. L'hypothèse 4 relative à l'effet de l'âge à la naissance du premier enfant sur l'activité des femmes n'est pas vérifiée. L'effet est inexistant (Cotonou et Lomé) ou négatif (Ouagadougou) contrairement à notre hypothèse où un effet positif est attendu. Ce résultat serait dû au fait que les femmes assument conjointement les rôles de mères et travailleuses. La présence de plusieurs femmes adultes (plus de 15 ans d'âge) dans le ménage augmente d'une part la chance des femmes d'avoir une activité à domicile à Ouagadougou et d'autre part celle des femmes d'avoir une activité formelle hors

domicile à Cotonou et Lomé. Cela montre que la présence de plusieurs femmes dans le ménage allège la charge des tâches domestiques pour les femmes et libère du temps pour les activités professionnelles. Notre troisième hypothèse sur le partage des tâches domestiques entre femmes qui permet de libérer du temps pour les activités professionnelles est validée. C'est sur d'autres femmes que les femmes professionnellement actives déchargent les tâches domestiques.

Les difficultés pour combiner travail et famille concernent spécifiquement les femmes dans notre contexte. L'analyse des stratégies adoptées est centrée sur le récit des femmes à Cotonou et Lomé. Nous avons montré que le recours aux domestiques (Jacquemin 2012; Badini-Kinda 2010; Damamme and Saussey 2007) n'est pas systématique à Cotonou et Lomé. Les politiques d'éducation pour tous ont rendu moins disponibles les petites filles autrefois utilisées pour accomplir les tâches domestiques dans les ménages urbains (Attenoukon *et al.* 2010). Par conséquent, le prix de ce service n'est plus à la portée de tous les ménages. D'autres raisons ont été également évoquées par les femmes pour justifier le peu d'usage des domestiques observé. Le niveau des revenus du ménage se révèle un facteur important dans l'adoption de moyens de facilitation des tâches domestiques. Les ménages (les femmes) dont les moyens financiers sont relativement limités peuvent dans le meilleur des cas compter sur l'aide d'un proche (mère, sœur, cousine, belle-mère). Les ménages dont les moyens le permettent s'offrent des substituts au service des domestiques. Le choix des garderies et des écoles avec cantines pour les enfants émerge à Cotonou et Lomé. Les robots culinaires et le congélateur s'intègrent à la gestion des tâches ménagères sans induire une contribution sensible des hommes aux tâches domestiques. Le lave-linge fait son apparition dans les ménages urbains. Notre hypothèse 5 est validée. S'achemine-t-on vers d'autres formes de contournement des difficultés de concilier travail et famille autres que l'assujettissement d'autres femmes ? Le nombre et l'âge des enfants est aussi un facteur important dans l'équation travail famille. Lorsque les enfants sont capables de se prendre en charge pour certaines tâches (se doucher, chauffer un repas,…), ils participent aux tâches domestiques. On note une volonté des femmes interviewées d'avoir moins d'enfants. Les contraintes du travail en dehors du ménage, les conditions de vie de plus en plus difficiles en milieu urbains et le désire d'une meilleure qualité de vie sont à l'origine de cette volonté de faire moins d'enfants.

Malgré son apport à la littérature sur les relations travail et famille dans le contexte ouest africain, cette thèse comporte des limites que nous avons déjà soulignées. Les données quantitatives que nous utilisons ne sont pas parfaitement adaptées. L'absence de l'historique des activités économiques a pesé dans les analyses. De même, la participation aux tâches domestiques n'a pas été évaluée en termes d'heures consacrées et a été également saisie de façon ponctuelle. A titre exploratoire nous avons effectué une enquête budget temps sur une partie de l'échantillon de Cotonou, les résultats sont consistant avec ce qui ressort de l'enquête et d'autres études similaires dans le contexte ouest africain (Adjicoudé 2013; Herrera and Torelli 2013). Nos données qualitatives couvrent seulement les villes de Cotonou et Lomé. Elles n'ont pas permis d'approfondir la comparaison entre les trois villes.

Cette recherche ouvre la voie à de nouvelles perspectives de recherche. Il nous semble tout d'abord intéressant de disposer de nouvelles données longitudinales qui intègrent à la fois l'historique du travail professionnel, du partage des tâches domestiques, l'histoire matrimoniale et génésique ainsi que des variables socio-culturelles permettant de décrire les normes sociales et leur intériorisation. Cela permettra de mieux capter l'interaction entre travail professionnel et vie familiale. La plupart des études se concentre sur les femmes, nous envisageons mener des recherches qualitatives approfondies, centrées à la fois sur les hommes et les femmes pour mieux capter les logiques sociales à l'œuvre dans ce contexte (Benoit 2005; Van Drooghenbroeck 2018).

Références bibliographiques

Adjamagbo, Agnès, and Philippe Antoine (2009). 'Être femme «autonome» dans les capitales africaines: les cas de Dakar et Lomé', http://basepub.dauphine.fr/handle/123456789/4455 (Accessed June 16, 2015).

Adjamagbo, Agnès, Philippe Antoine, Donatien Béguy, and Fatou Binetou Dial (2006). 'Comment les femmes concilient-elles mariage et travail à Dakar et à Lomé?', http://basepub.dauphine.fr/handle/123456789/4376 (Accessed June 16, 2015).

Adjamagbo, Agnès, Philippe Antoine, Marie-Reine Toudéka, and Norbert Kpadonou (2014). 'Mise en couple et devenir des unions : comparaison de deux capitales ouest-africaines, Cotonou et Lomé', *Colloque de l'Aidelf, Bari 2014*,.

Adjamagbo, Agnès, Bénédicte Gastineau, and Norbert Kpadonou (2016). 'Travail-famille: un défi pour les femmes à Cotonou', *Recherches féministes*, 29:2, 17–41.

Adjicoudé, Brice Budgets-temps à Cotonou : analyse de la répartition des temps domestiques et parentaux entre hommes et femmes dans les ménages. Mémoire de master, CEFORP: Université d'Abomey-Calavi.

Afristat (2011). *Nomenclatures d'activités et de produits révision 1 pour les Etats membres d'AFRISTAT, NAEMA Rév1 et NOPEMA Rév1*. Bamako: Observatoire Economique et Statistique d'Afrique Subsaharienne.

Alain, Marie (1997). 'Les structures familiales à l'épreuve de l'individualisation citadine', in *Ménages et familles en Afrique: approches des dynamiques contemporaines*, vol., *Etudes du CEPED*. Marc Pilon, 279–299.

Amadou, Sanni Mouftaou (2010). 'La polygamie au Bénin : Résistance au changement ou diversification des formes de conjugalité ?', *Communication Chaire Quetelet 2010*,, 18.

Amadou, Sanni Mouftaou et al. (2011). 'Structure des ménages en Afrique de l'Ouest et Rapports de genre: Une analyse des EDS du Bénin, du Burkina Faso et du Togo', *Communication UEPA 2011*, http://uaps2011.princeton.edu/papers/110604 (Accessed June 21, 2016).

Angrist, Joshua D., and William N. Evans (1996). 'Children and their parents' labor supply: Evidence from exogenous variation in family size', , National Bureau of Economic Research http://www.nber.org/papers/w5778 (Accessed June 24, 2015).

Antoine, Philippe (2006). 'Analyse biographique de la transformation des modèles matrimoniaux dans quatre capitales africaines: Antananarivo, Dakar, Lomé et Yaoundé', *Cahiers québecois de démographie*, 35:2, 5–37.

Antoine, Philippe, Philippe Bocquier, A. S. Fall, Y. M. Guissé, and J. Nanitelamio (1995a). 'Les familles dakaroises face à la crise', https://dial.uclouvain.be/pr/boreal/object/boreal:78561 (Accessed May 3, 2018).

Antoine, Philippe, Mamadou Djire, and Benoît Laplante (1995b). 'Les déterminants socio-économiques de la sortie du célibat à Dakar', *Population (French Edition)*, 50:1, 95–117.

Assemblée Nationale (1989). *Loi portant institution et application d'un code des personnes et de la famille au Burkina Faso*. Assemblée nationale du Burkina-Faso.

Assemblée Nationale (1998). *Loi n°98-004 du 27 janvier 1998 portant code du travail en république du Bénin*. Assemblée nationale du Bénin.

Assemblée Nationale (2002). *Loi N° 2002-07 portant code des personnes et de la famille en république du Bénin*. Assemblée nationale du Bénin.

Assemblée Nationale (2006). *Loi N° 2006-portant code du travail en république du Togo*. Assemblée nationale du Togo.

Assemblée Nationale (2008). *Decret N° 2008-331/PRES promulgant la loi n° 028-2008/AN du 13 mai 2008 portant code du travail au Burkina Faso*. Présidence de la République du Burkina Faso.

Assemblée Nationale (2012). *Loi portant modification de l'ordonnance N°80-16 du 31 janvier 1980 portant code des personnes et de la famille au Togo*. Assemblée nationale du Togo.

Attané, Anne (2009). 'Quand la circulation de l'argent façonne les relations conjugales, Abstract', *Autrepart*,49, 155–171.

Attenoukon, Serge Armel, Sylvie Ehako, and Eric Montcho-Agbassa (2010). 'Impact de la mesure de gratuité de l'enseignement primaire sur le phénomène « Vidomègon » (enfants placés) au Bénin.', http://www.rocare.org/grants/2010/grants2010bj1.pdf.

Badian, Seydou (1986). *Sous l'orage*. Paris: Présence Africaine.

Badini-Kinda, Fatoumata (2010). 'Femmes, foyer, activités professionnelles: les termes du débat au Burkina Faso', in *Genre et changement social en Afrique*, vol. Editions des archives contemporaines, 25–40.

Bajos, Nathalie et al. (2013). 'Tensions normatives et rapport des femmes à la contraception dans 4 pays africains', *Population*, 68:1, 17–39.

Bardin, Laurence (2016). *L'analyse de contenu*. Paris: PUF.

Baril, Gérald, and Marie-Claude Paquette (2012). *Les normes sociales et l'alimentation: analyse des écrits scientifiques*. Montréal, Qué.: Direction du développement des individus et des communautés, Institut national de santé publique Québec.

Barrère-Maurisson, Marie-Agnès (2012). 'Actualité et pertinence de la relation travail-famille: les mutations d'un enjeu sociétal', *L'interface vie de travail-vie privée*,, 51–76.

Battagliola, Françoise (2000). *Histoire du travail des femmes*. Paris: La Découverte.

Baxter, Janeen (1992). 'Power attitudes and time: The domestic division of labour', *Journal of Comparative Family Studies*,, 165–182.

Baxter, Janeen, Belinda Hewitt, and Michele Haynes (2008). 'Life Course Transitions and Housework: Marriage, Parenthood, and Time on Housework', *Journal of Marriage and Family*, 70:2, 259–272.

Beauchemin, Cris (2004). 'Pour une relecture des tendances migratoires internes entre villes et campagnes : une étude comparée Burkina Faso-Côte-d'Ivoire', *Cahiers québécois de démographie*, 33:2, 167–199.

Beauchemin, Cris, and Bruno Schoumaker (2005). 'Migration to cities in Burkina Faso: Does the level of development in sending areas matter?', *World Development*, 33:7, 1129–1152.

Béguy, Donatien (2004). 'Emploi et fécondité à Lomé: Quelles interactions?', , Paris: DIAL.

Béguy, Donatien (2009). 'The impact of female employment on fertility in Dakar (Senegal) and Lome (Togo)', *Demographic Research*, 20, 97–128.

Benoit, Amélie (2005). 'Tous pareils, les pères? Le rapport à la paternité peut-il expliquer le rapport au temps des pères?', *Lien social et politiques-RIAC*,, 25–37.

Bianchi, Suzanne M., Melissa A. Milkie, Liana C. Sayer, and John P. Robinson (2000). 'Is Anyone Doing the Housework? Trends in the Gender Division of Household Labor', *Social Forces*, 79:1, 191–228.

Bisilliat, Jeanne (1996). *Femmes du Sud, chefs de famille*. KARTHALA Editions.

Bisilliat, Jeanne (1997). *FACE AUX CHANGEMENTS: Les femmes du sud*. Editions L'Harmattan.

BIT (1982). 'Résolution concernant les statistiques de la population active, du chômage et du sous-emploi, adoptée par la treizième Conférence internationale des statistiques du travail.', in *Treizième Conférence internationale des statistiques du travail*, vol. Bureau International du Travail.

BIT (2003). *Les Conventions fondamentales de l'organisation internationale du Travail programme focal de promotion de la Déclaration*. Genève: Bureau International du Travail.

Blanchet, Alain, and Anne Gotman (1992). *L'enquête et ses méthodes : l'entretien*. Nathan.

Blanchet, Didier (1992). 'Interpreter les evolutions temporelles de l'activite feminine et de la fecondite', *Population (French Edition)*, 47:2, 389.

Boserup, Ester (1985). 'Economic and Demographic Interrelationships in sub-Saharan Africa', *Population and Development Review*, 11:3, 383–397.

Bourbonnais, Régis (2015). *Econométrie*. Dunod.

Brayfield, April A. (1992). 'Employment resources and housework in Canada', *Journal of Marriage and the Family*,, 19–30.

Brilleau, Alain, R. Roubaud, and Constance Torelli (2004). 'L'Emploi, le Chômage et les Conditions d'Activité dans les Principales Agglomérations de Sept Etats Membres de l'UEMOA',.

Brines, Julie (1994). 'Economic Dependency, Gender, and the Division of Labor at Home', *American Journal of Sociology*, 100:3, 652–688.

Calvès, Anne-Emmanuèle (2009). '« Empowerment » : généalogie d'un concept clé du discours contemporain sur le développement', *Revue Tiers Monde*, 200:4, 735–749.

Charmes, Jacques (2005). 'Femmes africaines, activités économiques et travail : de l'invisibilité à la reconnaissance.', *Tiers-Monde*, 46:182, 255–279.

Chauveau, Jean-Pierre, M. Le Pape, and Jean-Pierre Olivier de Sardan (2001). 'La pluralité des normes et leurs dynamiques en Afrique : implications pour les politiques publiques', in Gérard Winter

(ed.), *Inégalités et politiques publiques en Afrique : pluralité des normes et jeux d'acteurs*, vol., *Economie et Développement*. Paris: IRD, 145–162 http://www.documentation.ird.fr/hor/fdi:010024542 (Accessed November 1, 2018).

Chrétien, Lise (2010). 'La conciliation travail-famille: au-delà des mesures à offrir, une culture à mettre en place', *Gestion*,, 53–61.

Cordonnier, Rita (1982). 'Les revendeuses de tissus de la ville de Lomé (Togo)', *Paris, ORSTOM*, http://horizon.documentation.ird.fr/exl-doc/pleins_textes/divers11-03/02920.pdf (Accessed June 16, 2015).

Côté, Denyse, Étienne Simard, Hugo Lemay, and Caroline St-Amand (2009). 'Techniques de recherche qualitatives', *Cahiers de l'ORÉGAND*, série Outils:3, 48.

Coussy, Jean (1996). 'Les crises démo-économiques de l'Afrique sub-saharienne: les paradigmes d'interprétation', *Crise et population en Afrique*,, 9–49.

Coverman, Shelley (1985). 'Explaining Husbands' Participation in Domestic Labor', *The Sociological Quarterly*, 26:1, 81–97.

Damamme, Aurélie, and Magalie Saussey (2007). 'Changements socio-économiques dans les organisations féminines au Burkina Faso et au Maroc : cas de la production de beurre de karité et de l'huile d'arganier', in *Colloque International du Réseau 'Genre, Droits et Citoyenneté' de l'AUF, 'Genre et Changement Social', 10-16 septembre 2007, Ouagadougou, Burkina Faso*, vol. http://agritrop.cirad.fr/549640/ (Accessed February 11, 2019).

Davis, Kingsley, and Judith Blake (1956). 'Social Structure and Fertility: An Analytic Framework', *Economic Development and Cultural Change*, 4:3, 211–235.

Davis, Shannon N., and Theodore N. Greenstein (2009). 'Gender Ideology: Components, Predictors, and Consequences', *Annual Review of Sociology*, 35:1, 87–105.

Delaunay, Valérie, and Agnès Guillaume (2007). 'Sexualité et mode de contrôle de la fécondité chez les jeunes en Afrique subsaharienne', *Santé de la reproduction et fécondité dans les pays du Sud. Nouveaux contextes et nouveaux comportements, Louvain-la-Neuve, Academia-Bruylant*,, 215–267.

Delphy, Christine (1998). *L'ennemi principal: Economie politique du patriarcat*. Paris: Syllepse.

Delphy, Christine (2003). 'Par où attaquer le « partage inégal » du « travail ménager » ?', *Nouvelles Questions Féministes*, 22:3, 47–71.

Delphy, Christine (2013). *L'ennemi principal*.

Diallo, Hady (1986). 'Le XVIIIème siècle dnas l'histpoire des peuples du Burkina Faso', in *Connaissance du Burkina*, vol. Somda N. C., 25–29.

Donni, Olivier, and Sophie Ponthieux (2011). 'Approches économiques du ménage : du modèle unitaire aux décisions collectives', *Travail, genre et sociétés*, 26:2, 67.

Doumbia, Saliha, and Dominique Meurs (2003). 'Quelle égalité professionnelle entre les hommes et les femmes dans le secteur moderne en Afrique? L'exemple du Mali', *Revue internationale du Travail*, 142:3, 321–344.

Fall, Abdou Salam, and Philippe Antoine (2004). 'Crise, passage à l'âge adulte et devenir de la famille dans les classes moyennes pauvres à Dakar.', , IRD-IFAN.

Feinstein, Sheryl, Rachel Feinstein, and Sophia Sabrow (2010). 'Gender Inequality in the Division of Household Labour in Tanzania', *African Sociological Review / Revue Africaine de Sociologie*, 14:2, 98–109.

Fournet, Florence, Aude Meunier-Nikiema, and Gérard Salem (2008). *Ouagadougou (1850-2004): une urbanisation différenciée*. IRD éditions.

Gacko, Ibrahima (2010). 'Structure de consommation des ménages des principales agglomérations de l'UEMOA',.

Gautier, Ariette (2001). 'La libéralisation de la contraception et le contrôle masculin en Afrique subsaharienne', *Recherches féministes*, 14:2, 115–131.

Gazso-Windle, Amber, and Julie Ann McMullin (2003). 'Doing domestic labour: Strategising in a gendered domain', *Canadian Journal of Sociology/Cahiers canadiens de sociologie*, 28:3, 341–366.

Girard, Jean-Yves (2010). 'Maudite conciliation!: boulot, marmots, vie perso', *Châtelaine*, 51:5, 57–82.

Gning, Sadio Ba (2013). 'Les femmes dans le secteur informel', in *Travail et genre dans le monde: l'état des savoirs*, vol. Découverte, 336–344.

Godard, Aurélie (2007). 'Invisibilité statistique ou idéologie: la mesure de l'activité féminine dans les pays en développement en question', *Chaire Quételet 2007: dynamiques de pauvretés et vulnérabilités*, http://www.uclouvain.be/cps/ucl/doc/demo/documents/Godard.pdf (Accessed June 29, 2016).

Gomez-Perez, Muriel, and Marie Brossier (2016). 'Négocier et habiter les normes sociales en Afrique au sud du Sahara : mobilisations et extraversions sociales et politiques des femmes', *Recherches féministes*, 29:2, 3–16.

Greenstein, Theodore N. (2000). 'Economic Dependence, Gender, and the Division of Labor in the Home: A Replication and Extension', *Journal of Marriage and Family*, 62:2, 322–335.

Guétat-Bernard, Hélène (2011). *Développement rural et rapports de genre: mobilité et argent au Cameroun*. Rennes: Presses universitaires de Rennes.

Herrera, Javier, and Constance Torelli (2013). 'Travail domestique et emploi : quel arbitrage pour les femmes ?', in *Les marchés urbains du travail en Afrique subsahrienne*, vol. Marseille: De Vreyer Philippe & Roubaud François.

Hu, Chiung-Yin, and Yoshinori Kamo (2007). 'The Division of Household Labor in Taiwan', *Journal of Comparative Family Studies*, 38:1, 105–124.

Hurlin, Christophe (2003). 'Econométrie des variables qualitatives', https://www.univ-orleans.fr/deg/masters/ESA/CH/Qualitatif_Chapitre2.pdf (Accessed January 21, 2019).

Inglehart, Ronald, and Pippa Norris (2003). *Rising tide: Gender equality and cultural change around the world*. Cambridge University Press.

INSAE (2009). *Projection démographique et étude prospective de la demande sociale révisée*. Direction des études démographiques.

INSD (2003). *Enquête 1-2-3, L'emploi, le chômage et les conditions d'activités dans l'agglomération de Ouagadougou*. Ouagadougou: Institut National de la Statistique et de le Démographie.

INSD (2012). 'Enquête démographique et de santé et à indicateurs multiples (EDSBF-MICS IV) 2010', , Ouagadougou, Burkina Faso: Institut national de la statistique et de la démographie, Ministrère de l'économie et des finances.

INSD (2015). 'Caractéristiques sociodémographiques de la population', Enquête multisectorielle continue (EMC) 2014, Burkina Faso: Institut natinal de la statistique et de la démographie.

Jacquemin, Mélanie (2000). '« Petites nièces » et petites bonnes : le travail des fillettes en milieu urbain de Côte-d'Ivoire', *Journal des africanistes*, 70:1, 105–122.

Jacquemin, Mélanie (2002). 'Travail domestique et travail des enfants, le cas d'Abidjan (Côte-d'Ivoire)', *Tiers-Monde*, 43:170, 307–326.

Jacquemin, Mélanie (2012). *Petites bonnes d'Abidjan: sociologie des filles en service domestique*. Paris: L'Harmattan.

Janssens, Marja (1998). 'Lomé, 100 ans de croissance démographique.', in *Le centenaire de Lomé, capitale du Togo (1897-1997, Actes du colloque de Lomé.*, vol., *Patrimoines*. Lomé, 79–94 http://www.oceandocs.org/bitstream/handle/1834/1193/lome100.pdf?sequence=1.

Kan, Man Yee (2008). 'Does gender trump money? Housework hours of husbands and wives in Britain', *Work, Employment & Society*, 22:1, 45–66.

Kergoat, Danièle (2005). 'Rapports sociaux et division du travail entre les sexes', in *Femmes, genre et société: l'état des savoirs*, vol. La Découverte, 94–101 http://www.cairn.info/resume.php?ID_ARTICLE=DEC_MARUA_2005_01_0094 (Accessed March 14, 2017).

Kpadonou, Norbert (2011). 'Fécondité et accessibilté des femmes à l'emploi à Cotonou.', Ouagadougou: UEPA.

Lachaud, Jean-Pierre (1995). 'Marché du travail et exclusion sociale dans les capitales d'Afrique francophone: quelques éléments d'analyse', *Tiers-Monde*, 36:142, 279–302.

Lachaud, Jean-Pierre (1997). *Les femmes et le marché du travail urbain en Afrique subsaharienne*. Paris, France: L'Harmattan.

Lachaud, Jean-Pierre (2000). 'Modélisation des déterminants de la pauvreté et marché du travail en Afrique: le cas du Burkina Faso', *Recherches Économiques de Louvain/Louvain Economic Review*, 66:3, 309–361.

Lavee, Yoav, and Ruth Katz (2002). 'Divison of labor, perceived fairness, and marital quality: The effect of gender ideology', *Journal of Marriage and Family*, 64:1, 27–39.

Le Cour Grandmaison, Colette (1979). 'Contrats économiques entre époux dans l'Ouest africain', *L'Homme*, 4:3, 159–170.

Lecarme, M. (1992). 'Territoires du féminin, territoires du masculin : des frontières bien gardées ?', in Jeanne Bisilliat,F. Pinton,and M. Lecarme (eds.), *Relations de genre et développement : femmes et sociétés*, vol., *Colloques et Séminaires*. Paris: ORSTOM, 295–326 http://www.documentation.ird.fr/hor/fdi:36561 (Accessed February 11, 2019).

LeMay-Boucher, Philippe, and Olivier Dagnelie (2009). 'Within Beninese households: how spouses manage their personal income', , mimeo, IAE-CSIC.

Lewin-Epstein, Noah, Haya Stier, and Michael Braun (2006). 'The Division of Household Labor in Germany and Israel', *Journal of Marriage and Family*, 68:5, 1147–1164.

Livet, Pierre (2012). 'Normes sociales, normes morales, et modes de reconnaissance', *Les Sciences de l'éducation - Pour l'Ère nouvelle*, 45:1, 51–66.

Locoh, Thérèse (1996). 'Changements des rôles masculins et féminins dans la crise: la révolution silencieuse', *Crise et population en Afrique. Crises économiques, politiques d'ajustement et dynamiques démographiques. CEPED*,, 445–469.

Marcoux, Richard, and Philippe Antoine, eds. (2014a). *Le mariage en Afrique: Pluralité des formes et des modèles matrimoniaux*. 1st ed. Presses de l'Université du Québec.

Marcoux, Richard, and Philippe Antoine (2014b). *Le mariage en Afrique: Pluralité des formes et des modèles matrimoniaux*. PUQ.

Marguerat, Yves (1992). *Lomé, une brève histoire de la capitale du Togo*. Haho et Karthala. Lomé.

Marques-Pereira, Bérengère, and Florence Raes (2003). 'Genre, femmes et développement', *Repenser le développement et la coopération*,, 141–159.

Maruani, Margaret, and Emmanuèle Reynaud (2004). *Sociologie de l'emploi*. 4e éd. Paris: Découverte.

Meillassoux, Claude (1925-2005) Auteur du texte (1982). *Femmes, greniers et capitaux*. Paris: François Maspero.

Nakosteen, Robert A., and Michael A. Zimmer (1997). 'Men, Money, and Marriage: Are High Earners More Prone Than Low Earners to Marry?', *Social Science Quarterly*, 78:1, 66–82.

Negura, Lilian (2006). 'L'analyse de contenu dans l'étude des représentations sociales', *SociologieS*,.

Nordenmark, Mikael, and Charlott Nyman (2003). 'Fair or Unfair? Perceived Fairness of Household Division of Labour and Gender Equality among Women and Men The Swedish Case', *European Journal of Women's Studies*, 10:2, 181–209.

Nouaim, Rachida (2005). *L'arganier au Maroc: entre mythes et réalités: une civilisation née d'un arbre*. Paris, France: L'Harmattan.

Ouattara, Ardjouma, and L. Somé (2009). 'La croissance urbaine au Burkina Faso, rapport d'analyse des données du RGPH-2006', , Bureau central du recensement.

Ouattara, Fatoumata (2004). 'Une étrange familiarité. Les exigences de l'anthropologie « chez soi »', *Cahiers d'études africaines*,175, 635–658.

Padis, Marc-Olivier (2001). 'Vie privée, vie professionnelle: l'arbitrage impossible?: table ronde avec Jeanne Fagnani, Margaret Maruani, Dominique Méda, Claude Martin', *Esprit*,, 187–202.

Paul, Jean-Luc (2008). 'Au-delà de Femmes, Greniers et Capitaux. Faire fructifier l'héritage de Claude Meillassoux', *Journal des anthropologues. Association française des anthropologues*,114–115, 223–245.

Pilon, Marc (1996). 'Les femmes chefs de ménage en Afrique: état des connaissances', in *Femmes du Sud, chefs de famille*, vol. , 235–256.

Pilon, Marc, M. Seidou Mama, and Christine Tichit (1997). 'Les femmes chefs de ménage: aperçu général et études de cas', *Ménages et familles en Afrique. Approches des dynamiques contemporaines, Paris, CEPED*,, 167–191.

Pimentel, Ellen Efron (2006). 'Gender ideology, household behavior, and backlash in urban China', *Journal of family issues*, 27:3, 341–365.

Poirier, Jean, Victor Piché, and Ghyslaine Neill (1989). 'Travail des femmes et fécondité dans les pays en développement : que nous a appris l'Enquête mondiale de la fécondité?', *Cahiers québécois de démographie*, 18:1, 159–184.

Régnier-Loilier, Arnaud, and Céline Hiron (2010). 'Évolution de la répartition des tâches domestiques après l'arrivée d'un enfant', *Politiques sociales et familiales*, 99:1, 5–25.

Reid, Donald (1990). 'Histoire des femmes ou histoire de la famille', *Le Mouvement social*,152, 61–76.

Rist, Barbara (2005). 'Françoise Battagliola, Histoire du travail des femmes. Paris, La Découverte, Collection Repères, 2004', *Temporalités. Revue de sciences sociales et humaines*,3 http://journals.openedition.org/temporalites/496 (Accessed June 5, 2018).

Rossier, Clémentine, Abdramane Soura, Bruno Lankoandé, and Roch Millogo (2011). 'Les quartiers d'habitation informels sont-ils des villages urbains ?', http://uaps2011.princeton.edu/papers/110907 (Accessed January 26, 2015).

Roubaud, François, and Constance Torelli (2013). 'L'emploi, le chômage et les conditions d'activité sur les marchés urbains du travail', in *Les marchés urbains du travail en Afrique subsaharienne*, vol. Marseille: De Vreyer Philippe & Roubaud François.

Roy, Delphine (2006). 'L'argent du « ménage », qui paie quoi ?', *Travail, genre et sociétés*,15, 101–119.

Schockaert, Ingrid (2005). 'Travail féminin et fécondité en Amérique latine: Un état de la question', *Population (French Edition)*, 60:1/2, 157–177.

Schweitzer, Sylvie (2002). *Les femmes ont toujours travaillé: une histoire de leurs métiers, XIXe et XXe siècle*. Paris: Jacob.

Scott, Joan, and Éléni Varikas (1988). 'Genre : Une catégorie utile d'analyse historique', *Les cahiers du GRIF*, 37:1, 125–153.

Serhau-Sem (1995). *Revue permanente du secteur urbain au Bénin*. Cotonou.

Shelton, Beth Anne, and Daphne John (1996). 'The Division of Household Labor', *Annual Review of Sociology*, 22, 299–322.

Spoorenberg, Thomas, and Catriona Dutreuilh (2007). 'Quality of Age Reporting: Extension and Application of the Modified Whipple's Index', *Population (English Edition, 2002-)*, 62:4, 729–741.

Sudda, Magali Della, and Guillaume Malochet (2012). 'Pouvoirs, genre et religions', *Travail, genre et sociétés*,27, 29–32.

Torelli, Constance, and François Roubaud (2013). 'L'emploi, le chômage et les conditions d'activité sur les marchés urbains du travail. Principales spécificités', , Paris Dauphine University https://ideas.repec.org/p/dau/papers/123456789-11359.html (Accessed March 3, 2016).

Toulabor, Comi (2012). 'Les Nana Benz de Lomé: Mutations d'une bourgeoisie compradore, entre heur et décadence', *Afrique contemporaine*, 244:4, 69–80.

Toulabor, Comi (2013). 'Les Nana Benz de Lomé', *Afrique contemporaine*,244, 69–80.

Toulemon, Laurent (2011). 'Individus, familles, ménages, logements : les compter, les décrire', *Travail, genre et sociétés*, 26:2, 47–66.

Van Drooghenbroeck, Mathilde Etre homme et prendre soin dans les Andes urbaines : pratiques de paternité et dynamiques de genre. Thèse de doctorat, UCL - Université Catholique de Louvain, UCL-ESPO (2018).

Vreyer, Philippe De, and François Roubaud, eds. (2013). *Les marchés urbains du travail en Afrique subsaharienne*. Marseille: IRD Éditions, Institut de recherche pour le développement.

Vuagniaux, Rachel (2007). 'Activité des femmes en Suisse en comparaison européenne', *Diplôme d'études approfondies (DEA) en Études Genre, Uni-versité de Genève*, http://www.unige.ch/etudes-genre/files/4514/0316/9701/MemoireDEARachelVuagniaux.pdf (Accessed March 3, 2016).

Wanlin, Philippe (2007). 'L'analyse de contenu comme méthode d'analyse qualitative d'entretiens : une comparaison entre les traitements manuels et l'utilisation de logiciels', *Recherches qualitatives*, Hors série:3, 243–272.

Weigel, Jean-Yves (1987). 'Nana et pêcheurs du port de Lomé: une exploitation de l 'homme par la femme?', *Politique africaine*, 27, 37–46.

Wood, Jonas, Karel Neels, David De Wachter, Tine Kil, and Éric Vilquin (2016). 'Constitution de la famille et activité des mères: Différences selon le niveau d'éducation en Europe', *Population*, 71:1, 53–83.

Woodhead, Linda (2012). 'Les différences de genre dans la pratique et la signification de la religion, Summary, Zusammenfassung, Resumen, Resumo', *Travail, genre et sociétés*,27, 33–54.

Wrigley-Asante, Charlotte (2011). 'Women becoming bosses: Changing gender roles and decision making in Dangme West District of Ghana', *Ghana Journal of Geography*, 3:1, 60–87.

Annexes

Annexe 1 : Tableau récapitulatif des principaux articles de la revue empirique

N°	Auteur(s)	Titre	Type/Méthode	Echantillon	Terrain-année d'enquête	Mots clés
01	Baxter Janeen, Hewitt Belinda, Haynes Michelle (2008)	Life course transitions and housework : Marriage, parenthood, and time on housework	Quantitative longitudinale	1091 hommes et femmes	Australie 1996/97 et 2000	housework/division of labor, life course, marital status, transition to parenthood
02	Régnier-Loilier Arnaud, Hiron Céline (2010)	Evolution de la répartition des tâches domestiques après l'arrivée d'un enfant	Quantitative longitudinale	2164 individus soit 1082 couples	France 2005 et 2008	Répartition des tâches domestiques, Parentalité, Inégalités hommes-femmes
03	Vuagniaux Rachel (2007)	Activité des femmes en Suisse en comparaison européenne.	Quantitative transversale et longitudinale	Echantillon variable suivant la source de données (plusieurs sources)	Suisse(Europe) 1991-2006	Travail domestique, emploi, rapports sociaux, famille, inégalités.

N°	Auteur(s)	Titre	Type/Méthode	Echantillon	Terrain-année d'enquête	Mots clés
04	Béguy Donatien (2009)	The impact of female employment on fertitility in Dakat (Senegal) and Lomé (Togo)	Quantitative	1060 femmes à Lomé et 397 à Dakar	Togo (2000), Sénégal (2001)	Fertility, female employment, Sub-saharan Africa, gender.
05	Schockaert Ingrid (2005)	Travail féminin et fécondité en Amérique latine : un état de la question	Revue d'études empiriques	-	Amérique Latine	Travail, fécondité, méthodes transversales et longitudinales, pays en développement.
06	Poirier Jean, Piché Victor, Neill Ghyslaine (1989)	Travail des femmes et fécondité dans les pays en développement : que nous a appris l'enquête mondiale de la fécondité ?	Quantitative transversale	Variable par pays	42 pays en développement, 1974-1982	Travail des femmes, fécondité, pays en développement,

N°	Auteur(s)	Titre	Type/Méthode	Echantillon	Terrain-année d'enquête	Mots clés
07	Greenstein Théodore N. (2000)	Economic Dependence, Gender, and the Division of Labor in the Home: A Replication and Extension	Quantitative transversale	2912 couples	USA 1987/1988	Words: division of household labor, economic dependence, housework
08	Shelton Beth Anne, John Daphne (1996)	The division of household labor	Revue d'études théoriques, méthodologiques et empiriques.		Pays développés	housework, gender, time use, measurement
09	Benoit Amélie (2005)	Tous pareils, les pères ? Le rapport à la paternité peut-il expliquer le rapport au temps des pères	Qualitative	29 hommes	Québec, année de collecte non précisée	Paternité, travail domestique, temps parental, vie privée, vie professionnelle.

N°	Auteur(s)	Titre	Type/Méthode	Echantillon	Terrain-année d'enquête	Mots clés
10	Angrist Joshua D., Evans William N. (1996)	Children and Their Parents' Labor Supply: Evidence from Exogenous Variation in Family Size	Quantitative transversale	Femmes: 91286 en 1970, 436483 en 1980 et 439408 en 1990.	USA 1970 1980 et 1990	Family, labor supply, sex composition, fertitity.
11	Wrigley-Asante Charlotte (2011)	Women Becoming Bosses: Changing Gender Roles and Decision Making in Dangme West District of Ghana	Qualitative et quantitative longitudinale	206 femmes, focus groupes (nombre non précisé)	Ghana 2005-2007	Ghana, Dangme West, decision making, gender, gender roles
12	Coverman Shelley (1985)	Explaining husbands' participation in domestic labor	Quantitative transversale	698 hommes	USA 1977	Domestic labor, relative ressources, gender ideology

N°	Auteur(s)	Titre	Type/Méthode	Echantillon	Terrain-année d'enquête	Mots clés
13	Davis Shannon N., Greenstein Théodore N. (2009)	Gender Ideology: Components, Predictors, and Consequences	Revue d'études empiriques		USA	gender role attitudes, separate spheres ideology, sex role attitudes.
14	Hu Chiung-Yin, Kamo Yoshinori (2007)	The division on household labor in Taiwan	Quantitative transversale	619 hommes et 536 femmes	Taiwan 995-1996	Economic ressources, gender, household labor, family, Taiwan.
15	Lavee Yoav, Katz Ruth (2002)	Divison of Labor, Perceived Fairness, and Marital Quality: The Effect of Gender Ideology	Quantitative transversale	450 arabes musulmans (225 hommes, 225 femmes), 214 arabes chrétiens (106 hommes, 108 femmes) et 460 Juifs (228 hommes et 232 femmes).	Israël, année de collecte non précisée.	Words: division of labor, equity, gender ideology, Israel, marital quality

N°	Auteur(s)	Titre	Type/Méthode	Echantillon	Terrain-année d'enquête	Mots clés
16	Brayfield April A. (1992)	Employment resources and housework	Quantitative transversale	1341 hommes et 1227 femmes	Canada 1986	Housework, employment ressouces, absolute and relative essources.
17	Herrera Javier et Torelli Constance (2013)	Travail domestique et emploi : quel arbitrage pour les femmes ?	Quantitative transversale	Variable par pays	UEMOA	
18	wood Jonas et al (2016)	Constitution de la famille et activité des mères. Différences selon le niveau d'éducation en Europe	Quantitative longitudinale	Femmes uniquement : 2306 en France, 1816 au Pays-Bas et 2124 en Hongrie.	France 2008, Pays-Bas 2006-2007, Hongrie 2009-2010	Famille, instruction, activité professionnelle, politiques publiques.
19	Gazso-Windle Amber et Ann McMullin Julie (2003)	Doing Domestic Labour: Strategising in a Gendered Domain	Quantitative	2174 hommes et 2299 femmes	Canada 1995	Domestic labor, time availability, gender, ressources.

N°	Auteur(s)	Titre	Type/Méthode	Echantillon	Terrain-année d'enquête	Mots clés
20	Adjamagbo Agnès, Antoine Philippe, Béguy Donatien et Dial Fatou Binetou (2006)	Comment les femmes concilient-elles mariage et travail à Dakar et à Lomé ?	Quantitative longitudinale et qualitative	2536 hommes et femmes à Lomé et 1290 à Dakar. 50 récits de vie (43 femmes et 7 hommes) à Dakar et 10 focus groupes à Lomé.	Togo 2000 et Sénégal 2001	Genre, Femmes, Emploi, Mariage, Famille, Ville, Afrique, Togo, Sénégal
21	Guétat-Bernard Hélène (2011)	Développement rural et rapport de genre : mobilité et argent au Cameroun	Qualitative	Immersion de longue durée	Cameroun	Développement rural, dualité, astérité, Cameroun, mobilité, genre.

Annexe 2 : annexes au chapitre 3

Annexe 2.1 : Guide d'entretien semi-structuré

FAGEAC Tâche 3 Trajectoires féminins et processus d'autonomisation des femmes

Présentation de l'étude :

Nous venons de l'Université de Lomé/Cotonou/Ouaga et sommes en train de mener une étude sur le travail des femmes en Afrique et les conditions de vie des ménages dans les grandes villes d'Afrique de l'Ouest. C'est une étude qui se fait dans trois pays d'Afrique Subsaharienne : le Togo, le Bénin et le Burkina Faso. Nous sommes intéressées en particulier à mieux comprendre comment s'organise la vie au quotidien des femmes à la maison, au travail.

Anonymat et consentement

Notre enquête est entièrement confidentielle. Vos noms et informations personnelles ne seront divulgués à personne et l'entretien que nous conserverons sera totalement rendu anonyme. Nous changerons votre nom et vous donnerons un pseudonyme.

Afin de nous sentir plus à l'aise et pour ne pas perdre de l'information, nous souhaiterions pouvoir enregistrer notre conversation. Êtes-vous d'accord ?

Avez-vous des questions ? Êtes-vous d'accord pour que nous commencions l'entretien ?

Thème 1 : Origine familiale de la femme

Parlez-nous de votre enfance ; de votre vie familiale depuis votre naissance :

Où êtes-vous née ? Quel métier exerçait/exerce votre père ? ; Quel métier exerçait/exerce votre mère ? Quel rang occupez-vous parmi les enfants de vos parents ? Où avez-vous grandi ? (quels sont les différents endroits où vous et votre famille aviez vécu pendant que vous étiez ensemble ? A quel type de famille appartenez-vous (Vos parents sont-ils ensemble ?) A quel moment avez-vous quitté vos parents

Thème 2 : Parcours scolaire/apprentissage

Parlez-nous de vos années de formations et/ou d'apprentissage.

Où avez-vous fréquenté l'école ? Qui s'occupait de vos dépenses scolaires ? A quel niveau avez-vous cessé de fréquenter ? Entre vous et vos parents, qui a pris l'initiative ? Quelles sont les raisons qui vous ont amené à arrêter à ce niveau ? Qu'avez-vous fait par la suite ? Scolarisation équitable entre frères et sœurs ? Aviez-vous vécu une pression à la contribution aux tâches domestiques au moment où vous fréquentiez ? A votre avis, était-ce la même chose pour tous les autres enfants ?

Thème 3 : Parcours conjugal et affectif

Très souvent, les gens s'accordent à dire que le bonheur pour une femme, c'est de se marier et de faire des enfants. Quelle est votre opinion sur la question ? Quel est votre rêve en matière de mariage ? Pensez-vous que votre vie conjugale actuelle correspond à ce que vous rêviez ?

Comment avez-vous rencontré votre conjoint ? (Lieu et circonstances de la rencontre) Quel a été le rôle de votre famille/parents dans le choix de votre conjoint et dans la concrétisation du

mariage ? Combien d'enfants avez-vous eu de votre actuelle union ? Etiez-vous amoureux de personne (s) autre que celui avec qui vous vivez actuellement ? Pour quelles raisons votre union n'a-t-elle pas abouti ? Avez-vous eu des enfants de cette/ces relations ?

Thème 4 : Activité économique de la femme

Dans certains milieux, on a coutume de penser que la femme ne doit pas travailler mais qu'elle doit rester à la maison pour s'occuper de son mari, de ses enfants, bref pour mieux gérer son foyer. Quel est votre avis sur ce sujet ?

Parlez-nous des différentes activités que vous avez exercées dans votre vie ? Dans le cadre de votre activité économique, s'il vous arrive de vous déplacer ou de vous absenter plusieurs jours, comment vous organisez-vous dans une telle situation ? Votre époux sait-il combien vous gagnez ? Impose-t-il ce qu'il faut faire ? Rendez-vous des comptes à votre mari par rapport à votre revenu ?

Thème 5 : Mode de vie domestique et conjugale/ Gestion du revenu/soins aux enfants

Parlez-nous de la manière dont vous fonctionner avec votre mari dans la prise en charge de certaines responsabilités et tâches domestiques.

Comment votre couple s'organise-t-il pour payer les charges de loyer, d'eau, électricité, dépenses de santé, scolarisation des enfants, nourriture ? Qui paye quoi ? Dans la pratique, qui s'occupe de quoi ? (par exemple, préparation du repas, entretien du linge, réveil et préparation des enfants,

Relancer sur le mari (l'autre conjoint) ; que fait-il lui ?

Faire raconter une journée type. Que fait la femme dès qu'elle se lève le matin, jusqu'au soir.

Insister sur **l'entretien des enfants** : Qui s'occupe des enfants les laver, les amener à l'école, les devoirs, la garde quand ils ne sont pas à l'école.

Aborder la question du regard de la famille, et de l'entourage au sens large sur la façon de vivre.

Thème 6 : Parcours génésique et utilisation de contraceptif

On a l'habitude de dire en Afrique que c'est Dieu qui donne les enfants alors que toute femme sait aujourd'hui qu'il existe des méthodes pour planifier les naissances. Pensez vous que ces méthodes soient une bonne chose pour les femmes aujourd'hui ?

Avez-vous discuté avec votre conjoint au sujet du nombre d'enfants à avoir ? au sujet de l'utilisation de contraceptif ?

Sexualité :

Certaines femmes pensent que le devoir d'une femme c'est de satisfaire les désirs de son mari (partenaire) même si elle n'en n'a pas toujours envie. Qu'en pensez-vous ? les femmes ont-elles la possibilité de se détourner de cette obligation ?

Conclusion

Si vous devriez refaire votre vie, que feriez-vous ? Qu'est-ce que vous changeriez ? Est-ce facile aujourd'hui d'être une épouse, une mère)

Annexe 2.2 : Grille de codification

Grille de codification

1. Attitudes face aux rôles sociaux de sexe
2. Figure du bon époux
3. Nécessité travail et famille
4. Valeur sociale du mariage
5. Limitation des naissances
6. Tâches domestiques
    - 6.1. Implications des hommes
    - 6.2. Regard social
7. Partage des dépenses
    - 7.1. Pratique de budget
    - 7.2. Dépenses de souveraineté
    - 7.3. Autres dépenses
8. Longues journées de travail
9. Domestiques
    - 9.1. Rareté
    - 9.2. Coût
    - 9.3. Instabilité
    - 9.4. Autres
10. L'électroménager
11. L'aide de la famille
12. Garderies et écoles avec cantine
    - 12.1. Garderies
    - 12.2. Ecoles avec cantine

Annexe 2.3 : Répartition de l'échantillon par arrondissement dans chaque ville

Tableau A2.3.1 : Répartition de l'échantillon de Cotonou par Arrondissement

Arrondissement	Nombre de ZD	Nombre de ménages	Nombre de femmes	Nombre d'hommes	Total individus
1	2	44	39	49	88
2	2	43	43	42	85
3	3	61	66	54	120
4	1	20	17	19	36
5	1	20	29	14	43
6	3	60	55	64	119
7	1	20	30	18	48
8	1	20	18	20	38
9	2	40	36	33	74
10	2	40	49	43	92
11	1	20	22	23	45
12	3	60	61	47	108
13	3	61	69	52	121
Total	25	509	534	483	1017

Tableau A2.3.2 : Répartition de l'échantillon de Lomé par Arrondissement

Arrondissement	Nombre de ZD	Nombre de ménages	Nombre de femmes	Nombre d'hommes	Total individus
1	1	20	28	14	42
2	11	220	262	238	500
3	5	100	139	88	227
4	2	40	47	37	84
5	6	120	173	130	303
Total	25	500	649	507	1156

Tableau A2.3.3 : Répartition de l'échantillon de Ouagadougou par Arrondissement

Arrondissement	Nombre de ZD	Nombre de ménages	Nombre de femmes	Nombre d'hommes	Total individus
1	5	100	105	91	196
2	5	100	131	120	251
3	6	120	142	121	263
4	4	80	108	95	203
5	5	100	128	115	243
Total	25	500	614	542	1156

Annexe 4 : Tableaux annexes au chapitre 4

Annexe 4.1 : Contribution de l'ensemble des membres du ménage aux tâches et aux dépenses

Tableau A4.1.1 : Contribution à la préparation des repas selon différentes caractéristiques

	Cotonou		Lomé		Ouagadougou	
	Hommes	**Femmes**	**Hommes**	**Femmes**	**Hommes**	**Femmes**
Lien de parenté avec le CM						
Chef de ménage	27,22***	95,30***	36,78***	89,47***	12,99***	85,22***
Conjoint du CM	-	98,15	-	95,79	-	93,83
Fils ou fille du CM	25,00***	69,47***	36,77***	69,73***	4,82***	55,30***
Autres	34,92***	74,66***	38,16***	76,07***	11,36***	66,78***
Age						
6-15 ans	20,79***	53,61***	27,31***	51,31***	6,60***	32,23***
15-25 ans	40,11***	91,49***	47,68***	87,50***	9,71***	84,40***
25-35 ans	35,93***	97,10***	46,99***	96,27***	16,23***	95,24***
35 ans et plus	18,35***	92,86***	29,25***	88,45***	6,05***	80,65***
Niveau d'instruction						
Sans instruction ou primaire	21,97***	81,50***	27,13***	74,29***	6,57***	68,90***
Secondaire1	29,67***	85,79***	39,47***	89,49***	11,05***	82,76***
Secondaire2	33,33***	93,33***	45,03***	90,48***	9,90***	83,87***
Supérieur	34,91***	95,74***	44,20***	91,67***	19,83***	84,38***
Situation professionnelle						
A une activité rémunérée	27,99***	95,11***	38,05***	92,47***	10,83***	90,31***
Elève ou étudiant	30,77***	63,41***	38,59***	65,36***	7,69***	52,17***
Autres[35]	21,48***	90,56***	32,79***	83,00***	10,10***	81,72***
Total	27,88***	84,40***	36,88***	81,02***	9,62***	73,85***
Effectifs	764	827	941	1.117	894	1.048

Source : AEMU, 2012

Degré de significativité du test de Chi2 : *** p<0,01, ** p<0,05, * p<0,1

[35] Regroupe les modalités suivantes : ne travaille pas, recherche un emploi, apprenti/stagiaire, domestique dans le ménage.

Tableau A4.1.2 : Contribution à la vaisselle selon différentes caractéristiques

	Cotonou		Lomé		Ouagadougou	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Lien de parenté avec le CM						
Chef de ménage	22,78***	69,80***	25,89***	66,17***	14,29***	80,00***
Conjoint du CM	-	84,81	-	83,82	-	86,73
Fils ou fille du CM	61,59***	80,53***	61,00***	85,68***	13,55***	76,82***
Autres	57,94***	86,30***	59,42***	83,28***	16,48***	79,48***
Age						
6-15 ans	64,85*	75,26*	66,52***	82,02***	16,51***	71,49***
15-25 ans	63,28***	94,15***	63,71***	91,43***	17,96***	88,38***
25-35 ans	30,54***	89,86***	43,17***	93,78***	19,74***	90,04***
35 ans et plus	15,14***	67,65***	19,05***	65,96***	4,84***	72,18***
Niveau d'instruction						
Sans instruction ou primaire	40,76***	77,56***	46,34***	79,47***	12,32***	80,23***
Secondaire1	45,93***	85,79***	49,34***	86,94***	13,68***	87,19***
Secondaire2	46,67***	90,67***	47,37***	81,90***	12,87***	80,65***
Supérieur	37,74***	82,98***	39,13***	86,67***	25,86***	70,31***
Situation professionnelle						
A une activité rémunérée	25,07***	78,16***	28,02***	77,40***	11,08***	80,18***
Elève ou étudiant	67,13***	79,67***	68,45***	86,45***	15,38***	74,78***
Autres	36,30***	86,70***	40,08***	83,25***	19,70***	85,92***
Total	42,80***	81,02***	46,44***	82,18***	14,43***	81,01***
Effectifs	764	827	941	1.117	894	1.048

Source : AEMU, 2012

Degré de significativité du test de Chi2 : *** p<0,01, ** p<0,05, * p<0,1

Tableau A4.1.3 : Contribution à la lessive selon différentes caractéristiques

	Cotonou		Lomé		Ouagadougou	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Lien de parenté avec le CM						
Chef de ménage	33,06***	80,54***	34,06***	72,18***	21,30***	86,96***
Conjoint du CM	-	91,48	-	89,64***	-	90,43***
Fils ou fille du CM	59,42***	75,95***	65,74***	78,92***	49,10***	71,19***
Autres	69,84**	84,25**	63,29***	82,30***	43,18***	79,48***
Age						
6-15 ans	45,05***	63,92***	50,66***	65,92***	39,15***	59,92***
15-25 ans	84,75***	95,74***	80,59***	93,21***	61,17***	90,52***
25-35 ans	51,50***	94,69***	57,92***	95,85***	35,96***	93,51***
35 ans et plus	21,10***	79,41***	27,55***	75,38***	12,10***	78,63***
Niveau d'instruction						
Sans instruction ou primaire	37,26***	80,91***	38,41***	76,18***	29,16***	79,51***
Secondaire1	55,02***	86,29***	59,87***	89,17***	42,11***	89,16***
Secondaire2	62,22***	90,67***	61,99***	89,52***	47,52***	82,80***
Supérieur	53,77***	85,11***	57,25***	93,33***	43,97***	73,44***
Situation professionnelle						
A une activité rémunérée	37,32***	87,64***	40,71***	85,45***	23,17***	86,34***

Elève ou étudiant	63,64	71,95	66,48***	77,71***	50,17***	70,43***
Autres	46,67***	88,84***	48,18***	82,25***	39,90***	86,76***
Total	48,82***	83,31***	52,39***	82,01***	35,91***	81,30***
Effectifs	764	827	941	1.117	894	1.048

Source : AEMU, 2012

Degré de significativité du test de Chi2 : *** p<0,01, ** p<0,05, * p<0,1

Tableau A4.1.4 : Contribution au repassage des habits selon différentes caractéristiques

	Cotonou		Lomé		Ouagadougou	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Lien de parenté avec le CM						
Chef de ménage	59,72***	28,19***	59,67***	42,86***	22,60***	6,09***
Conjoint du CM	-	35,19	-	55,66	-	6,79
Fils ou fille du CM	31,88	25,95	46,52	50,00	10,84***	4,97***
Autres	49,21***	23,97***	53,14	49,84	14,20***	6,19***
Age						
6-15 ans	10,89	9,28	20,26	27,34	2,83	2,48
15-25 ans	64,97***	40,96***	67,93	67,50	20,39***	8,26***
25-35 ans	70,66***	43,00***	73,22	64,32	30,26***	7,36***
35 ans et plus	50,46***	23,53***	54,42**	45,29**	12,90***	5,24***
Niveau d'instruction						
Sans instruction ou primaire	28,66**	19,88**	30,49**	39,03**	10,68***	4,22***
Secondaire1	49,76**	37,06**	59,21	62,10	22,63***	8,37***
Secondaire2	63,70**	48,00**	74,27	73,33	22,77***	8,60***
Supérieur	80,19**	63,83**	68,12	75,00	26,72	14,06
Situation professionnelle						
A une activité rémunérée	59,48***	31,61***	59,59	54,03	19,65***	7,93***
Elève ou étudiant	33,57**	23,98**	48,17	43,98	14,05***	6,09***
Autres	48,15***	30,47***	51,82	53,00	14,65***	5,04***
Total	47,77***	29,02***	53,24	50,67	16,67***	6,01***
Effectifs	764	827	941	1.117	894	1.048

Source : AEMU, 2012

Degré de significativité du test de Chi2 : *** p<0,01, ** p<0,05, * p<0,1

Tableau A4.1.5 : Contribution à amener les enfants à l'école

	Cotonou		Lomé		Ouagadougou	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Lien de parenté avec le CM						
Chef de ménage	28,95	33,33	27,38	22,22	17,84	23,44
Conjoint du CM	-	40,35	-	45,97	-	23,64
Fils ou fille du CM	27,66**	38,39**	29,01	33,33	14,19*	12,50*
Autres	22,50	30,12	21,30**	34,15**	6,74**	13,37**
Age						
12-15 ans	33,33	40,08	27,45	37,88	11,11**	9,32**
15-25 ans	21,92**	30,65**	30,92	30,65	12,90	12,89
25-35 ans	30,11	42,86	25,41***	46,46***	14,84**	29,67**
35 ans et plus	27,56	32,47	23,83*	33,18*	16,76	16,88

Niveau d'instruction						
Sans instruction ou primaire	25,45	33,56	19,42***	36,34***	10,98**	16,83**
Secondaire1	26,36***	49,63***	25,49***	39,91***	14,29	15,38
Secondaire2	30,56	22,73	35,29	29,41	22,06	33,33
Supérieur	32,08*	37,04*	28,57	38,71	26,83	25,71
Situation professionnelle						
A une activité rémunérée	27,48**	39,06**	27,60**	39,16**	17,28	23,98
Elève/étudiant	28,24	35,29	28,77	35,83	10,17	16,56
Autres	28,07	35,03	22,38**	34,87**	12,63**	16,23**
Total	27,75***	37,15***	26,53***	36,88***	14,64**	18,41**
Effectifs	364	498	539	667	485	630

Source : AEMU, 2012

Degré de significativité du test de Chi2 : *** p<0,01, ** p<0,05, * p<0,1

Tableau A4.1.6 : Contribution à l'aide aux devoirs des enfants

	Cotonou		Lomé		Ouagadougou	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Lien de parenté avec le CM						
Chef de ménage	42,54*	28,00*	37,26**	22,22**	13,69*	21,88*
Conjoint du CM	-	29,39	-	39,11	-	21,32
Fils ou fille du CM	52,13	50,00	57,41*	45,40*	24,52**	22,79**
Autres	35,00	20,48	32,41	30,49	15,73	10,47
Age						
12-15 ans	42,86	51,92	47,06	48,48	12,96***	12,70***
15-25 ans	49,32**	29,03**	52,63**	38,71**	28,23***	14,67***
25-35 ans	36,56	35,71	38,52	37,88	11,72***	26,37***
35 ans et plus	46,79***	24,68***	35,51	29,95	15,64	18,13
Niveau d'instruction						
Sans instruction ou primaire	23,64	20,21	22,30	22,25	6,44**	11,81**
Secondaire1	51,94	53,33	45,10**	51,64**	26,79*	25,87*
Secondaire2	55,56	40,91	54,62	50,00	33,82	44,44
Supérieur	52,83	44,44	50,65*	67,74*	36,59	28,57
Situation professionnelle						
A une activité rémunérée	41,89***	28,91***	37,20	32,52	13,97**	22,81**
Elève/étudiant	54,12	56,47	59,59	57,50	29,66	24,50
Autres	38,60*	24,84*	32,87	31,42	12,63*	13,64*
Total	44,23***	32,33***	42,12	36,58	17,53*	18,73*
Effectifs	364	498	539	667	485	630

Source : AEMU, 2012

Degré de significativité du test de Chi2 : *** p<0,01, ** p<0,05, * p<0,1

Tableau A4.1.7 : Contribution au bain ou douche des enfants

	Cotonou		Lomé		Ouagadougou	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Lien de parenté avec le CM						
Chef de ménage	8,33***	64,00***	25,10***	48,15***	2,90***	62,50***
Conjoint du CM	-	82,46	-	77,02	-	79,07
Fils ou fille du CM	10,64***	53,57***	24,69***	50,00***	3,87***	47,06***
Autres	15,00***	59,04***	17,59***	57,32***	4,49***	56,40***
Age						
12-15 ans	16,67***	51,92***	29,41***	51,52***	3,70***	44,44***
15-25 ans	6,85***	58,87***	23,68***	55,38***	5,65***	61,33***
25-35 ans	13,98***	86,90***	22,13***	78,28***	2,34***	82,97***
35 ans et plus	7,69***	64,29***	22,43***	54,84***	2,79***	55,00***
Niveau d'instruction						
Sans instruction ou primaire	10,91***	71,23***	18,71***	64,23***	1,52***	65,33***
Secondaire1	8,53***	67,41***	26,47***	62,91***	6,25***	61,54***
Secondaire2	8,33***	56,82***	26,05*	41,18*	4,41***	70,37***
Supérieur	15,09***	77,78***	19,48***	67,74***	7,32***	54,29***
Situation professionnelle						
A une activité rémunérée	10,36***	75,00***	26,80***	67,48***	2,21***	70,18***
Elève/étudiant	10,59***	43,53***	28,08***	50,83***	5,08***	50,99***
Autres	8,77***	73,89***	12,59***	60,15***	5,26***	67,53***
Total	10,16***	69,28**	23,38***	61,62***	3,51***	64,29***
Effectifs	364	498	539	667	485	630

Source : AEMU, 2012

Degré de significativité du test de Chi2 : *** p<0,01, ** p<0,05, * p<0,1

Tableau A4.1.8 : Contribution à la garde des enfants malades

	Cotonou		Lomé		Ouagadougou	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Lien de parenté avec le CM						
Chef de ménage	35,53***	89,33***	44,11***	81,48***	31,54***	85,94***
Conjoint du CM	-	89,91	-	90,32	-	91,47
Fils ou fille du CM	21,28***	44,64***	35,19***	55,17***	10,97***	25,74***
Autres	17,50***	60,24***	27,78***	57,32***	12,36***	43,60***
Age						
12-14 ans	19,05	32,69	31,37	45,45	9,26***	23,81***
15-24 ans	16,44***	58,06***	33,55***	54,84***	14,52***	45,78***
25-35 ans	36,56***	91,07***	43,44***	84,85***	24,22***	84,07***
35 ans et plus	35,90***	84,42***	39,25***	82,95***	27,93***	81,25***
Niveau d'instruction						
Sans instruction ou primaire	40,91***	80,48***	32,37***	76,62***	21,21***	70,35***
Secondaire1	25,58***	68,15***	36,27***	67,14***	13,39***	51,05***
Secondaire2	22,22***	59,09***	38,66***	61,76***	30,88***	59,26***

Supérieur	30,19***	70,37***	50,65**	74,19**	29,27	45,71
Situation professionnelle						
A une activité	37,39***	88,28***	37,60***	83,22***	26,84***	80,12***
Elève/étudiant	18,82**	36,47**	39,73*	50,00*	11,86***	27,15***
Autres	19,30***	73,25***	36,36***	69,73***	17,89***	72,40***
Total	30,22***	74,70***	37,85***	71,96***	21,44***	63,65***
Effectifs	364	498	539	667	485	630

Source : AEMU, 2012

Degré de significativité du test de Chi2 : *** p<0,01, ** p<0,05, * p<0,1

Tableau A4.1.9 : Contribution au paiement du loyer

	Cotonou		Lomé		Ouagadougou	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Lien de parenté avec le CM						
Chef de ménage	96,90***	86,67***	95,65**	86,79**	93,79**	84,44**
Conjoint du CM	-	13,91	-	21,86	-	9,32
Fils ou fille du CM	0,85	1,57	2,26	4,76	0,00	1,12
Autres	18,33**	5,13**	7,37	5,43	18,87***	3,03***
Age						
6-15 ans	0,00	1,04	0,88	0,00	1,56	0,00
15-25 ans	27,71***	3,88***	9,92	7,80	24,14***	6,84***
25-35 ans	83,96***	26,92***	66,97***	27,74***	79,38***	21,05***
35 ans et plus	96,75***	50,98***	91,43***	42,74***	90,91***	43,86***
Niveau d'instruction						
Sans instruction ou primaire	51,81***	19,63***	32,56***	19,94***	41,67***	13,88***
Secondaire1	54,55***	21,78***	52,32***	16,99***	54,39***	15,07***
Secondaire2	50,79***	18,92***	47,06***	12,00***	62,22***	15,56***
Supérieur	80,30***	43,48***	52,54**	20,00**	77,42***	25,00***
Situation professionnelle						
A une activité rémunérée	92,27***	43,65***	87,02***	42,08***	87,76***	48,78***
Elève/étudiant	5,30	1,67	6,15***	0,00***	18,56***	0,90***
Autres	39,62***	8,46***	22,68**	12,89**	28,85***	7,59***
Total	57,04***	21,35***	44,21***	18,41***	54,73***	15,10***
Effectifs	405	431	484	554	296	351

Source : AEMU, 2012

Degré de significativité du test de Chi2 : *** p<0,01, ** p<0,05, * p<0,1

Tableau A4.1.10 : Contribution au paiement de la facture d'électricité

	Cotonou		Lomé		Ouagadougou	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Lien de parenté avec le CM						
Chef de ménage	95,83***	83,46***	94,57***	84,82***	92,55***	74,16***
Conjoint du CM	-	19,11	-	28,14	-	17,95
Fils ou fille du CM	5,08	7,14	8,28	12,15	10,09**	4,88**
Autres	16,49**	7,41**	5,38	5,00	16,67***	2,38***
Age						
6-15 ans	0,71	1,57	0,51	0,85	1,46	0,00
15-25 ans	25,74***	9,63***	11,06	9,27	19,01***	3,88***
25-35 ans	79,33***	28,90***	61,49***	31,88***	69,83***	19,66***
35 ans et plus	94,15***	54,77***	87,59***	44,78***	86,86***	42,93***
Niveau d'instruction						
Sans instruction ou primaire	48,76***	25,33***	33,69***	22,82***	44,37***	14,50***
Secondaire1	56,00***	29,41***	48,72***	23,61***	41,96***	19,11***
Secondaire2	50,88***	26,67***	46,75***	21,21***	49,44***	17,65***
Supérieur	73,27***	42,11***	51,85***	23,33***	66,67***	16,13***
Situation professionnelle						
A une activité rémunérée	93,25***	49,49***	86,62***	45,45***	83,62***	48,39***
Elève/étudiant	5,85	4,91	6,21*	3,07*	9,26***	0,39***
Autres	39,66***	11,80***	35,27***	17,08***	33,06***	13,04***
Total	55,06***	27,44***	43,84***	22,92***	48,34***	15,90***
Effectifs	632	634	844	1.008	633	780

Source : AEMU, 2012

Degré de significativité du test de Chi2 : *** p<0,01, ** p<0,05, * p<0,1

Tableau A4.1.11 : Contribution au paiement de la facture d'eau

	Cotonou		Lomé		Ouagadougou	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Lien de parenté avec le CM						
Chef de ménage	91,22	91,95	85,06**	92,31**	93,97***	77,57***
Conjoint du CM	-	39,17	-	50,34	-	26,37
Fils ou fille du CM	5,63	8,91	7,41***	13,68***	12,58***	5,94***
Autres	24,27*	15,25*	8,51	7,77	18,07***	7,74***
Age						
6-15 ans	0,67	0,68	0,50	0,40	1,04	0,87
15-25 ans	27,70***	13,91***	12,79	12,64	20,10***	7,30***
25-35 ans	80,63***	49,74***	55,88	47,62	75,23***	26,73***
35 ans et plus	88,32***	67,87***	78,06***	61,01***	88,61***	51,05***
Niveau d'instruction						
Sans instruction ou primaire	45,45**	37,27**	31,10	34,70	46,74***	21,87***
Secondaire1	54,89***	35,15***	41,58***	30,38***	44,02***	18,85***
Secondaire2	51,24*	38,46*	42,95***	21,00***	49,00***	16,30***

Supérieur	75,49***	51,28***	48,51**	29,82**	66,37***	17,19***
Situation professionnelle						
A une activité rémunérée	90,91***	64,00***	77,92***	64,96***	87,14***	57,41***
Elève/étudiant	7,69	4,79	6,71***	1,89***	8,51***	0,90***
Autres	35,83*	25,51*	32,29**	24,66**	31,84***	17,22***
Total	53,65***	37,66***	39,29***	31,95***	49,05***	20,48***
Effectifs	671	709	868	1.058	842	1.001

Source : AEMU, 2012

Degré de significativité du test de Chi2 : *** p<0,01, ** p<0,05, * p<0,1

Tableau A4.1.12 : Contribution aux dépenses en énergie

	Cotonou		Lomé		Ouagadougou	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Lien de parenté avec le CM						
Chef de ménage	90,03	91,89	88,46**	94,74**	93,61*	88,07*
Conjoint du CM	-	58,70	-	64,14	-	37,18
Fils ou fille du CM	2,88**	8,72**	4,93***	12,68***	6,08	4,58
Autres	16,67	13,45	8,33	6,67	11,26*	6,05*
Age						
6-15 ans	0,68	0,69	0,00	0,80	0,51	0,45
15-25 ans	21,09	16,22	9,33	11,03	14,69*	9,00*
25-35 ans	78,57***	58,85***	60,34	53,36	72,06***	34,23***
35 ans et plus	87,85***	78,22***	79,31***	69,85***	86,52***	59,57***
Niveau d'instruction						
Sans instruction ou primaire	44,83	43,15	31,96	37,30	43,95***	25,55***
Secondaire1	51,09	43,37	42,81	37,17	39,08***	21,76***
Secondaire2	48,74	42,62	40,96***	24,24***	45,74***	21,74***
Supérieur	72,73	64,86	48,15	31,67	66,36***	26,98***
Situation professionnelle						
A une activité rémunérée	86,11***	76,36***	78,57***	72,49***	83,79***	69,67***
Elève/étudiant	5,91	3,83	4,46	2,53	6,86***	2,17***
Autres	41,18**	28,06**	33,76*	26,89*	29,34***	19,43***
Total	51,43***	44,29***	39,49*	35,75*	46,16***	24,54***
Effectifs	663	709	909	1.077	808	986

Source : AEMU, 2012

Degré de significativité du test de Chi2 : *** p<0,01, ** p<0,05, * p<0,1

Tableau A4.1.13 : Contribution aux dépenses alimentaires

	Cotonou		Lomé		Ouagadougou	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Lien de parenté avec le CM						
Chef de ménage	96,64	94,56	96,43	95,42	96,05***	88,70***
Conjoint du CM	-	66,27	-	68,65	-	40,06
Fils ou fille du CM	4,74***	13,24***	7,56***	15,69***	13,37***	5,65***
Autres	20,75	17,50	10,47	9,31	20,71***	7,54***
Age						
6-15 ans	1,33*	4,73*	1,86	2,00	1,92	0,41
15-25 ans	25,50**	14,84**	11,71	12,96	20,10***	8,62***
25-35 ans	81,48**	72,16**	62,78	59,92	78,22***	37,23***
35 ans et plus	96,28***	81,42***	89,31***	72,22***	91,09***	63,41***
Niveau d'instruction						
Sans instruction ou primaire	50,38	49,33	35,96	39,90	49,37***	26,72***
Secondaire1	56,15**	45,03**	48,28**	39,54**	43,32***	22,39***
Secondaire2	52,46	44,44	44,85**	29,41**	51,00***	27,96***
Supérieur	75,25	69,23	54,81***	33,90***	67,54***	26,56***
Situation professionnelle						
A une activité rémunérée	94,28***	83,94***	87,50***	74,93***	90,05***	73,89***
Elève/étudiant	6,73	6,32	6,01	4,73	8,81***	1,45***
Autres	42,15*	32,02*	36,97*	30,39*	34,38***	20,93***
Total	56,07***	48,96***	44,32***	38,48***	50,63***	25,98***
Effectifs	676	723	907	1.081	879	1.043

Source : AEMU, 2012

Degré de significativité du test de Chi2 : *** p<0,01, ** p<0,05, * p<0,1

Tableau 4.1.14 : Contribution aux dépenses d'employé de maison

	Cotonou		Lomé		Ouagadougou	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Lien de parenté avec le CM						
Chef de ménage	23,81	41,38	46,27**	76,00**	60,27	50,00
Conjoint du CM	-	33,33	-	30,00	-	33,85
Fils ou fille du CM	0,00	0,00	1,12	4,35	1,49	1,75
Autres	0,00	0,00	1,39	1,10	0,00	0,94
Age						
6-15 ans	0,00	0,00	1,64	0,00	0,00	2,04
15-25 ans	3,03	0,00	1,43	2,90	4,88	2,06
25-35 ans	15,00	26,47	12,82	19,30	20,00	13,64
35 ans et plus	25,00	34,88	44,83	39,51	65,38**	43,10**
Niveau d'instruction						
Sans instruction ou primaire	2,00	8,89	7,59	13,51	18,06**	7,53**
Secondaire1	6,25*	20,00*	11,67	15,19	14,63	15,38
Secondaire2	0,00	0,00	0,00	24,00***	26,32	16,13
Supérieur	35,00	50,00	37,74	26,92	44,68	37,50

Situation professionnelle						
A une activité rémunérée	22,22	34,55	43,10	36,51	50,00	56,25
Elève/étudiant	0,00	0,00	2,17	2,41	3,13	-
Autres	6,90	10,20	7,69	15,15	17,78***	5,22***
Total	8,40*	15,69*	14,47	16,19	25,14***	13,71***
Effectifs	119	153	228	278	179	248

Source : AEMU, 2012

Degré de significativité du test de Chi2 : *** p<0,01, ** p<0,05, * p<0,1

Annexe 4.2 : Contribution des personnes en union aux tâches et aux dépenses

Tableau A4.2.1 : Cuisiner

	Cotonou		Lomé		Ouagadougou	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Lien de parenté avec le CM						
Chef de ménage	14,29	93,18	31,76	97,22	5,48	84,85
Conjoint du CM	-	98,14	-	96,26	-	94,08
Fils ou fille du CM	-	-	-	-	-	-
Autres	-	-	-	-	-	-
Age						
6-14 ans	-	-	-	-	-	-
15-24 ans	-	95,65	-	91,18	-	95,77
25-35 ans	18,28	97,52	42,22	96,50	8,62	96,77
35 ans et plus	13,02	94,44	26,17	91,83	3,32	85,63
Niveau d'instruction						
Sans instruction ou primaire	17,43	97,31	21,36	92,48	3,14	91,07
Secondaire1	14,12	92,50	31,36	95,50	8,62	94,64
Secondaire2	13,46	96,15	35,82	96,55	5,41	100,00
Supérieur	14,29	95,45	38,10	89,47	8,51	87,50
Situation professionnelle						
A une activité	16,33	96,57	33,33	94,29	5,45	93,15
Elève ou étudiant	-	-	-	-	-	-
Autres	7,14	94,74	20,93	91,79	3,85	90,95
Total	15,25	96,01	30,48	93,51	5,11	91,97
Effectifs	295	351	351	385	333	386

Tableau A4.2.2 : Vaisselle

	Cotonou		Lomé		Ouagadougou	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Lien de parenté avec le CM						
Chef de ménage	8,93	72,73	20,13	61,11	3,87	81,82
Conjoint du CM	-	84,76	-	84,35	-	86,92
Fils ou fille du CM	-	-	-	-	-	-
Autres	-	-	-	-	-	-
Age						
6-14 ans	-	-	-	-	-	-
15-24 ans		97,83		88,24		95,77
25-35 ans	9,68	89,44	25,56	94,41	7,76	91,61
35 ans et plus	9,90	71,53	16,80	68,75	1,42	76,25
Niveau d'instruction						
Sans instruction ou primaire	11,01	84,30	13,59	79,20	2,09	88,21
Secondaire1	10,59	78,75	23,73	84,68	3,45	82,14
Secondaire2	13,46	88,46	20,90	68,97	5,41	88,46
Supérieur	8,16	81,82	19,05	78,95	8,51	66,67
Situation professionnelle						
A une activité	11,16	82,40	21,07	79,59	3,64	83,56
Elève ou étudiant	-	-	-	-	-	-
Autres	4,76	84,21	13,95	80,60	3,85	87,33
Total	10,85	83,19	19,37	80,00	3,60	86,01
Effectifs	295	351	351	385	333	386

Tableau A4.2.3 : Lessive

	Cotonou		Lomé		Ouagadougou	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Lien de parenté avec le CM						
Chef de ménage	19,64	84,09	28,62	75,00	7,74	90,91
Conjoint du CM	-	91,45	-	90,14	-	90,65
Fils ou fille du CM	-	-	-	-	-	-
Autres	-	-	-	-	-	-
Age						
6-14 ans	-	-	-	-	-	-
15-24 ans	-	97,83	-	91,18	-	97,18
25-35 ans	26,88	95,03	37,78	96,50	9,48	94,19
35 ans et plus	18,23	81,94	23,83	80,29	7,11	81,88
Niveau d'instruction						
Sans instruction ou primaire	25,69	93,27	19,42	86,73	6,81	92,14
Secondaire1	18,82	83,75	33,05	88,29	8,62	89,29
Secondaire2	19,23	88,46	32,84	86,21	8,11	84,62
Supérieur	22,45	81,82	30,16	89,47	12,77	66,67
Situation professionnelle						

A une activité	23,11	90,56	32,18	87,76	8,00	87,67
Elève ou étudiant	-		-	-	-	-
Autres	14,29	88,60	16,28	86,57	5,77	90,05
Total	22,03	90,03	28,49	87,27	8,11	89,64
Effectifs	295	351	351	385	333	386

Tableau A4.2.4 : Repassage

	Cotonou		Lomé		Ouagadougou	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Lien de parenté avec le CM						
Chef de ménage	54,64	29,55	57,55	47,22	16,45	0,00
Conjoint du CM	-	35,32	-	55,78	-	6,85
Fils ou fille du CM	-	-	-	-	-	-
Autres	-	-	-	-	-	-
Age						
6-14 ans	-	-	-	-	-	-
15-24 ans	-	41,30		67,65	-	5,63
25-35 ans	65,59	37,89	68,89	58,74	20,69	7,10
35 ans et plus	50,00	31,25	53,13	49,52	14,22	5,00
Niveau d'instruction						
Sans instruction ou primaire	42,20	31,39	46,60	47,35	17,28	5,00
Secondaire1	54,12	38,75	62,71	62,16	18,97	12,50
Secondaire2	63,46	42,31	70,15	65,52	10,81	3,85
Supérieur	73,47	59,09	53,97	78,95	12,77	4,17
Situation professionnelle						
A une activité	54,18	33,91	60,15	54,69	16,73	6,16
Elève ou étudiant	-	-	-	-	-	-
Autres	57,14	37,72	48,84	53,73	15,38	5,88
Total	54,58	35,61	57,83	54,55	16,22	5,96
Effectifs	295	351	351	385	333	386

Tableau A4.2.5 : Amener les enfants à l'école

	Cotonou		Lomé		Ouagadougou	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Lien de parenté avec le CM						
Chef de ménage	28,89	41,38	28,11	20,00	18,30	37,50
Conjoint du CM	-	40,53	-	45,11	-	23,92
Fils ou fille du CM	-	-	-	-	-	-
Autres	-	-	-	-	-	-
Age						
6-14 ans	-	-	-	-	-	-
15-24 ans	-	35,90	-	39,29	-	9,26
25-35 ans	31,25	41,67	32,91	52,27	17,05	32,61
35 ans et plus	27,63	38,68	25,39	34,75	18,52	20,69

Niveau d'instruction						
Sans instruction ou primaire	23,46	33,52	18,07	39,89	14,84	20,52
Secondaire1	29,58	57,35	29,35	46,84	14,29	30,95
Secondaire2	32,61	38,10	31,67	54,17	31,03	40,91
Supérieur	31,71	38,89	35,00	40,00	24,14	33,33
Situation professionnelle						
A une activité	28,64	41,67	30,37	41,67	18,69	31,67
Elève ou étudiant	-	-	-	-	-	-
Autres	25,81	36,56	17,54	46,67	13,89	18,64
Total	28,45	39,79	27,27	42,86	17,65	24,03
Effectifs	239	289	275	301	255	308

Tableau A4.2.6 : Aide aux devoirs

	Cotonou		Lomé		Ouagadougou	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Lien de parenté avec le CM						
Chef de ménage	42,22	27,59	38,55	36,00	13,62	37,50
Conjoint du CM	-	29,52	-	38,72	-	21,57
Fils ou fille du CM	-	-	-	-	-	-
Autres	-	-	-	-	-	-
Age						
6-14 ans	-	-	-	-	-	-
15-24 ans	-	25,64	-	32,14	-	9,26
25-35 ans	36,25	33,33	40,51	43,18	10,23	26,81
35 ans et plus	46,05	28,30	36,27	32,62	16,67	21,55
Niveau d'instruction						
Sans instruction ou primaire	23,46	19,78	22,89	24,59	7,74	14,41
Secondaire1	49,30	51,47	41,30	51,90	28,57	42,86
Secondaire2	52,17	42,86	48,33	62,50	17,24	50,00
Supérieur	53,66	44,44	40,00	73,33	27,59	33,33
Situation professionnelle						
A une activité	42,72	30,73	39,25	38,54	15,42	27,50
Elève ou étudiant	-	-	-	-	-	-
Autres	35,48	29,03	29,82	35,24	8,33	18,08
Total	41,84	30,45	37,09	37,21	14,51	21,75
Effectifs	239	289	275	301	255	308

Tableau A4.2.7 : Douche des enfants

	Cotonou		Lomé		Ouagadougou	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Lien de parenté avec le CM						
Chef de ménage	8,44	75,86	25,30	52,00	2,55	83,33
Conjoint du CM	-	82,38	-	78,30	-	79,22
Fils ou fille du CM	-	-	-	-	-	-
Autres	-	-	-	-	-	-
Age						
6-14 ans	-	-	-	-	-	-
15-24 ans	-	79,49	-	82,14	-	88,89
25-35 ans	13,75	89,58	29,11	91,67	2,27	89,13
35 ans et plus	7,89	69,81	23,32	58,87	2,47	62,07
Niveau d'instruction						
Sans instruction ou primaire	11,11	81,32	19,28	72,13	0,65	76,86
Secondaire1	4,23	79,41	29,35	86,08	4,76	85,71
Secondaire2	8,70	71,43	25,00	70,83	3,45	86,36
Supérieur	17,07	94,44	25,00	66,67	6,90	80,00
Situation professionnelle						
A une activité	10,19	80,73	28,50	73,96	1,87	75,83
Elève ou étudiant	-	-	-	-	-	-
Autres	6,45	82,80	12,28	79,05	2,78	80,79
Total	9,62	80,97	24,73	75,42	2,35	78,90
Effectifs	239	289	275	301	255	308

Tableau A4.2.8 : Garder les enfants malades

	Cotonou		Lomé		Ouagadougou	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Lien de parenté avec le CM						
Chef de ménage	35,11	86,21	44,58	88,00	31,91	100,00
Conjoint du CM		89,87		91,91		91,76
Fils ou fille du CM						
Autres						
Age						
6-14 ans						
15-24 ans		79,49		85,71		88,89
25-35 ans	37,50	93,06	51,90	93,94	34,09	93,48
35 ans et plus	34,87	83,02	41,45	85,82	30,25	88,79
Niveau d'instruction						
Sans instruction ou primaire	45,68	89,56	37,35	89,07	28,39	90,83
Secondaire1	30,99	85,29	46,74	91,14	30,95	90,48
Secondaire2	26,09	76,19	41,67	91,67	44,83	95,45
Supérieur	34,15	88,89	55,00	80,00	34,48	86,67
Situation professionnelle						

A une activité	36,89	90,10	40,65	88,54	30,84	90,83
Elève ou étudiant						
Autres	29,03	83,87	56,14	90,48	33,33	91,53
Total	35,56	87,54	44,00	89,37	31,37	90,91
Effectifs	239	289	275	301	255	308

Tableau A4.2.9 : Loyer

	Cotonou		Lomé		Ouagadougou	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Lien de parenté avec le CM						
Chef de ménage	98,30	78,26	95,68	72,22	96,64	63,64
Conjoint du CM	-	14,00	-	21,39	-	9,40
Fils ou fille du CM	-	-	-	-	-	-
Autres	-	-	-	-	-	-
Age						
6-14 ans	-	-	-	-	-	-
15-24 ans	-	6,90	-	15,00	-	17,86
25-35 ans	98,41	20,20	89,23	23,53	98,15	4,35
35 ans et plus	96,43	31,15	92,48	33,33	95,45	28,57
Niveau d'instruction						
Sans instruction ou primaire	98,55	16,10	89,66	30,53	90,38	15,79
Secondaire1	94,00	32,56	92,75	18,52	100,00	11,11
Secondaire2	96,30	6,67	91,30	18,75	100,00	13,33
Supérieur	94,44	-	92,59	-	100,00	-
Situation professionnelle						
A une activité	96,39	27,50	93,53	35,04	97,17	27,45
Elève ou étudiant	-	-	-	-	-	-
Autres	-	12,12	-	11,27	-	4,41
Total	96,15	21,69	91,50	26,79	95,87	13,64
Effectifs	182	189	200	209	121	132

Tableau A4.2.10 : Electricité

	Cotonou		Lomé		Ouagadougou	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Lien de parenté avec le CM						
Chef de ménage	97,33	82,50	95,75	71,88	92,44	60,00
Conjoint du CM	-	19,20	-	27,50	-	18,10
Fils ou fille du CM	-	-	-	-	-	-
Autres	-	-	-	-	-	-
Age						
6-14 ans	-	-	-	-	-	-
15-24 ans	-	13,89	-	15,63	-	15,38
25-35 ans	93,98	19,55	89,89	28,06	93,41	12,17

35 ans et plus	95,58	42,15	90,50	34,72	91,16	32,43
Niveau d'instruction						
Sans instruction ou primaire	97,92	24,59	90,72	30,48	89,66	20,11
Secondaire1	93,67	37,50	90,99	29,91	89,58	26,09
Secondaire2	87,76	25,00	89,23	32,14	94,12	25,00
Supérieur	95,92	36,84	88,89	31,58	97,73	12,50
Situation professionnelle						
A une activité	96,10	35,50	94,35	38,53	93,10	37,76
Elève ou étudiant	-	-	-	-	-	-
Autres	87,80	12,79	78,57	15,75	85,29	12,42
Total	94,51	28,28	90,18	30,49	91,74	20,86
Effectifs	273	290	336	364	242	278

Tableau A4.2.11 : Eau

	Cotonou		Lomé		Ouagadougou	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Lien de parenté avec le CM						
Chef de ménage	90,22	93,18	83,44	86,11	94,61	67,74
Conjoint du CM	-	38,91	-	50,54	-	26,62
Fils ou fille du CM	-	-	-	-	-	-
Autres	-	-	-	-	-	-
Age						
6-14 ans						
15-24 ans		25,64		35,48		17,65
25-35 ans	89,89	42,86	79,07	53,28	99,10	21,92
35 ans et plus	88,36	55,81	79,42	54,77	91,54	42,21
Niveau d'instruction						
Sans instruction ou primaire	84,11	46,12	76,77	53,70	91,53	32,83
Secondaire1	92,59	48,48	74,55	53,33	98,28	24,53
Secondaire2	82,00	37,50	82,81	42,86	94,59	19,23
Supérieur	97,96	47,37	85,25	50,00	97,83	16,67
Situation professionnelle						
A une activité	91,80	53,67	82,52	63,98	96,21	52,52
Elève ou étudiant	-	-	-	-	-	-
Autres	71,43	30,11	67,86	31,20	83,67	16,67
Total	88,50	46,03	78,74	52,59	94,03	29,62
Effectifs	287	315	334	367	318	368

Tableau A4.2.12 : Energie

	Cotonou		Lomé		Ouagadougou	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Lien de parenté avec le CM						
Chef de ménage	90,55	90,91	87,03	91,67	94,30	90,32
Conjoint du CM	-	58,94	-	64,36	-	37,54
Fils ou fille du CM	-	-	-	-	-	-
Autres	-	-	-	-	-	-
Age						
6-14 ans	-	-	-	-	-	-
15-24 ans	-	38,46	-	35,29	-	28,36
25-35 ans	92,13	57,05	85,56	62,41	97,27	30,20
35 ans et plus	88,36	73,88	80,63	68,14	90,45	56,38
Niveau d'instruction						
Sans instruction ou primaire	85,98	60,00	81,19	63,80	90,40	42,15
Secondaire1	90,00	66,20	81,20	67,57	94,55	38,89
Secondaire2	86,00	56,52	79,10	42,86	97,30	30,77
Supérieur	95,92	72,22	85,71	57,89	95,65	37,50
Situation professionnelle						
A une activité	89,30	72,32	83,85	75,42	94,30	70,37
Elève ou étudiant	-	-	-	-	-	-
Autres	88,10	39,36	76,19	41,35	84,78	24,17
Total	88,81	61,80	81,61	63,06	92,70	40,55
Effectifs	286	322	348	379	315	365

Tableau A4.2.13 : Alimentation

	Cotonou		Lomé		Ouagadougou	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Lien de parenté avec le CM						
Chef de ménage	97,86	95,45	96,84	94,12	97,39	84,85
Conjoint du CM	-	66,14	-	69,79	-	40,44
Fils ou fille du CM	-	-	-	-	-	-
Autres	-	-	-	-	-	-
Age						
6-14 ans	-	-	-	-	-	-
15-24 ans	-	34,15	-	30,30	-	22,54
25-35 ans	95,65	71,52	91,01	70,00	98,25	34,19
35 ans et plus	97,38	76,30	92,09	70,94	96,19	59,49
Niveau d'instruction						
Sans instruction ou primaire	97,25	69,34	91,18	67,73	96,32	42,81
Secondaire1	96,43	66,67	91,38	71,82	98,25	39,29
Secondaire2	94,00	60,87	92,42	46,43	100,00	46,15
Supérieur	97,96	80,00	92,06	61,11	93,48	41,67
Situation professionnelle						

A une activité	97,59	80,44	94,98	78,24	98,90	73,10
Elève ou étudiant	-	-	-	-	-	-
Autres	92,86	43,88	82,14	47,33	88,24	25,45
Total	96,58	68,81	91,64	67,02	96,67	42,45
Effectifs	292	327	347	376	330	384

Tableau A4.2.14 : Employé de maison

	Cotonou		Lomé		Ouagadougou	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Lien de parenté avec le CM						
Chef de ménage	26,47	-	42,37	-	58,46	-
Conjoint du CM	-	33,33		29,85	-	33,85
Fils ou fille du CM	-	-	-	-	-	-
Autres	-	-	-	-	-	-
Age						
6-14 ans	-	-	-	-	-	-
15-24 ans	-	0,00		0,00	-	18,18
25-35 ans	37,50	28,57	15,79	31,03	35,00	16,00
35 ans et plus	21,74	38,46	44,90	37,25	68,89	52,38
Niveau d'instruction						
Sans instruction ou primaire	8,33	16,13	26,32	31,71	44,00	18,18
Secondaire1	22,22	45,45	26,32	18,52	60,00	50,00
Secondaire2	0,00	0,00	0,00	50,00	60,00	50,00
Supérieur	60,00	75,00	60,00	45,45	72,00	71,43
Situation professionnelle						
A une activité	25,00	34,29	44,19	43,59	60,00	71,88
Elève ou étudiant	-	-	-	-	-	-
Autres	33,33	23,53	24,00	21,74	61,54	11,90
Total	25,71	30,19	36,23	31,46	58,46	35,90
Effectifs	35	53	69	89	65	78

Annexe 5 : Tableaux annexes du chapitre 5

Autres caractéristiques de l'échantillon des actifs

Tableau A5.1 : Répartition des actifs selon le nombre d'enfants de moins de 7 ans dans le ménage et le sexe par ville (%)

Nombre d'enfants de moins de 7 ans dans le ménage	Hommes				Femmes			
	Cotonou	Lomé	Ouagadougou	Total	Cotonou	Lomé	Ouagadougou	Total
0	44,36	42,28	42,69	43,11	36,72	42,64	36,92	39,09
1	25,90	29,81	35,25	30,44	30,21	30,55	36,62	32,13
2 et +	29,74	27,91	22,06	26,45	33,07	26,81	26,46	28,78
Total	100	100	100	100	100	100	100	100
Effectifs	390	369	417	1176	384	455	325	1164

Source : AEMU-FAGEAC, 2012

Tableau A5.2 : Répartition des actifs selon le nombre de femmes de plus de 15 ans dans le ménage et le sexe par ville (%)

Nombre de femmes de plus de 15 ans dans le ménage	Hommes				Femmes			
	Cotonou	Lomé	Ouagadougou	Total	Cotonou	Lomé	Ouagadougou	Total
0	23,59	11,92	15,59	17,09	0	0	0	0
1	54,87	47,97	43,17	48,55	54,17	38,02	37,85	43,3
2	12,05	24,66	17,27	17,86	23,7	27,47	19,08	23,88
3 et +	9,49	15,45	23,98	16,5	22,14	34,51	43,08	32,82
Total	100	100	100	100	100	100	100	100
Effectifs	390	369	417	1176	384	455	325	1164

Source : AEMU-FAGEAC, 2012

Tableau A5.3 : Répartition des actifs selon le sexe du chef de ménage et le sexe de l'enquêté par ville (%)

Sexe du chef de ménage	Hommes				Femmes			
	Cotonou	Lomé	Ouagadougou	Total	Cotonou	Lomé	Ouagadougou	Total
Masculin	95,38	89,97	90,89	92,09	59,38	67,03	65,85	64,18
Féminin	4,62	10,03	9,11	7,91	40,62	32,97	34,15	35,82
Total	100	100	100	100	100	100	100	100
Effectifs	390	369	417	1176	384	455	325	1164

Source : AEMU-FAGEAC, 2012

Tableau A5.4 : répartition des actifs selon la position occupée dans le ménage et le sexe par ville (%)

Position dans le ménage	Hommes				Femmes			
	Cotonou	Lomé	Ouagadougou	Total	Cotonou	Lomé	Ouagadougou	Total
Chef de ménage	83,33	73,44	74,1	76,96	30,99	20,44	23,08	24,66
Conjoint du CM	0,26	0,27	0	0,17	53,39	52,09	51,38	52,32
Fille du CM	7,95	13,82	13,91	11,9	8,59	17,36	9,54	12,29
Autres	8,46	12,47	11,99	10,97	7,03	10,11	16	10,74
Total	100	100	100	100	100	100	100	100
Effectifs	390	369	417	1176	384	455	325	1164

Source : AEMU-FAGEAC, 2012

Tableau A5.5 : Répartition des actifs selon le lieu de socialisation et le sexe par ville (%)

Milieu de socialisation	Hommes				Femmes			
	Cotonou	Lomé	Ouagadougou	Total	Cotonou	Lomé	Ouagadougou	Total
Capitale	45,38	49,05	41,73	45,24	47,4	52,09	43,69	48,2
Autres villes	20,77	20,6	21,82	21,09	23,18	21,1	18,77	21,13
Milieu rural	18,21	21,95	24,94	21,77	16,67	15,82	25,54	18,81
Etranger	15,64	8,4	11,51	11,9	12,76	10,99	12	11,86
Total	100	100	100	100	100	100	100	100
Effectifs	390	369	417	1176	384	455	325	1164

Source : AEMU-FAGEAC, 2012

Tableau A5.6 : Répartition des actifs selon la religion et le sexe par ville (%)

Religion pratiquée	Hommes				Femmes			
	Cotonou	Lomé	Ouagadougou	Total	Cotonou	Lomé	Ouagadougou	Total
Catholiques	53,33	44,17	26,14	40,82	58,33	43,08	34,77	45,79
Autres chrétiens	23,85	34,96	8,15	21,77	23,96	43,30	8,62	27,23
Musulmans	18,72	8,40	64,51	31,72	14,32	5,49	55,69	22,42
Autres	4,1	12,47	1,20	5,70	3,39	8,13	0,92	4,55
Total	100	100	100	100	100	100	100	100
Effectifs	390	369	417	1176	384	455	325	1164

Source : AEMU-FAGEAC, 2012

Tableau A5.7 : Caractéristiques des personnes au chômage

Caractéristiques des chômeurs	Hommes (%)			Femmes (%)		
	Cotonou	Lomé	Ouagadougou	Cotonou	Lomé	Ouagadougou
Niveau d'instruction						
Sans instruction ou primaire	18,18	16,13	39,39	62,5	35	65,35
Secondaire1	18,18	32,26	19,7	14,58	42,5	12,87
Secondaire2	25	19,35	12,12	14,58	12,5	11,88
Supérieur	38,64	32,26	28,79	8,33	10	9,9
Groupe d'âge						
18-30	68,18	62,9	57,58	60,42	55	55,45
30-35	9,09	6,45	10,61	14,58	21,25	12,87
35-40	6,82	4,84	9,09	8,33	7,5	9,9
40-45	0	8,06	6,06	6,25	7,5	7,92
45-65	15,91	17,74	16,67	10,42	8,75	13,86
Etat matrimonial						
Jamais marié(e)	56,82	69,35	63,64	27,08	36,25	29,7
Marié(e)	36,36	29,03	36,36	64,58	52,5	62,38
Veuf(ve)/divorcé(e) ou séparé(e)	6,82	1,61	0	8,33	11,25	7,92
Position dans le ménage						
Chef de ménage	61,36	30,65	46,97	10,42	6,25	13,86
Conjoint du CM	0	0	0	54,17	38,75	47,52
Fils/Fille du CM	25	40,32	19,7	12,5	35	14,85
Autres	13,64	29,03	33,33	22,92	20	23,76
Total	100	100	100	100	100	100
Effectifs	44	62	66	48	80	101

Source : AEMU-FAGEAC, 2012

Tableau A5.8 : Caractéristiques des salariés

Caractéristiques des salarié(e)s	Hommes			Femmes		
	Cotonou	Lomé	Ouagadougou	Cotonou	Lomé	Ouagadougou
Niveau d'instruction						
Sans instruction ou primaire	19,87	12,78	37,5	11,54	19,15	32,56
Secondaire1	23,18	31,58	15,48	28,85	27,66	31,4
Secondaire2	18,54	27,82	20,83	21,15	21,28	20,93
Supérieur	38,41	27,82	26,19	38,46	31,91	15,12
Groupe d'âge						
18-30	30,46	20,3	29,76	38,46	44,68	32,56
30-35	22,52	18,8	26,19	26,92	21,28	24,42
35-40	18,54	20,3	12,5	13,46	17,02	15,12
40-45	9,27	12,78	10,71	5,77	6,38	8,14
45-65	19,21	27,82	20,83	15,38	10,64	19,77
Etat matrimonial						
Jamais marié(e)	26,49	21,8	33,33	23,08	31,91	38,37
Marié(e)	68,21	75,94	64,88	55,77	61,7	52,33

Caractéristiques des salarié(e)s	Hommes			Femmes		
	Cotonou	Lomé	Ouagadougou	Cotonou	Lomé	Ouagadougou
Veuf(ve)/divorcé(e) ou séparé(e)	5,3	2,26	1,79	21,15	6,38	9,3
Position dans le ménage						
Chef de ménage	81,46	81,95	74,4	38,46	17,02	31,4
Conjoint du CM	0,66	0	0	38,46	42,55	40,7
Fils/Fille du CM	7,95	9,77	15,48	19,23	27,66	12,79
Autres	9,93	8,27	10,12	3,85	12,77	15,12
Total	100	100	100	100	100	100
Effectifs	151	133	168	52	47	86

Source : AEMU-FAGEAC, 2012

Tableau A5.9 : Caractéristiques des indépendants

Caractéristiques des indépendant(e)s	Hommes			Femmes		
	Cotonou	Lomé	Ouagadougou	Cotonou	Lomé	Ouagadougou
Niveau d'instruction						
Sans instruction ou primaire	44,62	38,51	65,03	70,42	64,02	79,71
Secondaire1	33,85	36,21	22,40	20,77	28,96	15,22
Secondaire2	15,90	17,24	6,56	7,39	5,18	2,90
Supérieur	5,64	8,05	6,01	1,41	1,83	2,17
Groupe d'âge						
18-30	25,64	23,56	29,51	26,41	22,87	29,71
30-35	19,49	21,84	22,95	20,07	19,51	18,12
35-40	16,41	17,24	14,75	14,44	13,72	9,42
40-45	16,92	13,79	8,20	11,62	15,85	16,67
45-65	21,54	23,56	24,59	27,46	28,05	26,09
Etat matrimonial						
Jamais marié(e)	20,00	18,97	22,40	3,87	14,94	7,97
Marié(e)	74,87	76,44	74,86	71,83	67,68	76,09
Veuf(ve)/divorcé(e) ou séparé(e)	5,13	4,60	2,73	24,30	17,38	15,94
Position dans le ménage						
Chef de ménage	89,74	82,18	83,61	33,10	24,39	24,64
Conjoint du CM	0,00	0,57	0,00	55,99	56,71	60,87
Fils/Fille du CM	4,10	7,47	10,38	5,99	11,59	3,62
Autres	6,15	9,77	6,01	4,93	7,32	10,87
Total	100	100	100	100	100	100
Effectifs	195	174	183	284	328	138

Source : AEMU-FAGEAC, 2012